

Histoire de l'Alsace

Tome IVbis

Maison d'Eguisheim



Printing / Binding Instructions

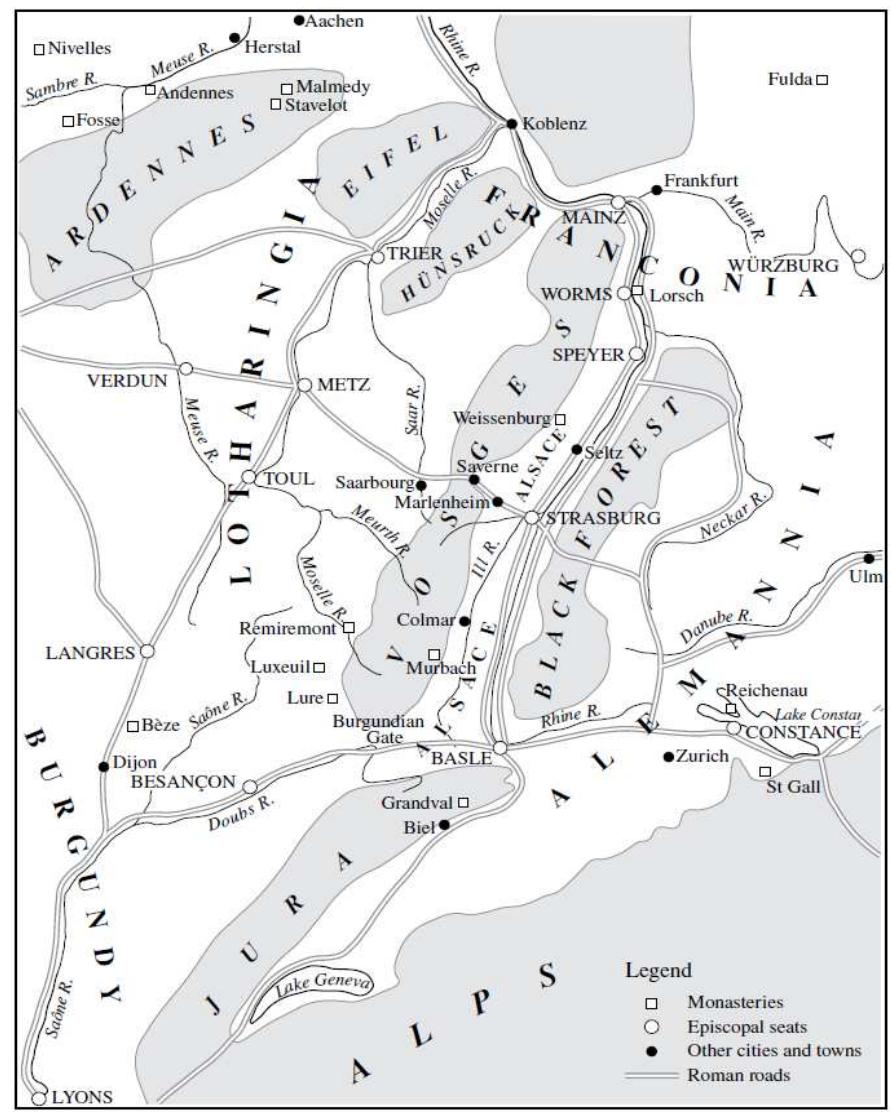
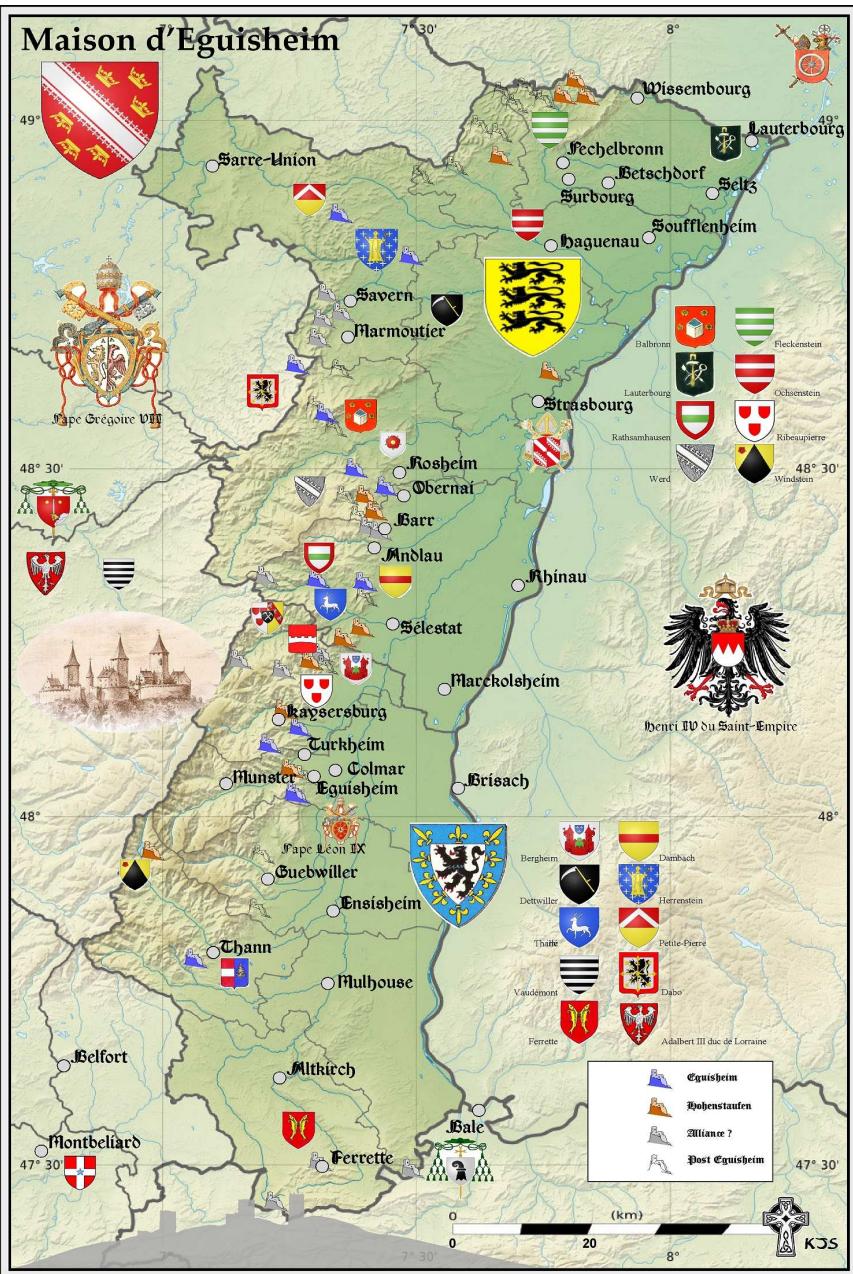
1. Print document double sided on letter size paper
2. Cut the entire printed document in half
3. Fold over making sure the page numbering is continuous
4. For the cover: Print just the first page on card stock paper
Cut the cover in half as well
5. Assemble the covers on the document
6. Punch the left side for a binding, spiral or comb as desired



Kevin Smith
2017

<http://www.lessmiths.com/~kjsmith/html/main.shtml>

KJ Smith



Alsace and the surrounding territories

INTRODUCTION

This work, like the previous volume on Eguisheim, is entirely dedicated to readings and references concerning the House of Eguisheim. As I continue to scour the web for genealogical data and information on this important aristocratic house, I turf up more and recently added information.

For the genealogical chart I have been working on I have chosen three scholarly works for the backbone of the chart. These works include that of Dr. Frank Legl whose dissertation on the Eguisheim was published in 1998, Dr. Hans Hummer who published his dissertation on the Eguisheim in 2005, and Mr. Charles Cawley whose research at the Foundation for Medieval Genealogy is ongoing. All other references are used to add context or supplementary information.

The fundamental documents needed to firmly establish the tree are often ambiguous and/or entirely lost in time. In particular the period of transition from the Merovingen to early Carolingian dynasties contain significant lacunae in the genealogical history of the Etichonid family. Therefore, there is a lot of interpretation involved that gives rise to "points of view" in every published source. This tree is therefore only a hypothesis. Other versions may be made with the same validity.



Kevin Smith
2016

<http://www.lessmiths.com/~kjsmith/html/main.shtml>

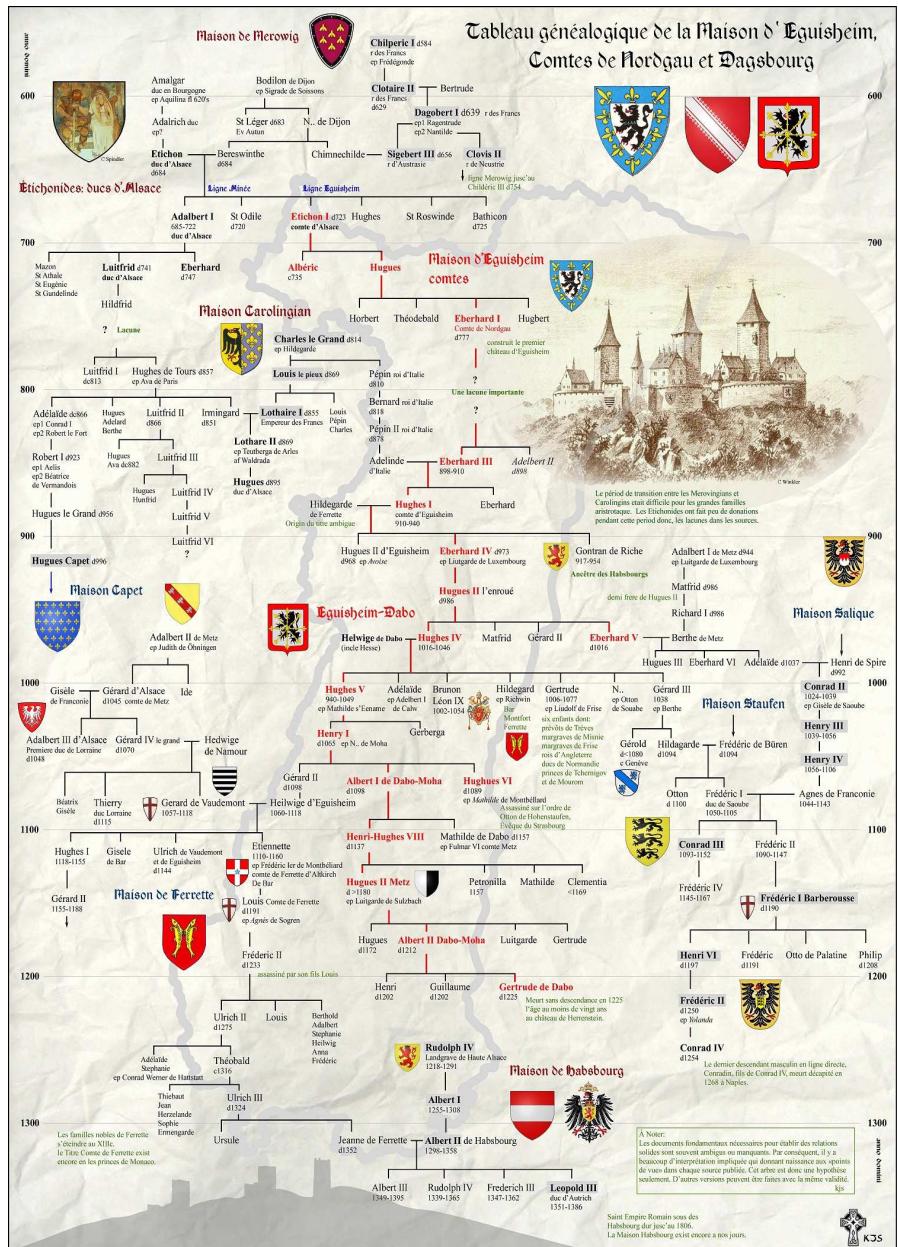
Ma Serie Histoire de l'Alsace

Tome I:	Haut-Rhin
Tome II:	Bas-Rhin
Tome III:	Histoire Naturelle
Tome IV:	Maison Eguisheim
Tome V:	Les origines du monachisme en Alsace
Tome VI:	Maison de Ribeauville
Tome VII:	Comté de Ferrette
Tome VIII:	Maison d'Andlau
Tome IX:	Maison de Lichtenberg
Tome X:	Suite de Noblesse Alsacienne
Tome XI:	Armorial d'Alsace

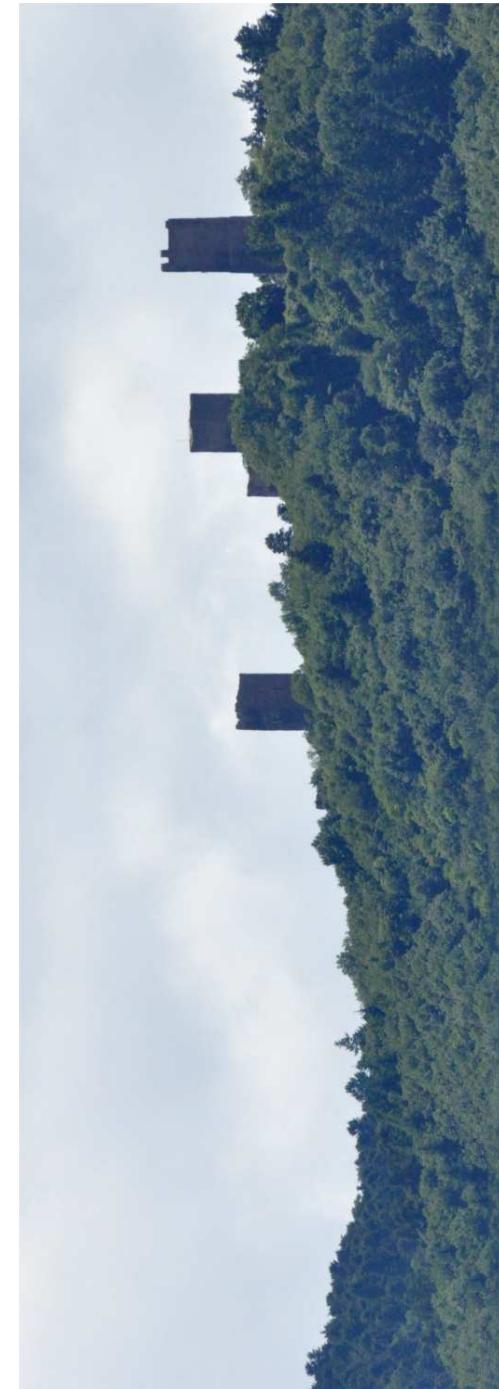
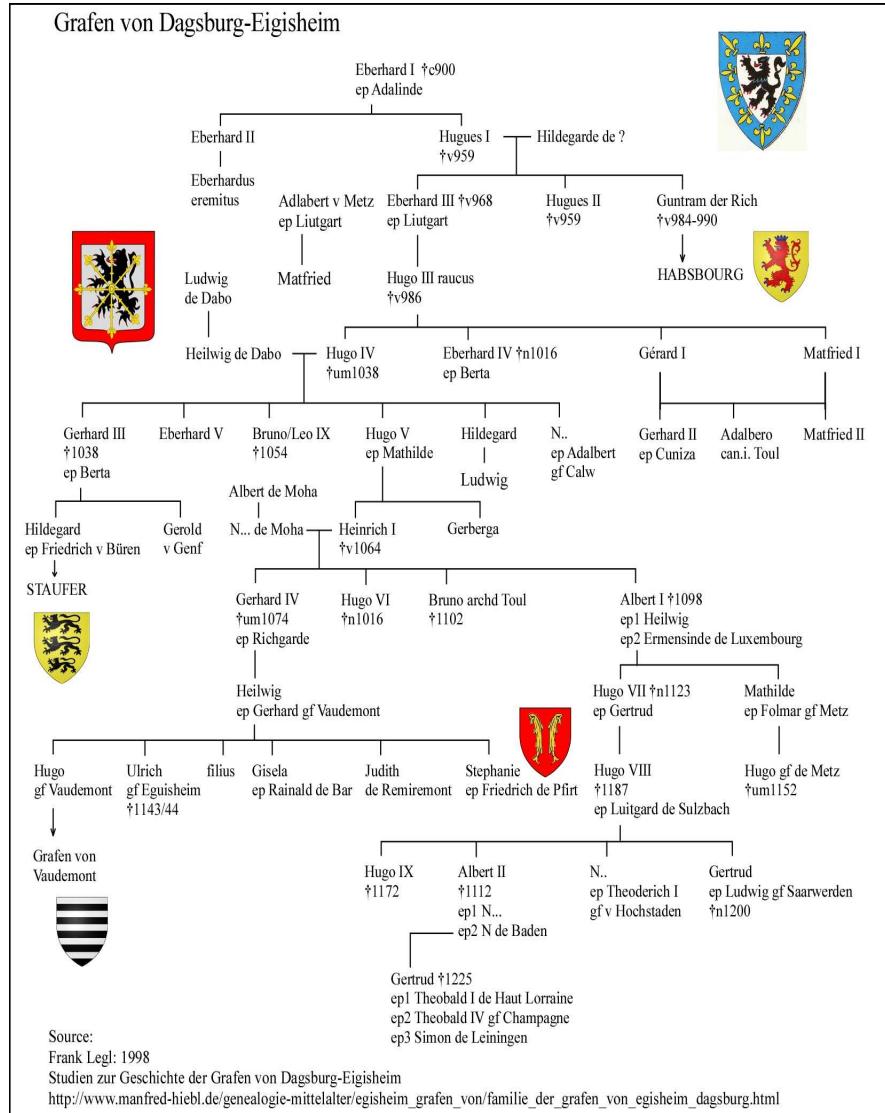


CONTENTS:

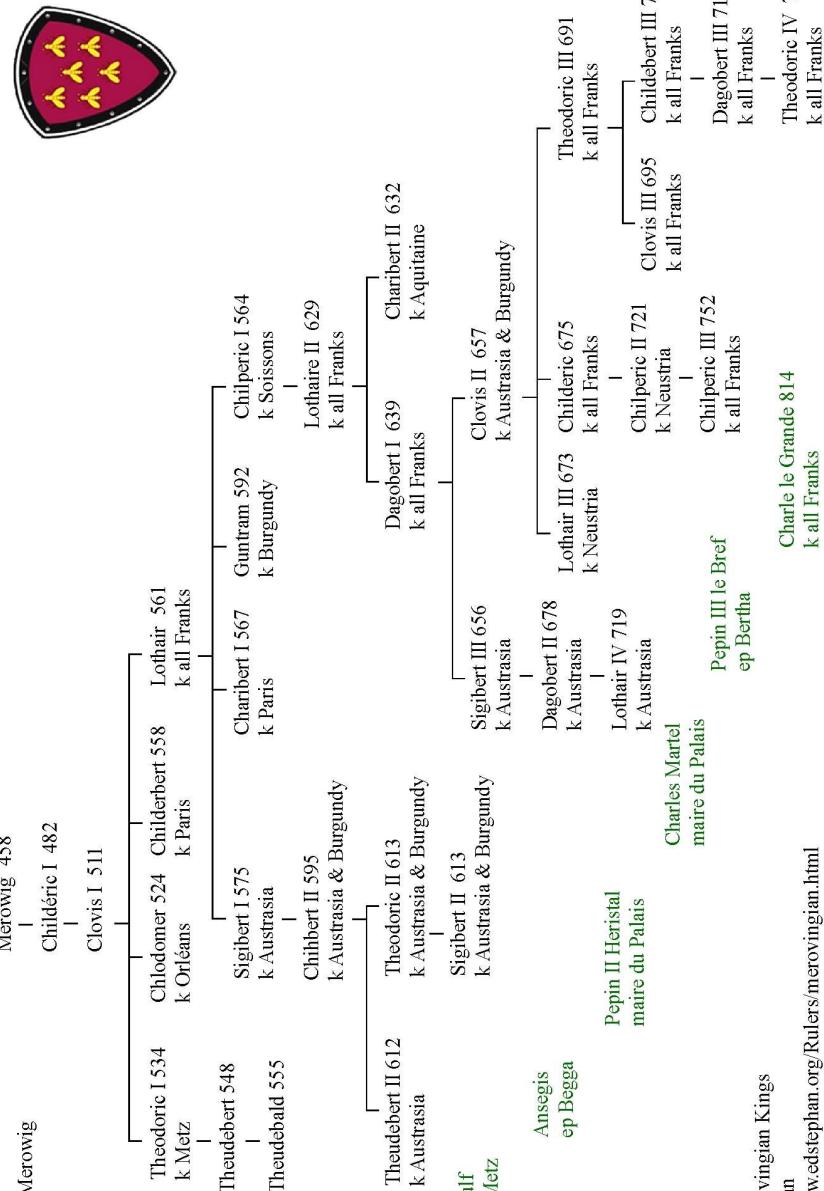
- 001** Les Étichonides aux Temps Carolingiens et Ottoniens
Christian Wilsdorf
- 035** Herrenstein: Avec Dettwiler et Dossenheim
Paul Gerber
- 049** Un Castel Féodal ou Le Château de Werde et ses Propriétaires
Edouard Sitzmann
- 089** The Paternal Origins of the Counts of Geneva
Lindsay Brook
- 097** Grafen von Dagsburg-Egisheim Pt I, Ch 3, pp 33-54
Dr. Frank Legl
- 124** Tafeln Grafen von Dagsburg-Egisheim
Dr. Frank Legl
- 139** Le début des Géoldiens de Genève
Hélène et Thierry
- 159** Etichonids und Grafen von Egisheim & Dagsburg
O'Driscoll
- 169** Tome III, Ch III: Ducs d'Alsace
Schoepflin 1851
- 231** Tome V, Ch II: Famille d'Eguisheim-Dagsbourg
Schoepflin 1853
- 264** Notes
- 268** fin



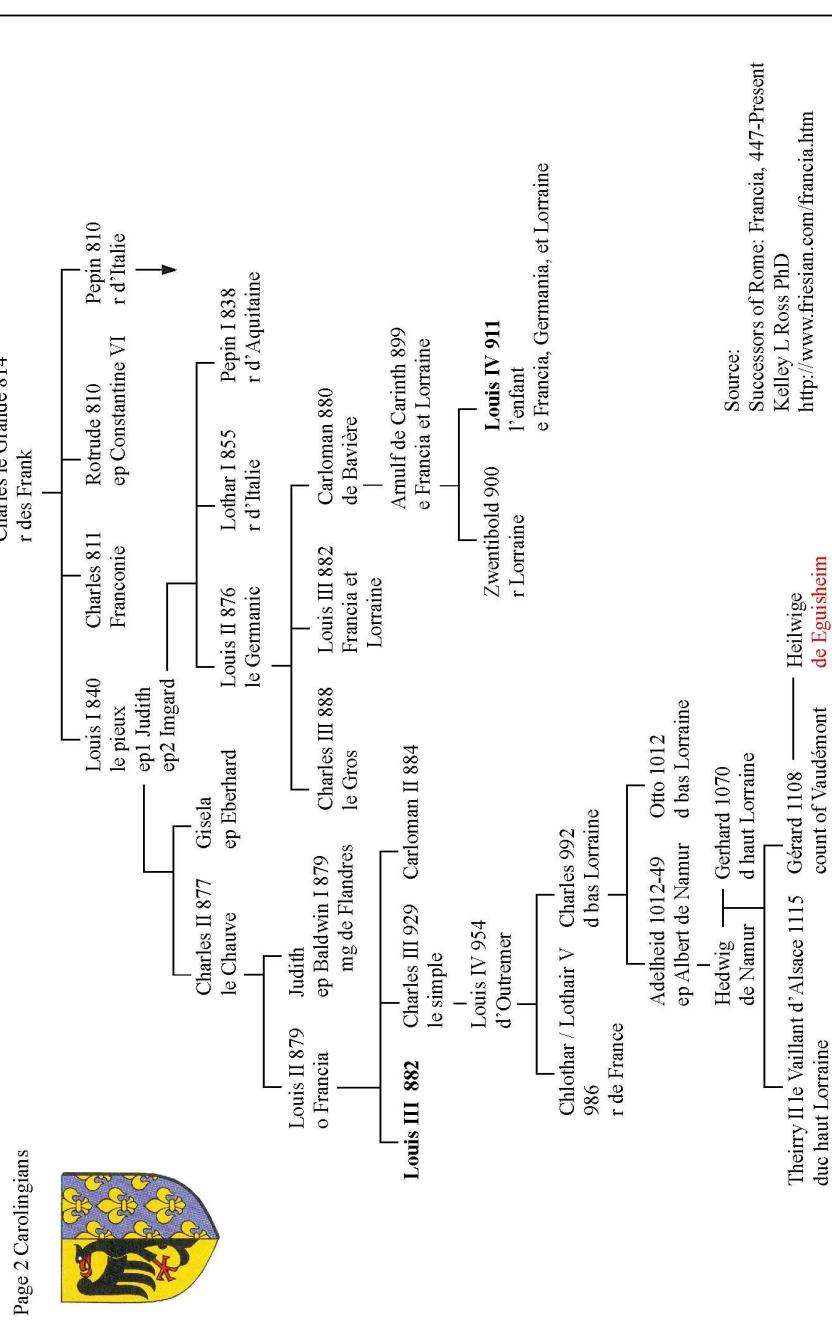
Full Legl



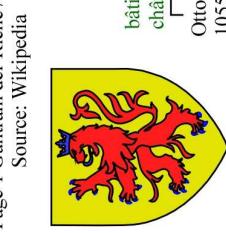
Page 1 Merowig



Page 2 Carolingians

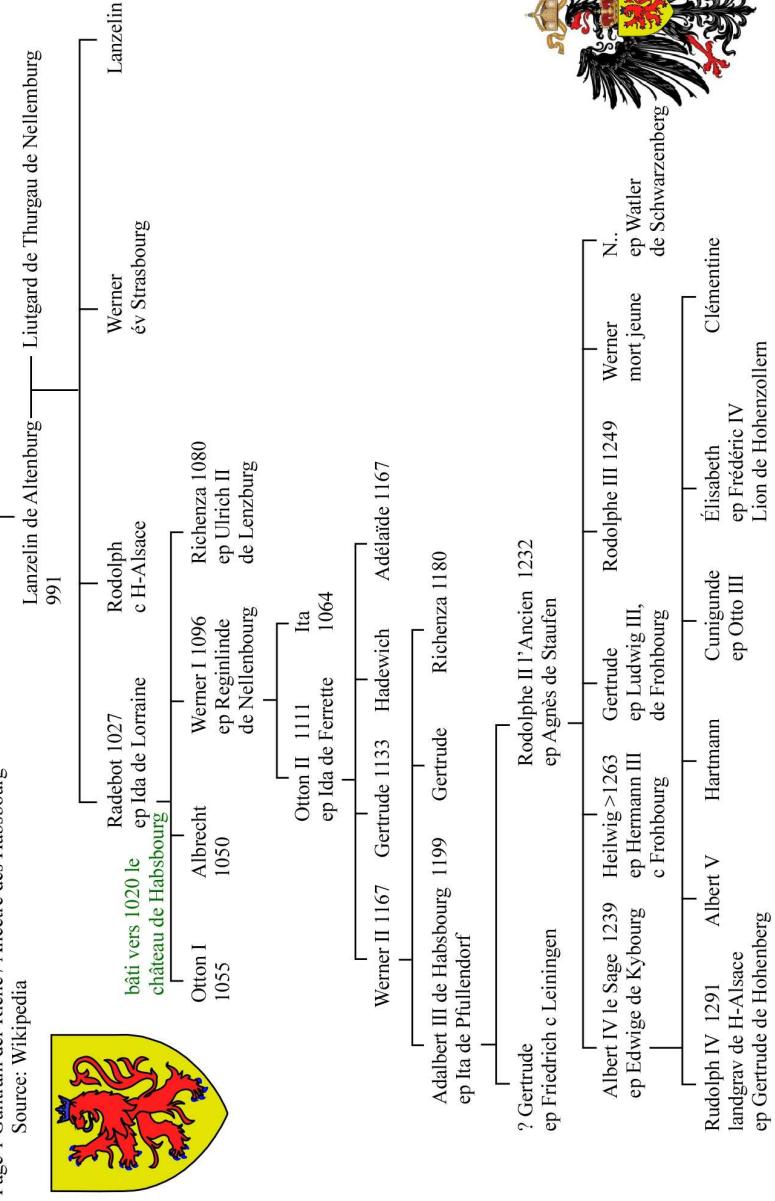


Page 1 Guntram der Riche / Ancêtre des Habsbourg



Source: Wikipedia

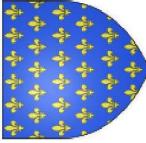
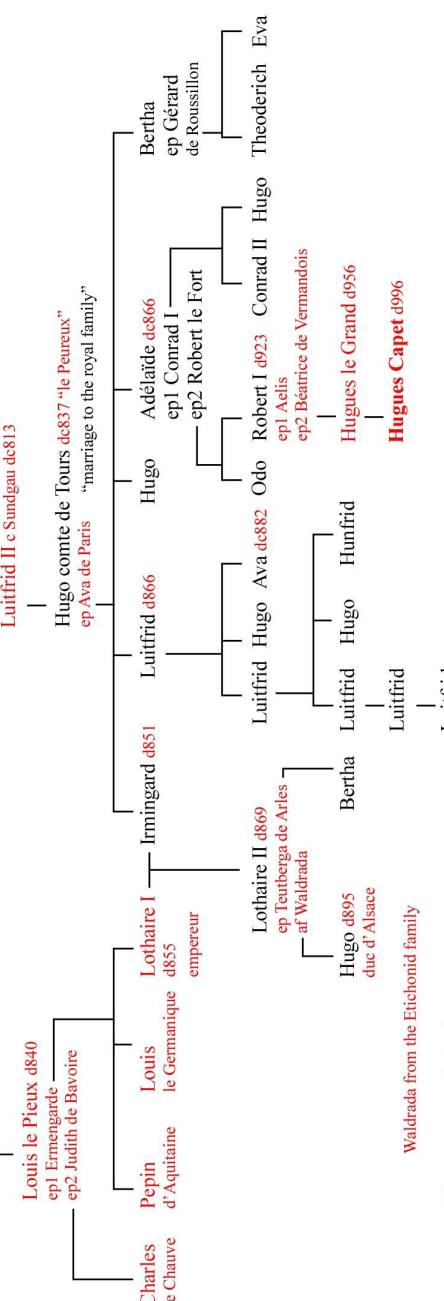
Guntram der Rich — Brigantine comtesse de Montfort

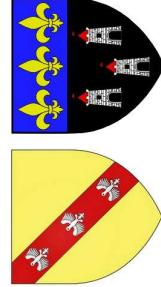


Page 3: late Etichonids p213



Charles le Grand d814

Source:
Politics and Power in Early Medieval Europe
Alsace and the Frankish Realm, 600-1000
Hans J. HummerKJS notes in red.

Hugues came to a bad end
Charles the Fat called Hug to court, where he was blinded.

Les Étichonides aux Temps Carolingiens et Ottoniens

Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610), Paris, 1967, p. 1-33
{BnF Gallica
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6235796c/f58.item>

Christian Wilsdorf

On dénomme Etichonides les descendants du duc d'Alsace Adalric qui vécut dans la seconde moitié du VIIe siècle.

Cette dénomination un peu étrange réclame une explication (1) : si le nom complet du duc est Adalric (Adalricus, écrit aussi à la mérovingienne Chatalricus ^), on l'appelait couramment de son vivant « Chadich (3) » ou « Chatich », conformément à l'usage de ce temps où l'on préférait souvent aux noms solennels des diminutifs familiers. Lech à l'initiale ici comme dans Chatalricus n'a pas d'importance : dans l'effort que faisaient les Romans pour articuler les mots germaniques, ils avaient tendance à faire précéder d'une aspiration les voyelles initiales. L'alternance entre le t et le d dans les deux formes s'explique par le fait que le dialecte alémanique ne distingue pas ces deux consonnes. Quant à l'hésitation entre le c et le ch, elle est due à la seconde mutation consonnantique alors en cours, en vertu de laquelle le c du germanique de l'ouest devint ch en vieux-hautallemand. Grâce à la célébrité du personnage, la forme hypocoristique fut transmise oralement et évolua en conséquence: au IXe siècle on dit « Etih » (4), par suite de l'inflexion du a sous l'influence de l'i de la syllabe suivante. Puis le mot fut latinisé par l'adjonction d'un o final conformément à une mode dont il y a de nombreux exemples pour les anthroponymes germaniques (1) : à Moyenmoutier, au Xe siècle, on dénomme le duc d'Alsace « Hetico (2) », faisant au génitif « Heticonis »; au XIIe siècle, Herrade, la célèbre abbesse de Hohenbourg, utilise la forme « Eticho (3) ». La pesante érudition du XVIIIe siècle ajouta au radical la désinence grecque -ide. Etichonide (4) est certes une forme bâtarde, mais mieux vaut la conserver que de forger un terme nouveau tel qu'Adalricien ou Liuthéricien, d'après le nom du père d'Adalric, Liuthéric (5), dénominations qui, elles non plus, ne seraient pas parfaitement en règle avec la phonétique.

Les Etichonides ne sont pas des inconnus: ils figurent dans la solide synthèse qui a été consacrée aux grandes familles comtales (6) à l'époque carolingienne et peu d'entre celles-ci ont été aussi fréquemment revendiquées comme souches de lignages illustres, de la maison d'Alsace et des Habsbourg notamment. Il y a plus de soixante-dix ans, un des maîtres de l'histoire médiévale avait fait table rase de ces constructions fragiles (7). Depuis, deux études d'histoire généalogique leur ont été consacrées (8). Si la seconde est utile car son auteur bénéficiait de la mise à

jour de matériaux inconnus de son prédécesseur, la première marque une régression au point de vue critique: voulant montrer comment Hugues Capet descend d'Adalric, elle sacrifie aux lois du genre et confond ainsi à tout instant l'hypothèse et la certitude. Elle est fondée sur le postulat que durant les siècles barbares et le Haut Moyen Âge chaque famille aristocratique aurait eu le monopole de quelques anthroponymes; tout individu rencontré dans un texte pourrait donc être rattaché sans erreur possible à une famille connue et l'on pourrait ainsi suppléer à l'absence de documents précis. En fait, en ces temps, comme c'est encore assez souvent le cas de nos jours, chaque famille avait ses noms favoris sans que pour autant ils lui fussent réservés. D'autre part, ce n'étaient pas seulement les noms provenant du côté paternel, mais aussi ceux provenant du côté maternel qui étaient donnés aux enfants. Un nom est donc souvent un indice en faveur de l'appartenance à telle famille mais jamais une preuve. C'est ce qu'a fort bien montré, pour une région donnée, une étude déjà ancienne (1) où il était également fait justice d'autres postulats utilisés fréquemment par les généalogistes en mal de documents. Certes un rapprochement s'impose parfois et sera peut-être confirmé un jour par un document, mais en règle générale l'historien soucieux en premier lieu d'établir la vérité ne peut faire grand-chose des généalogies hypothétiques toujours plus nombreuses. Sans aucun doute, beaucoup ou même la plupart des familles que comptait la haute aristocratie carolingienne devaient être liées entre elles au Xe siècle par des liens de parenté car normalement les mariages se faisaient entre personnes du même rang, mais le plus souvent l'historien doit renoncer à établir les joints: comment pourrait-il comprendre et expliquer des faits qui ne sont pas certains? Dans ces conditions une étude tournée vers l'*histoire et non vers la généalogie nous a semblé utile*.

A part deux textes, la documentation est imprimée. Elle est, cela va presque de soi, extrêmement réduite et ne permet de saisir qu'une infime partie de la réalité historique. De plus, elle est très disparate car aucune des fondations des Etichonides n'a laissé de cartulaire bien fourni. Dans l'état actuel de nos connaissances, une pièce importante ne saurait être utilisée: il s'agit de la généalogie des Etichonides bienfaiteurs du monastère de Honau qui figure dans un cartulaire du xve siècle(1). Certes son auteur anonyme avait à sa disposition, outre les chartes encore connues, un précieux cartulaire compilé en 1079 (2), aujourd'hui disparu -l'existence de ce cartulaire ne saurait être mise en doute (3) car nous avons rencontré la mention d'une donation inconnue faite à l'abbaye de Honau par un Étichonide (4) mais — ces documents le renseignaient sur l'époque comprise entre la fondation de Honau par le duc Adalbert, vers 721 (5) et le règne de Charlemagne (6) et non pas sur l'origine de la famille; il est douteux que l'auteur ait eu un texte permettant de relier ces donateurs au duc Adalric qui vivait quelques décennies auparavant. Ainsi qu'il a été dit (7), il a dû recourir au raisonnement suivant: les deux fils du duc Adalbert possédaient une partie

de l'île de Honau (8); deux autres grands propriétaires, à savoir Haicho et Boron en possédaient également des portions et en firent don à l'abbaye (1). Le généalogiste a pensé qu'ils appartenaient tous à la même famille et étaient donc tous des Étichonides. Qu'ils aient été alliés au duc Adalbert, le fondateur, ou le croira volontiers, toutefois qu'ils aient été descendants d'Adalric est une possibilité (2) revêtant même une certaine vraisemblance, mais nullement une certitude. Une observation confirme le bien-fondé des réserves formulées par Pfister : une des chartes conservées de Honau montre un nommé Haicho, qui a deux fils, nommés Hugues et Albric, donnant sa part de l'île de Honau le 17 septembre 723. L'auteur de la notice s'embrouille et fait de ce « Haicho » un « Heticho», qui est fils du duc «Hettich» et qui devient ainsi le joint recherché entre le duc Adalric et Hugues et Albric (3). Dans ces conditions on ne saurait affirmer que tous les personnages figurant dans cette généalogie sont bien des descendants d'Adalric (4) : seule la réapparition si souhaitable du précieux cartulaire de Honau, dont elle était tributaire, pourrait nous fixer.

LES ÉTICHONIDES ET L'AVÈNEMENT DES CAROLINGIENS

L'étude de l'histoire des Étichonides au temps des Mérovingiens n'entre pas dans le cadre du présent travail et a déjà été traitée par plusieurs auteurs (5). Elle sera effleurée toutefois à propos de la fin du duché qui est restée tout à fait obscure. Le dernier historien (6) s'est contenté d'affirmer qu'elle n'est pas due à une mesure de contrainte et la situe sous Carloman et Pépin le Bref, donc après la mort de Charles Martel (22 octobre 741). Il est, croyons-nous, possible d'apporter quelques précisions à ce sujet. Liutfrid, petit-fils d'Adalric et dernier duc d'Alsace de la famille des Etichonides, avait disposé des pouvoirs qu'il exerçait en tant que duc dans les domaines militaire, judiciaire et en matière d'imposition, comme s'ils étaient sa propriété familiale. Instructive à cet égard est une renonciation (1) à laquelle il consentit en faveur de l'abbaye de Wissembourg et qui concernait les revenus par lui perçus comme taxes militaires (*haribannus*), amendes judiciaires (*freta*) et impôts directs (*stuafa*) sur des hommes d'un bien que son père, le duc Adalbert, avait déjà donné à cette abbaye. Il ne sollicite pas, comme il eût été normal, l'autorisation préalable du roi ou du maire du palais, en revanche il demande à son épouse Hiltrude, que l'on honorait du titre de duchesse (2), de donner son consentement (3). Un tel état de choses était évidemment incompatible avec l'œuvre de restauration de l'autorité dans le royaume des Francs, réalisée par Charles Martel et par Pépin le Bref.

Le dernier acte (4) daté de Liutfrid est de 739 et son destin ultérieur nous échappe sans qu'on puisse préciser qu'il y a un rapport entre cette disparition et les attaques des Alamans en Alsace en 742 ou 744 (5). En 751 au plus tard, le duché d'Alsace n'existe plus en tant qu'institution. C'est ce que

nous déduisons d'un acte (6) non daté de Pépin le Bref, maire du palais: après la retraite de Carloman, dont la part comprenait l'Alsace, et avant le couronnement de Pépin le Bref comme roi des Francs, donc à une date comprise entre 747 et novembre 751, Duban, abbé et évêque claustral de Honau, vint se recommander à Pépin avec tous ses biens. Un acte semblable serait impensable si Liutfrid, bienfaiteur du monastère et fils du fondateur, avait encore exercé son pouvoir. Il est très curieux de noter que Pépin interdit de troubler l'abbé et son monastère en la possession des biens donnés « auparavant sous le duc Adalbert et plus tard sous mon feu père Charles (1) »; le dernier duc est omis. Pépin a manifestement voulu éviter le souvenir du duc Liutfrid; à la différence de celui d'Adalbert, son gouvernement n'était pas censé avoir été légitime. Le duché d'Alsace avait donc été supprimé. On notera aussi que, parmi les bienfaiteurs de Honau on ne trouve pas de descendants de Liutfrid; toutefois comme nous ignorons s'il eut ou non des enfants, cette absence ne saurait être interprétée. Eberhard, frère de Liutfrid, avait eu un fils unique, mais celui-ci l'avait précédé dans la tombe (2).

HUGUES LE PEUREUX

Six décennies plus tard, un Étichonide réapparaît sur la scène en la personne de Hugues, comte de Tours. Il occupera désormais et jusqu'à sa mort une place au premier plan de la vie politique; ce rôle était connu des historiens du règne de Louis le Pieux mais aucune notice particulière ne lui avait encore été consacrée. Le comte de Tours fait partie de l'ambassade (3) conduite par Haito, évêque de Bâle et abbé de Reichenau, que Charlemagne envoie en 811 à Nicéphore, empereur de Byzance, pour préparer la paix entre les deux empires. Depuis le couronnement de Charlemagne comme empereur, les rapports avec Byzance étaient le problème le plus délicat de la politique extérieure de la monarchie franque et la participation de Hugues à cette mission montre qu'il jouissait alors de la pleine confiance de l'empereur. L'ambassade fut couronnée de succès et l'année suivante la paix fut ratifiée solennellement à Aix-la-Chapelle. Hugues appartenait à la plus haute aristocratie franque, c'est ce que nous indiquent plusieurs auteurs de l'époque carolingienne, lorsqu'ils parlent de lui ou de ses enfants: il est « très noble (4) » selon Notker le Bègue. Aux dires d'Heiric d'Auxerre, sa fille Adélaïde, « glorieuse des titres d'une illustre naissance, avait une dignité très majestueuse qui n'était pas inférieure à l'éclat de sa race (1) ». Quant à une autre fille qui s'appelait Irmgard, l'Annaliste de Xanten la dit très noble (2) et Rhaban Maur (3) ainsi que le poète irlandais Séduilius vantent sa noble origine, le dernier en vers d'une écoeurante platitude (4) : Irmgard est un rejeton de nobles, fleur et parure de ses ancêtres, son arbre généalogique est « généreux ». Quant à son fils Liutfrid, il est dit « grand de grande origine » par un poète (5). Certes chez Heiric d'Auxerre et chez les poètes une flatterie intéressée n'était pas étrangère aux épithètes

décernées, mais un homme qui nourrissait une vive antipathie à l'égard de Hugues, à savoir Thégan, chorévêque de Trèves, fait lui aussi état de l'ascendance du personnage et fournit en outre la précision qu'il était issu de la souche d'un certain duc appelé Etih (6). Dans l'histoire franque, on ne connaît qu'un duc de ce nom, celui d'Alsace; on verra d'ailleurs plus loin que Hugues avait des attaches avec cette province (7). Comment descendait-il d'Adalric? Par les hommes ou les femmes? Les généalogistes prétendent le savoir; en fait on l'ignore et nous utilisons la dénomination traditionnelle «Etichonide» uniquement dans le sens « descendant d'Adalric» et non dans le sens « descendant mâle d'Adalric ».

Très altier (superbissimus (1)) en public, Hugues était beaucoup moins fier auprès des siens, s'il faut en croire une anecdote recueillie par Thégan (2): un jour que, pour une raison quelconque, il n'avait pas osé mettre les pieds hors d'une clôture, ses familiers entonnèrent une chansonnette où il était traité d'homme le plus peureux du monde. Son épouse s'appelait Ava (3), écrit aussi Aba (4) et Abba (5).

La vie publique de Hugues est intimement liée aux vicissitudes célèbres du règne de Louis le Pieux; nous n'aborderons ici l'histoire générale (6) que pour indiquer la part que le comte de Tours y a prise. Le nouveau souverain lui a gardé la confiance qu'avait eue en lui Charlemagne et il est un personnage très en vue. Un fait est révélateur à cet égard. En septembre 820, la réunion d'une assemblée restreinte au palais de Quierzylui donna l'occasion de voir l'empereur: profitant de la circonstance, il fit ratifier par celui-ci, ainsi que l'exigeait la loi, un échange de terrains qu'il avait fait avec un établissement ecclésiastique. Il fit consigner l'opération immobilière dans une notice (7) et quand il eut besoin de témoins pour attester que la formalité requise avait été observée, il n'y eut pas moins de vingtneuf personnes à venir pour apposer leur seing; parmi celles-ci figuraient dix comtes dont Lambert, Gérold, et le connétable Adalbert; comme autres personnalités, on relève Eginhard, qui faisait fonction de mentor auprès de Lothaire, le fils aîné de Louis le Pieux. Charlemagne lui-même, lorsqu'il avait fait son testament, n'avait eu qu'un témoin de plus que Hugues n'en avait eu pour ce simple échange.

Le brillant mariage d'une de ses filles fut déterminant pour sa carrière: la blonde Irmigarde épousa Lothaire à Thionville au mois d'octobre 821. Depuis quatre ans déjà, le jeune Lothaire portait comme son père le titre d'empereur. Hugues devint le principal conseiller de son gendre et exerça sur lui un ascendant très fort (1). Lothaire assigna à Irmigarde comme douaire un bien situé à Erstein (2) qu'il venait de recevoir en don de son père Louis le Pieux (3); ainsi en cas de veuvage, elle pourrait se retirer en Alsace où sa famille paternelle était puissante. Une autre alliance contribua encore à asseoir solidement l'influence du comte de Tours auprès du trône: il

donna, à une date non précisée, Adélaïde (4), une autre de ses filles, au comte Conrad, le frère aîné de l'impératrice Judith, seconde épouse de Louis Le Pieux; Conrad à son tour devint un conseiller de l'empereur. Selon une hypothèse assez vraisemblable (5), une autre fille de Hugues, du nom de Berthe, aurait épousé, vers 819 terminusad quem, Girard, comte de Paris (6), qui lui aussi était promis à une haute destinée: il deviendra Girard de Vienne.

Alors que Charlemagne, grâce à sa personnalité d'un dynamisme extraordinaire, avait exercé l'autorité impériale dans toute sa plénitude, il en allait maintenant différemment. Louis le Pieux était d'un caractère faible et souvent apathique, et Lothaire, en dépit de son ambition, était un médiocre. Aussi les conseillers jouaient-ils un rôle de premier plan et formaient-ils une sorte de gouvernement. On voit Hugues exercer des fonctions importantes en 824, lors de la campagne victorieuse menée contre les Bretons. L'armée franque était divisée en trois corps, le premier commandé par Louis le Pieux, le second par Pépin roi d'Aquitaine; le troisième par Louis, roi de Bavière. Hugues et Hélisachar, un autre membre du gouvernement, avaient été placés aux côtés de Pépin. L'année suivante, Lothaire fut associé officiellement au gouvernement par son père, ascension qui ne pouvait qu'être bénéfique à Hugues son beau-père.

En 826, Louis le Pieux donna une grande cérémonie à Mayence lors du baptême de Harald, le roi des Danois. Dans le cortège des personnalités se rendant à la messe après le baptême, l'impératrice Judith qui occupe le quatrième rang, est conduite par Hugues et par Matfrid, comte d'Orléans. Ils frappent par leur haute stature et leur pompe: sur la tête, ils portent des couronnes et leurs habits sont de fil d'or (1). Parmi les grands laïques, Hugues et Matfrid, son collègue, occupent donc la première place à la cour. La présence de Hugues aux côtés de Judith ne doit d'ailleurs pas faire illusion sur leurs sentiments réciproques. Comme c'est souvent le cas lors de cérémonies, la manifestation publique masquait une opposition secrète. De toute sa volonté, cette femme cherchait à assurer l'avenir de Charles, son fils, en lui obtenant un royaume qui le mettrait sur le même pied que les fils du premier lit. Le faible Lothaire, aux dépens duquel la chose devait se faire, avait donné son consentement. Mais Hugues et Matfrid, meilleurs défenseurs de ses intérêts que lui-même, le convainquirent de la faute politique qu'il commettait ainsi (2). Lothaire s'opposa désormais sourdement à la constitution d'un royaume pour Charles. Le germe d'un conflit était ainsi posé. Quant à la politique de tous les jours, on ignore comment Hugues comprenait son rôle, mais de Matfrid on sait qu'il trafiquait honteusement de son influence à son profit personnel (3).

L'orgueil précède la chute; la même année les Goths de la marche d'Espagne, exaspérés par les abus de pouvoir des administrateurs francs, se

souleverent. Fait grave, les révoltés firent appel à l'aide de l'émir de Cordoue. Celui-ci leur envoya, en 827, une armée. Cette Catalogne conquise par Charlemagne au prix de tant de durs combats allait-elle retomber sous la domination des Maures? Sur ordre de Louis le Pieux, des forces très importantes furent dirigées vers l'Espagne sous le commandement de Pépin, roi d'Aquitaine, auquel étaient joints Hugues et Matfrid. Or cette armée marcha avec tant de lenteur que les Maures eurent tout le temps pour dévaster systématiquement les campagnes des régions de Barcelone et de Gérone. Les villes étaient heureusement défendues par le vaillant comte Bernard de Septimanie. Lorsque les Francs arrivèrent enfin, les troupes musulmanes étaient déjà rentrées, intactes, à Saragosse. Les Francs étaient un peuple de guerriers et avaient le sens de l'honneur militaire; en droit germanique, la lâcheté devant l'ennemi entraînait la peine de mort et la confiscation des biens du coupable (1). Ce fut donc un scandale sans précédent et l'opinion publique réclama le châtiment des responsables. L'affaire fut soumise à l'assemblée qui siégea à Aix en février 828 (2). Après une enquête très poussée Hugues et Matfrid furent déclarés coupables de lâcheté. Ils encourraient donc la peine de mort (3), mais dans sa bonté, Louis le Pieux les grâcia, se contentant de leur enlever les « honneurs» qu'ils tenaient de lui. Des honneurs du comte Hugues, on ne connaît avec certitude que le comté du pays de Tours, mais en tant que grand, il en possédait certainement d'autres, peut-être le riche monastère de femmes de Saint-Julien d'Auxerre (1). Hugues s'en tirait donc relativement à bon compte, mais il était stigmatisé du surnom « le Peureux» (2). Que Hugues n'ait pas été un homme de guerre paraît certain, mais il est difficilement concevable que Pépin d'Aquitaine, qui avait officiellement le commandement de la grande armée et qui par ailleurs était connu pour sa légèreté (3), n'ait pas eu une lourde part de responsabilité en cette affaire (4). Évidemment un fils d'empereur ne pouvait pas passer en jugement. Judith, qui dominait son mari dans le privé, contribua-t-elle à la chute des deux conseillers de Lothaire qui s'étaient opposés à son désir le plus cher, qui était d'assurer un royaume à son fils Charles? C'est plus que probable.

L'empire carolingien était alors à son zénith. A partir de la condamnation prononcée à Aix, la situation va se détériorer rapidement. La cour devient un foyer de luttes: Hugues et Matfrid ne se résignent pas à leur disgrâce et intriguent (5); personnages fort mondains selon toute vraisemblance, ils jouissent d'un grand crédit auprès de l'aristocratie franque. Fait capital, Lothaire leur garde sa confiance. Judith de son côté est en contact avec Bernard de Septimanie, qui a sauvé la Catalogne et qui lui paraît être l'homme fort sur lequel elle pourra s'appuyer. Finalement en août 829, Louis le Pieux, poussé par sa femme trancha: il se débarrassa de Lothaire en l'envoyant gouverner l'Italie, et nomma Bernard de Septimanie chambrier et lui donna pratiquement pleins pouvoirs; le petit Charles devenait roi et recevait, lors d'une assemblée qui se tint à Worms, l'Alsace, l'Alémanie, la

Réthie, un fragment de la Bourgogne, ce qui correspond au moins approximativement aux futurs duchés réunis de Souabe et d'Alsace.

Cette dernière mesure dut affecter particulièrement Hugues. Celui-ci avait en effet d'importantes possessions en Alsace dont sa famille était originaire et il se préoccupait de bien gérer cette fortune foncière. Comme il avait des biens de petite étendue dispersés dans plusieurs localités: Niederbronn (1), Preuschdorf (2), Valff (3), Barr (4) et Froeschwiller (5), il était allé en l'an 820 voir à Wissembourg l'abbé — c'était alors l'évêque de Spire qui cumulait ses fonctions avec celle d'abbé de la célèbre abbaye de Wissembourg — et lui proposa de céder ses biens à l'abbaye qui lui donnerait en échange un domaine d'un seul tenant. L'abbé se déclara prêt à lui abandonner le domaine de Dettwiller (6); les non-libres qui habitaient sur ce domaine ne seraient pas compris dans l'échange, c'est-à-dire que l'abbé de Wissembourg les enlèverait comme des choses. Les deux parties tombèrent d'accord sous réserve de l'agrément de l'empereur, celui-ci contrôlant en effet les mutations faites par les établissements ecclésiastiques (7) pour empêcher des opérations malhonnêtes. Louis le Pieux ratifia l'échange en son palais de Quierzy, le 2 septembre 820 (8). On notera que Valff et surtout Barr sont situés à proximité de l'abbaye de Hohenbourg, l'actuel Mont Sainte-Odile (9), fondée par le duc Adalric et que le monastère Hohenbourg-Niedermunster était possessionné à Barr (10).

Les liens de Hugues avec l'Alsace sont encore confirmés par un récit rédigé en 1439 que nous analyserons plus bas; il concerne Niedermunster (11), monastère situé au pied de la montagne de Hohenbourg dont il était primitivement une dépendance et qui acquit sa liberté en 1016 (1). Le récit nous apprend que Hugues et Aba étaient bienfaiteurs de Niedermunster; Hugues s'intéressait donc au monastère de Hohenbourg. Si l'on considère l'immensité de la fortune du dernier duc d'Alsace, Liutfrid, et de son frère Eberhard, on pensera que la position de Hugues en Alsace devait être assez importante. Les liens unissant Hugues à la terre jadis gouvernée par sa famille se traduisent par le nom de Liutfrid donné à un de ses fils (2). Hugues devait donc voir avec une vive inquiétude le duché d'Alsace, jusqu'alors compris dans la part qui devait échoir un jour à son gendre Lothaire, passer dans la part de Charles.

Appelé au gouvernement dans de pareilles conditions, Bernard de Septimanie ne pouvait manquer de susciter l'hostilité des amis et collaborateurs de Hugues, Matfrid et Lothaire. Il les réduisit à l'obéissance ou les renvoya, distribuant les charges à des créatures à sa dévotion. Or parmi les renvoyés, se trouvait l'abbé de Corbie, Wala, beau-frère de Bernard de Septimanie et cousin de Charlemagne, qui était la plus forte personnalité politique du gouvernement de Louis le Pieux. A la différence de son père, Louis le Pieux ignorait les dures lois de la politique: se faire

des ennemis sans les briser est une faute qui se paye. Les machinations de Hugues et de Matfrid, non seulement ne furent pas stoppées par ces mesures, mais s'étendirent à la grande majorité de l'aristocratie impériale qui se sentait attaquée. Wala surtout déploya une extraordinaire énergie: une intense propagande présenta la cause de Lothaire comme celle de l'unité de l'Empire, de l'Eglise, de Louis le Pieux lui-même que Judith et Bernard de Septimanie se préparaient, prétendait-on, à assassiner. La majorité des conseillers de l'empereur, notamment Hilduin, l'archichapelain, Jessé, évêque d'Amiens et Hélisachar, l'ancien archichancelier, et outre ceux-ci, Pépin, roi d'Aquitaine, adhérèrent au complot. La convocation de l'est en avril 830 pour une nouvelle expédition contre les Bretons fournit l'occasion recherchée. L'armée se soulève; les conjurés, entre autres Hugues et Matfrid (1), apparaissent, prennent la direction, marchent vers la région parisienne. Ils recueillent une adhésion quasi unanime. Tandis que Bernard de Septimanie se sauve à Barcelone, Louis le Pieux se rend au devant d'eux et tombe en leurs mains. Wala, Hugues et Matfrid sont les maîtres de l'heure; en attendant Lothaire, qui devait venir d'Italie, ils arrachent à Judith la promesse d'entrer au couvent et d'engager son mari à faire de même. Le calcul était ingénieux: on savait que dans sa jeunesse, Louis avait effectivement songé à se faire moine. Tout se fut arrangé ainsi pour le mieux.

Mais Louis le Pieux, s'il n'était pas fait pour gouverner, n'était pas une chiffre sans volonté. Dans l'adversité, il savait prendre des décisions. Il se déroba. Lothaire arriva, une assemblée d'empire se réunit à Compiègne. Louis rétablit les anciens conseillers et restitua à Lothaire ses attributions d'empereur associé. Bien qu'on ne connaisse pas le détail de la tenue de cette assemblée, il est certain qu'en approuvant, en des termes ambigus d'ailleurs (1), l'action des conjurés, Louis réabilitait Hugues et Matfrid. Dans les événements qui suivirent, Hugues n'a pas fait l'objet de mentions particulières et il semble que parmi les partisans et collaborateurs étroits de Lothaire, Matfrid et Lambert, comte de Nantes, se soient plus fait remarquer que lui. En fait, Louis était tenu par Lothaire dans un état de liberté surveillée, et il n'y a pas lieu de s'étonner que le gouvernement ait mal fonctionné dans ces conditions. Ainsi que le dit Nithard, homme bien informé—il était neveu de Louis le Pieux—and de bon jugement, chacun ne cherchait que son profit personnel Par d'habiles manœuvres, Louis le Pieux réussit à reprendre le pouvoir. Au moment décisif à l'assemblée de Nimègue, en octobre 830, Lothaire, après une nuit de conciliabule où les siens le supplierent en vain de rompre avec son père, se soumit. Tous les conjurés partisans de Lothaire furent décrétés d'accusation, ceux qui étaient présents furent arrêtés. Une nouvelle assemblée siégea à Aix, en février 831, pour les juger; présents ou absents, les accusés furent condamnés à mort à l'unanimité; Lothaire lui-même s'avilit à donner lâchement sa voix à cette sentence, ce qui ne lui évita pas d'être écarté une nouvelle fois du pouvoir

impérial et d'être renvoyé dans son gouvernement d'Italie. Fidèle à ses principes de clémence, Louis le Pieux commua les peines capitales en emprisonnements et, allant plus loin, lors d'une nouvelle assemblée qui se tint à Ingelheim au mois de mai, rendit aux condamnés leurs biens personnels et libéra la plupart d'entre eux. Ainsi Hugues avait-il encouru une seconde fois la peine de mort (1) et, à nouveau était-il gracié. Louis le Pieux avait été rétabli, mais l'ordre politique impérial avait définitivement sombré. Les trois fils du premier mariage de

Louis, un moment brouillés entre eux par les manœuvres de Judith, se retrouvent unis en 833, font prisonnier leur père au Champ du Mensonge. Lothaire entend maintenant gouverner l'empire; en fait, il s'en remettait surtout à Hugues, Lambert et Matfrid. Une fois encore, Nithard les juge très sévèrement (2): il n'y avait pas de coopération entre les trois conseillers, chacun d'entre eux voulait être le premier ministre, chacun recherchait essentiellement son profit personnel et négligeait les affaires d'Etat. Nithard, il est vrai, était un adversaire de son cousin Lothaire, et donc enclin à juger sans indulgence les partisans de ce dernier, mais Wala n'était pas moins sévère à leur égard, ainsi que nous l'apprend son ami et biographe, Paschase Radbert (3). Un soir tard, nous raconte-t-il, les conseillers les plus importants siégeaient en petit comité autour de Lothaire et se partageaient l'empire tout entier (il s'agit des honneurs et bénéfices civils et ecclésiastiques de l'empire). Ils ne tenaient compte ni des prérogatives des parents (allusion aux frères de Lothaire), ni de l'égalité entre grands, ni de la foule de nobles, ni des fidèles méritants, ni de la dignité des églises, ni du respect dû à Dieu. Wala entre à l'improviste. Très gênés, les conseillers lui offrent une part à la distribution des richesses et s'attirent cette répartie cinglante: «Tout ce que vous avez fait jusqu'ici est fort bien fait sauf que vous n'avez rien laissé à Dieu de ce qui lui revenait et que les dispositions que vous avez prises ne sont pas celles d'hommes de bien!» Après cet événement, Wala devint de plus en plus triste. Ses avis n'étaient pas écoutés, la cupidité des aveugles l'emportait, l'État se dégradait. Ce récit, si intéressant sous bien des rapports, n'a pas retenu l'attention des historiens. Confirmant le jugement porté par Nithard, il fustige sans les nommer Hugues, Matfrid et Lambert comme vils politiciens, uniquement préoccupés de se servir. Il montre aussi qu'on ne saurait qualifier Wala, Hugues et Matfrid d'amis intimes, bien qu'ils appartinssent au même parti. Vrai homme d'Etat, capable, passionné, à l'intelligence vigoureuse, Wala qui avait été le principal collaborateur de Charlemagne à la fin de son règne, ne pouvait que mépriser les habiles profiteurs de l'entourage immédiat de Lothaire. Bien entendu l'homme médiocre qu'était Lothaire préférait Hugues, Matfrid et Lambert à Wala, le rude censeur.

Dans ces conditions, le même revirement d'opinion que quatre ans auparavant se produisit à nouveau en faveur de Louis le Pieux, qui remonta

sur son trône en avril 834, grâce à l'aide de ses fils Pépin et Louis le Germanique. Cette fois, Lothaire tenta de défendre sa cause, mais lorsque, non loin de Blois, il se vit en face des forces réunies de son père et de ses frères, il s'effondra lamentablement. Une ambassade envoyée par Louis le Pieux vint le trouver; Badurad, évêque de Paderborn, le somma de se séparer de ses séducteurs impies (1) et introduisit les négociateurs proprement dits. L'accord se fit. Lothaire, puis Hugues, puis Matfrid, puis les autres principaux coupables se jetèrent aux pieds de Louis le Pieux qui était assis sous sa tente (2) se relevèrent ensuite et reconnurent qu'ils avaient gravement péché contre lui. Lothaire dut jurer de ne plus recommencer, d'être désormais obéissant, de se rendre en Italie et de ne plus en sortir sans l'autorisation de son père, ni de se mêler des affaires de l'empire. Ses partisans durent également prêter un serment. Là-dessus, Louis le Pieux concéda à Lothaire le royaume d'Italie. Aux autres coupables, il fit grâce de la vie, ne les mutila pas et leur laissa leurs biens propres. A certains même, il laissa les bénéfices qu'ils tenaient de lui. Enfin ceux qui le désiraient pouvaient suivre Lothaire en Italie, mais, dans ce cas, ils perdaient, semblait-il, leurs guidés soit par un sentiment de dignité, soit plutôt par la réflexion qu'un jour Lothaire succéderait à son père. En furent notamment Hugues, Matfrid, Lambert, Wala, pour nommer les plus connus. Ce grand départ impressionna fortement les contemporains. Leur absence privait, disait-on, la France de sa noblesse et de sa vertu militaire (2); ce dernier mot ne pouvait certes pas s'appliquer à Hugues!

Les destinées de Hugues et de ses descendants en Italie ont été étudiées récemment dans un fort bon travail (3) où l'on trouvera toutes les références. Lothaire qui résidait le plus souvent à Pavie, se constitua un gouvernement, dota son entourage de biens en Italie du Nord. C'est ainsi qu'en 836 il attribua à Aba, épouse de Hugues, le fisc de Locate au sud de Milan (4). Sans doute, lui et son épouse s'y installèrent-ils, car Hugues fut appelé d'après ce domaine « duc de Locate ». Hugues qui était qualifié de comte en Gaule franque, l'est maintenant de duc, titre légué par l'administration lombarde et appliqué en Italie à de grands personnages (5). Il avait emmené avec lui son épouse Aba et ses fils Liutfrid et Hugues. Ce dernier mourut dans la fleur de la jeunesse, peu après leur arrivée en Italie et fut enterré à Milan dans la crypte de l'église Saint-Ambroise. A la demande de son épouse Irmigarde, soeur du défunt, Lothaire fit don à Saint-Ambroise du domaine de Limonta situé au bord du lac de Côme (6). Au mois de septembre de l'année 837, une grave épidémie frappa la cour de Lothaire. Nombre de personnes illustres périrent (7), notamment Jessé qui avait été évêque d'Amiens, Élie qui avait été évêque de Troyes, Matfrid, Lambert et Hugues. Ce dernier mourut le 20 octobre 837 (1). Le décès de ces personnages, qui avait déjà été précédé de celui de Wala, eut un grand retentissement. L'intelligence du pays des Francs était anéantie par cette perte, gémissait-on (2). Selon le moine qui rédigeait les Annales de Fulda,

d'entre ces personnages décédés Lambert et Hugues étaient les plus importants (3).

A Louis le Pieux cet événement donna l'occasion de montrer son âme vraiment chrétienne: non seulement il ne se réjouit pas intérieurement en apprenant la disparition de ceux qui lui avaient tant fait de mal, mais se frappant la poitrine et les yeux pleins de larmes, il demanda à Dieu de leur être favorable. Devenue veuve, Aba mena une vie très religieuse et mourut le 4 septembre 839 (4). Hugues et Aba laissaient leurs biens de Locate à la basilique Saint-Jean-Baptiste de Monza; ils y furent inhumés comme bienfaiteurs dans l'abside de la chapelle Sainte-Marie. Sur leur double tombeau, une épitaphe (5) rappelait qu'ils avaient enrichi cette église:

« DUX JACET HIC UGO CONIUX SIMUL ABBA SEPULCRO TEMPLUM BAPTISTAE DITARUNT UXOR ET ISTE »

Hugues le Peureux est le plus fameux et le mieux connu des Etichonides. Les éléments (6) présentés dans les pages qui précédent, permettent d'entrevoir la personnalité de celui que l'on a qualifié d'« âme damnée de Lothaire » (1). Il est d'un type assez commun dans la vie politique de toutes les époques: de belle prestance, aimant le faste, mondain, habile manœuvrier, préoccupé essentiellement de ses intérêts personnels et de ceux de sa famille; par ailleurs, tout à fait dépourvu des capacités d'homme d'État et de chef militaire.

Par une ironie du destin; cet homme assez méprisable est devenu un héros de récit pieux: le souvenir de Hugues et d'Aba s'était en effet maintenu à Niedermünster dont ils avaient été les bienfaiteurs et s'était mué en légende. Celle-ci apparaît pour la première fois en 1197 sur l'inscription d'une croix-reliquaire possédée par l'abbaye (2). Elle fut consignée par écrit en 1439 dans un opuscule inédit (3), intitulé *Itinerariumqualiter sancta Crux cum ceterisrelicquis pervenerit admonasterium Inferioris Hohenburg*, que nous publierons prochainement. On le résumera très brièvement ici: Hugues est le conseiller le plus influent d'un roi de France dont le nom n'est pas indiqué. Injustement accusé d'avoir voulu l'assassiner et usurper son trône, il est condamné à mort, mais grâce à des reliques du Christ et de sa passion, - rapportées de Terre Sainte par ce même souverain, ni les bourreaux, ni le roi lui-même ne réussissent à l'exécuter. Le roi reconnaît son erreur, réhabilite Hugues et lui donne les fameuses reliques. Hugues les enchasse dans une croix, son épouse Aba y joint des livres, le tout est confié à un chameau qui remet le chargement aux moniales de Niedermünster. Hugues et Aba se rendent ensuite en pèlerinage à Niedermünster. A la liste des événements de l'époque carolingienne, qui sont survécu dans la légende, on pourra donc ajouter la condamnation à mort d'Hugues de Tours et sa grâce.

LIUTFRID Ier

Liutfrid Ier (4), fils de Hugues, apparaît comme un personnage influent en Italie au début du règne de Louis II, son neveu. Ce dernier, fils aîné de Lothaire, avait reçu le gouvernement de l'Italie après que son père fut enfin devenu empereur en 840 par la mort de Louis le Pieux. Comme son père, Liutfrid porte le titre de duc. Il a des fiefs et jouit de pouvoirs étendus. Pour s'attirer sa bienveillance, un poète lui adresse des vers où il le qualifie de « grand de grande origine ». En 846 ou 847, il figure dans la première troupe de l'armée chargée de lutter contre les Sarrasins qui avaient pris pied en Italie méridionale et constituaient une menace très grave.

Bientôt Liutfrid abandonna l'Italie. A la mort de Lothaire Ier, en 855, une partie de son royaume, à savoir les pays situés au nord des Alpes échurent à son second fils, Lothaire II. Celui-ci était jeune et faible et Liutfrid devint un des principaux conseillers de son neveu. Il fut présent en juin 860 à l' entrevue de Coblenz au cours de laquelle Charles le Chauve, Louis le Germanique et Lothaire II conclurent un pacte d'alliance. Ce furent Liutfrid et un certain comte Gautier qui poussèrent Lothaire II à épouser Waldrade, sa concubine, et à la couronner reine en 862. Il s'agissait là d'un acte de la plus haute importance politique: aucun des trois fils de Lothaire Ier n'avait de fils légitime et normalement leurs royaumes devaient un jour échoir aux Carolingiens de Francie occidentale ou à ceux de Germanie. Mais tout changeait si Waldrade devenait l'épouse de Lothaire II, car elle lui avait donné un fils du nom de Hugues qui pouvait donc reconstituer un jour tout le royaume de Lothaire Ier. Les causes matrimoniales étant matière ecclésiastique, Lothaire avait envoyé auprès du pape, en 860, Liutfrid qui avait l'avantage de connaître l'Italie, et Gautier. Cependant le pape Nicolas Ier dénia toute validité à ce mariage et Charles le Chauve et Louis le Germanique adoptèrent une attitude menaçante. Effrayé, Lothaire II dépêcha en 865 Liutfrid à son frère Louis II en priant ce dernier d'intervenir auprès du pape afin qu'il interdit à Charles le Chauve et à Louis le Germanique d'envahir son royaume. Cette mission fut couronnée de succès: Nicolas Ier écrivit dans le sens désiré aux souverains de Francie occidentale et de Germanie qui s'abstinent d'attaquer leur neveu.

Liutfrid Ier mourut dans les premiers mois de l'année 866 (1); le moine qui note le fait, précise qu'il s'agissait d'un des premiers personnages du royaume (sous-entendre des Francs).

HUGUES

Un des fils de Liutfrid Ier s'appelait Hugues, comme son grand-père paternel. Son champ d'action fut bien plus restreint que ne l'avait été celui de son père. Il n'apparaît qu'en Alsace, le pays d'origine dans lequel la famille avait

toujours des attaches, ainsi qu'elle le montra à plusieurs occasions. En 853, le Welf Conrad, gendre de Hugues de Tours, avait voulu s'y implanter en se faisant donner en précaire par l'abbaye de Saint-Denis le prieuré de Lièpvre (1), mais l'opposition des moines de Saint-Denis avait fait échouer ce projet. D'autre part, l'impératrice Irmingarde, soeur de Liutfrid Ier, avait fondé vers 849 à Erstein, sur son douaire, une abbaye de femmes (2). Lothaire II lui-même avait une résidence en Alsace: le palais de Kirchheim (3), près de Marlenheim. Et lorsqu'il vit échouer ses tentatives pour faire reconnaître son mariage avec sa concubine et légitimer ainsi son fils Hugues, il nomma ce dernier, en 867, duc d'Alsace, ressuscitant ainsi le duché qu'avaient gouverné ses ancêtres du côté maternel.

Un des premiers actes du comte Hugues, fils de Liutfrid Ier, concerna l'abbaye de Moutier-Grandval ; selon toute vraisemblance, Liutfrid Ier en avait été abbé laïque (5) et avait laissé en mourant cette charge à son fils. Moutier-Grandval était situé dans le Sornegau, lui-même compris dans l'ancien duché d'Alsace. Le monastère avait été fondé un peu plus de deux siècles auparavant avec l'aide du duc d'Alsace, Gondoin. Un intérêt particulier s'y attachait du fait de sa position géographique sur la route la plus directe menant de Bâle vers l'Italie en passant par le Grand Saint-Bernard. Hugues prit une mesure destinée à s'attirer la reconnaissance des moines: il fit confirmer par Lothaire II, le 19 mars 866, la consistance de la mense conventuelle (1). Ainsi les moines ne dépendraient plus du bon vouloir de l'abbé laïque pour les nécessités de la vie quotidienne et la célébration du culte.

Lorsque Lothaire II mourut, encore jeune, le 8 août 869, Charles le Chauve tenta de s'emparer de la totalité de son royaume. Il se rendit en Mosellane et plusieurs grands le reconnaissent pour souverain, mais les deux grands laïcs qui se trouvaient alors en Alsace, à savoir Hugues et un nommé Bernard, fils de Bernard, observèrent une réserve prudente et n'allèrent pas lui faire hommage. Là-dessus, Charles le Chauve se rendit lui-même en Alsace et Hugues et Bernard lui firent leur soumission (2). Le succès de Charles le Chauve fut tout à fait éphémère, car Louis le Germanique réagit. Les deux souverains s'entendirent en août 870 et partagèrent le royaume de Lothaire II au traité de Meersen. L'Alsace échut à Louis le Germanique. Fait important pour les Etichonides : Hugues, le duc d'Alsace, encore enfant, n'avait été reconnu par aucun des deux souverains et avait perdu son duché.

L'acte du traité de Meersen nous apprend qu'à la place de l'ancien pagus Alsacensis, il y a maintenant deux comtés, celui du Nord qui sera appelé Nordgau ou Basse-Alsace et celui du Sud qui sera appelé Sundgau ou Haute-Alsace. Comme le premier comte du Sundgau, qui soit connu avec certitude s'appelle Bernard (3) et apparaît en 896, on peut se demander si Hugues et Bernard, qui avaient reconnu Charles le Chauve en 869, n'étaient

pas, le premier, comte de Nordgau, et le second, comte de Sundgau. Le comte Hugues mourut avant le 20 septembre 884.

LIUTFRIDII

Le 20 septembre 884, en effet, le comte Liutfrid II, qui, d'après une charte de Saint-Trudbert datée de 902, dont il sera question plus bas, aurait été le frère et non le fils de Hugues — était déjà en possession de Moutier-Grandval : c'est à cette date et sur sa demande que l'empereur Charles III confirma la consistance de la mense³ conventuelle des moines et, accédant à la prière de ces derniers, accrut cette mense par l'adjonction d'une celle et de deux villages (1). La confirmation royale de la mense conventuelle en 866 avait eu lieu, ainsi qu'il a été établi plus haut, peu après la mort de Liutfrid Ier, et probablement cet acte-ci se place-t-il après la mort d'Hugues, à l'occasion de la nomination d'un nouvel abbé laïque. Le successeur, recevant cet « honneur » de l'abbatiait laïque comme une faveur royale ne peut s'opposer à la diminution de la mense abbatiale.

Ce diplôme de Charles est la seule mention absolument certaine de Liutfrid II, mais à son sujet il est permis d'ouvrir une longue parenthèse et de passer dans le domaine de l'hypothèse. Il s'agit là non pas de vaines spéculations gratuites, mais d'hypothèses fondées sur des indices sérieux, formulées par des historiens (2) et complétées par nous sur un point. Elles fourniraient un maillon important dans l'histoire de la famille.

Une bulle (3) de 1144 nous apprend qu'un certain Lutfredus avait été l'un des trois grands bienfaiteurs de Saint-Trudbert, un petit monastère situé en Brisgau dans une des vallées de la Forêt Noire. Au milieu du XIII^e siècle, un faussaire très habile fabriqua une donation censée avoir été faite en 902 par le comte Liutfrid (4). Il utilise sans aucun doute des actes antérieurs au XII^e siècle, ainsi que le révèlent les formules employées et la phonétique des noms de lieu. Ce Liutfrid y est donné comme héritier de son frère Hugues et a pour fils Hunfrid, Liutfrid, et Hugues; il remet aux moines, entre autres, un bien situé à Sundhoffen (5) près de Colmar, possession également mentionnée dans la bulle. Ceci cadre à la fois avec le fait que Liutfrid II a pris la succession de l'Etichonide Hugues, ainsi que le montre le diplôme de 884 concernant Moutier-Grandval, avec le fait qu'un comte Liutfrid avait joué avant 884 un rôle en Italie (r), et enfin avec le fait que, vers 913-933, un Alsacien, né en Italie et appelé Hunfrid d'Italie (1), a une grande propriété à Sundhoffen. Liutfrid et ses trois fils doivent donc avoir enrichi Saint-Trudbert en 902. Hunfrid, le fils aîné, était encore né en Italie, ce qui lui valut la dénomination d'Hunfrid d'Italie. D'autre part, la mère de Hunfrid d'Italie était originaire de Dettwiller. Or Hugues de Tours, le grandpère de Liutfrid II, avait acquis, ainsi qu'on l'a Vu plus haut, un domaine à Dettwiller. On s'imagine aisément que les Etichonides devaient connaître

cette famille aisée de Dettwiller, d'où la conclusion du mariage de Liutfrid II.

L'identification de Hunfrid, fils du comte Liutfrid II, avec Hunfrid d'Italie nous paraît confirmer l'identification, qui avait déjà été faite avant nous, de Liutfrid II avec le comte de ce nom qui occupait une position importante et dont nous savons qu'il était parfois en Italie et parfois hors d'Italie (2). Après la mort de Louis II en 875, il avait été un de ceux qui avaient élu Charles le Chauve roi d'Italie, en février 876. En 879, il fut excommunié par le pape pour deux motifs: lui et sa femme avaient recueilli une nonne de Plaisance qui avait quitté son monastère; d'autre part, il s'était emparé de biens appartenant à l'impératrice Angilberge, veuve de Louis II. Il avait une fille du nom d'Adélaïde qu'il donna à Saint-Sauveur de Brescia, une abbaye de femmes fort renommée. Ce qui incite à reconnaître en ce personnage Liutfrid II, petit-fils d'Hugues de Tours est le fait qu'il était en rapport avec l'église Saint-Jean-Baptiste de Monza dont Hugues et Aba avaient été les bienfaiteurs (3).

Hunfrid d'Italie est connu par une vente (1) qu'il fit à Ricuin, évêque de Strasbourg (913-933) : il s'agissait de 14 manses et demi de biens situés à Hugsweier (2) en Ortenau, à Carspach (3) près d'Altkirch et à Sundhoffen près de Colmar.

LES DERNIERS LIUTFRID

Le sort politique de l'Alsace, très incertain durant plusieurs décennies après la mort de Lothaire II, venait alors de se décider: elle avait été rattachée, en 925, au royaume de Germanie, sauf le Sornegau qui en formait l'extrémité sud et dont le roi de Bourgogne, Rodolphe II, venait de s'emparer (4). De ce fait, les possessions de Liutfrid III se trouvèrent réparties entre la Germanie et le royaume de Bourgogne. Une telle situation plaçait Liutfrid dans une position un peu délicate, mais heureusement la paix régnait entre les deux royaumes. Liutfrid s'entendit avec le conquérant; le Welf Rodolphe II était d'ailleurs un parent éloigné puisqu'il descendait d'Hugues le Peureux par son arrière-grand-mère Adélaïde. Pour un honneur tenu du souverain, à savoir l'abbatiait laïque de l'abbaye royale de Moutier-Grandval, on est renseigné: Rodolphe II le concéda à un Liutfrid (5). S'agit-il de Liutfrid II ou de son fils du même nom que l'on appelle Liutfrid III? Nous penchons pour la seconde éventualité. On sait en effet qu'aux alentours de l'an 968 le fils du Liutfrid qui avait reçu Moutier-Grandval de Rodolphe II, se trouvait en possession du monastère. Or Liutfrid II était déjà en sa possession en 884; si l'on songe à la durée moyenne des générations, on pensera que le détenteur de 968 était plutôt le petit-fils que le fils de celui de 884.

Une indication succincte d'un chroniqueur à propos de l'invasion hongroise de 926 révèle la position dominante qu'occupait en Alsace Liutfrid [III]. Après avoir dévasté la région de Constance, la horde descendit le long du Rhin, attirée par la riche terre d'Alsace. Liutfrid qui était « le plus puissant en Alsace », tenta de s'opposer à leur entrée dans la province, mais fut vaincu au cours d'un sanglant combat (1) et l'Alsace fut mi-e à feu et à sang.

Liutfrid III ayant eu plusieurs enfants, ses biens furent partagés entre eux. Ainsi que cela se pratiquait fréquemment, on alla plus loin et on fit plusieurs parts d'un même bien; ce fut le cas pour l'abbaye de Moutier-Grandval (2). On ignore si les héritiers respectèrent la mense conventuelle qui était garantie aux moines par les diplômes de Lothaire Ier et de Charles III, mais de toute façon ce procédé était des plus dommageables à l'établissement. Le fils de Rodolphe II, le roi Conrad de Bourgogne (937-993), décida de se saisir de ce prétexte pour leur enlever l'abbaye. Il déclara que les enfants de Liutfrid ne pouvaient diviser un fief. Ceux-ci se défendirent en déclarant que les Liutfrid avaient reçu Moutier-Grandval d'un souverain, en propriété et non en fief (3).

Les défendeurs firent état d'un privilège. Or il existe un diplôme faux, daté du 25 août 849, rédigé en faveur des Liutfrid (4) : l'empereur Lothaire Ier y est censé prendre Moutier-Grandval sous sa protection — pour cette partie le faussaire a utilisé un diplôme authentique de Lothaire Ier—il qualifie le comte Liutfrid d'alors (Liutfrid Ier) de « dominus monasterii », spécifie qu'aucun roi ne pourra y intervenir et garantit à Liutfrid et à ses successeurs la possession du monastère. On est grandement tenté d'y voir le privilège que détenait le fils de Liutfrid III lors du procès et qui aurait été fabriqué à cette occasion. Ce serait même une certitude n'était l'âge du pseudooriginal qui d'après Mühlbacher, éminent spécialiste, date du XII^e siècle; si son affirmation est exacte, on pourrait penser que pour une raison quelconque l'acte aurait été refait au XII^e siècle, mais que le faux remontait à l'époque du procès. Au XII^e siècle, en effet, les Liutfrid étaient éteints depuis longtemps et l'abbatiait laïque avait disparu.

Quoi qu'il en soit du privilège, la famille de Liutfrid n'obéit pas à Conrad. Or le roi de Bourgogne n'était pas assez fort pour s'attaquer à une puissante famille: sachant sans doute que chez son voisin et protecteur Otton Ier, défenseur résolu de l'autorité royale, toute abbaye qui n'appartenait pas à un évêque était réputée royale (1), il alla le trouver et lui demanda son aide. L'affaire fut soumise à une diète germanique; elle fut formulée en termes juridiques: Conrad demandait si un monastère doté de priviléges peut être cédé en pleine propriété par un roi. L'assemblée répondit que non et lui donna avis de convoquer en son palais le fils de Liutfrid et de lui enlever l'abbaye par jugement de ses fidèles. Fort de cette première sentence

émanant de la diète germanique, Conrad obtint effectivement d'une assemblée du royaume de Bourgogne un jugement condamnant le fils de Liutfrid à rendre à la fois l'abbaye et le privilège qu'il détenait (2). Le condamné se soumit, Conrad reconstitua le patrimoine de Moutier-Grandval, et le restitua aux moines au moyen d'un diplôme que l'on date — en attendant son édition critique dans les *Monumenta Germaniae Historica* — du 9 mars 968. La diète germanique qui fixa le principe juridique serait celle de Vérone (octobre 967).

Le nom de l'Etichonide condamné par la cour du roi de Bourgogne n'est pas connu. La famille des Liutfrid subissait par ce jugement une lourde perte car le patrimoine du monastère (3) comprenait, outre quelques propriétés en Alsace, un vaste territoire autour de l'abbaye, peu peuplé certes, car il s'agit d'un pays de montagnes, mais ne comptant pas moins de vingt villages. En intervenant de la sorte dans une affaire étrangère à son royaume, Otton Ier savait ce qu'il faisait: il abaisait l'aristocratie de l'Alsace pour y asseoir solidement son autorité. Quelques années auparavant, il s'était attaqué à l'autre grande famille alsacienne, celle des Eberhard que l'on appellera plus tard les Eguisheim. Il avait fait condamner pour haute trahison, en 952, le plus puissant d'entre eux, le comte Gontran, et avait confisqué ses biens (4). En 959 enfin, il enlevait aux Eberhard la possession de l'abbaye de Lure (5) dont la situation rappelle celle de Moutier-Grandval; elle aussi était comprise dans le royaume de Bourgogne. Il ne leur laissait que l'avouerie et encore devaient-ils la partager avec le duc Rodolphe, frère de Conrad, roi de Bourgogne.

Toujours sous le règne d'Otton Ier (936-973), un comte Liutfrid « d'une noble famille de Bourgogne » aurait donné à l'abbaye d'Ebersmunster un alleu comprenant le village d'Artolsheim (1) avec les dîmes et la chapelle de Birnenheim (2) avec les dîmes; la chronique d'Ebersmunster rédigée au XII^e siècle, où est puisée cette donnée (3), est peu digne de confiance(4), mais l'indication exacte que la famille est bourguignonne montre que le chroniqueur n'a pas simplement inventé cette donation.

De 973 à 986, un Liutfrid est mentionné comme comte en Alsace (5). Il semble qu'il ait été en possession du comté de Sundgau ou Haute-Alsace; le fait ne peut être établi avec une parfaite certitude car les rédacteurs des diplômes impériaux qui nous fournissent les données, confondaient facilement Haute-Alsace et Basse-Alsace. Voici les mentions: en 973, Colmar et Huttenheim (6) sont situés dans le même diplôme (7) d'abord dans le comté d'Hugues et ensuite dans celui de Liutfrid; en réalité Colmar qui a toujours fait partie de la Haute-Alsace, devait être dans le comté de Liutfrid et Huttenheim dans celui de Hugues; on sait par ailleurs, grâce à un diplôme (8) de 968, que Hugues avait la Basse-Alsace. Un diplôme (9) de 986 situe Colmar dans le comté de Liutfrid et Huttenheim dans celui d'un

Eberhard. Mais nouvelle difficulté: en 974, Ebersheim (10) est situé dans le comté de Liutfrid (11) alors que ce village fait partie de la Basse-Alsace. Enfin selon un acte faux (12) portant la date de 977 mais fabriqué au XII^e siècle, peut-être avec l'aide d'une notice authentique, les villages de Tagolsheim (1) et Heidwiller (2) qui sont en Haute-Alsace, auraient été compris dans le comté de Liutfrid.

LA DISPARITION DES LIUTFRID

Ce comte Liutfrid n'est guère qu'un nom; on ne sait même pas comment il se rattache à la famille des Liutfrid. Après 986 le nom de Liutfrid ne se rencontre plus chez les grands d'Alsace. C'est ainsi que disparut obscurément l'illustre famille des Etichonides.

La pénurie de documents jointe à l'absence de toute étude scientifique sur le passé de l'Alsace au XI^e siècle ne permet pas d'interpréter ce silence. L'hypothèse la plus vraisemblable consiste à penser que la famille s'est éteinte en ligne mâle. Le moyen auquel on recourt ordinairement pour résoudre de tels problèmes, l'examen du sort des biens et des honneurs comtaux détenus par la famille, est inutilisable, car les données disponibles sont par trop insuffisantes. En effet, sur la fortune des Etichonides qui dut être très grande, immense même à un moment — souvenons-nous de cette scène où Hugues le Peureux, Matfrid et Lambert se répartissent les honneurs de l'empire — on ne sait presque rien de certain, sinon que Hugues de Tours était possessionné dans le nord de l'Alsace, qu'Aba son épouse avait reçu le fisc de Locate, que l'abbaye de Moutier-Grandval a appartenu à la famille au moins depuis 866 jusqu'au jugement rendu par Conrad de Bourgogne; Hunfrid d'Italie enfin était possessionné dans la région de Colmar et en Ortenau. Quant aux honneurs comtaux (3) qui leur valent le titre de comte, nous sommes encore moins bien renseignés à leur sujet: Hugues fut comte de Tours, le dernier Liutfrid fut probablement comte de Sundgau. Pour ce qui est des comtés du sud de l'Alsace et des régions avoisinantes où ils auraient pu exercer l'autorité comtale, on ignore le nom de tous les comtes de Bargen (4), de tous les comtes de Sornegau, des comtes d'Ajoie jusqu'au X^e siècle inclus, et des comtes de Sundgau entre 896 et 973.

La plupart des généalogistes font de la puissante famille des Eguisheim, aussi dénommés Eberhardigènes (5), un rameau des Etichonides en se fondant sur l'utilisation fréquente chez elle des noms Hugues et Eberhard (1). Ces deux anthroponymes ne sont pas rares, ils peuvent seulement être considérés comme un indice de parenté. On y ajoutera un autre indice: il est fort probable qu'Eguisheim (2) a appartenu primitivement aux Etichonides. En effet le monastère de Hohenbourg qui avait été fondé par Adalric, celui d'Ebersmunster qui doit avoir été fondé par le même, celui de Saint-Étienne

de Strasbourg qui a été fondé par le duc Adalbert et celui de Moutier-Grandval qui était en rapport avec les Etichonides, étaient possessionnés à Eguisheim ; enfin selon l'acte faux déjà mentionné du comte Liutfrid II en faveur de Saint-Trudbert, daté de 902, Hugues, fils de Liutfrid, fit don à cet établissement d'un bien situé à Eguisheim (4).

Une parenté entre les Etichonides et les Eguisheim est donc vraisemblable. Il serait d'ailleurs difficilement concevable qu'une famille de grands ait vécu durant plus de trois cents ans dans une région sans s'être alliée avec les quelques autres familles aristocratiques de cette même région et avec celles des régions avoisinantes. Il me paraît toutefois douteux que les Eguisheim descendent des Etichonides en ligne masculine, car on s'étonnerait un peu de ne pas trouver mention de cette ascendance dans la biographie du plus illustre membre de cette famille: dans la Vie de son ami Léon IX (5), qui s'appelait Brunon d'Eguisheim avant son accession au trône pontifical, le cardinal Humbert évoque les ancêtres de son héros et leurs fondations pieuses, mais n'indique pas qu'il descendait d'Adalric, père de sainte Odile. Or Humbert et Léon IX étaient familiarisés avec la légende de la sainte: le premier avait écrit à sa louange des répons que le second avait mis en musique (6).

Si fragmentaire, si événementielle que reste cette étude, elle permet néanmoins d'esquisser les destinées d'une famille de l'aristocratie franque à l'époque des Carolingiens et des Ottoniens. Sa fortune a varié: brillante au temps des derniers Mérovingiens sous lesquels les Etichonides exercent une autorité qui préfigure déjà celle des grands vassaux du X^e siècle, elle pâlit lors du rétablissement de l'ordre par les Carolingiens, retrouve momentanément un nouvel éclat grâce surtout à l'union d'Irmingarde avec Lothaire, décline lentement, puis brutallement, lorsqu'Otton Ier établit son autorité en Alsace. La famille disparaît, mais le souvenir du plus illustre de ses membres survit dans la légende au monastère de Niedermunster.

Du point de vue de la géographie, la famille se fixe en Alsace au vu siècle. Elle en sort sous Charlemagne, se meut dans l'empire carolingien, garde un moment un caractère international lors de la dislocation de l'empire, se replie enfin sur sa province lorsque l'horizon politique se rétrécit.

(1) Les indications philologiques fournies par Pfister dans les ouvrages cités plus bas sont insuffisantes.

(2) Vie de saint Germain, abbé de Moutier-Grandval, dans MGH S.S. t. rer. mer., V, p. 37 : Chatalrichus sive Chaticus.

(3) Le roi Childéric II s'adresse au duci Chadicho dans son diplôme du 4 mars 675. Schoepflin, *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 4, n° 2; MGH, *Diplomata regum Francorum e stirpe merovingica*, p. 29, n° 30; PARDESSUS, *Diplomata, chartae, epistolae, leges*, t. II, Paris, 1849, p. 152, n° 368.

(4) THEGAN, *Vita Hludowici pii*, dans MGH S.S. in-folio., t. II, p. 597; *Vita Odiliae*, dans MGH, S.S. rer. mer., VI, p. 37; la *Vita Odiliae* est de la fin du IXe siècle

(1) Voir A. BACH, *Deutsche Namenkunde* I, 1, Heidelberg, 1952, p. 42 et 105.

(2) Première vie de saint Hidulphe, dans BELHOMME, *Historia Medianii in monte Vosago Monasterii*, Strasbourg, 1724, p. 60.

(3) Dans l'*Hortus deliciarum* (planche 49 de l'album publié par J. WALTER, *Hortus deliciarum*, Strasbourg-Paris, 1952) et l'inscription du pilier du cloître dans R. WILL, *Répertoire des inscriptions romanes de l'Alsace*, dans *Revue d'Alsace*, t. 98, 1959, p. 64; un nommé Eticho figure dans le *Liber vitae* de Remiremont des IXe et xe siècles: voir A. EBNER, *Der Liber vitae und die Nekrologien von Remiremont*, dans *Neues Archiv.*, t. 19, 1893, p. 60.

(4) Le mot apparaît chez SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. I, Colmar, 1751, p. 776.

(5) *Vita Odiliae*, op. cit., p. 37.

(6) R. POUARDIN, *Les grandes familles comtales à l'époque carolingienne*, dans *Revue historique*, t. 72, 1900, p. 72-95.

(7) C. PFISTER, *Le duchémérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile*, Strasbourg-Paris, 1892.

(8) L. LEVILLAIN, *L'Alsace et les origines lointaines de la maison de France*, dans *Revue d'Alsace*, t. 87, 1947, p. 175-195 et 257-272; F. VOLLMER, *Die Etichonen. Ein Beitrag zur Frage der Kontinuitätfrüher Adelsfamilien*, dans G. TELLENBACH, *Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des grossfränkischen und frühdeutschen Adels*, Fribourg-en-Brisgau, 1957, p. 137-185. Le travail de Levillain ne compte pas parmi les meilleurs de cet éminent érudit et ne doit être utilisé qu'avec une grande prudence. Deux exemples illustrent la méthode déconcertante qu'il suivait: pour augmenter le nombre des Hugues et des Eberhard parmi les Etichonides, il donne le nom de Hugues au père du duc Adalric (arbre généalogique, p. 272) alors que celui-ci s'appelait Liuthéric d'après la *Vita Odiliae* (p. 258), et le nom de Eberhard au nommé Gherhauh d'une charte de l'abbaye de Munster du 18 décembre 748 (cartulaire de Munster de 1503,

aux Arch. dép. du Haut-Rhin, série H, fonds Munster, carton 35); l'édition de BRUCKNER, *Regesta Alsatiae*, t. I, Strasbourg-Zurich, 1949, p. 92, n° 160, porte Gherhanho au lieu de Gherauho.

(1) H. STEINACKER, *Zur Herkunft und ältesten Geschichte des Hauses Habsburg*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. 58, 1904, p. 181-244.

(1) Publiée par GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, Strasbourg, 1778, preuves justificatives, n° 45. Sur le ms., voir PFISTER, *La légende de sainte Odile*, dans *Pages alsaciennes* (Publications de la Faculté des lettres de l'université de Strasbourg), Paris, 1927, p. 102, n. 1.

(2) Sur ce cartulaire, voir J. COCCIUS, *Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator*, Molsheim, 1623, p. 132; Grandidier le recherche en vain (op. cit., t. I, p. 406 et 407) au XVIIIe siècle. PFISTER, *Le duché mérovingien*, p. 124, a déjà relevé que le généalogiste a utilisé des chartes perdues: en effet, l'indication qu'une certaine Atala était fille de Bodol ne se trouve pas dans les chartes de Honau encore subsistantes, mais figure dans une donation faite par cette personne en 754 à l'abbaye de Hornbach (*Regesta Alsatiae*, t. I, p. 104, n° 174). D'autre part, VOLLMER, op. cit., p. 156, a relevé avec raison que le double toponyme « Bodolesvilare sive Pleanungovilare » (charte de 823 dans *Regesta Alsatiae*, t. I, p. 285, n° 456) étaye l'existence des deux frères Bodol et Bleon figurant dans la notice. En outre, la notice fait état d'un Haicho, fils de Hugues, non attesté dans les chartes conservées de Honau; or, on trouve Hugues et son fils Haicho mentionnés dans un acte de Fulda de 785

(*Regesta Alsatiae*, t. I, p. 195, n° 311).

(3) H. BÜTTNER, *Geschichte des Elsass*, t. I, *Politische Geschichte des Landes von der Landnahmezeit bis zum Tode Ottos III* (Neue deutsche Forschungen, Abteilung Mittelalterliche Geschichte, t. 8), Berlin, 1939, p. 75, n. 66, doute que ce cartulaire ait existé.

(4) Nous publierons prochainement à ce sujet une Note sur une charte perdue de l'Etichonide Eberhard, comte alsacien.

(5) J. GEBWILER qui utilisa au xvie siècle le chartrier de Honau place cette fondation dans ses *Commentaires des Habsbourg*, ouvrage inédit dont les Arch. dép. du Haut-Rhin possèdent un microfilm (1 Mi 593, f° 132 v°), circiter annum dominicae Nativitatis XXI supra DCC.

(6) Coccius affirme que le cartulaire contenait plus de 1.000 actes qui s'étendaient sur la période allant du règne de Thierry IV à celui de Charlemagne, soit de 721 à 814; ce chiffre paraît énorme; Coccius s'était-il donné la peine de les compter?

(7) Le duché mérovingien..p. 119. Pfister étudie à cet endroit non pas la notice généalogique primitive publiée par Grandidier, mais une autre qui en

dérive et qui doit dater du XVIE ou du XVIIE siècle. La remarque est toutefois également valable pour la première.

(8) Voir la donation qu'ils firent le 11 décembre 723 dans *Regesta Alsatiae*, t. I, p. 47, n° 103; PARDESSUS, t. II, p. 337, n° 525.

(1) Voir les donations des 21 juin et 17 septembre 723 dans *Regesta Alsatiae*, t. I, p. 44, n° 101 et p. 46, n° 102; PARDESSUS, p. 340 et 341.

(2) BÜTTNER, op. cit., p. 77, n. 79, avance comme indice en faveur d'une parenté entre Boron, l'un des bienfaiteurs de Honau, et le comte Eberhard, frère du duc Liutfrid, le fait que Mandeure (Doubs, arr. de Montbéliard) serait le lieu d'où sont datés deux actes du premier et un du second. En fait, la charte d'Eberhard qui est invoquée, est datée d'une localité appelée Montaniacus et non Mandeure; voir L. LEVILLAIN, J. VIELLIARD et M. JUSSELIN, *Charte du comte Eberhard pour l'abbaye de Murbach* dans *Bibliothèque de l'École des chartes* t. 99. 1938. D. 40.

(3) Haec est genealogia filiorum Adalrici ducis vel alio nomine Hettichonis : Hettich genuit. Hetichonem. Heticho genuit duos filios Hugonem et Albericum.

(4) VOLLMER, op. cit., p. 149-162, s'est efforcé de prouver qu'Adalric était bien l'ancêtre des personnages du VIIIIE siècle énumérés par la notice généalogique.

(5) Consulter outre les ouvrages déjà cités de PFISTER et de BÜTTNER, les articles de W. LEVISON, *Kleine Beiträge zu Quellen derfränkischen Geschichte. Die Urkunden des elsiissischen Grafen Eberhard und die Vita Desiderii Alsegaudiensis*, dans *Neues Archiv*, t. 27, 1902, p. 368-399, et L. LEVILLAIN, J. VIELLIARD, M. Jus SELIN, op. cit., p. 5-41. La thèse d'École des chartes de F. HIMLY, *Études critiques sur l'Alsace à l'époque mérovingienne (496-751)*, soutenue en 1939, n'a malheureusement pas encore été publiée.

(6) BUTTNER, Op. cit., p. 112.

(1) ZEUSS, *Traditiones possessionesque Wizenburgenses*, Spire, 1842, p. 20, n° 12; *Regesta Alsatiae*, t. I, p. 78, n° 137; PARDESSUS, II, p. 464, n° 65. L'acte n'est pas daté.

(2) Hiltrudis ducissa dans PARDESSUS, II, p. 462, n° 62; ZEUSS, p. 19, n° 11.

(3) Signum Hiltrude que consentit.

(4) Acte mentionné à la n. 2.

(5) Voir BÜTTNER, p. 111. Peut-être est-il encore mentionné le 6 mars 747 : LEVILLAIN, op. cit., p. 186, identifie en effet le Liutfridus praefectus qui a souscrit à cette date la charte de saint Boniface avec le duc d'Alsace de ce nom. En fait ce n'est qu'une hypothèse.

(6) MGH, *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica et majorum domus e stirpe Arnulforum*, p. 105, n° 19; PARDESSUS, II, p. 412, n° 599; MÜHLBACHER, *Regesta 751-918*, p. 31, n° 62. L'authenticité de cet acte, mise en doute sans justification par A. BRUCKNER, op. cit., I, p. 102, n° 162, ne paraît pas pouvoir être attaquée; elle est d'ailleurs admise par le maître de la diplomatique que fut BRESSLAU dans son *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I, Leipzig, 1912, p. 371, n. 2.

(1) de re quaque quae causa Dei antea sub Adelberto duce et postea sub meo genitore Karolo quondam fuit tradita.

(2) Cf. charte du comte Eberhard de 735-737, publiée par SCHOEPFLIN, op. cit., t. I, p. 8-9, n° 9, par PARDESSUS, t. II, p. 355, n° 544, et par BRUCKNER, p. 67-72, n° 127; elle est bien authentique ainsi que l'a montré Levison, op. cit., p. 373-388. Son authenticité a été mise à nouveau en doute par F. BEYERLE, Bischof Perminius und die Gründung der Abteien Murbach und Reichenau, dans *Revue d'histoire suisse*, t. 27, 1947, p. 145. Nous reviendrons sur ce point dans notre note, Une charte perdue de l'Etichonide Eberhard.

(3) Sur cette ambassade, voir ABEL et SIMSON, *Jahrbücher des frankischen Reichs unter Karl dem Grossen*, t. II, Leipzig, 1883, p. 459-463.

(4) Monachi Sangallensis gesta Karoli, 1.II, chap. 6, dans MGH, SS, t. II, p. 750: Karolum quendam episcopum, adjuncto ei comite nobilissimo duce Hugone.

(1) Herici Miracula sancti Germani, dans MGH, SS, t. XIII, p. 401 : « Conjunx illi erat Adheleid nomine, primorum et ipsa natalium perinde titulus gloriosa, quippe quae avitia antiquorum procerum oriunda propagine splendorem generis augustissimae aequiperabat stammate dignitatis JJ.

(2) Annales Xantenses dans MGH, SS, t. II, p. 229 : nobilissima imperatrix nomine Irmgard coniuncta Lotharii imperatoris.

(3) Epithaphium Irmgardis, dans MGH, Poetae latiniae carolini, t. II, p. 240 : Faemina hic pausat augusta et nobilis ortu.

(4) MGH, ibid., t. I, p. 186 : « Nobilium soboles flosque decusque patrum »; p. 189 : « Florida nobilitas virgam hanc edidit almam. / Ceve rosam peperit florida nobilitas, / Nobilis ergo micat generoso stammate celsa, / Margarita nitens nobilis ergo micat », p. 190 : « Nobilitasque potens cuncta per ora volat ».

(5) MGH, ibid., t. III, p. 237, n° 8.

(6) Thegani Vita Hludowici imperatoris dans MGH, SS, t. II, p. 597 : « Hlutharius suscepit in conjugium filiam Hugi comitis qui erat de stirpe cuiusdam ducis nomine Etih. Qui erat timidus super omnes homines. Sic enim cecinerunt ei domestici ut aliquando pedem foris sepe ponere ausus non fuisset ». Il résulte du contexte que qui sujet de erat désigne Hugues et

non pas Etih. Il n'y a aucune raison de mettre en doute comme le fait PFISTER, op. cit., p. 34, l'exactitude du renseignement fourni par Thégan.

(7) On peut aussi noter que l'empereur Lothaire Ier évoque sa parenté avec le duc Adalbert fondateur de l'abbaye de Saint-Étienne de Strasbourg (*offerens obtutibus nostris auctoritates et munimina cartarum illustris parentele nostre progenitorisducis Adalberti*) dans un diplôme du 15 mai 845 (Urkundenbuch der Stadt Strasbourg, t. I, p. 20, n° 25; MÜHLBACHER, *Regesta.*, p. 459, n° 1120). Le lien de parenté unissant Lothaire au duc Adalbert ne peut-être que l'ascendance d'Irmingarde, son épouse. Certes ce diplôme est un faux du XII^e siècle, mais le faussaire utilise un authentique diplôme donné par Lothaire Ier au monastère à la demande d'Irmingarde (voir W. WIEGAND, *Die ältesten Urkunden für Sankt-Stephan in Strassburg* dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. 48, 1894, p. 389- 442) et à priori cette indication ne suscite pas de défiance.

(1) *Annales Lobienses*, dans MGH, SS, t. II, p. 195 : « Lotharius imperator accepit in conjugium filiarum Hugonis superbissimicomitis JJ.

(2) Textecitép.8,n.6.

(3) Diplôme du 10 août 836 analysé dans E. MÜHLBACHER, op. cit., p. 428, n° 1053.

(4) Obit d'Aba dans le nécrologue de Monza, cité par Ed. HLAWITSCHKA, Franken, Alemanni, Bayern und Burgunder in Oberitalien 774-962, Fribourg-en-Brisgau, 1960, p. 225, n. 7.

(5) Sur son épitaphe citée par HLAWITSCHKA, op. cit., p. 225, n. 8.

(6) On recourra aux ouvrages généraux traitant du règne de Louis le Pieux, notamment à B. SIMSON, *Jahrbücher des fränkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen*, t. 1 et II, Leipzig, 1874-1876, et à MÜHLBACHER, *Regesta.*, auxquels on se reportera toutes les fois que nous n'indiquons pas de source. Pour ce qui concerne les luttes de Louis le Pieux et de ses fils, on se reportera à A. HIMLY, *Wala et Louis le Débonnaire*, Paris, 1849; l'ouvrage de vulgarisation de J. CALMETTE, *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe (IX^e-XI^e siècles)*, Paris, 1941, apporte d'utiles compléments mais il est d'une information moins sûre.

(7) Acte du 2 septembre 820 publié par ZEUS, op. cit., p. 74, n° 69.

(1) *Thegani Vita Hludowiciimperatoris*, loc. cit.: Jam tunc imminebat ei (Hluthario) infidelitas quam per suggestionem supradicti socii sui (Hugi) et aliorum iniquorum multorum ostendit in patrem.

(2) Erstein, Bas-Rhin.

(I~3~) -M- ü_hlbacher, p. 2-9--5, n° 7--3-3 et p. 4.68- , n° -1-1-3-8.

(4) Ce point a été établi par R. PARISOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, Paris, 1898, p. 250, grâce à un passage des *Annales Bertiniani*,

MGH, SS rer. germ. in usum scholarum, p.71, indiquant que Hugues l'Abbé, un des fils de Conrad, était fils de la tante maternelle de Lothaire II.

(5) Elle est généralement donnée comme une certitude: un acte non daté, connu seulement par une copie publiée par M. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, Auxerre, 1857, p. 80, montre que les parents de Berthe, femme de Gérard, s'appelaient Hugues et Bava. Deux faits constituent des indices en faveur d'une identification de ces deux personnages avec Hugues de Tours et Ava : le même acte nous apprend qu'un proche parent de Gérard et de Berthe s'appelle Leufred et qu'une fille à eux s'appelle Ava, Or, Hugues de Tours avait pour fils un Liutfrid, forme germanique correspondant à Leufred, d'autre part Ava conviendrait bien à une petite fille d'Ava, épouse de Hugues de Tours. Si l'identification était exacte, il faudrait admettre soit qu'Ava, femme d'Hugues de Tours ait été appelée en famille Bava, soit que le copiste ait commis une erreur en transcrivant le nom Ava.

(6) Sur ce grand personnage, voir le travail exhaustif de R. Louis, *De l'histoire à la légende. Girart comte de Vienne (819-877) et ses fondations monastiques*, Auxerre, 1946.

(1) ERMOLDUS NIGELLUS, In honorem Hludowici liber IV, dans MGH, Poetae latinæ carolini, t. III, p. 62 : « Judith interea regali munere fulta /Procedit renitens munere mirifico /Quam proceres gemini summo comitantur honore, /Mathfridus sive /Huc consociando gradum,/Atque coronati dominam venerantur honestam; /Vestibus auratis celsus uterque micat ».

(2) Nithardi historiarumlibri III (SS. rer. germ. in usum scholarum), p. 3 : « Instigante autem Hugone, cuius filiam in matrimonium Lodharius duxerat, ac Mathfrido ceterisque, sero se hoc fecisse penituit et, quem admodum illud quod fecerat annulare posset, querebat. Quod patrem matremque minime latuit; ac per hoc hinc inde quod pater statuerat Lodharius diruere, etsi non manifeste, occulte studebat ».

(3) Voir SIMSON, op. cit., p. 288-289.

(1) H. BRUNNER, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. II, Leipzig, 1892, p. 687.

(2) Vita Hludowici imperatoris, dans MGH, SS, t. II : « Mense februario. conventus habitus publicus Aquisgrani, ubi cum in aliis, tum maxime fervebat res in marca Hispanica nuper timorose ignominiose que peracta. Qua ventilata et enucleatissime investigata, hi reperti sunt hujus culpae auctores qui ab imperatore praefecti sunt duces. Hos ergo solummodo honoribus ademptis luere jussit imperator culpam hujus ignaviae »; *Annales regni Francorum* (SS., rer. germ. in usum scholarum), p. 174 : « Conventus Aquisgrani mense Februario factus est; in quo cum de multis aliis causis tum praecipue de his, quae in marca Hispanica contigerunt, ratio habita et

legati, qui exercituipraeerant, culpabiles inventi et iuxta merita sua honorum amissionem multati sunt ».

(3) L'Astronome y fait plusieurs fois allusion pro vitaebenefitio, quos vitale reservaverat, cuius [l'empeur] illi nisi benefitioviverent, juste et legaliter vita caruisserent (MGH, SS, t. II, p. 631, 632, 633). Il n'y a aucune raison de mettre en doute avec SIMSON, op. cit., p. 288, la véracité de cette information.

(1) Un comte Hugues détenait vers 814-830 l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre ainsi que l'apprend un diplôme de Louis le Pieux analysé dans MÜHLBACHER, p. 269, n° 719. L'identification de ce Hugues avec Hugues de Tours, admise généralement comme une certitude, n'est qu'une hypothèse puisque nous ignorons s'il n'y avait pas d'autre comte que celui de Tours à porter le nom de Hugues au temps de Louis le Pieux.

(2) A propos d'un événement survenu en 834, Thegan l'appelle Hug timidus (op.cit.,t.II,p.602).

(3) Voir E. DÜMMLER, Geschichte des ostfränkischen Reichs, t. I, Leipzig, 1887, p.18.

(4) Les historiens contemporains se sont gardés d'évoquer cet aspect et les historiens modernes les ont suivis trop fidèlement sur ce point.

(5) Vita Hludowici, dans op. cit., t. II, p. 632 : In eo etiam conventu [assemblée de Worms en août 829], (Hludowicus) comperiens clandestinas contra se eorum quos vitae reservaverat [Hugues et Matfrid] machinationes more cancri serpere et multorum animos quasi per quosdam cuniculos sollicitare.

(1) Niederbronn, Bas-Rhin, arr. de Haguenau.

(2) Preuschdorf, Bas-Rhin, arr. de Wissembourg, cant. de Woerth.

(3) Valff, Bas-Rhin, arr. d'Erslein, cant. d'Obernai.

(4) Barr, Bas-Rhin, arr. de Sélestat.

(5) Froeschwiller, Bas-Rhin, arr. de Wissembourg, cant. de Woerth.

(6) Dettwiller, Bas-Rhin, arr. et cant. de Saverne.

(7) Voir TESSIER, Diplomatique royalefrançaise, Paris, 1962, p. 70.

(8) Acte publié par ZEUS, Traditionespossessionesque Wizenburgenses, p. 73-76, n° 69.

(9) Mont Sainte-Odile, Bas-Rhin, arr. de Molsheim, cant. de Rosheim, comm. d'Ottrott.

(10) Voir le faux testament de sainte Odile fabriqué à Niedermunster au XIIe ou XIIIe siècle, publié par SCHOEPLIN, op. cit., t. I, p. 28, n° 24 et par PARDESSUS, op. cit., t. II, p. 318, n° 511. La sainte, censée avoir été instituée héritière des biens d'Adalric les donne aux deux monastères de Hohenbourg spécifiant que celui d'en bas (Niedermunster) aura la jouissance de divers biens, entre autres de ceux de Barr.

(11) Niedermunster, Bas-Rhin, arr. de Molsheim, cant. de Rosheim, comm. de Saint-Nabor.

(1) Droit de libre élection de l'abbesse accordé par l'empereur Henri II publié dans MGH, Die Urkunden Heinrichs II und Arduins, p. 457-458, n° 455. Sur la querelle entre le monastère d'en haut et Niedermunster, voir PFISTER, op. cit., p. 70-72 et H. BÜTTNER, Studien zur Geschichte des Stiftes Hohenburg im Elsass während des Hochmittelalters, dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, t. 91, 1938, p. 107-118.

(2) Voir infra.

(3) Thegani vita Hludowici imperatoris, op. cit., : « Alio vero anno [830] perrexit dominus imperator de Aquisgrani palatio, pervenit ad Compendium, ibique venit obviam ei Pippinus filius ejus cum magnatis primis patris sui, Hilduino archicapellano et Jesse Ambianensi episcopo, Hug et Matfrido, Elisachar abbatte, Gotfrido et multis aliis perfidis et voluerunt domnum imperatorem de regno expellere ».

(1) PASCHASE RADBERT, Epitaphium Arsenii dans MGH, SS, t. II, p. 555 et édition de DÜMMLER dans Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1900, t.II, p. 73.

(2) NITHARD, Historiarumlibri quatuor, p. 4 : Res autem publica, quoniam quisque cupiditate illectus sua quaerebat, cotidie deterius ibat.

(1) Les condamnés ne sont pas désignés par leur nom, mais rien n'indique qu'il y ait eu une exception en faveur de Hugues. Un texte, l'année suivante (Annales Bertiniani, p. 5) nous apprend d'ailleurs que son ami Matfrid figurait parmi les condamnés.

(2) NITHARD, op. cit., p. 6 : « insuper autem, dum Hue, Lambertus atque Mathfridus, qui illorum secundus post Lotharium in imperio haberetur, ambigerent, disEdere coeperunt et, quoniamquisque eorum propria querebat, rem publicam penitus neglegebant H.

(3) PASCHASE RADBERT, op. cit., p. 566, éd. DÜMMLER, p. 90 : « Unde cum quadam die primi et consules palatii secretius insistèrent ac vigilarent, cum augusto filio totum sibi divisorunt imperium, non attendentes praerogativa parentum, nec coaequalitates magnorum, non innumerositatem nobilium, non bene meritorum retro fidelium, non ecclesiarum (quod maius est) dignitatem, non Dei ex corde reverentiam. Quod cum subito factum esset, supervenit Arsenius. At illi confusi, quia concisi, obtulerunt ei distributionis sortes, si quipiam esset quod displicere potuisset. Tum ille, ut erat sagax in responsis : Totum, inquit, bene dispositum est, nisi quod Deo sui juris nihil reliquistis, neque quod bonis placeat ordinasti. Quibus ita inlati, magis magisque contristari coepit;

quoniam paene in nullo iam audiebatur, caecorum cupiditate superatus. Unde factum est, momentis singulis regia potestas labefactata potius deperiret quam cresceret ».

(1) THÉGAN, op. cit., p. 602 : ut se alienaret a societate impiorum seductorum ejus.

(2) Ibid. : Tune veniens Hlutarus cecidit ad pedes patris et post eum sacer ejus Hug timidus. Tune Matfridus et ceteri omnes qui primi erant infaciore illo, postquam surrexerunt de terra, confessi sunt se valde deliquisse.

(1) Voir à ce sujet SIMSON, op. cit., t. II, p. 115-116.

(2) Vita Hludowicii imperatoris, op. cit., t. II, p. 642 : « In brevi enim, id est a Kalendis Septembribus usque ad missam sancti Martini, hii primores eius vita exesserunt : Iesse olim Ambianensis episcopus, Helias Tricassinae urbis episcopus, Wala Corbeiensis monasterii abbas, Matfridus, Hugo, Lantbertus, Godefridus, itemque filius eius Godefridus, Agimbertus cornes Pertensis, Burgaritus quondam praefectus venatoribus regalibus; sed et Richardus vix evasit : non post multum et ipse moritur. Hi enim erant, quorum recessu dicebatur Frantia nobilitate orbata, fortitudine quasi nervis succisis evirata, prudentia his obeuntibus ad nullata ».

(3) Ed. HLAWITSCHKA, Franken, Alemannen, Bayern und Burgunder in Oberitalien 774-962, Fribourg-en-Brisgau, 1960, p. 63 et 221-226. Des indications se trouvent aussi dans P. HIRSCH, Die Erhebung Berengars I von Friaul zum König von Italien, Strasbourg, 1910.

(4) Diplôme de Lothaire Ier du 10 août 836 analysé dans MÜHLBACHER, p. 428, n°1053.

(5) Voir HLAWITSCHKA, p. 25.

(6) Diplôme de Lothaire du 24 janvier 835 analysé dans MÜHLBACHER, p. 426, n° 1046. Un autre diplôme de Lothaire du 8 mai 835 (MÜHLBACHER, p. 427, n° 1051) est un faux ainsi que le note HLAWITSCHKA.

(7) Les textes sont réunis par SIMSON, op. cit., t. II, p. 166, n. 2.

(1) Cf. le nécrologie de l'église Saint-Jean-Baptiste de Monza cité par HLAWITSCHKA, op. cit., p. 224, n. 7 : XIII. Kalendas Novembris obiit Hugo dux. Obiit dominus Vgo dux qui dimisit huic ecclesie omnes possessiones de Locate pro remedio anime sue. Cujus corpus requiescit in coro capelle sancte Marie.

(2) Voir le texte cité p. 19, n. 2.

(3) Annales Fuldaenses, MGH, SS. rer. germ. in usum scholarum : Plures ex primoribus Italiae defuncti sunt, inter quos praecipuerunt Lantbertus et Hugus.

(4) Nécrologie de Monza cité par HLAWITSCHKA, loc. cit., : II. nonas septembribus obiit Aba conjux Hugonis ducis de Locate et socrus domini Lotharii imperatoris. Supervixit viro, pene annis duobus, religiosissimam ducens vitam. En marge d'un exemplaire du Martyrologue de Wandelbert de Prüm, un contemporain nota à la date du 5 septembre: Deposicio Abae (MGH, Poetae latini aevi carolini, t. II, p. 593, vers 541). Sans doute s'agit-il du décès d'Aba, épouse du comte Hugues, enregistré un jour plus tard qu'à Monza.

(5) Reproduite par HLAWITSCHKA, op. cit., p. 225, n. 8.

(6) Peut-être pourra-t-on y ajouter un passage du Libervitae de Remiremont mentionnant un comte Ugo et une comtesse Ava parmi les personnes pour le salut desquelles les moniales disaient des prières. Voir A. EBNER, Der liber vitae und die Nekrologien von Remiremont, dans Neues Archiv, t. 19, 1894, p. 60 et 61. Mais on ne pourra savoir si ces mentions concernent bien l'Etichonide Hugues et son épouse qu'une fois que ces inscriptions auront été datées au moyen de l'examen paléographique. Cette remarque vaut également pour d'autres inscriptions du Liber vitae se rapportant probablement à des Etichonides. E. HLAWITSCHKA, K. SCHMID et G. TELLENBACH préparent une édition critique de ce manuscrit.

(1) L. HALPHEN, Charlemagne et l'empire carolingien, Paris, 1947, p. 262 : « Hugues et Matfrid, les deux âmes damnées de Lothaire ».

(2) Sur cette croix, voir J. WALTER, La croix de Niedermünster, dans Archives alsaciennes de l'histoire de l'art, t. 10, 1931, p. 9-52.

(8) J. Walter dans son étude précitée, avait essayé d'en reconstituer le contenu à l'aide d'ouvrages du xv^e et du XVII^e siècle où il était utilisé, mais, ainsi que le montre le texte retrouvé, il n'y était pas parfaitement parvenu en raison des libertés prises par les auteurs anciens.

(4) Nous renvoyons pour son activité en Italie à HLAWITSCHKA, op. cit., p. 221-222, et pour son activité en Lorraine à R. PARISOT, Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923), Paris, 1898.

(1) Les Annales Alamanni (MGH, SS, t. I, p. 50) indiquent à l'année 864 : Ebarhart, Liutolf, Erchanger, Liutfrid, Ruodolf, regni principes obierunt. Cette date est erronnée car si celle du premier, Eberhard, n'est pas connue, on sait par contre que Liudolf mourut en 866 (Annales Xantenses, op. cit., p. 231), qu'Erkangar est mentionné comme s'il était encore vivant dans une annotation dorsale d'un diplôme de Lothaire II du 12 juin 866 (A. KROEBER, Diplôme de Lothaire roi de Lorraine pour le prieuré de Lièpvre, dans Revue d'Alsace, t. 19, 1868, p. 528), que le Welfe Rodolphe est mort le 6 janvier 866 (G. TELLENBACH, Exkurs über die ältesten Welfen im West- und Ostfrankenreich, dans Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des grossfrankischen und frühdeutschen Adels, p. 335). Quant à

Liutfrid, il est en vie durant le premier semestre de 865, (Annales Bertiniani, p. 75). Dans ces conditions, j'estime qu'il y a un décalage dans les Annales Alamanni et que le texte se rapporte en réalité à l'année 866. Ceci confirme la date de 866 pour la mort d'Eberhard de Frioul proposée par HLAWITSCHKA, p. 171.

(1) Cf. une lettre du synode de Verberie dans MGH, Capitularia, t. II, p. 421, n° 294. Sur cet épisode, voir J. FLECKENSTEIN, Über die Herkunft der Welfen und ihre Anfänge in Süddeutschland, dans TELLENBACH, op. cit., p. 122 et Ch. WILSDORF, Les destinées du prieuré de Lièpvre jusqu'à l'an 1000, dans Annairede la Société des amis de la bibliothèque de Sélestat, t. 13, 1963, p. 126-127.

(2) Voir SCHEFFER-BOICHLORST, Zur Geschichte der Reichsabtei Erstein, dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, t. 43, 1889, p. 283-299.

(a) Voir Ch. WILSDORF, L'Alsace et la chanson des Nibelungen, dans Revue d'Alsace, t. 99, 1960, p. 21-23. Kirchheim, Bas-Rhin, arr. de Molsheim.

(4) Moutier-Grandval, Suisse, cant. de Berne.

(5) Voir le faux diplôme de Lothaire Ier du 25 août 849, MÜHLBACHER, p. 468, n° 1137. Une étude détaillée des premiers temps de l'histoire de Moutier-Grandval ne sera possible qu'après une édition critique des diplômes donnés à cet établissement.

(1) MÜHLBACHER, p. 546, n° 1310.

(2) Annales Bertiniani, p. 108 : iter in Elisiciaspartesarripuit ut Hugonem, Liutfridi filium, et Bernardum, Bernardifilium, obtineret; sicut etfecit.

(3) Diplôme de Zwentibald du 4 janvier 896 dans MG-H--, D- ie U--rk- und-en Zwentibolds und Ludwig des Kindes, p. 27, n° 6. Une série de localités y sont dites être toutes situées dans le comté de Bernard; or elle se trouvent en Haute-Alsace sauf une, Jebsheim, proche de la limite mais déjà comprise dans le diocèse de Strasbourg et dans le comté de Nordgau (voir BRUCKNER, op. cit., p. 384, n° 642).

(1) Diplôme de Charles III du 20 septembre 884 dans MGH, Die Urkunden Karls III, p. 173, n° 108.

(2) Fr. VOLLMER, op. cit., p. 173, et E. HLAWITSCHKA, op. cit., p. 226.

(3) Publiée dans HERRGOTT, Genealogiadiplomatica augustae gentis Habsburgicae, t. II, 1, p. 169-170, n° 222.

(4) Publiée par VON WEECH, Urkundenbuch des Benedictinerklosters Sankt-Trudbert, dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, t. 30, 1878, p. 86-90. Ce faux a été étudié par Th. MAYER, dans Beitrag zur

Geschichte von Sankt-Trudpert, Fribourg-en-Brisgau, p. 17 et 18, par M. BECK, ibid., p. 73-82, et par H. BüTTNER, ibid., p. 142-147.

(5) Sundhoffen, Haut-Rhin, arr. de Colmar.

(Tous les textes relatifs au comte Liutfrid en Italie sont réunis par HLAWITSCHKA, loc.cit.

(1) L'identification de Hunfrid d'Italie, fils de la soeur de Hugues de Dettwiller, avec Hunfrid, fils de Liutfrid II, n'avait pas encore été faite à ma connaissance. La notice de Saint-Thomas parle de Humfridum de Italia natum Hugonis germane filium, de Hugonem de Tettenwilare genitumprefati Humfridi avunculumet qualifie ce Hugues de miles.

(2) Lors de son excommunication en 879, il est précisé qu'il doit donner satisfaction dans les trente jours s'il se trouve dans le royaume d'Italie et dans les soixante jours s'il est en dehors de celui-ci (MGH, Epistolae, t. VII, p. 212).

(3) Pour E. HLAWITSCHKA, l'identification de Liutfrid II avec le comte de ce nom rencontré en Italie est une certitude prouvée par le nom d'un bien cédé en 879 par Liutfrid à la basilique Saint-Jean-Baptiste de Monza lors d'un échange: ce bien s'appellerait Abaalta et signifierait la «colline d'Aba»; il aurait été dénommé ainsi en l'honneur d'Aba, l'épouse d'Hugues de Tours. Mais la lecture Abaalta devrait être vérifiée sur le manuscrit car M. Hlawitschka signale lui-même que l'édition du Codexdiplomaticus Longobardiae, p. 488, n° 289, porte Ribaalta et non Abaalta. D'autre part, il faudrait être assuré que selon les règles de la toponymie italienne, Abaalta signifie bien « la colline d'Aba». Nous exprimons le souhait qu'un médiéviste italien veuille bien procéder à ces deux vérifications.

(1) Elle est mentionnée dans la notice des biens du chapitre Saint-Thomas de la fin du Xe ou du début du XIe siècle publiée dans Urkundenbuch der Stadt Strassburg, t. I, p. 43-45, n° 52. Hunfrid y est dit être le fils d'une soeur d'un chevalier du nom d'Hugues, originaire de Dettwiller (Bas-Rhin, arr. de Saverne). Liutfrid II aurait donc eu pour épouse une femme de Dettwiller.

(2) Hugsweier, Allemagne, Wurtemberg-Bade, cercle de Lahr.

(3) Haut-Rhin, arr. d'Altkirch.

(4) Sur ces événements voir BüTTNER, op. cit., p. 172-174.

(5) Voir un diplôme de Conrad, roi de Bourgogne, daté de 957, dans TROUILLAT, Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, t. I, Porrentruy, 1852, p. 135, n° 81 : Ipsius vero nostri patris [= Rodolphe II] culpis exigentibus, cuidam Lutfrido nominepraedictum monasterium concessum est in beneficium.

- (1) Sur ces événements, voir BÜTTNER, op. cit., p. 176-177.
- (2) Tout ce récit est emprunté au diplôme déjà cité de Conrad de Bourgogne dont la date erronée 9 mars 957 est corrigée en 9 mars 968 par le dernier éditeur A. KOCHER, Solothurner Urkundenbuch, t. I, Soleure, 1952, p. 9.
- (3) Cette défense n'est pas mentionnée expressément, mais elle se déduit de la question que le roi Conrad soumit à la diète allemande.
- (4) MÜHLBACHER, p. 468, n° 1136a. Le texte est publié dans TROUILLAT, op. cit., t. 1, p. 108, n° 56. Son édition prochaine dans les Monumenta Germaniae apportera sans doute les éclaircissements souhaités.
- (1) A. DUMAS, L'Église au pouvoir des laïques 888-1057 (Histoire de l'Eglise publiée sous la direction de A. FLICHE et V. MARTIN, t. 7), p. 298.
- (2) judicante populo, ipsam abbatiam et privilegium secundum legem nobis edidit.
- (3) Voir à ce sujet, A. RAIS, Un chapitre de chanoines dans l'ancienne principauté épiscopale de Bâle: Moutier-Grandval, Bienné, 1940, p. 54.
- (4) Voir BÜTTNER, Op. cit., p. 185-187 et 192-195.
- (5) Lure, Haute-Saône.

- (1) Artolsheim, Bas-Rhin, arr. de Sélestat.
- (2) Birnenheim, village disparu près d'Artolsheim.
- (3) Chronicon Ebersheimense, dans MGH, SS, t. XXIII, p. 441 : «Eodem tempore [le temps d'Otton Ier] Liufridus cornes de nobili Burgundionum genere allodium suum in Artolsheim sancto Mauricio ad prefatum monasterium contradidit, curtim videlicet dominicam cum pertinentiis suis et ecclesia ipsius loci, cum decimis suis et banno ipsius loci, cum capella in Birenheim et allodio sibi coherentem cum decimis ipsius ville».
- (4) Voir H. HIRSCH, Die Urkundenfalschungen des Klosters Ebersheim (sic) und die Entstehung des Chronicon Ebersheimense dans Festschrift Hans Nabholz, Zurich, 1934, p. 22-53, et Ch. WILSDORF, op. cit., dans Revue d'Alsace, t. 99, 1960, p. 25-28.
- (5) Les actes en question sont publiés dans MGH, Die Urkunden Ottos des II. und Ottos des III. Le diplôme de 998 (p. 693, n° 274) est un faux fabriqué au XVIIIe siècle et ne peut donc être utilisé.
- (6) Huttenheim, Bas-Rhin, arr. d'Erstein.
- (7) Op. cit., p. 61, n° 51.
- (8) Voir un diplôme d'Otton Ier du 16 novembre 968 dans Die Urkunden Ottos des I., p. 505, n° 368.
- (9) Op. cit., p. 427, n° 27.
- (10) Ebersheim, Bas-Rhin, arr. de Sélestat.
- (11) Op. cit., p. 884, n° 79".
- (12) Op. cit., p. 381, n° 323.

- (1) Haut-Rhin, arr. d'Altkirch.
- (2) Haut-Rhin, arr. d'Altkirch.
- (3) Fr. VOLLMER, op. cit., p. 162, n. 188, a très utilement réuni des mentions de comtes du nom de Liutfrid rencontrés au IXe siècle en dehors de l'Alsace, en Germanie et en Lorraine. Il est possible qu'ils se rattachent aux Etichonides, mais, comme il le relève fort justement, rien ne permet de l'affirmer.
- (4) Suisse, cant. de Berne.
- (5) Les Eguisheim n'ont malheureusement été étudiés jusqu'à maintenant que du point de vue généalogique.

- (1) En dernier lieu, VOLLMER, op. cit., p. 176. On peut noter ici qu'au XIIe siècle le fantaisiste chroniqueur d'Ebersmunster (MGH, SS, t. XXIII, p. 437) avait esquisonné un rapprochement fondé sur le nom Eberhard entre les Etichonides et les Eguisheim en attribuant la construction du château d'Eguisheim au comte Eberhard fondateur de Murbach, mort en 747, mais précise qu'il mourut sans héritiers, ce qui est exact.
- (2) Eguisheim, Haut-Rhin, arr. de Colmar.
- (3) Voir à ce sujet, A. SCHERLEN, Eguisheim Dorf und Stadt, Colmar, 1929, p. 21-24, et pour Saint-Étienne de Strasbourg, voir le faux diplôme de Lothaire Ier dans Urkundenbuch der Stadt Strassburg, t. I, p. 20, n° 25.
- (4) Voir Regesta Alsatiae, t. I, p. 398, n° 662.
- (5) Cette vie, naguère attribuée par erreur à un nommé Wibert, a été éditée par WATTERICH, Pontificum romanorum. vitae, t. I, Leipzig, 1862, p. 127-170.
- (6) Voir M. BARTH, Die heilige Odilia Schutzherrin des Elsass; Ihr Kult in Volk und Kirche, t. I, Strasbourg, 1938, p. 109.

HERRENSTEIN: Avec Dettwiller et Dossenheim

Paul Gerber 1975

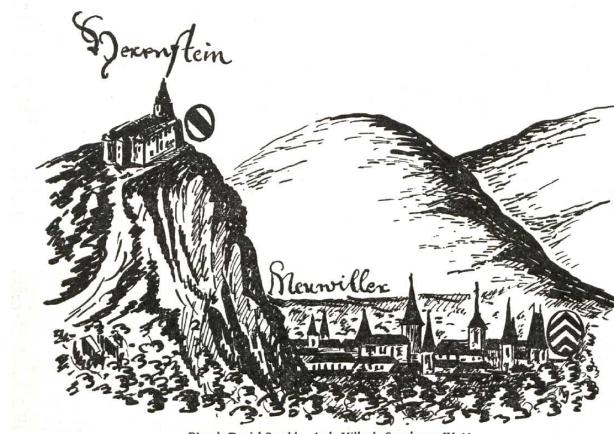
Pays d'Alsace Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9757610h/f1.image.r=herrenstein%22Paul%20Gerber%221975?rk=21459;2>

INTRODUCTION

1. Site et paysage

La longue crête boisée, dénommée autrefois Glashalde, qui s'élève derrière Dossenheim et Neuwiller et que longe actuellement la route départementale N° 116 (Dettwiller-Weiterswiller) culmine à ses extrémités en deux sommets : le Fastnachtfelsen (402,3 m) au sud, le Herrenstein (403 m) au nord ; l'échine ne s'abaisse qu'à 326 m. Le sommet nord, surplombant Neuwiller riche de son passé par l'ancienne abbaye bénédictine et le pèlerinage à l'évêque St Adelphe de Metz, doit son nom à un château féodal, le Herrenstein, dont il ne reste que des ruines insignifiantes. Selon les relevés topographiques, les constructions édifiées sur le plateau rocheux avaient une forme allongée et étaient divisées en deux parties distinctes, le Petit et le Grand Herrenstein. De Neuwiller, le Herrenweg confortablement aménagé y conduit en passant à proximité des bâtiments d'une Colonie de Vacances, et puis, nous voilà en forêt ! L'endroit n'est l'un pas de ces coins perdus au milieu des sombres futaies vosgiennes ; il n'est pas non plus juché sur quelque piton rocheux ; des sentiers pleins de lumière gravissent les pentes plantées de hêtres et de châtaigniers. Le printemps et l'été les parent de toute la gamme des verts, l'automne y met ses teintes jaunes et pourpres. Au hasard des chemins, le promeneur découvre des fontaines cristallines agréablement aménagées ; ces endroits sont pleins de fraîcheur et d'ombre.



Du haut de ce promontoire, le regard embrasse des horizons presque sans bornes : au nord et au sud, les croupes boisées des Basses-Vosges ; à l'ouest, le vallon du Maibaechel plein de sources et d'étangs, dominé par l'altière Hunenbourg et le Breitschloss ; vers l'est, les lointains vaporeux de la plaine d'Alsace, le Bastberg hanté de légendes, le Pays de Hanau, le Kochersberg, plus loin encore le Pays de Wissembourg, la Forêt-Noire, fond de scène d'un paysage agreste, coupe de vallons et de vallées où nichent des bourgades et des villages cossus. Pays opulent et varié, vivifié de vieilles traditions tenaces ! Et au pied du vieux Herrenstein, les sanctuaires monastiques de Neuwiller, l'ancienne Warthenburg de Dossenheim, la cité industrielle de Dettwiller sont là depuis des siècles, prêts à nous conter leur histoire. Ecoutez-les !

2. Le nom du château

Le nom « Herrenstein » évoque à la fois une crête montagneuse, une forêt, un château féodal et des dépendances territoriales (1).

Dans les anciennes Chroniques des évêques de Metz, le château figure sous des noms divers : Herrestein (2), Hernestein, Erneste (3) ; dans des documents plus récents, nous trouvons Herenstein et enfin Herrenstein (4).

Les interprétations étymologiques sont multiples. Schoepflin y voit d'abord un dérivé de « Haïren » (oiseau) et traduit « Pierre des Geais », puis il pense au substantif « Herren » et interprète « Stein der Herren » = Pierre ou forteresse des Seigneurs (5). Mone suggère une version autre : le radical « heren » serait la forme germanique du mot iro-celtique « aran » = montagne, et les habitants alamans de la région, lors de la construction de la forteresse, y auraient ajouté « stein » pour désigner le château-fort (6). Dag. Fischer précise : le Château de la montagne (7). Comme il fut construit par les évêques de Metz pour la protection de l'abbaye de Neuwiller, nous admettons plutôt que les moines lui donnèrent son nom : Schloss (Stein) der Herren (Bischöfe) ; cette étymologie nous paraît la plus naturelle et elle rejoint celle de Schoepflin. Celui-ci, en citant une charte (8) de l'année 1126, a confondu le château de Herrenstein avec le rocher de Hertenstein (9) qui porte la Chapelle St Michel près de Saint-Jeanles-Saverne (10) : selon ce document, Folmar, fils de Folmar IV, comte de Metz et Dabo (du vivant de son père comte de Hunenbourg), d'une part, et le comte Pierre de Lutzelbourg d'autre part, revendiquaient chacun le bien et pour trancher le différend, firent une commune donation de Hertenstein à l'abbaye Sankt Georgen en Forêt-Noire (11).

3. La protection d'une abbaye

L'implantation des nombreux châteaux-forts — plus de 300 dans l'ensemble du massif vosgien et de la plaine — pose des problèmes importants. A quel moment et pour quelles raisons ces forteresses furent-elles construites ? Quel fut leur rôle dans la vie politique, économique, sociale d'autrefois ? Si ces questions ont été soulevées surtout pour l'ensemble des « *burgs* », elles l'ont été moins pour un seul, car le plus souvent, tant pour l'origine que pour le rôle défensif, il faut considérer un groupe de ces castels (12).

Dans l'aire savernoise, de part et d'autre de la Zorn et de ses affluents, les données sont un peu particulières, données de l'histoire politique mêlées intimement à celles primordiales de l'évangélisation à l'époque franque, sous l'impulsion de l'Évêché de Metz qui fonde successivement le long des Vosges septentrionales les abbayes de Wissembourg (13), Neuwiller (14) et Marmoutier (15), autour desquelles s'établissent d'autres institutions monastiques, de moindre importance certes, mais dont le rayonnement religieux et culturel ne fut pas moins efficace : près de Marmoutier naît Sindelsberg (16), près de Neuwiller c'est Graufthal (17) et non loin de là, Saint-Jean (18). Dans les grandes abbayes oeuvrent les moines bénédictins, dans les autres les moniales soumises à la même règle.

L'abbaye de Neuwiller est considérée comme une fondation de l'évêque Sigebald de Metz, vers 727, mais on peut présumer qu'un plus humble monastère y existait antérieurement. Ce que, malheureusement, la recherche historique n'a pu établir encore avec certitude, c'est le lien qui semble exister entre le fondateur Sigebald et les dynastes de Dabo qui vont être les premiers avoués de Neuwiller. Elucider ces relations, contribuerait à fixer l'une des raisons importantes de l'avance et les moyens de la puissance temporelle de l'Évêché de Metz qui déborde à l'époque carolingienne par-dessus la crête des Vosges et s'étale vers la plaine d'Alsace (19). La translation des reliques du saint évêque messin Adelphe fait naître à partir du IXe siècle un pèlerinage florissant et provoque par là-même un afflux considérable de pèlerins à Neuwiller (20). Après le renouveau carolingien, l'insécurité s'installe dans les pays rhénans : les Normands s'avancent jusqu'aux abords de Metz, les Hongrois opèrent des incursions désastreuses jusqu'en Alsace ; la protection des hauts-lieux de la christianisation et de la civilisation s'impose, il devient urgent de créer des points d'appui militaires d'où les assaillants pourront être surveillés et refoulés. Dressées en sentinelles sur quelque escarpement rocheux au-dessus des abbayes, les nouvelles citadelles veillent : le château d'Ochsenstein (21) et les deux Geroldseck (22) à proximité de Marmoutier et Sindelsberg, le château de Herrenstein au-dessus de Neuwiller. D'autres s'y ajoutent : Dabo (23), Hunenbourg (24), Lutzelbourg (25), qui s'accrochent aux routes conduisant à travers les Vosges vers Metz et l'on a pu se demander si leurs constructeurs et leurs premiers occupants n'étaient pas d'anciens serviteurs des rois francs placés là pour surveiller l'accès vers la capitale austrasienne,

le château de La Petite-Pierre avait certainement cette fonction. Le Herrenstein a joué dès l'origine ce rôle de défense de l'abbaye de Neuwiller et des passages par la vallée de la Zinsel d'une part, vers La Petite-Pierre d'autre part. Comme tel, il formait le point stratégique d'un système défensif érigé aux abords de l'abbaye, nettement découpé par plusieurs vallons : ceux de la Zinsel, du Maibâchel et du cours supérieur de l'Oberholzbach. Neuwiller se trouve quelque peu à l'écart de la percée profonde de la vallée de la Zinsel dont l'ancien et mystérieux Warthenberg (26) — noyau de Dossenheim et mentionné une fois seulement dans un document de 1158 — surveillait l'entrée. Faut-il voir dans l'influence grandissante du château de Herrenstein une raison de la déchéance du château de Warthenberg posté sur une faible éminence et plus vulnérable ? Peut-être ! Le Herrenstein est d'abord occupé par les Eguisheim et Dabo-Metz, avoués de Neuwiller. Au XIIIe siècle, le bastion devient l'enjeu des luttes des Lichtenberg contre les évêques de Metz : en 1238, ils possèdent la charge d'avoué ; en 1260, par la force des armes, ils prétendent y devenir seuls maîtres ; en 1288, ils passent contrat avec Walther de Hunenbourg pour la possession de la moitié de son château ; en 1298, l'évêque de Metz leur engage Neuwiller ; en 1327 enfin, même opération pour le Herrenstein. Mais n'anticipons pas sur les faits, notons du moins que l'histoire est tissée de coïncidences, volontaires parfois, pour assurer la bonne marche d'intérêts personnels.

PREMIÈRE PARTIE

Les Avoués (Xe siècle - 1260)

1. Les comtes d'Eguisheim-Dabo (X^e s. - 1260)

Dater avec précision la construction du château de Herrenstein est resté chose impossible jusqu'à l'heure présente ; il existait déjà au Xe siècle, était tenu en fief de l'Évêché de Metz par les comtes de Dabo- Eguisheim (1), avoués de l'abbaye de Neuwiller, et fut réparé en 1005 par la comtesse Heilwige — pendant que son mari, le comte Hugues, se trouvait à l'armée impériale lors de l'expédition que l'empereur Henri II (1002-1024) dirigea contre son frère Théodoric pour le contraindre à se désaisir de l'Évêché de Metz, dont il s'était indûment emparé.

Le comte Hugues faisait partie de la lignée éberhardienne et la comtesse Heilwige de la branche liutfridienne de la puissante Maison ducale et comtale qui a dominé l'Alsace la et Lorraine depuis le VII^e siècle (2) à tour ducs d'Alsace, : ses membres furent tour comtes du Nordgau et du Sundgau, évêques de Strasbourg, de Metz, de Mayence, de Worms, fondateurs et avoués de nombreux monastères, riches propriétaires de terres et de châteaux (3). Les origines de la famille restent discutées : certains historiens la font remonter au duc d'Alsace Attic ou Etichon, père de Ste Odile († 720)

; même les travaux les plus récents n'ont pas réussi à faire la lumière désirée sur les filiations antérieures au xe siècle (4).

Eberhard 1er, ancêtre de Hugues IV d'Eguisheim, est le grand-père de Landfried II qui fut évêque-suffragant de Drogon, fils naturel de Charlemagne et évêque de Metz ; Landfried obtint de Drogon les reliques de Saint-Adelphe, 10^e évêque de Metz et les fit transférer solennellement en 826 à l'abbaye de Neuwiller où son cousin Raderamne ou Ratramme était alors abbé (4a). Hugues IV recueillit, avec la dignité de comte du Nordgau, tout l'héritage des Eguisheim ; par son mariage avec la comtesse Heilwige, il y ajouta encore celui de la Maison de Dabo.

Les vastes terres ainsi réunies furent maintes fois exposées aux ravages de la guerre ; les châteaux-forts jouèrent leur rôle de points stratégiques protecteurs des cités, des monastères qu'ils dominaient. Comme tel apparaît le Herrenstein dès son entrée dans l'histoire au début du XIe siècle. Les Eguisheim-Dabo et leurs héritiers vont conserver ce château comme fief de l'Evêché de Metz en qualité d'avoués de Neuwiller jusqu'à l'extinction de la famille en 1225. Hugues IV et Heilwige eurent trois fils et cinq filles ; — Gérard, l'aîné, fut tué en 1038 avant la mort de son père (5) ; — Hugues VI détiendra niementanément les fonctions de son père ; — Brunon deviendra évêque de Toul et ceindra la tiare papale sous le nom de Léon IX (1002-1054) (6) ; — **Adélaïde sera mariée à Ernest II, duc de Souabe et d'Alsace**, frère de l'Empereur Henri III (1039-1056).

Hugues IV eut beaucoup à souffrir lors de la révolte de son gendre Ernest II et de Conrad le Jeune de Franconie contre l'empereur Conrad le Salique (1024-1036). Les révoltés ravagèrent l'Alsace et particulièrement les terres et châteaux du comte Hugues, cousin-germain de l'empereur qui avait donné ordre à son parent de tirer l'épée contre eux (1027) (7).

Hugues VI, marié à Mathilde, fille unique du comte Adalbert de Muha en Brabant, eut deux fils, Henri Ier et Adalbert, et deux filles dont l'une, Spanehilde, épousera le comte Folmar III de Metz et Lunéville. Henri Ier succéda vers 1049 à son grand-père Hugues IV, dans le comté de Nordgau et mourut en 1064.

Hugues VII, comte du Nordgau et de Dabo, surnommé « l'Intrépide Défenseur de Saint-Pierre » — miles indefessus sancti Petri — fut assassiné en 1089, au palais épiscopal de Strasbourg, en haine de la papauté. La fameuse Querelle des Investitures (1076-1122) qui opposait la Papauté à l'Empereur, divisait l'Alsace en deux camps farouchement ennemis (8) ; les évêques de Strasbourg et de Bâle, les Habsbourg prennent parti pour l'Empereur, le Grand-Chapitre de Strasbourg et les Eguisheim-Dabo se rallient à la papauté ; quand surviennent encore les Hohenstaufen en la

personne d'Otton qui monte sur le trône épiscopal de Strasbourg, la lutte devient un combat pour la prépondérance en Alsace entre les Eguisheim-Dabo détenant la fonction comtale, et l'Evêque, partisan de l'Empereur, ce dernier cherchant à supprimer cette force insoumise que représenta Hugues de Dabo.

Sa femme, Mathilde fille de Louis IV de Montbéliard, ne lui ayant pas donné d'enfants, le comté de Dabo passa à Adalbert, son oncle, déjà comte d'Eguisheim et de Muha. En lui s'éteignit la ligne directe masculine des Eguisheim-Dabo. Un document de 1098 indique que les évêques de Metz, en ces temps incertains de luttes, entretenaient au château de Herrenstein des troupes (9) pour assurer la sécurité de l'abbaye de Neuwiller et de son territoire et ils en confieront l'avouerie aux comtes de Metz (10).

2. Les comtes de Metz-Lunéville (1098-1225)

Spanehilde, soeur de Henri et d'Adalbert, dont elle hérita, en 1098, les comtés de Muha et de Dabo ainsi que la charge de comte du Nordgau (11), transporta effectivement tous ces biens et dignités, en vertu de son mariage avec Folmar III, dans la maison des Comtes de Lunéville et de Metz qui ajoutèrent à leur nom celui de Comtes de Dabo et Eguisheim. Godefroi, l'un de leurs fils, eut le comté de Nordgau et le transmit à ses descendants ; l'autre, Folmar IV (f 1100), continua par Hugues VIII, comte de Dabo, puis par Folmar V comte de Metz et Dabo, la lignée qui allait bientôt s'éteindre définitivement. Le fils de Folmar IV, Hugues IX, fut également comte de Metz et de Dabo et mourut en 1080, laissant à son tour trois fils dont l'un, Adalbert, épousa Gertrude, fille de Hermann III de Bade. Leur descendance représente la dernière génération. Guillaume et Henri s'entretuèrent au maniement des armes (1201) ; leur soeur Gertrude, l'unique fille et héritière des comtés réunis de Dabo-Eguisheim, Metz et Muha, nous intéresse particulièrement, car, jeune veuve, elle s'installa au château de Herrenstein : elle contracta en vain trois mariages pour assurer la succession. Recherchée par les familles les plus illustres, Gertrude accorda sa main, en 1206, à Thibaut 1er, duc de Lorraine. Il mourut empoisonné, en 1220, au retour de captivité en Allemagne. Gertrude se remaria immédiatement à Thibaut comte de Champagne (12) qui illustra la poésie du XIII^e siècle comme Minnesaenger : aussitôt, sous prétexte de parenté, il se sépara d'elle en 1222. Alors, elle devint l'épouse de Simon de Linange ; elle mourut en 1225, la dernière de sa noble race. Sa dépouille mortelle fut inhumée à l'abbaye de Stürzelbronn (13). A l'exemple de Thibaut de Champagne, Gertrude occupa ses loisirs de poésie : dans ses vers pleins de passion et de mélancolie, elle exprime les fi: ébats amoureux dont ne me fis faute » (14).

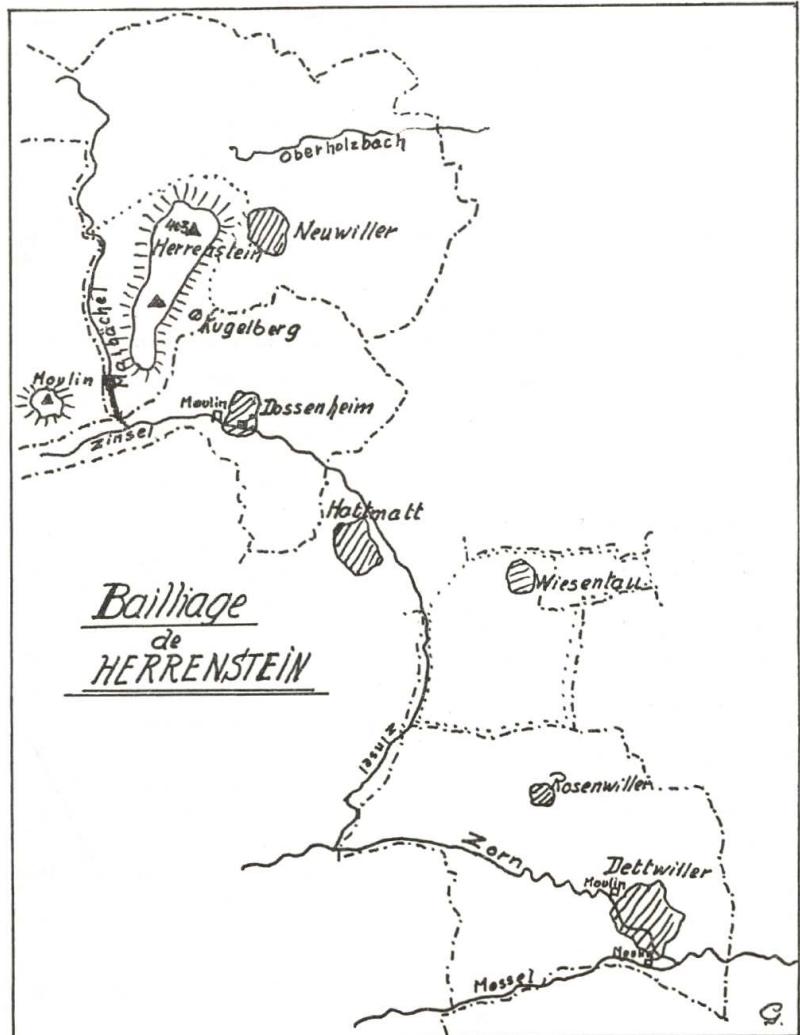
Pendant son séjour à Herrenstein, la Comtesse régla notamment un litige avec l'abbaye de Haute-Seille (entre Blâmont et Cirey) ; pour des dettes

contractées auprès d'Albert de Hermolsheim et de Rudolf de Balbronn, Thibaut de Champagne avait engagé la moitié de ses biens à Altorf près de Molsheim ; l'abbé de Haute-Seille effectua le paiement ainsi que celui d'une autre somme de 110 livres messines et, en guise de dédommagement, Gertrude abandonna au monastère cistercien la totalité de ses biens à Altorf contre versement de 25 marcs à Albert de « Harmodesen » (15).



Possessions de l'abbaye de Neuwiller sur lesquelles s'exerce l'avouerie

- La partie hachurée horizontalement est le territoire immédiat de l'abbaye avec la forêt du Breitschloss à l'ouest.
 - A Dossenheim (hachures obliques) l'abbaye exerce la justice.
 - Dans les territoires marqués de pointillés, le monastère possède une ferme colangère ; dans ceux hachurés en bordure, il prélève la dîme.
 - Les croix indiquent les « églises propres » lui appartenant.
- Cf., bulle du pape Alexandre III de 1178. — Schöpflin, Als. Dipl. I, p. 265, N° 321.



Carte générale de l'ancien bailliage de Herrenstein
Le bailliage de Herrenstein était formé du château, de la forêt de Glashalte, de Kugelberg, de Dossenheim, de Wiesenthal (limites approximatives en pointillés), de Dettwiller avec Rosenwiller.

Pour illustrer l'activité des avoués en faveur de l'abbaye de Neuwiller, nous citerons quelques documents :

- 23.6.1070 : Volmar de Eguisheim : Dietmar, abbé de Fleury-sur-Loire revend à l'abbaye de Neuwiller 1/4 des revenus à l'église de Hochfelden, en

raison de la grande distance de ces biens qui lui avaient été cédés vers 1054 par l'empereur Henri III (16) ;

— 1085 : « comite Volmaro ejusdem loci advocato » : l'empereur Henri IV cède à Neuwiller 3/4 des revenus de l'église de Hochfelden (17) ;

— 1157 : <t' Comes Hugo de Dagesburg, Metensium advocatus » : l'abbé Erpho donne en cens perpétuel à des habitants de Neuwiller deux terrains nommés « Wolskrafden », restés en friche depuis 2 ans, pour y planter des vignes ; la redevance annuelle sera, outre la dîme, un seau de raisins (18) ;

— 1158 : <t' comes Hugo de Dagesburg principalis advocatus nostre abbacie ex Metensis episcopi beneficio » — * comes advocatus noster Hugo » : l'abbé Erpho donne en jouissance à l'avoué quelques prés auprès du château de Warthenberg sis à Dossenheim ; le preneur s'engage à ne pas détourner le cours d'eau dit Zinsel et à ne pas entraver le fonctionnement des moulins et l'exploitation des droits de pêche (19) ;

— 1163: « Eberhardus advocatus de Huneburg » : charte du chevalier Thierry pour une donation à Neuwiller (20) ;

— 1192 à 1196 : « Henricus advocatus de Huneburg », auquel succède son frère Louis. A ce moment, Otton de Bourgogne, frère de l'empereur Henri VI, est en guerre contre l'évêque de Strasbourg Conrad de Hunenbourg ; il envahit l'Alsace et se porte devant le château de Hunenbourg défendu par Louis, frère de l'évêque ; Louis est mortellement blessé pendant le siège, d'un jet de javelot, durant l'été 1197 (21) ;

— 1221 : Henri, comte de Bar, signe avec l'abbé Jean de Neuwiller un accord de protection contre quiconque voudrait s'emparer des biens de l'abbaye (22). Ce traité intervient au moment où les anciens avoués, les comtes de Metz-Lunéville, sont sur le point de disparaître ; il convenait donc de chercher une nouvelle protection.

3. Les sous-avoués

Il est intéressant de constater que Neuwiller, à l'exemple de maints autres monastères en Alsace, avait en plus de ses avoués, des sous-avoués ; mais les documents ne les mentionnent qu'occasionnellement (23).

Le comte Volmar de Eguisheim a comme sous-avoué, en 1070, un certain Eberhard (24) ; à la fin du XII^e siècle, Hugues IV de Metz-Dabo a sous ses ordres Othon, « *advocatus minus ou secundus* ». Il est nommé comme tel en 1157 « *Ottoni advocato minoris istius Novillarensis loci...* » (25) et en 1158 « *Ottonis istius loci minoris advocati..* » (26) ; dans ces chartes Hugues est

désigné * *principalis advocatus* ». Puis l'avouerie passe à Eberhard et son sous-avoué se nomme en 1163 encore Othon (27). Nous estimons que ce sous-avoué ne peut être identifié aux Otto de Geroldseck (28), avoués de l'abbaye de Marmoutier, les deux fonctions étant réservées ordinairement à des échelons différents dans la noblesse médiévale (29).

Tous les avoués principaux n'ont pas résidé dans le château commis à la garde d'une abbaye ; ainsi Hugues, comte d'Eguisheim, père de Léon IX, est aussi avoué de l'abbaye de Hesse et les Eguisheim-Dabo-Metz cumulent la charge pour Andlau, Woffenheim, Neuwiller, Altorf, Hesse et Lure. Le centre administratif de l'immense territoire est le château de Guirbaden. La nécessité de nommer des avoués locaux s'impose donc, lorsque le domaine des abbayes s'agrandit, se disperse, lorsque les obligations de la garde deviennent plus astreignantes et de caractère essentiellement militaire.

C'est surtout dans les rangs des avoués et sous-avoués que vont se recruter les Ministeriales, pris parmi les comtes par l'empereur, parmi les nobles de vieille souche (Edelfrei) par les évêques ; les «• Sessritter », par contre, sortiront des rangs de la petite noblesse.

4. Formation d'un territoire (1225-1260)

Les prétendants à l'héritage de la princesse Gertrude furent nombreux : son mari Sigismond de Linange, les comtes de Ferrette, Henri de Brabant, les margraves de Bade qui alléguaien tous des liens de parenté, et enfin l'évêque de Strasbourg Berthold de Teck qui, après quinze ans de négociations, emporta à prix d'argent la part du lion (30).

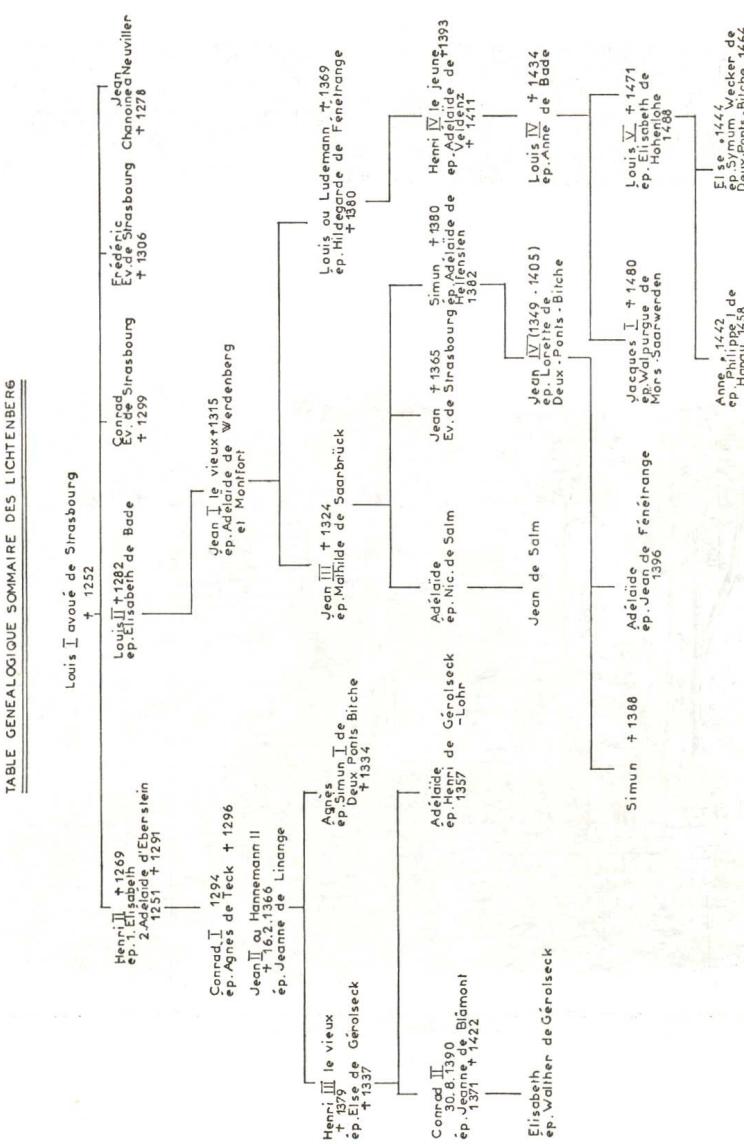
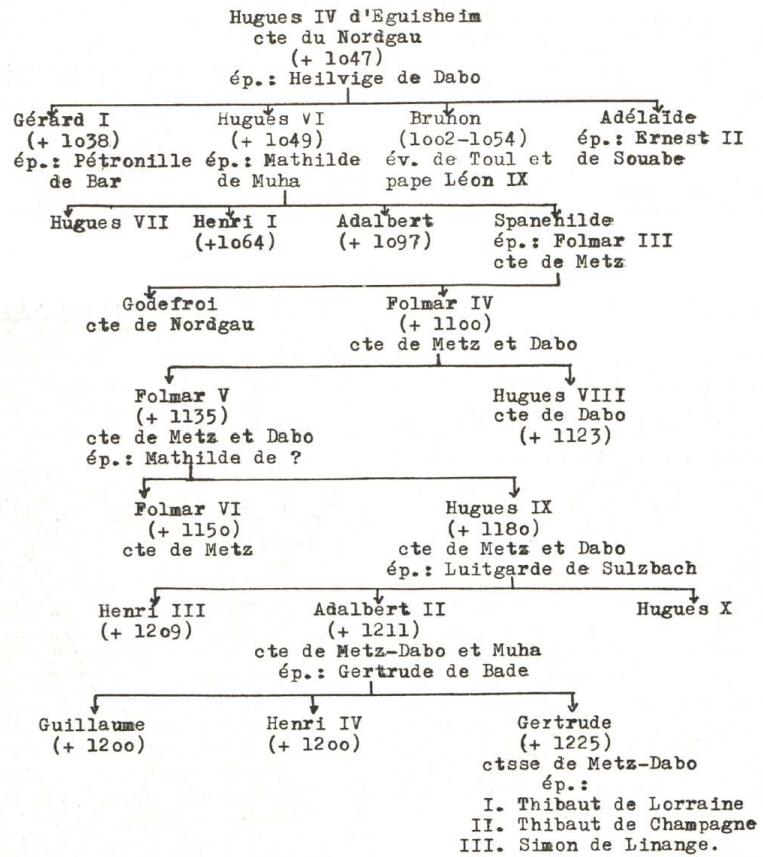
A l'annonce de la mort de Gertrude, l'évêque de Metz Jean d'Apremont (1224-1238) s'était hâté de recouvrir les fiefs accordés aux Eguisheim-Dabo, entre autres le Herrenstein (31). A ce moment, le château semble avoir été en mauvais état, ou du moins il ne convenait plus comme moyen sûr de défense aux évêques de Metz qui entendaient maintenir dans la région leur domination territoriale (32). Le successeur de Jean d'Apremont, l'évêque Jacques de Lorraine (1239-1260), va prendre des mesures pour refaire du Herrenstein son bastion en terre d'Alsace ; les murailles sont réparées et un puits « d'une grande profondeur » est creusé dans l'enceinte du burg afin d'assurer le ravitaillement en eau (33) ; puis est conclue avec l'abbaye de Neuwiller, le 29.11.1257, une transaction au sujet du moulin de Dossenheim, selon laquelle l'évêque se fait reconnaître la propriété de l'étang d'alimentation, alors que celle du moulin lui-même est attribuée à l'abbaye avec charge de moudre sans frais les grains lorsque l'évêque résidera à Herrenstein ou à Neuwiller (34). Ce moulin appelé Schweyge (= Schweyermühle) avait été cédé par Walter de Hunenbourg à l'abbaye en 1239, moyennant une redevance annuelle de 60 Viertel de blé, prélevée

dans le ban de Hochfelden (35). Ce même évêque messin construisit ou du moins dédia l'église de Dettwiller à l'apôtre Saint-Jacques le Majeur, son patron, et en donna, en 1255, la collation au chapitre de Hombourg, qu'il venait de fonder sous le patronyme du même apôtre Saint-Jacques. En plus, il fit don à ce chapitre de Hombourg, en 1257, de 7 « charrées » de vin à prendre dans les vignes de Neuwiller et Herrenstein (36). — La construction du moulin sur la Zorn à Dettwiller date également de cette époque : en 1327, Jean de Géroldeck qui le tient en fief de l'évêque de Metz, le cède à Obertin de Neuwiller (37). Neuwiller est mis de même en 1321, et avec l'approbation de l'empereur, en état de défense, un large fossé, des murailles flanquées de 10 tours et 4 portes cernent dorénavant la ville et l'abbaye, un bastion renforçant leur défense vers l'Est (38). Sages mesures matérielles et religieuses tendant à créer peu à peu autour du château de Herrenstein comme point stratégique, un territoire d'approvisionnement qui lui restera rattaché jusqu'à la disparition de la féodalité ; il comprendra primitivement Neuwiller, Dossenheim, Kugelberg, Hattmatt, Wiesentau, Dettwiller, le bois de Glashalde ainsi que des droits forestiers au Falberg indivis entre Saverne et Dettwiller. La Zinsel formait l'axe de ce territoire, le Mosselbach et la Zorn sa limite sud, le Maibâchel le séparait des possessions des Hunenbourg et au nord il touchait aux territoires des Lichtenberg. Voilà ce que l'on appellera plus tard le bailliage ou Amt de Herrenstein, inséparable du château et qui, à travers les siècles, partagera avec lui toutes les vicissitudes d'un fief féodal, engagé par l'évêque de Metz à de multiples vassaux, conquis et revendu, toujours en bloc. Ces attaches entre le castel et les villages soumis subsisteront durant un millénaire : l'évêque de Metz y restait suzerain, les engagistes en possédaient des fractions, la Ville de Strasbourg, au XVe siècle, en rachetait les infimes particules, créait à son tour son Amt Herrenstein et les Rosen, enfin, portaient même après la destruction du château (1673), le titre de Seigneurs de Herrenstein. L'histoire des villages mentionnés se confond donc avec celle du château et en nommant dorénavant celui-ci dans les actes d'engagement, il faut sousentendre ceux-là. Ce fait curieux de séculaire cohésion territoriale, s'il n'est pas unique en Alsace, est du moins typique (39).

La question des origines de ces « territoires » rattachés à tout jamais à un château est d'importance ; nous venons de nommer des raisons matérielles de subsistance pour les hôtes — seigneur et garnison — du château, des soucis religieux également, donnant à ce complexe situé aux confins du territoire des évêques de Metz une certaine autonomie. Les faits semblent confirmés par les destinées du château de Turquestein cité à plusieurs reprises par le chroniqueur de Senones avec Herrenstein. Turquestein près de Saint-Quirin, Bonmoutier et Moyenmoutier, est également un fief messin aux mains des Dabo. Les nobles de Turquestein sont descendants de ceux de Blâmont. Bencelinus de Truchstein, en 1124, signe en qualité de témoin

avec le comte Conrad de Pierre-Percée (Langstein) l'acte de fondation de l'église abbatiale de Senones. En 1126, il signe l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Jean-Saverne. Jean d'Apremont, évêque de Metz, reprend le château en 1230, après l'extinction des Dabo. Jacques de Lorraine y fait des travaux de restauration (murs, citerne) comme à Herrenstein. Adhémar de Monteil engage le château et ses dépendances à Raoul, duc de Lorraine, fî le chaisteil de Durkestain et toutes les appartenances et appandizes, en fourteresse et en terre plainne, en toutes haultours et signories » (1344). La seigneurie comprenait 19 villages dont le château était le bien principal. Raoul fait don en 1346 à Thibaut de Blâment du « chestel de Dürckstein, lai chastelenie avec toutes les villes et bancs appandans et appartenans ». Ce document spécifie donc expressément qu'il y a une liaison inamovible entre le château et son territoire (40) Des situations semblables ont été décelées pour les châteaux de Arnsbourg et Schoeneck auxquels étaient rattachés respectivement Mietesheim et Morsbronn avec Neunhoffen (41).

Tableau généalogique sommaire
des comtes d'Eguisheim-Dabo et Metz.



Un Castel Féodal ou Le Chateau de Werde et ses Propriétaires

Revue catholique de l'Alsace - 1859-1939

Frere Edouard Sitzmann 1906

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5529815r/f38.image>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55298662/f1.item>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55298254/f51.item.r=%22Un%20Castel%20F%C3%A9odal%22>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55304591/f48.image>

CHAPITRE I

Origines du château de Werde.

A une lieue de Benfeld, vers le Nord, sur le territoire de la commune de Matzenheim, au milieu des prairies et des bois, dans un îlot formé par l'Ill et un de ses bras, se cache le modeste hameau de Werde. Il ne laisse apercevoir à distance, derrière un rideau d'arbres, que son blanc moulin et le faîte d'une maison qui dès l'abord excite l'attention de l'archéologue. Le touriste qui ne cherche d'autres émotions que celles des beaux sites et des grandes ruines, n'aurait aucun motif de le visiter; mais ceux qu'intéresse l'histoire de notre province y trouveraient plus d'un souvenir digne de leurs recherches. Nous offrons à ces derniers de les y introduire.

Au centre du hameau, dans un enclos assez considérable, sur une butte artificielle, entourée d'un large fossé, s'élève un bâtiment du XVI^e siècle, dont la toiture élancée et les élégantes girouettes annoncent, à n'en pas douter, quelque splendeur déchue, un débris de quelque résidence nobiliaire. Cette demeure seigneuriale, vouée, dirait-on, à la ruine, portait toujours dans le pays le nom peu justifié de Château de Werde. La moitié du corps de logis fut démolie au commencement du XIX^e siècle, et presque toutes les dépendances en ont disparu depuis.

La maison est assise en partie sur les fondations d'un de ces vieux manoirs féodaux destinés à la défense, munis de fossés et de remparts, couronnés de créneaux et de mâchicoulis et surmontés d'un formidable donjon. Le château fort que l'on appelait burg, fut, du XII^e au XV^e siècle, la demeure des comtes de Werde, landgraves de la Basse-Alsace. La résidence moderne, bâtie, à ce nous croyons, par les barons Zorn de Bulach, eut pour hôtes après eux les nobles de Séebach, auxquels succéderont les barons de Reinach- Foussemagne.

Autour de l'enclos se groupent en demi-cercle, à côté d'un moulin rebâti en 1572, quelques chétives habitations autrefois plus nombreuses — 10 maisons avec 46 habitants ; — elles portaient la dénomination de Vorburg

(faubourg) et formaient une communauté à part, ayant un maire, des échevins et une chapellenie¹). Qui s'en douteraït que cette petite localité, aujourd'hui si ignorée, fut jadis fort célèbre dans la province et dans les pays d'alentour, à cause de son importance administrative et des maîtres puissants, qui de là, dominaient la contrée? Les ducs d'Alsace et de Souabe et les empereurs d'Allemagne de la famille des Hohenstauffen ne dédaignaient pas de la visiter : son nom retentissait jusque dans les palais des rois et dans les diètes de l'Empire.

Il serait difficile de dire quels en furent les premiers habitants. On n'y a trouvé jusqu'à ce jour aucun vestige de la présence des Romains, quoi qu'ils eussent à quelques pas seulement de là, l'importante station d'Helvetus, aujourd'hui Ehl. Quelques habitants de cette cité, échappés au glaive d'Attila, avaient peut-être cherché un refuge dans ce lieu solitaire, protégé par un cours d'eau. Quoi qu'il en soit, les Celtes ou les Francs lui donnèrent le nom de Warida, qui signifie un lieu baigné d'eau, une île; et les rois Mérovingiens en firent, au dire de Schoepflin, le chef-lieu d'un district administratif ou comté, qui paraît s'être étendu le long de l'Ill et du Rhin jusqu'à Eschau, et dont le noyau se déterminait approximativement par la position des quatre villages de Sudhausen et de Nordhausen, d'Osthausen et de Westhausen.

Au Ve siècle, l'Alsace faisait partie du royaume d'Austrasie et était gouvernée par des ducs dont le premier connu fut Gondon ou St Gondevin, jusqu'en 660 : le second duc fut Boniface ou St Bodon, qui quitta le siècle deux ans après et eut pour successeur Adalric ou Attic, son beau-frère, duquel les principales maisons souveraines d'Europe se font gloire de descendre. Attic était fils de Leudesius, maire du palais de Neustrie et avait été élevé à la dignité de duc par Dagobert II.

Les fonctions du duc étaient celles d'un vice-roi; ses attributions étaient plus militaires que civiles. Sous lui se trouvaient des officiers qui portaient le titre de comtes et dont la principale fonction était de rendre la justice et de percevoir les impôts. Werde était la résidence d'un de ces comtes ; les commencements du château remontent; par conséquent, à une époque bien reculée. Mais ne nous y trompons pas ; ces demeures seigneuriales ne consistaient alors qu'en une tour de bois, élevée sur un tertre, ceinte de palissades et garantie par un fossé profond¹).

CHAPITRE II

Premiers propriétaires de Werde : Attic et ses descendants, les Comtes d'Eguisheim-Dagsbourg.

§ 1. D'Attic à Hugues III, 622 à 944.

Attic I était d'origine franke et possédait, soit comme propriété privée, soit à titre d'apanage du duché, d'immenses biens, situés tant en Alsace que dans les pays limitrophes, vers Soleure et Montbéliard, en Lorraine et dans le Brisgau. Il avait épousé Béreswinde, fille d'Andalric, duc de la Bourgogne cis-jurane, et nièce de St Léger, évêque d'Autun. Six enfants étaient issus de cette union : quatre fils, Adalbert, Batichon, Hugues I et Attic II ou Etichon, et deux filles, Odile, l'illustre et sainte Patronne d'Alsace et Roswinde qui, à l'exemple de sa pieuse soeur, se consacra à Dieu dans le monastère de Hohenbourg.

Son fils Adalbert et son petit-fils Luitfrid I lui succédèrent dans la dignité ducale. Ces seigneurs, devenus excessivement riches, ne tardèrent pas à exciter la jalouse des maires du palais et à donner de l'ombrage aux premiers princes carolingiens. De peur qu'ils ne rendissent héréditaire dans leur famille une charge qui ne leur avait été accordée qu'à vie, Pépin-le-Bref, n'étant encore que maire du palais, profita de la mort de Luitfrid, arrivée vers 750, pour supprimer le duché d'Alsace et ne laisser aux descendants d'Attic que l'administration séparée de l'Alsace Supérieure ou Sundgau et de l'Alsace Inférieure ou Nordgau, avec le titre de Comtes provinciaux. Ces deux charges n'étaient pas héréditaires non plus, mais elles sortirent rarement de l'ancienne famille ducale tant que sa lignée masculine se maintint dans la province.

Les descendants d'Adalbert et de Luitfrid se portèrent presque tous vers la Haute-Alsace et fondèrent successivement, sur le continent, les maisons de Habsbourg, de Zaehringen, de Teck et de Bade, et celles de Denbigh, de Desmond et de Fielding, en Angleterre. Après l'extinction de la race Luitfrigène avec Luitfrid VII, en 986, ce fut le plus jeune des fils d'Attic, Attic II ou Etichon qui forma la branche principale de la maison ducale d'Alsace, de laquelle sortirent les comtes d'Eguisheim-Dabo, ceux de Lorraine et de Vaudémont qui devinrent ducs de cette province puis empereurs d'Allemagne, et les comtes de Ferrette, de Montbéliard et de Bar.

Attic II, qualifié du titre — simplement honorifique — de duc, fut comte du Nordgau de 963 à 720, époque de sa mort. Il avait, selon toute apparence, choisi sa résidence ordinaire au château de Girbaden sur la montagne dite Burgberg, dans la vallée de la Bruche. Ses descendants habitaient de préférence le château d'Eguisheim, duquel dépendaient des biens considérables dans l'ancien comté d'Illiche, notamment les seigneuries de Woffenheim, de Horbourg, de Riquewihr et le Val d'Orbey. Parmi ses nombreux domaines, il faut encore ranger le comté de Frankenbourg, autour du château de ce nom et le Comté de Werde.

Adalbert, lui aussi, avait autrefois hérité d'une certaine quantité de biens, situés à Werde, à Matzenheim et dans les villages environnants; mais son fils Eberhard les donna, par acte daté de Remiremont 728, à l'abbaye de Murbach qui venait d'être fondée par S. Pirmin. Toutefois l'abbé Romain, successeur de Pirmin, les trouvant sans doute trop éloignés du couvent, peut-être aussi, pour remplir les intentions du fondateur, les donna, en 735, en précaire à Hildefrid, neveu d'Eberhard, duquel descendit en droite ligne l'impératrice Richarde. Quant à la seigneurie de Werde, elle resta en possession des fils d'Attic II, Heddon, Albéric et Hugues II.

Heddon, l'aîné, homme très érudit pour son temps, avait été disciple de S. Pirmin et fut élevé sur le siège abbatial de Munster en 725, d'où il passa sur celui de Reichenau, en 727. Charles-Martel le tenait en haute estime et le plaça, en 734, sur le siège épiscopal de Strasbourg; il jouit également des faveurs de Pépin et de Charlemagne qui l'aidèrent à reconstruire sa cathédrale en pierre. Doué d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il assista de tout son pouvoir S. Boniface, l'apôtre de la Germanie, prit une part active aux conciles d'Allemagne et des Gaules pour la réforme du clergé, en fit exécuter les décisions dans son diocèse, établit une école ecclésiastique près de la cathédrale et soumit ses chanoines à la règle de S. Chrodegang. Malgré son grand âge, Heddon accompagna Charlemagne à Rome en 774 et mourut, deux ans après, le 8 mars 776. Il fut inhumé dans le choeur de l'église d'Ettenheimmunster, abbaye qu'il avait fait restaurer et à laquelle il avait légué, entre autres biens, les revenus de l'église de S. Sixte et S. Laurent à Benfeld 1).

Albéric, comte de Nordgau, ne nous est connu que par la vie de Ste Odile, écrite au VIII^e siècle et par un vieux document de l'abbaye de Honau, découvert par Grandidier, lesquels le disent fils d'Attic II. D'après des indices, fournis par les Traditions de Wissembourg2), il avait épousé la fille ou la petite-fille de Hugbert, seigneur très-puissant, dont les domaines s'étendaient à l'ouest de la Forêt-Sainte, près de Haguenau, et qui résidait de préférence à Durningen et à Laubach. Il mourut vers 760, laissant quatre fils, Hugbert, Eberhard I, Horbert et Thétibald, rappelés également par l'ancienne notice de Honau. Nous leur adjoindrons volontiers une fille qui aurait épousé un comte du Sargau, nommé Sigiharius ou Sigebert, dont le fils Albéric fut, suivant nous, la souche des comtes de Sarrebrück, de Werde, de Deux-Ponts et de Linange.

Le patrimoine de Hugues II se groupait principalement entre Schlestadt et Strasbourg, contrée où nous retrouvons le plus souvent ses fils, Remy, évêque de Strasbourg, Bodole et Bléon. Bodole paraît avoir épousé, comme son cousin Eberhard I, une des filles de Gebehard, comte de l'Eichelgau qui lui donna un fils, nommé Egehard ou Gebehard et trois filles, Adale, Rodune et Scolastique. Gebehard mourut jeune et n'eut qu'un fils,

Raderamne, qui était abbé de Neuviller 1) en 826. Quant à Bléon, il ne laissa qu'un fils, Hugues III, dont on ne connaît pas exactement la postérité, mais qui, probablement, fut la souche des comtes qui ont fondé Honcourt au Val-de-Villé et qui s'éteignirent au Xe siècle.

Aucun des fils d'Albéric ne lui succéda dans le comté du Nordgau. Hugbert, l'aîné, paraît être mort prématurément et Eberhard, le second, avait contracté une grande alliance qui le tint habituellement hors de la province : leurs deux autres frères ne trouvent point de place dans le catalogue des comtes du Nordgau. Cette dignité passa à Ruthard, de la famille de Hugbert l'Ancien.

Le fait de l'émigration d'Eberhard est hors de doute, puisque ce seigneur ne paraît point dans l'histoire de la province, et que nous trouvons ses traces et surtout celles de ses fils et autres descendants dans l'Eichelgau (*Pagus Aquileiensis*). Il avait épousé la fille de Gebehard ou Gerbert, seigneur de cette contrée, fils de Chrodoïnus, d'abord comte de l'Eichelgau, puis abbé de Wissembourg de 724 à 729 1), et petit-fils du duc Petrus2). Comme Gebehard, au dire du chroniqueur Vassebourg, n'avait point d'héritier mâle, il était naturel qu'Eberhard I, sans aliéner ses propriétés alsaciennes, allât s'établir dans les immenses domaines de son beau-père; de là vient la conviction acquise de temps immémorial, transmise par le même Vassebourg, que les ducs de Lorraine descendent du célèbre duc Petrus, mais en ligne féminine seulement.

Le moine contemporain, auteur de la Vie de Sainte Odile, est le seul historien qui ait donné quelques détails sur Eberhard et encore ne le fait-il que d'une façon très laconique et peu flatteuse : « Il était, dit-il, plus féroce que le lion et l'ours, il sévit pendant quelque temps contre les serviteurs de Dieu dont il usurpa les biens; mais par la grâce de Dieu et les mérites de la bienheureuse Odile, non seulement il leur restitua les biens qu'il avait enlevés, mais leur en octroya largement des siens ». La fin a donc été bonne quelle qu'ait été la vie. Si l'on se demande quelles peuvent avoir été les maisons religieuses en butte à ses vexations, nous répondons que nos pensées là-dessus se rapportent tout d'abord sur Wissembourg dont il était l'avoué en qualité d'héritier des comtes de l'Eichelgau; puis aussi sur Lure dont il possédait peut-être déjà l'advocacie que nous verrons entre les mains de ses descendants. Les autres couvents fondés dans l'Alsace Inférieure par sa famille, tels qu'Ebersmunster, Hohenbourg n'étaient pas non plus hors de son territoire propre.

Notre Eberhard figuré parmi les témoins du testament de Fulrade, abbé de St Denis, daté d'Héristal en 777 1). En effet, on lit dans ce remarquable document entre les noms d'une foule d'autres seigneurs et de comtes : « Harihardo comité ». Grandidier pense qu'il s'agit ici d'Eberhard I, fils

d'Albéric, ce que nous lui accordons d'autant plus volontiers que Fulrad était son parent et qu'Héristal n'est pas très éloigné de l'Eichelgau.

Eberhard mourut avant 788, époque à laquelle Gebehard I et Rodoïnus ou Chrodoïnus, ses deux fils, paraissent seuls : « Rodoïnus et frater meus Gebagardus filii Eburardi2). Un troisième fils, du nom de Landfrid I, était alors déjà mort.

Le caractère des trois fils d'Eberhard était tout aussi rude que celui de leur père. Nous pouvons en juger parce qu'ils racontent eux-mêmes dans une charte du 31 janvier 788, où ils se donnent le titre de fils d'Eberhard et demandent à l'abbé Erembert de Wissembourg la précaire 3) des biens que possède l'abbaye entre l'Eichel et Mittelbrunn, Ludolfespedu et Wasigenstein. Cette pièce comprend deux parties : Dans la première Rodoïnus et Gebagardus confessent que leurs ancêtres ont donné certains biens à l'abbaye de Wissembourg par acte en due forme et devant témoins idoines, mais que leur frère Landfrid, et eux avec lui, s'en sont emparés malgré les moines qu'ils ont ainsi lésés ; que toutefois, après la mort de Landfrid, par le conseil d'hommes probes et sages, ils sont rentrés en eux-mêmes et sont pénétrés d'un grand regret de leurs usurpations, qu'ensuite les serviteurs de Dieu de l'abbaye en question, dans leur bienveillance, leur ont accordé en précaire, une partie des susdits biens dont ils ont grand besoin,. Suit l'énumération de ces biens.

Dans la seconde partie l'abbé Erembach, qui était en même temps évêque de Worms, ratifie leur demande et ajoute : « Faisant droit à votre pétition, nous vous accordons en outre les biens que nous possédons à Berg, afin que vos possessions forment un tout depuis Hambach jusqu'à Wissembourg; pour cela vous nous donnerez soixante-dix sous d'argent de bon aloi. Quant aux autres biens que vous avez restitués à l'abbaye par nos mains et que vous avez demandés en précaire, nous vous les accordons avec bienveillance pour les motifs ci-dessus à condition que vous les cultiviez tant que vous vivrez et que vous ne négligez rien pour les améliorer, que vous payiez tous les ans, à la St Martin, cinq sous au monastère de Wissembourg, et qu'après votre décès ils reviennent en toute intégrité à l'abbaye pour être transmis à nos successeurs sans l'intervention d'aucun juge1).

Le 28 août 807, Rodoïn et Gebehard I donnèrent à l'abbaye les biens qu'ils avaient acquis de Théodomunde dans le village de Godmarstein. En retour de cette donation ils reçurent en précaire tout ce que leur père y avait tenu au même titre à Hambach et à Berg, la forêt du lieu excepté 1).

Landfrid I et Rodoïn ne semblent pas avoir laissé de postérité. Par contre Gebehard I avait quatre fils : Gebehard II qui continua sa lignée, Adalart qui fut abbé, Landfrid II qui devint chorévêque et Milon qui se fit prêtre. Ce

dernier paraît le premier dans les chartes de Wissembourg, où il était peut-être moine. Il donne dès 809, à cette abbaye quinze journaux de terres, des prés pour trois charretées de foin et cinq serfs dans la marche de Semheim près de Gries et de Weitbruch, en Basse-Alsace. Comme son frère Milon, Landfrid embrassa la carrière ecclésiastique, mais il s'éleva plus haut et devint évêque suffragant de Drogon, fils naturel de Charlemagne et évêque de Metz. Il est ce chorévêque qui, à force d'instances auprès de Drogon, obtint les reliques de saint Adelque qu'il fit transférer solennellement, le 29 août 826, à l'abbaye de Neuwiller, où son cousin Raderamne ou Ratramme était abbé²). Ce dernier, comme nous l'avons dit précédemment, était petit-neveu du bienheureux Remy, évêque de Strasbourg. Il vivait encore en 830 et doit être le même personnage que celui que nous présente Grandidier comme ayant été d'abord moine à Corbie et l'un des hommes les plus savants de son siècle, auquel on attribue un traité sur l'Eucharistie dont les protestants ont abusé 3). Landfrid II prend tour à tour la qualification de prêtre, de chorévêque et d'évêque dans les Traditions de Wissembourg¹).

Le comte Gebehard I vivait encore en 830. Le 18 février de cette année il fit, avec son fils Landfrid II, prêtre, donation à l'abbaye de Wissembourg dans la marche de Dürstel, au lieu appelé Bercilinga, d'une église avec les terres qui en dépendaient, à condition de recevoir en précaire les biens que l'abbaye possédait à Wolfgundowilare (Wolfskirchen ?) et la chapelle de Saint-Paul à Wissembourg. Le 17 novembre de la même année Landfrid II fit une nouvelle donation de tout ce qu'il possède dans la marche de Semheim à Gries, et dans le Hufgau au-delà du Rhin, ainsi qu'au village d'Augia (vis-à-vis de Lauterbourg?) y compris quarante-quatre serfs, à condition que les religieux lui donneront la rente viagère de tout ce qu'ils possèdent au village de Modem (sur la Sauer) avec l'église du lieu. Cet acte fut passé à Wissembourg.

Quoique nous ne sachions pas au juste de quel monastère Adalhard fut abbé, nous pouvons affirmer sans grand risque de nous tromper, qu'il appartenait à Wissembourg en qualité de doyen ou de vice-abbé. Les premiers supérieurs de cette maison étaient presque tous, à cette époque, évêques soit de Worms, soit de Mayence et, ne pouvant, pour cette raison, gouverner l'abbaye par eux-mêmes, se déchargeaient de ce soin sur le doyen qui prenait indifféremment le titre de doyen ou d'abbé, comme les Traditions le prouvent en maint endroit : ce sont les fonctions que remplit Adalhard sous le règne de l'abbé Otger (840-846) et qui lui permirent de prendre le titre d'abbé.

Le 23 janvier 840, Adalhard ou Adalhelm et son frère Milon, étant à Wissembourg, donnèrent à l'abbaye toutes leurs possessions de Nieffern, de Bosselshausen et de Holtzheim, se composant de sept meix avec quinze serfs, à condition que ces biens, de même que ceux qu'ils ont donnés à

Kirrwiller, leur soient laissés en usufruit avec l'église de ce dernier endroit et neuf familles de serfs; le tout moyennant un cens annuel de trois sous 1).

Le 24 avril 846, Gebehard et Adalhard donnèrent à l'abbé de Wissembourg quatre meix de terre avec quatre serfs à Durstel et les reçurent le même jour en usufruit moyennant un cens de six deniers. Le même jour, Landfrid II — gratiā Dei Episcopus — donna au même monastère tout ce qu'il possédait à Baerendort et à Hisse et reçut les mêmes biens en précaire tant pour lui que pour son neveu Gebehard III, des mains de l'abbé Otger, archevêque de Mayence (840-846). Par un acte, daté du 30 juin 847 et passé à Ettaldinges (Erchingen, canton de Rohrbach), il ajouta aux précédentes munificences ses biens situés dans le Sargau et dépendants de l'église d'Erchingen, plus deux meix de terres à Lara(Lohr?), quatre maix à ,Odonovilare (Ottweiler?) et à Elenbach, entre Beronovilare (Barrendorf), Hisse et Nithingas, ainsi qu'une forêt dans les communaux pour nourrir deux cents porcs, et enfin les serfs, contre l'usufruit des biens situés à Weraldocella (Her_ bétiller et à Biberavilla (Betschdorf?) ainsi que de l'église de ce lieu et ses dépendances.

Enfin le 27 mai 855, Adalhard, abbé de nous ne savons quel monastère, donne à Wissembourg les propriétés suivantes en Alsace : 1° à Boselshausen un meix de trente journaux et des prés rapportant trois chariots de foin; 2° à Calastat (Crastatt?) deux cours desquelles dépendent soixante journaux et des prés pour six chars de foin, situées sur les marches d'Atenheim (Altenheim) et de Ringenheim (Ringelsdorf), et auxquelles sont attachés huit serfs. Le donateur conserve l'usufruit de ces biens, comme il s'est réservé la jouissance de ceux de Kirrwiller, plus l'église du lieu et ses dépendances ainsi que neuf familles de serfs. Actum Kirchvilare publice sub Grimaldo abbate Wizemburgense et summo capellano.

Gebehard II, le seul de ses frères qui resta dans le monde, fut avoué de l'abbaye de Wissembourg, comme le prouve une charte de l'année 830 (Trad. Wis. n° 51); il ne mourut qu'après le 29 septembre 851 et eut quatre fils : Eberhard II, Gebehard III ou Gebolt, Werinbald et Eton.

Eberhard II ne figure pas dans les Traditions; il semble avoir passé sa vie loin de l'Eichelgau, en Alsace à la cour de Lothaire II avec Waldrade et à Lure. Il mourut en 864, la même année que le comte Erchangier, laissant le comté de Nordgau, auquel il était parvenu l'année même de sa mort, à son fils Eberhard III qui hérita de ses mauvais exemples et n'est connu que par ses violences contre les moines de Lure et sa vie scandaleuse avec une chanoinesse d'Erstein, loin de sa femme Adelinde. Il n'était pas, comme on le suppose communément, fils d'Eberhard I, mais bien son arrière-petit-fils. C'est par les Traditions qu'il nous a été donné de combler la regrettable lacune depuis longtemps constatée dans la table généalogique des Etichonides.

Les trois frères d'Eberhard II paraissent ensemble dans un document de l'année 846 où ils donnent à l'abbaye de Wissembourg des biens situés dans l'Eichelgau. Werinbald donne ce qu'il possède à Kisalvingen (Gusing près de Rohrbach ?). Gebolt donne le quart de la forêt située près de Hambach et dont la glandée suffit pour nourrir deux cents porcs. Nous avons vu que déjà précédemment cette forêt avait été divisée en quatre parts. Il s'agirait donc ici d'un nouveau partage en quatre parties ou d'un seizième, vu qu'il y a encore quatre frères. Enfin Eton donne la moitié du domaine de Lusilinhard (Lutzellhard), Langenhard, Ockersbühl, Sconizberg (Schcenenberg et Wasenbühl. L'acte de donation fut passé à Sarrebourg.

Le 29 septembre 851, Gebehard II, conjointement avec son fils Gebehart ou Gebolt III, fit hommage à la même abbaye de ses biens de Kirrwiller, consistant en une cour, une vigne produisant trois charrettées de vin, soixante journaux de terres, des prés donnant dix chars de foin, et d'autres prés, champs et pâturages. Dans le Sargau, il y ajoute la quatrième partie de la montagne d'Eberhard — montes Eberhardi, — plus un bénéfice qu'il possède à Westhofen, le tout avec la réserve pour lui, son épouse Richilde et pour son fils. Il renonce toutefois, à partir du jour de la donation, à l'usufruit de la montagne d'Eberhard et stipule, en outre, que si sa femme venait à se remarier après le décès de son époux, elle ne jouirait pas de l'usufruit. Cette charte a cela de remarquable qu'elle est écrite par le fameux Otfried de Wissembourg 1).

Werinbald paraît encore comme témoin dans un titre de 861 et Eton dans des documents de 848, 858, et 860. Ce personnage serait-il le même que l'ami d'Otfried dans le poème du Christ sous le nom de Werinbraht (?).

Ici s'arrêtent les précieux renseignements fournis par les *Traditiones* sur la famille qui nous occupe et tous ceux que nous possédons sur les trois frères Werinbald, Gebehard III et Eton. Nous le regrettons d'autant plus que nous soupçonnons ces personnages d'être les ancêtres de certaines familles nobles qui sont du plus haut intérêt pour notre pays, comme, par exemple, les premiers comtes de Lutzellstein (La Petite-Pierre), de Gérolseck, de Saarwerden et de Hombourg près de Deux-Ponts. Les fonds de divers monastères de Metz, de Saint-Avold, de Saint-Arnould, de Vadegasse, de Hornbach et de Werschweiler fourniraient peut-être quelques lumières là-dessus.

Si nous parlons ici des Gérolseck qui se sont établis plus tard dans la Marche d'Aquilée et dans le voisinage de l'abbaye de Marmoutier dont ils ont été les avoués, c'est que l'Eichelgau et la Marche d'Aquilée se touchent et que nous trouvons dans l'Eichelgau, au-dessous d'OErmingen, dans la langue de terre formée par le confluent de l'Eichel et de la Saar, les ruines

d'un vieux château appelé le Petit Gérolseck. Le nom de cet antique manoir offre une certaine analogie avec celui de Gebolt que portaient de préférence les seigneurs dont nous venons d'établir la généalogie. En effet, de Geboltseck à Gérolseck la différence n'est pas grande. Il existe d'ailleurs chez les hommes compétents une vague persuasion que les Gérolseck étaient parents ou alliés des comtes de Metz et par conséquent des seigneurs d'Ochsenstein et de Werde.

Edouard III ne paraît que rarement dans l'histoire de notre province. Il figure dans une charte de l'empereur Arnould (888), où ce prince accorde, sur la demande du comte Eberhard, à un prêtre du diocèse de Strasbourg, nommé Isenhart, des terres situées au-delà du Rhin dans l'Ortenau, pour en jouir sa vie durant et les faire passer ensuite en toute propriété au Chapitre de Strasbourg. Cette pièce datée de Spire est un des rares documents où il soit question du comte du Nordgau. En 891, le même empereur, se trouvant à Ratisbonne, donna à l'église de Strasbourg des biens situés dans le village de Bach en Argovie supérieure et dans le comté d'Eberhard. S'il s'agit ici du personnage qui nous occupe, Eberhard aurait administré en même temps le Nordgau, l'Ortenau et l'Aargau. La charte d'Hérimont, en faveur de l'abbaye de Munster, est datée de Strasbourg l'an 898 présente illustrissimo comité, Eberhardo. Nous avons déjà fait mention des aventures scandaleuses de Lothaire II et de Waldrade, Le roi avait poussé l'imprudence jusqu'à donner à sa concubine l'abbaye de Lure en toute propriété. Lorsqu'elle mourut, elle légua ce bien ecclésiastique à son digne cousin le comte Eberhard, qui, au lieu de le restituer aux moines, l'exploita à son profit et transforma cette maison en un lieu de débauches.

Ce comte administra l'Alsace Inférieure jusque vers l'an 900. Il laissa en mourant deux fils : Hugues I, comte du Nordgau, et Louis I, comte de Dabo et de Montbéliard.

Hugues I (900 à 944) ne fit pas mieux que son père. Cantonné à l'abbaye de Hohenbourg, alors déserte par suite des invasions hongroises et dont il avait fait un château fort, il exerçait sur tout le pays le brigandage et fut la terreur des populations. Les moines de Lure le supplièrent en vain de les rendre à leur chère solitude. Alors Dieu punit l'impie profanateur clans ses fils Eberhard IV, Hugues II et Gondram, qui, au retour d'une chasse, furent frappés de paralysie en une même nuit. Ils ne revinrent à la santé que lorsque leur père, rentré en lui-même, eut promis à saint Déicole, fondateur du monastère, de réintégrer les religieux dans leurs biens et de s'y faire moines, lui et ses enfants. Ce voeu fut accompli.

Hugues I mourut sous le froc qu'il avait pris quelques jours avant sa mort; Eberhard IV et Hugues II firent de même sur la fin de leurs jours. Ils ne se bornèrent pas à une simple restitution, mais ils y ajoutèrent encore de

grands biens de leurs propres fonds. C'est peut-être à cette occasion que fut donné à l'abbaye de Lure le droit de patronage sur la chapelle de Werde dont elle jouissait au XIIe siècle. Gondram, le dernier des trois comtes, devança ses frères dans la vie religieuse et se consacra à Dieu dès sa jeunesse : on sait qu'il donna à l'abbaye d'Altorf, fondée à cette époque par des membres de sa famille, la dîme de Dorlisheim.

Eberhard IV eut une vie pleine de brillantes aventures. Il avait épousé Alverate de Gueldre qui lui donna trois enfants : Hugues III, dit l'Enroué, souche des comtes d'Eguisheim ; Gérard I, comte de Metz qui épousa Eve de Luxembourg, sa nièce; Adélaïde, épousa Henri de Franconie et eut pour fils Conrad-le-Salique, elle se maria en secondes noces à Hermann, premier comte de Hohenlohe ; Hedwige qui donna sa main à Sigefroi I, comte de Luxembourg. Eberhard venait de succéder à son père dans le comté du Nordgau lorsqu'un événement inattendu vint changer complètement sa destinée. Adalbert II, comte de Metz et de la Lorraine- mosellane, ayant été tué en 944, laissa à sa veuve Lucarde de Luxembourg, soeur de Sigefroi I un splendide héritage. Eberhard, qui était veuf de son côté, vit dans ce concours de circonstances une occasion unique pour étendre la puissance de sa maison : il demanda et obtint la main de la sœur de son gendre. Dès lors il se démit de la dignité de comte du Nordgau en faveur de son fils Hugues III et passa en Lorraine. De son second mariage naquit Adalbert d'Alsace, premier marquis de Lorraine, duquel descendirent les ducs de cette province et les empereurs actuels d'Autriche. Dans la suite Eberhard fut plus connu sous le nom francisé de Richard-le-Puissant : il mourut sous la bûre monastique en 972 ou 973.

§ 2. De Hugues III jusqu'à l'extinction de la ligne directe masculine des comtes d'Eguisheim-Dabo.,

Hugues III, comte du Nordgau (944-984), habitait: le château de Girbaden. Il se rendit célèbre par la fondation de l'abbaye d'Altorf1), déjà projetée par son père,, et la combla de biens dans les lieux voisins de son château, notamment à Altorf, à Düttlenheim, à Baerenbach,, à Strasbourg, à Krautergersheim et à Meistratzheim ; il lui accorda, en outre, le droit de choisir elle-même son avoué, d'avoir une justice à Altorf, d'y tenir cabaret, d'y établir un péage et un marché, et de fixer la valeur des monnaies dans l'étendue de sa juridiction. Il mourut le 5 septembre vers l'an 984 et fut enterré dans le choeur de l'abbaye d'Altorf. Ce seigneur laissa trois fils et une fille : Eberhard V qui lui succéda dans le comté du Nordgau 1); Hugues IV, comte d'Eguisheim et de Dabo, et comte du Nordgau après l'extinction de la lignée de son frère, et Matfried (Mainfroi) ; sa fille se fit religieuse.

Matfried I n'est connu que par une donation faite à l'église cathédrale de Metz2). Hugues IV, dont nous parlerons tout à l'heure, avait eu de son père

le comté d'Eguisheim et avait augmenté considérablement ses domaines par son mariage avec l'une des deux filles du comte Louis IV de Montbéliard-Dabo.

Eberhard V, mort vers 996, eut cinq fils : les deux premiers, Hugues V et Eberhard VI, lui succédèrent dans le comté du Nordgau ; l'empereur Henri II atteste, en 1016, avoir récupéré le monastère de Lure que ce dernier avait injustement usurpé. Aucun d'eux n'eut de postérité, aussi peu que leurs puînés, Gérard II et Matfried. Adalbert, le cinquième, était encore, en 1049, chanoine de la cathédrale de Toul, mais aucun de ses frères ne vivait plus. Leur fortune tout entière passa à Hugues IV, leur oncle, ainsi que la dignité de comte du Nordgau (10353).

Ce seigneur, comblé de biens par la Providence, et sa digne épouse, Heilwige de Dabo, ne se montrèrent pas ingrats envers Dieu ; ils se signalèrent par leurs; libéralités envers les monastères de l'Alsace et employèrent une grande partie de leurs biens à les doter. Les abbayes de Lure et d'Altorf ainsi que le prieuré de Saint-Quirin les comptent au nombre de leurs insignes bienfaiteurs ; les monastères de Hesse, de Woffenheim et d'Oelenberg les regardent comme leurs fondateurs. Aussi le ciel les en récompensa dans leurs enfants. Ils eurent trois fils : Gérard I, Hugues VI et Brunon, et cinq filles : Mathilde, épouse de Hermann d'Eichham, comte de Verdun, appelé aussi parfois comte de Dabo, fils du comte Godefroi des Ardennes ; Bitzela fut la femme de Hartwig, comte de Calvo, et mèred'Adelbert qui, en 1059, rétablit le fameux monastère de Hirschau; Odile devint abbesse de Woffenheim ; Gebba, abbesse de Neritz et Adelaïde fut mariée à Ernest II, duc de Souabe et d'Alsace, frère de l'empereur Henri III par sa mère Gisèle.

Hugues IV eut beaucoup à souffrir lors de la révolte de son gendre Ernest II et Conrad-le-jeune de Franconie contre l'empereur Conrad le Salique. Les révoltés ravagèrent l'Alsace et particulièrement les terres et châteaux du comte Hugues, cousin-germain de l'empereur qui avait donné ordre à son parent de tirer l'épée contre eux 1).

Nous n'avons pas à parler ici de Brunon dont la vie est connue. Après avoir illustré le siège épiscopal de Toul par sa science et ses vertus, il fut appelé à ceindre la tiare sous le nom de Léon IX et se montra. l'un des plus intrépides défenseurs des droits du Saint- Siège. Il mourut à Rome après un pontificat de cinq ans (1041-1054). Le jour de ses funérailles fut aussi celui de sa canonisation. Les parents de Brunon et ses deux frères aînés ne vivaient plus lors de son avènement au souverain pontificat.

Gérard I, l'aîné, mort avant son père, fut tué en 1038 dans une rencontre avec Renaud I, fils de Guillaume Otton, comte de la Petite-Bourgogne ou

Franche-Comté. Ce dernier ayant refusé l'hommage à l'empereur, Gérard et Louis IV de Montbéliard, son beau-frère, furent chargés de réprimer l'insolence de ce vassal. Le comte d'Eguisheim l'attaqua avec une troupe trop petite et périt dans le combat malgré sa grande bravoure. Il fut fort regretté de l'empereur. Il avait eu de Pétronice de Bar, fille du duc Frédéric II de la Lorraine mosellane, un fils du nom de Gérard et deux filles, Heilwige, héritière du comté d'Eguisheim et Serberge, première abbesse de Hesse.

Gérard II, auquel le pape Grégoire VII avait adjugé, en 1074, l'advocacie du monastère de Woffenheim, était comte du Nordgau depuis 1065¹⁾. Etant mort sans enfants, le comté d'Eguisheim passa à sa soeur Heilwige qui avait épousé Gérard, premier comte de Vaudémont, fils puiné de Gérard d'Alsace, comte de Lorraine. De cette union sortirent trois fils et trois filles : Hugues continua la lignée de comtes de Vaudémont qui s'éteignit en 1416; Ulric prit le nom de comte. d'Eguisheim, fonda les monastères de Thierbach et de Pairis et mourut sans postérité ainsi que son autre frère ; Etienne, le fondateur présumé de Stéphansfeld¹⁾. Des trois filles, l'une, Stéphanie, épousa le comte Frédéric de Ferrette; l'autre, Gisèle, le comte Renaud de Bar et la troisième, Heilwige, était, en 1180, chanoinesse de Hohenbourg.

Revenons maintenant à Hugues VI, mort également de mort prématurée. Brunon le regretta comme un frère digne de toute sa tendresse et qui faisait la plus douce consolation de son coeur. Marié à Mathilde, fille unique du comte Adalbert de Muha en Brabant, il en a eu deux fils, Henri et Adalbert, et deux filles dont l'une Spanchilde épousa Folmar III, comte de Metz et Lunéville et l'autre, dont on ignore le nom, fut unie à Sigebert V, comte du Saargau inférieur, auquel elle apporta en dot le comté de Frankenbourg.

Henri I succéda, vers 1049, à son grand-père Hugues IV, dans le comté de Nordgau. Il obtint, la même année, du pape Léon IX, son oncle, l'advocacie de Woffenheim et mourut en 1064, après avoir été également avoué de l'abbaye d'Andlau²⁾. Après sa mort, l'avouerie de Woffenheim, par une décision de Grégoire VII, revint, comme nous l'avons dit plus haut, à Gérard II, cousin de Henri, et cela en vertu de l'acte de fondation qui stipulait que la dite avouerie appartiendrait toujours de droit à un membre de la famille, propriétaire du château d'Eguisheim.

Henri I laissa quatre enfants : Hugues VII, comte du Nordgau et de Dabo, avoué d'Andlau ; Brunon, chanoine et archidiacre de Toul, le fondateur de la chapelle de Laubenheim près de Girbaden ; Gertrude, épouse d'un comte Adalbert de Morimont (Moersperg) que nous croyons être un comte de la famille du Sargau inférieur : ces deux époux eurent un fils du nom de Hugues qui, en 1137, donna à l'abbaye de Lure la chapelle de Laubenheim, construite par son oncle. Ce Hugues n'eut pas de postérité. Les comtes du

Sargau paraissent avoir été son héritier et c'est probablement à cette occasion que le château et le comté de Werde passèrent en leurs mains vers le milieu du XIIe siècle.

Hugues VII, surnommé l'Intrépide défenseur de Saint-Pierre — miles indefessus sancti Pétri, — fut lâchement assassiné, en 1089, au palais épiscopal de Strasbourg, en haine de la papauté. Sa femme Mathilde, fille de Louis IV de Montbéliard, ne lui ayant pas donné d'enfants, le comté de Dabo passa à Adalbert, frère de Henri I, également neveu de Léon IX, déjà comte d'Eguisheim et de Muha et avoué d'Altorf. En lui s'éteignit la ligne directe masculine des comtes d'Eguisheim-Dabo¹⁾.

Spanchilde, soeur de Henri et d'Adalbert, dont elle hérita, en 1098, les comtés de Dabo et de Muha ainsi que la charge de comte du Nordgau, transporta tous ses biens et dignités, en vertu de son mariage, contracté avec Folmar III, dans la maison des comtes de Lunéville et de Metz. Godefroi, l'un de ses fils, eut le comté de Nordgau et le transmit à ses descendants; l'autre, Folmar IV, continua par ses fils, la suite des comtes de Metz et de Dabo, éteints en 1225 dans la personne de Gertrude, fille du dernier comte Albert.

CHAPITRE III

Deuxièmes propriétaires de Werde ;

Les comtes de Frankenbourg et de Werde.

En parcourant d'un coup d'oeil rapide le premiers siècle de l'histoire de notre province dans le précédent chapitre, nous n'avons presque pas fait mention du château de Werde. C'est qu'en effet, il n'en est point question durant cette période et qu'il paraît avoir été une des résidences de second ordre des Etichonides. Presqu'à l'entrée de l'époque que nous abordons maintenant, nous allons voir cette antique résidence de noscomtes comme sortir de terre, se dilater et grandir jusqu'à devenir le siège du landgraviat de la Basse-Alsace..

Mais avant de continuer l'histoire des propriétaires de Werde au point où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à l'époque du mariage de la soeur de Spanchilde avec le comte Sigebert V du Sargau, remontons à cette famille Sigebertine qui va prendre possession de Werde, et dont l'origine est depuis des siècles une énigme pour les historiens d'Alsace.

§ 1. De Sigebert I à Sigebert V.

Les premiers indices concernant la famille Sigebertine nous sont fournis par les *Traditiones Wissenburgensis* (N° 103) et remontent à l'année 764. En ce temps-là Albéric, seigneur qui paraît avoir habité le pays situé entre la Nied allemande et la Nied française, où se trouvait, si nous ne nous trompons, le comté de Dextroch, Albéric, fils de Sigehelm (Sigebert) et grand-père du comte Sigihard — avus Sigihardi comitis — donna à l'abbé Erembert et à son monastère de Wissembourg : 1° Dans le Saunois— in pago Salinensis— et dans le village d'Altorpfo (Burgaltrof), tout ce qu'il y possédait à cette époque, une terre salique avec la dîme et toutes les appartenances et dépendances ainsi que vingt-huit serfs dénommés dans l'acte. — 2° Dans le même pagus et dans un village nommé Buatgisingas (Bassing), tout ce qui était de sa domination, soit qu'il l'eût acquis par d'autres voies, notamment des terres et quatre familles de serfs 1).

C'est ce comte Albéric que nous croyons petit-fils par sa mère du comte Albéric du Nordgau. Nous trouvons ensuite un comte Sigebert, ami et conseiller d'Adalbéron I, évêque de Metz, quiaida le prélat de ses avis pour la restauration de l'abbaye de Gorze et en souscrivit, en 933, avec presque toute la haute noblesse de Lorraine, l'acte dressé à ce sujet. Il est, selon toute apparence, le fondateur du château-fort de Siersberg — Sigebertimons— sur une hauteur au confluent de la Nied. Si nous osions contredire Crollius².. nous ajouterions que Sigebert et ses descendants furent dès lors comtes du Sargau inférieur, tandis que les. comtes Odacre, que cet historien revêt de cette dignité,. exerçaient la même charge dans le Sargau supérieur. Donnons à notre Sigebert le nom de Sigebert I.

Celui, qu'en raison de son nom, de l'époque où il a vécu et des terres qu'il possédait, nous considérons comme fils du précédent, est un comte Sigebert qui avait épousé la fille de Rodolphe II de la Mosellane, comte de Verdun et d'une soeur d'Odacre V. Nous ne connaissons Sigebert II que par un fait peu louable. Son beau-père avait donné la terre de Gondranville à l'abbaye de Saint-Vannes, dans laquelle il avait choisi sa sépulture. Sigebert qui pensait en hériter du chef de sa femme, s'en prit à ce sujet à l'évêque Vicfride, parent et conseiller de Rodolphe, et, profitant du séjour que faisait ce prélat dans une terre de l'abbaye de St Paul, appelée Vendresselle, l'attaqua pendant la nuit, lui tua son neveu et une partie de sa suite et le fit lui-même prisonnier. Cet attentat fit grand bruit. Les évêques qui en furent informés, lancèrent l'ex-communication sur le coupable et le forcèrent ainsi, par les censures ecclésiastiques, à remettre Vicfride en liberté et à se soumettre à la pénitence. On lui imposa plusieurs austérités corporelles, après quoi il avait à verser à l'évêque une grosse somme d'argent dont le prélat fit faire une grande couronne, accompagnée de plusieurs autres plus petites, qui servaient à porter un grand nombre de cierges pour éclairer le chœur pendant les offices de nuit.

Outre la fille dont nous venons de parler, Rodolphe II avait eu un fils du nom de Conrad, qui mourut sans postérité, en 982, dans une expédition de l'empereur Othon II contre les Sarrazins d'Italie, et qui avait légué de grands biens à l'abbaye de Gorze. Le reste de la fortune passa à sa soeur, épouse de Sigebert II. Comme Rodolphe II avait été comte de Betgau, dans cette partie du Luxembourg qui avoisine Trèves, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on trouve parmi les terres de la maison Sigebertine des domaines situés dans ces pays-là. C'est peut-être aussi de cette époque que lui viennent les seigneuries de Montclar, de Bumshorn, de Hamm et d'Osen, à moins qu'elles ne proviennent de la dot apportée à son fils par une princesse de Bar.. Sigebert II mourut, supposons-nous, vers 990.

Nous ne connaissons pas le nom de son fils; mais d'après les usages du temps, il devait porter le nom de son grand-père maternel Rodolphe. Toutefois pour des raisons que nous trouverons plus bas, nous croyons pouvoir l'appeler Sigebert. Quoique l'existence de ce seigneur ne soit attestée par aucun monument historique, elle est réclamée par la chronologie et par les faits qui vont se dérouler sous nos yeux. Ce Sigebert,, troisième du nom, doit avoir succédé à son père vers la fin du Xe siècle, précisément à l'époque où s'éteignit la famille des Comtes du Sargau supérieur. Odacre VI qui mourut sans postérité, figure pour la dernière fois en 991 dans une charte qu'il donna en faveur de l'abbaye de Longeville. Par la mort prématurée de Conrad de la Mosellane, neveu d'Odacre VI, du chef de sa mère, Sigebert III, beau-frère de Conrad et neveu par alliance du même Odacre, était devenu son unique héritier.. C'est donc à lui que passèrent tous les fiefs et alleux de cette antique et noble race.

Ce splendide héritage, joint à son illustre maison, lui valut la main d'une duchesse de Lorraine, fille de Frédéric I de Bar et de Béatrix de France, soeur de Hugues-Capet. Il faut attribuer à ce mariage, par lequel Sigebert entra dans la famille Ardennoise de Bar, l'acquisition par la dynastie sigebertine du fief messin de Sarrebrück, comme nous le verrons tout à l'heure.

Trois fils naquirent de l'union de Sigebert III avec la duchesse de Lorraine : Frédéric I, l'aîné, reçut le nom de son grand-père maternel; Sigebert IV, le nom de son père suivant l'usage; Thierry I, celui de son oncle Thierry, duc de Lorraine après le duc Frédéric. Ces trois frères ne paraissent qu'une fois dans les monuments publics, et cela à l'occasion d'une donation faite, en 1036, à l'église de Trèves par le fameux Adalbéron de Luxembourg, prévôt de Saint-Paulin, leur parent du côté maternel : « Testis Gadefrdo duce, Gerardo comité, Amolpho comité, ejusq[ue] fratribus Sigebetto et Theodorico, Harimanno comité et duobus Arnolphis, uno de Salamanco, altero de Nagalbach et multis aliis proelatis ; clericis et laicis ». (Bertholet, Tom. III, p. 18).

Parmi ces témoins illustres, tous parents du prévôt, frère de l'impératrice Ste Cunégonde, on reconnaîtra facilement ou Godefroi, duc de Basse-Lorraine, et Gérard d'Alsace et Arnould d'Arnstein, beaux-frères du donateur, ou ses trois petits-cousins du Sargau Frédéric, Sigebert et Thierry.

En ce temps-là, le siège épiscopal de Metz était devenu comme héréditaire dans la maison des Ardennes ; les trois ducs de Lorraine de la branche de Bar, Frédéric I, Thierry et Frédéric II, y avaient vu élire successivement leurs frères Adalbert I (929-964), Adalbert II (984-1005) et Adalbert, évêque élu avant son oncle mais qui n'a jamais gouverné, étant mort enfant. A la suite de ceux-ci étaient venus leurs cousins du Luxembourg : Thierry II (1005-1047) et Adalbéron III (1047-1072). C'est à cette circonstance et au lien de parenté qui unissait les comtes du Sargau aux évêques de Metz que ceux-là durent l'obtention du fief de Sarrebrück.

Le château de ce nom, bâti par les Romains, était devenu, comme toutes les stations romaines, un domaine royal. L'empereur Othon I le donna en toute propriété à l'église de Metz pour récompenser l'évêque Adalbert I des services qu'il lui avait rendus en l'accompagnant en Italie en 951. Ce prélat donna la seigneurie de Sarrebrück en fief à son frère Frédéric de Bar, duc de Lorraine et à ses descendants, et lorsque cette branche de la maison des Ardennes vint à disparaître en 1027, il sembla tout naturel à l'évêque Thierry II, frère du prévôt de St Paulin, de disposer du fief en faveur de son petit-cousin Frédéric, comte du Sargau, dans le territoire duquel Sarrebrück était situé. De cette châtellenie dépendaient des domaines considérables en villages, terres, bois, cours d'eau, moulins, usines, rentes et serfs des deux sexes ; mais ce qui lui donnait surtout de l'importance, c'étaient les grandes forêts de Vernet, Quierscheit et Folqueling.

Le comte Frédéric I est peut-être celui qui éleva sa famille à l'apogée de sa puissance par son mariage avec Mathilde de Franconie, fille de Hermann II, duc d'Alsace et de Souabe et veuve de Conrad-le-Vieux, comte de Worms et duc de Carinthie, mort en 1012. L'illustre maison de Franconie se subdivisait en plusieurs familles : celle qui dominait dans le Palatinat rhénan et à laquelle n'appartenait pas Mathilde, se partageait alors en deux lignées; celle de Spire jetait le plus vif éclat par les grands princes qu'elle donnait à l'Allemagne, tels que Conrad-le-Saliq, Henri III, Henri IV et Henri V; celle de Worms, au contraire, était près de s'éteindre : Conrad-le-Vieux, l'oncle de Conrad-le-Saliq, avait eu deux fils de son épouse Mathilde, dont l'aîné, Brunon, devint évêque de Würzburg (mort en 1045) et Conrad, dit le Jeune, fut, comme son père, duc de Carinthie. et douzième duc bénéficiaire d'Alsace. Celui-ci s'étant révolté contre l'empereur Conrad, fut dépouillé de ses dignités; il fonda l'abbaye de Limpourg dans le Palatinat, en 1031, et mourut en Italie sans postérité, en 1039. Mathilde, sa

mère, devenue seule héritière de cette branche, apporta à son époux Frédéric I, outre l'avouerie de l'église de Worms, de grands domaines dans le Blisgau, le Spirgau et le Wormsgau, domaines qui fournirent plus tard les éléments du comté de Deux-Ponts. L'advocatie de Worms demeura dans la maison de Sarrebrück jusqu'à ce que Gisèle, fille de Frédéric II, la porta dans la maison de Hohenstaufen par son mariage avec Frédéric-Coclès, duc d'Alsace. Le comte palatin Conrad, leur fils, reçut cette charge en apanage. C'est encore par le mariage de Mathilde avec Frédéric I que l'on peut expliquer la présence parmi les domaines de Sarrebrück, des seigneuries de Dirmstein, de Boeschelstein, de Landstuhl et de Hartenberg, ainsi que de la Frankenbourg en Alsace.

Nous ignorons ce que sont devenus les frères du comte Frédéric : il est vraisemblable qu'en leur qualité de cadets, ils aient reçu des apanages sur les alleux primitifs de leur maison. C'est d'eux qu'il est sans doute question dans un diplôme de 1055 par lequel l'évêque Adalbert III de Metz donne à l'abbaye de St Symphorien l'église d'Augny. Au bas de cet acte nous lisons : « S. Folmari comitis, S. Raffridi, S. Maffridi, S. Odilonis, S. Sigeberti, S. Theodorici ». D'après cette pièce, ils auraient été vassaux de l'église de Metz ; et comme, vers cette époque, la moitié de l'alleu de Curbern (Kerprich-Himmersdorf) fut détachée du domaine de Siersberg, appartenant aux comtes du Sargau, et se trouva plus tard entre les mains des puissants dynastes d'Ochsenstein, à titre d'héritage de famille, il serait permis de supposer que Sigebert ou Thierry fut la souche de ces dynastes, ou qu'il leur transmit sa portion de l'alleu de Curbern par une de ses filles. Le premier dynaste d'Ochsenstein, connu en Alsace, est Burckard (1187-1193). Nous avons des raisons de croire que l'autre frère eut en partage la seigneurie de Morimont et ses dépendances.

§ 2. Sigebert V et son frère Winther.

Frédéric I eut deux fils : Sigebert V et Winther : le nom de ce dernier trahit l'origine franconienne de leur mère. Sigebert ou Sigehard 1) succéda à son père dans le comté du Sargau et de Worms; Winther 2) ou Wernher devint abbé de Lorsch et évêque intrus de Worms : les deux sont mentionnés souvent dans l'histoire, particulièrement dans la chronique de Lorsch. Ils prirent une part déplorable au schisme qui désolait alors l'Eglise. On était en 1080, au plus fort de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire. L'empereur Henri IV, prince violent et corrompu, et le pape Grégoire VII, pontife sage et énergique, se trouvaient en face et se posaient en champions, l'un de la puissance temporelle, l'autre de la puissance spirituelle, décidés chacun à pousser la résistance à toute extrémité. Grégoire VII mourut à la peine (1085), mais triompha dans la mort; Henri IV, déposé par ses sujets et par son propre fils, mourut en 1105, doublement excommunié et privé de la sépulture royale pendant cinq ans.

Sigebert V, proche parent de l'empereur par sa mère Mathilde, excité d'ailleurs par l'exemple de Thierry, duc de la Lorraine mosellane et de Godefroi de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, tous deux ses parents, et enhardi par les suggestions de son frère Winther et de beaucoup de prélats, se jeta dans le parti de l'empereur. Celui-ci, pour le récompenser et se l'attacher davantage encore, lui donna en toute propriété la belle ferme royale de Vadegasse, située au-dessous de Sarrebrück, sur la rive gauche de la Sarre, dans le comté même de Sigebert 1).

Winther avait devancé son frère dans sa révolte contre l'Eglise et le dépassa dans la voie du mal. Entré, peut-être sans vocation, dans l'abbaye de Lorsch, il parvint, en 1078, par ses intrigues et au grand chagrin des moines, à la dignité abbatiale. Non content de traiter ses subordonnés avec hauteur et dureté, il lésa grave- •ment les intérêts de l'abbaye; il détacha notamment de cette maison, en faveur de son frère Sigebert, la magnifique ferme royale de Brumath 1), donnée autrefois aux moines par l'empereur Arnould et dont Othon-le-Grand avait augmenté l'importance en y ajoutant trente fermes : celles-ci provenaient de la confiscation sur le comte Gontran-le-Riche du Sundgau, qui s'était rendu coupable de révolte.

Sur ces entrefaites, Henri IV déposa l'évêque Adalbert de Worms, demeuré fidèle au Saint-Siège, et le fit jeter dans les fers. C'était là une belle occasion pour l'ambitieux Winther de s'avancer et de s'emparer, avec l'appui de son royal complice, d'un siège non vacant. Toutefois l'intrus ne put s'y maintenir que pendant trois ans, au bout desquels il rentra en lui-même et alla faire pénitence à l'abbaye de Hirschau, gouverné alors par le bienheureux Guillaume de Wurtemberg. Malheureusement cet esprit inquiet et plein de soi-même ne sut persévéérer dans sa retraite; ses amis l'en firent sortir pour le replacer sur le siège abbatial de Lorsch. Il gouverna encore pendant onze ans cette abbaye et en délapida les biens. Il mourut dans la dernière décennie du XIe siècle.

L'abbé Anselme, son successeur, parvint après beaucoup de démarches, à réuvoir de nouveau à l'abbaye Brumath et les autres fiefs que Winther avait conférés à des laïques; mais ce ne fut que pour peu de temps. Après une vingtaine d'années de discussions sans fin et d'intrigues de toutes sortes, l'influence des comtes du Sargau l'emporta sur les droits des moines, et le fief de Brumath avec les villages de Krautweiler, Bernolsheim Rottelsheim, Gries et Morsheim resta définitivement acquis à ces derniers.

Sigebert V est le premier de sa famille qui paraisse en Alsace. Mais ce n'est pas le fief de Brumath qui l'y attira, puisqu'il s'y trouvait déjà établi par son mariage avec une comtesse d'Eguisheim-Dabo que la chronologie nous oblige à considérer comme une soeur de Spanhilde : ceci ressort des noms

imposés aux fils qui; naquirent de cette union et de la diminution considérable de biens que nous remarquons à partir de cette époque dans la famille d'Eguisheim, notamment dans le domaine de Hugues VII et de ses frères et soeurs. Sigebert V mourut vers l'an 1115, laissant quatre fils dont les deux aînés, Adalbert et Brunon, embrassèrent l'état ecclésiastique, tandis que les deux autres, Sigebert VI et Frédéric II propagèrent chacun une lignée particulière, l'un en Alsace et l'autre en Lorraine.

§ 3. Adalbert et Brunon,

Le premier-né de Sigebert V reçut au baptême le nom d'Adalbert, qui était celui de son oncle de Dagsbourg et de son grand-père maternel de Muha. Il devint grand chancelier de l'empire et archevêque de Mayence 1). Le second porta le nom de Brunon en l'honneur de son grand-oncle, le pape Léon IX, et de son oncle évêque de Würzburg : il fut d'abord abbé de Limpourg, maison fondée par son autre oncle, le duc Conrad-le-Jeune. et monta ensuite sur le siège épiscopal de Spire.

Adalbert est une des plus grandes figures de son siècle; il devint célèbre par sa puissance et par ses infortunes, par ses fautes et l'éclatante réparation qu'il en fit. Il commença par être prévôt de Neuhaus, riche bénéfice du diocèse de Worms, où son oncle avait été évêque et dont son père avait eu l'aclocacie. Henri V le choisit ensuite, dès 1106, pour chancelier de l'Empire avec promesse de l'archevêché de Mayence lorsque ce siège serait vacant. Emporté par la fougue de la jeunesse, il s'abandonna à tous les rêves de l'ambition, écarta de la cour l'archevêque de Trêves qui lui faisait ombrage et gagna sur l'esprit de son maître un ascendant incroyable. C'est probablement à sa suggestion que le nouveau monarque reprit la malheureuse question des investitures par l'anneau et la crosse. Il fit partie, en 1107, et fut même l'âme de la fameuse conférence entre le pape Pascal II et les envoyés du roi d'Allemagne, de cette assemblée où rien ne fut terminé et où, suivant l'expression de l'abbé de St Denis qui se trouvait dans la suite du pape, « les Allemands se montrèrent plus en Turcs qu'en chrétiens ».

Adalbert accompagna Henri V à Rome pour son couronnement : c'est à cette occasion qu'il donna au prince le conseil d'arrêter, au pied de l'autel de Saint Pierre, le pape et de le charger de chaînes pour son refus de poser la couronne impériale sur sa tête, à moins que lui, Henri, ne renonçât aux investitures par la crosse et l'anneau. En effet, le pontife fut entraîné dans le camp des Allemands, lié étroitement avec des cordes, séparé de tous ses conseillers et livré aux plus indignes traitements durant deux mois, au bout desquels on lui extorqua le consentement aux investitures et au couronnement.

Quand l'iniquité fut consommée; Adalbert, à soit retour, en 1111, trouva le siège de Mayence vacant par la mort de l'évêque Ruthard ; il en prit possession de par l'empereur. Son frère, Brunon, était arrivé par la. même voie, dès l'année précédente, à l'évêché de Spire, après avoir été d'abord moine à Lorsch, puis abbé de Limpourg. Sa fidélité à Henri V, clans ses démêlés avec Pascal II, lui valut d'être enveloppé avec le monarque dans une même sentence d'excommunication. A partir de ce moment, nous trouvons les deux, frères presque partout à la suite de l'empereur.

Cependant le grand scandale de l'expédition romaine avait produit ses fruits. A la nouvelle de cet événement, ce ne fut qu'un cri d'indignation dans la chrétienté : les conciles qui se réunirent de toutes parts, demandèrent hautement à Pascal II le retrait des concessions extorquées par la violence. Ce retrait eut lieu, en effet, l'année suivante au concile tenu à Latran (1116). Gérard, évêque d'Angoulême, fut chargé par l'auguste assemblée de signifier la sentence au roi de Germanie, ce dont il s'acquitta au péril de sa vie. Le grand chancelier dut servir d'interprète au courageux prélat, en cette grave circonstance : ce fut là le commencement de sa conversion. Voyant la réprobation de toute la catholicité de l'horrible attentat dont il avait été l'auteur principal, il rentra en lui-même et devint tout à coup un autre homme.

Henri V ne tarda pas à deviner la cause de ce changement de dispositions de son chancelier, et, redoutant son influence, il le fit arrêter et jeter dans une étroite prison à la forteresse de Trifels. Là, Adalbert languit pendant trois ans, en proie à toute espèce de tourments, particulièrement à celui de la faim. Ces mauvais traitements auraient encore continué si l'empereur, se trouvant à une cour plénière qu'il avait convoquée à Mayence en 1115, n'avait été amené par la force à changer de sentiments. En effet les bourgeois de cette ville se présentèrent en armes dans la cour du palais et réclamèrent à grands cris la liberté de leur archevêque. Henri eut peur, promit de céder à leur voeu, leur en donna des otages, puis sortit de la ville. L'archevêque de Trèves, si honteusement exclu de la cour par Adalbert, une dizaine d'années auparavant, ne contribua pas peu à son élargissement par ses charitables instances auprès du monarque; il alla même jusqu'à se porter garant auprès du roi pour son ancien adversaire.

(A suivre).

Adalbert sortit de sa prison le corps brisé, exténué par ses longues privations; mais loin de songer à son corps, il ne pensa qu'à réparer les torts de sa conduite passée, et la première chose qu'il fit, fut de demander la consécration épiscopale. La cérémonie eut lieu à Cologne le jour de la St Etienne (26 décembre 1115) et fut présidée par Othon, évêque de Bamberg. A partir de cette époque, il ne cessa de travailler à la réconciliation du

Sacerdoce et de l'Empire; mais ce fut avec peu de succès pendant les premières années. Son frère Brunon aussi revint à de meilleurs sentiments et fut, pour cette raison, chassé du siège de Spire.

En 1119, le pape Calixte II, désirant régler les affaires d'Allemagne, convoqua un concile à Reims. Adalbert y vint avec sept évêques de sa nation, mais il se fit escorter de 500 cavaliers par crainte de l'empereur. L'assemblée, composée de 15 archevêques, 200 évêques et autant d'abbés, décida que le pape, présent au concile, provoquerait une entrevue avec Henri V à Mousson dans l'intervalle des sessions. Calixte II se mit en route pour le lieu du rendez-vous; mais, ayant remarqué en chemin que le prince, nonobstant le serment qu'il avait fait, n'était pas sincèrement résolu à mettre fin au schisme et qu'au contraire il avait l'intention de se saisir de sa personne, il rebroussa chemin. A Reims l'indignation fut générale et l'on n'hésita pas à prononcer contre le monarque impie, ainsi que contre son antipape Bourdin et tous ses adhérents, une sentence d'excommunication.

A l'issue de cette célèbre assemblée, Adalbert, qui avait été nommé légat du Saint-Siège, s'appliqua à poursuivre l'exécution des décrets de Reims en Allemagne, à ramener les évêques schismatiques et à réintégrer sur leurs sièges les évêques fidèles qui en avaient été expulsés. Furieux des démarches et du zèle du légat, Henri V le contraignit à se réfugier en Saxe et ordonna de faire le siège de la ville de Mayence qui venait de se révolter. Frédéric-le-Louche, duc d'Alsace, parut devant cette ville pour exécuter les ordres de l'empereur. Cependant toute la Saxe se souleva en faveur de l'ancien chancelier; une armée considérable s'avança en Allemagne contre les troupes impériales. On était sur le point d'en venir aux mains, quand soudain cette ardeur guerrière tourna à la paix. Les seigneurs des deux partis, effrayés du sang qui allait couler dans une lutte fratricide, se firent de mutuelles avances et l'on convint de se réunir à Wurtzbourg dans les trois mois, à l'effet de rétablir une paix solide. L'assemblée de Wurtzbourg décida alors d'envoyer l'évêque Brunon et l'abbé Arnould de Fulda au pape pour le prier de vouloir bien réunir un concile général à l'effet de terminer tous les différends entre l'Eglise et l'Empire. Les deux prélates revinrent de Rome en compagnie de trois cardinaux légats : dans une diète convoquée à Worms (8 septembre 1122), on détermina l'empereur, après de longs débats, à renoncer à l'investiture par la crosse et l'anneau et à laisser libres les élections et les consécrations, à condition que l'évêque ou l'abbé, librement élu et sacré, reçût de lui l'investiture régale par le sceptre, et lui rendît tous les devoirs attachés à ces régales ou droits royaux. On ne doutait pas que le pape n'acceptât ces conditions, et l'archevêque de Mayence lui écrivit pour le supplier d'y souscrire. Calixte II ayant acquiescé aux propositions qui lui étaient faites, les ratifia et les promulgua, l'année suivante, au premier concile oecuménique de Latran.

Brunon ne survécut pas longtemps à cet heureux événement, auquel il avait tant contribué par son zèle et les fatigues de son voyage à Rome. Il mourut avant la fin de l'année 1123 et fut, au rapport de Simonis, enterré, sur sa demande, dans l'église de son abbaye de Limpourg. § 4. Sigebert VI et Frédéric II.

La succession de Sigebert V semble être demeurée, pendant quelques années, indivise entre ses deux fils Sigebert et Frédéric, car tous deux prirent, après la mort de leur père, le titre de comtes de Sarrebrück 1). Lorsqu'en vint au partage, Sigebert VI laissa à son frère cadet le comté de Sarrebrück avec une partie des domaines lorrains ; quant à lui, il eut pour sa part les biens d'Alsace et une partie de ceux de Lorraine, notamment les seigneuries de Hombourg et de Habondange avec la moitié de Curbern et de Burgalben. Nous ignorons si le domaine de Werde fut compris dans ce partage ou s'il n'arriva à la famille de Werde que par le mariage de Sigebert VIII avec la soeur ou la fille de Godefroi II de Metz-Dabo, dernier landgrave d'Alsace de cette lignée, et auquel Sigebert VIII succéda dans cette dignité en 1192 1). Qu'en advint-il de la dignité de comte du Sargau ? Nous ne le savons pas : aucun des deux frères ni aucun autre seigneur n'en prit le titre à partir de cette époque. Frédéric II resta comte de Sarrebrück et Sigebert VI fut connu en Lorraine sous le nom de comte de Hombourg et chez nous, sous celui de comte d'Alsace et de comte de Frankenbourg, lieu de sa résidence.

Les deux frères ne figurent que rarement dans les affaires publiques sous le règne de Henri V. Le règlement de leurs intérêts privés, et, pour Sigebert, ses démêlés avec l'abbaye de Lorsch au sujet de la seigneurie de Brumath, semblent les avoir absorbés entièrement. D'ailleurs la disgrâce de l'archevêque de Mayence et de l'évêque de Spire auprès de l'empereur les engageait à se tenir à l'écart. Il en fut tout autrement quand ce prince eut succombé à la peste en 1125.

Après la mort de l'empereur, Adalbert, en sa qualité d'archevêque de Mayence, convoqua les électeurs pour le choix d'un successeur. La majorité des suffrages paraissait d'abord se porter sur Frédéric-le-Borgne, duc d'Alsace et de Souabe; mais ce prince ne jouissait pas de la confiance du pape à cause du rôle qu'il avait joué dans la querelle des investitures, et n'était pas aimé de l'archevêque parce qu'il avait assiégié sa ville épiscopale sous Henri V. De plus, se croyant sûr de son élection, le duc d'Alsace et de Souabeacheva de gâter ses affaires par le luxe qu'il déploya en se présentant au lieu de l'assemblée avec 30.000 hommes de troupes et affichant beaucoup de hauteur. Alors toutes les voix se portèrent sur le duc Lothaire de Saxe, dont les douze ans de règne ne furent qu'une lutte continue avec son compétiteur Frédéric et son frère Conrad de Hohenstauffen.

Dès lors Adalbert reprit toute son influence dans les conseils de l'Empire, et ses deux frères parurent fréquemment à la cour du nouveau monarque. Nous ne savons si Sigebert VI était déjà marié à l'époque de l'avènement de Lothaire à l'Empire, ou bien si c'est en considération des services que lui avait rendus Adalbert en cette mémorable circonstance, que l'empereur lui accorda la main de sa plus jeune soeur, Uda de Querfort : l'autre soeur, Adélaïde, devint l'épouse de Simon Ier, duc de Lorraine. Il serait intéressant de connaître la date de ces deux mariages, comme aussi celle du mariage de Gisèle de Sarrebrück avec Frédéric-le-Borgne, veuf de sa première femme Judith. Ces dates nous donneraient la clef de plus d'un événement.

Si le grand chancelier savait faire contracter aux siens d'illustres alliances, il ne négligea pas non plus l'agrandissement de leur fortune. C'est ainsi qu'en 1124, il disposa en faveur de son frère Frédéric II de l'advocacie de l'église de Saint-Pierre de Mayence et qu'il prépara à son neveu, Adalbert II de Sarrebrück, les voies pour lui succéder sur le siège de cette ville 1).

Continuant à servir la bonne cause, le grand chancelier fut chargé par Lothaire, conjointement avec saint Bernard et saint Norbert, de convoquer une diète générale de l'Empire à Liège où Innocent II fut proclamé pape légitime. Ce pontife, obligé de quitter Rome à la suite du schisme de Pierre de Léon, avait cherché un asile en France où il avait été reconnu par le roi de ce pays et celui d'Angleterre. Cette célèbre assemblée excommunia l'antipape Anaclet, les ducs Frédéric et Conrad de Hohenstauffen et tous leurs adhérents (1131). Deux ans plus tard, le roi de Germanie rétablit le souverain pontife sur le siège de Rome et en reçut la couronne impériale. Les Hohenstauffen reconquirent alors l'inutilité de la lutte, se soumirent à Lothaire et rentrèrent dans ses bonnes grâces. Conrad accompagna même le souverain en Italie pour achever la pacification de ce pays. C'est au retour de cette expédition que Lothaire mourut dans une chaumiére près de Trente sans laisser d'héritier (1137). L'archevêque Adalbert, son chancelier, mourut la même année et fut, d'après Crollius, enterré à l'abbaye d'Erbach. Le nom de ce prélat revient souvent dans l'histoire ecclésiastique d'Alsace en sa qualité de métropolitain de Strasbourg.

C'est à partir de 1109 que nous trouvons le nom du comte Sigebert dans les chartes alsaciennes : cette année-là, il signa comme témoin une charte de l'évêque Cunon de Strasbourg en faveur de la collégiale de Saint-Léonard, près de Boersch — Layci Sigebertus comes... — 1). En 1126, il signa, avec son frère Frédéric, un diplôme de Lothaire II, daté de Strasbourg. A partir de 1130, où nous le trouvons dans la suite de l'empereur à Bâle, il prend le titre de Cornes de Alsatia qui est le nom patronymique des descendants des anciens ducs de notre province, et par conséquent de sa mère dont il avait recueilli l'héritage. Il prit part, la même année, à la fondation de l'abbaye

cistercienne de Neubourg, dont il est considéré comme bienfaiteur. En effet, il lui donna une ferme à Gereuth (Neubois), située dans le Comte-Ban au-dessus de la Frankenbourg. En 1138, il apposa sa signature, à côté de celles de plusieurs grands seigneurs, au bas du diplôme de l'empereur Conrad III à Strasbourg, en faveur du priorat de Saint-Pierre, dans la Forêt-Noire et, en 1143, il paraît encore comme témoin dans un diplôme du même prince pour l'abbaye de Seltz ; l'année suivante, il assiste à la diète tenue à Strasbourg par Conrad III.

A peu de temps de là, Sigebert VI perdit son frère, Frédéric II. Ce seigneur qui avait connu personnellement saint Norbert, recommanda, en mourant, à sa femme et à son fils d'appeler dans ses domaines des religieux de l'ordre des Prémontrés et de les établir dans la belle cour royale de Vadegasse, donnée autrefois par Henri IV à son père pour prix de son adhésion au schisme : c'était là en même temps un acte de piété et de réparation, Sa dernière volonté fut exécutée, dès l'année 1135, par sa veuve Gisèle et son fils Simon 1er²⁾. Nous verrons plus tard le petit-fils du comte Sigebert d'Alsace s'associer à cette pieuse fondation en cédant à la nouvelle abbaye sa part du bel alleu de Curborn dont l'autre moitié se trouvait aux mains des futurs dynastes d'Ochsenstein.

La comtesse Gisèle passe pour avoir été fille de Thierry 1er d'Alsace, duc de Lorraine, et soeur du duc Simon. De son union avec Frédéric II il naquit trois enfants : Simon I qui succéda à son père; Adalbert II, archevêque de Mayence (1139-1141) et Agnès, épouse en secondes noces de Frédéric-le-Borgne (Coclès).

Sigebert VI survécut plus de quinze ans à son frère Frédéric II. Ses dernières années paraissent s'être écoulées d'une manière assez paisible. On le vit souvent, soit à Strasbourg, soit à Mayence à la cour de l'empereur Conrad III. Lorsque saint Bernard vint prêcher la seconde croisade à Strasbourg et à Spire (1147), entraînant à cette expédition lointaine la plus brillante jeunesse de l'Empire, entre autres le duc Frédéric Barberousse et le comte Simon de Sarrebrück, Sigebert était trop vieux, non seulement pour répondre à l'appel du grand thaumaturge, mais même pour permettre à son fils, Sigebert VII, de prendre la croix avec ses autres parents. Ce fils, il l'avait dès lors associé à l'administration de ses domaines et prenait, dans les actes publics, le titre de Sigebert-le-Vieux - Comes Sygebertus antiquior, — pour se distinguer d'avec lui : c'est ce qu'on voit dans le privilége qu'il donna en 1146 à l'abbaye de Neubourg de faire paître les troupeaux de la ferme de Harthausen, sur le territoire de Brumath, à condition que les religieux offrent tous les ans pour le dimanche des Rameaux une pixide avec les oblations sur l'autel de l'église paroissiale de Brumath — jus pascui ad Sornam fluvium a Brocomagensibus concessum (Dyn. Werdensis, § 132).

Nous le voyons encore figurer dans différentes œuvres pieuses. Il s'associa notamment au duc Mathieu de Lorraine, son neveu, pour la donation à l'abbaye de Sainte-Croix de Metz du domaine de Pierre-Fontaine, dans le bailliage de Lembach, près de Bitsche; il renonça également, tant en son nom qu'en celui de son fils, à la demande du même duc, à ses droits féodaux sur la ferme de Fosse — Fossa, Fouchy (?) — en faveur de l'abbaye cistercienne de Beaupré, qui venait d'envoyer une colonie de ses moines à Baumgarten en Alsace.

Ce comte Sigebert est le constructeur probable de la Frankenbourg, qui était dès les temps les plus reculés un alleu des comtes de Werde 1). il en prit le nom — Sigebert I de Franquenbourg — et y fit sa résidence. Il mourut dans un âge assez avancé vers l'an 1150, laissant un fils, Sigebert VII. D'autres ont pensé qu'il avait eu un second fils du nom d'Etienne, le fondateur de Stephansfeld 2).

§ 5. Sigebert VII.

Sigebert, septième du nom ou deuxième de Frankenbourg, résida dans ce château. Associé par son père à l'administration de ses domaines plusieurs années avant sa mort, nous le voyons, dès 1144, à la diète de l'Empire tenue à Strasbourg par Conrad III et signer avec lui les diplômes expédiés à cette occasion 1). Les fréquents séjours de l'empereur en Alsace durent l'obliger à être souvent à la cour. Nous ne savons s'il assista aux différentes diètes qui se tinrent en Allemagne, ni s'il fit partie de la croisade de 1147.

Après la mort de Conrad III, les électeurs réunis à Francfort élurent d'une commune voix Frédéric de Hohenstaufen, surnommé Barberousse, duc de Souabe et d'Alsace (4 mars 1152). Cet événement, très flatteur pour l'Alsace, dut être fort agréable au comte Sigebert qui était cousin de la belle-mère du nouvel empereur, Agnès de Sarrebrück. Il est probable qu'il assista à l'élection de Francfort et au couronnement, auquel on procéda cinq jours après à Aix-la-Chapelle. Après avoir présidé la diète de Würtzbourg, Frédéric vint en Alsace avec un nombreux cortège, dans lequel nous voyons : Arnould, archevêque de Cologne, Burghard, évêque de Strasbourg, Ortlieb de Bâle, les abbés Wibald de Corbie et Egellof de Murbach, les ducs Henri de Saxe et Berthold IV de Zähringen, le marquis Hermann IV de Bade, le comte palatin Othon de Wittelsbach, les comtes Wernher de Habsbourg, Emichon de Linange, Sigebert de Frankenbourg et Hugues de Metz-Dagsbourg: Sigebert signa, à Strasbourg, une charte octroyée par l'empereur à l'église de Bâle, au sujet de la monnaie. Le 27 janvier 1153, le cortège impérial se trouvait au monastère de Hohenbourg, et le 30 du même mois à Colmar, où Frédéric confirma à l'abbaye d'Altorf, en Basse-Alsace, le droit

de monnaie, de foire, de taverne et de péage 1). De là, Sigebert accompagna l'empereur à Worms et revint avec lui en Alsace.

Après un court séjour à Strasbourg, on se trouve, le 12 juillet, à l'abbaye d'Erstein, où, en présence du comte palatin du Rhin, Conrad, fils d'Agnès de Sarrebrück, de l'évêque Burghard, de Sigebert de Frankenbourg, de Henri de Habsbourg, de Hugues de Metz-Dabo, de Berthold de Neufchâtel, de Louis de Wurtemberg et d'Anselme, avoué de Strasbourg, Frédéric confirma l'acte par lequel l'abbesse Widelberthe cédait à Hermann III de Bade la terre de Bazigheim, village du Wurtemberg ²⁾. Erstein était le principal fief impérial accordé aux comtes provinciaux d'Alsace pour les remercier de leurs fonctions. En ce moment, où Frédéric Barberousse y vint, il se trouvait aux mains de l'arrière-petit-fils de Spanehilde, Godefroi II de Metz, qui avait succédé à son père Thierry, en 1150.

Le séjour de l'empereur à Erstein a cela de remarquable pour nous, que c'est probablement en cette circonstance que fut décidée la construction ou plutôt la restauration et l'agrandissement du château de Werde, qui ne se trouve qu'à une lieue de distance d'Erstein. On se rappelle que Werde avait été, sous les Mérovingiens, un chef-lieu de comté, mais qu'ensuite il avait perdu de son importance et finit par n'être plus qu'une résidence passagère des Etichonides. L'émigration en Lorraine de la branche principale de cette famille et la préférence donnée par les comtes du Nordgau de la famille de Lunéville aux châteaux de Herrenstein et de Hunnenbourg, plus rapprochés de la Lorraine, leur pays natal, n'avaient servi qu'à faire déchoir davantage le château de Werde, état de choses qui dura jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés.

Sous peu d'années nous verrons le fils de Sigebert (VII) II de Frankenbourg y établir sa résidence et en prendre le nom. Ce qui nous confirme dans la pensée que l'initiative de cette restauration était due à Frédéric Barberousse, c'est qu'on trouve encore aujourd'hui à Werde un petit bas-relief, beaucoup plus récent à la vérité, mais qui semble destiné à perpétuer ce souvenir. C'est un médaillon gravé dans une pierre servant de montant de porte et représentant le buste de l'empereur avec cet exergue en lettres romaines : « Fredericus aug. imp. P. F. », c'est-à-dire « Fredericus augustus imperator primus felix ».

L'empereur partit en octobre 1154 pour sa première expédition d'Italie durant laquelle il se fit couronner à Saint-Pierre de Rome par Adrien IV. Comme nous n'avons aucune preuve que Sigebert de Frankenbourg ait été de ce voyage, où il n'aurait d'ailleurs recueilli que peu de gloire, nous n'en parlerons pas. Frédéric, doué par la nature de dons précieux et loué par ses historiens pour sa grande sagesse, son énergie et son habileté dans le gouvernement, ternit toutes ces belles qualités par son ambition démesurée,

sa conduite inhumaine à l'égard des Italiens et par le mépris, héritaire dans sa famille, envers le Siège apostolique. L'évêque Otton de Freisingue, son oncle, parlant du couronnement de son neveu à Rome, dit naïvement « qu'il avait hâte de recevoir la couronne de la monarchie de Rome et de l'univers ».

Frédéric retourna en Allemagne sur la fin de l'année 1155 et alla célébrer à Worms les fêtes de Noël. De là, il passa à Strasbourg en janvier 1156, et l'on voit dans sa suite, au milieu d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs, le comte de Frankenbourg dont le nom figure aussi au bas du diplôme qu'à cette occasion l'empereur donna en faveur de l'abbaye de Neubourg 1). Nous ignorons si Sigebert assista aux autres expéditions de Frédéric en Italie, l'une plus scandaleuse que l'autre. Toutefois une seule chose serait de nature à nous faire soupçonner qu'il n'y fut pas entièrement étranger, c'est que les rares documents qui nous restent de lui, datent précisément des époques à trêves avec l'Italie. Ainsi nous le trouvons à Haguenau à la cour de l'empereur, le 27 février 1158, pour la confirmation des biens et possessions de l'abbaye de Neubourg. C'était peu avant la seconde expédition d'Italie. Encore dans un moment de trêve, en 1162, il s'occupe à régler, avec l'évêque Burghard de Strasbourg, un différend entre Anselme de Ringelstein et les chanoines de Saint-Arbogaste, au sujet de la cour d'Otenckel, monastère fondé en 1069 et situé sur les bords de l'Ill, en un lieu appelé aujourd'hui « Montagne verte ». Il fut terminé par un échange ²⁾.

Les annales de la Lorraine font plusieurs fois mention du comte Sigebert sans qu'il paraisse avoir pris part néanmoins aux événements de cette province. Le comte Mathieu, ayant formé la résolution de céder le domaine de Pierre-Fontaine à l'abbaye de Sainte-Croix de Metz, demanda à Sigebert d'Alsace—de Alsacia— et aux autres seigneurs qui tenaient ce domaine en fief, qu'ils voulussent bien renoncer à leurs droits en faveur des religieux, à quoi ces seigneurs consentirent, comme nous l'apprend la charte de Hillin, archevêque de Trèves, de l'an 1162. Peu après, Thierry de Bar, évêque de Metz, s'empara du château de Habondange, cette antique propriété de la famille Sigebertine. Nous ne connaissons pas les circonstances de cette prise de possession ; en tout cas, elle ne paraît pas avoir été définitive, puisqu'au siècle suivant l'évêque Jacques de Lorraine l'acheta pour cette même église de Metz.

Sigebert VII figure ensuite dans un accord passé, en 1179, entre le duc Simon II et son frère puîné, Ferry de Bitsche. Celui-ci, mécontent de n'avoir reçu en partage que la terre de Bitsche, prit les armes et ravagea les terres de son frère. Après une sanglante défaite à Lay, il demanda la paix et l'obtint à des conditions avantageuses. Toutefois toutes les causes de conflit n'étaient pas encore levées. Enfin, grâce à la médiation de Philippe d'Alsace, la paix

de Richemont régla toutes choses : les alleux considérables d'Ormes et Gerbeviller, le fief du comte Sigebert et la cour de Chancey, etc., furent adjugés à Ferry, auquel devait encore revenir la couronne de Lorraine, au cas que Simon II viendrait à mourir sans héritiers. On se demande ce qu'a été ce fief de Sigebert? La réponse nous paraît difficile. Il s'agit probablement de Siersberg, dont le domaine direct fut longtemps en litige entre les ducs de Lorraine et les archevêques de Trèves et qui finit par échoir à ces derniers.

Il est encore fait mention de Sigebert dans plusieurs documents de l'abbaye de Vadegasse, dont il a été question plus haut, mais sur lesquels nous devons revenir ici d'une manière plus explicite, parce qu'ils servent à établir, non seulement les rapports de nos comtes avec l'Alsace, mais encore leur généalogie. Ces pièces de Vadegasse sont des bulles de confirmation octroyées aux moines par Eugène III, Alexandre III et Célestin III.

Eugène III, faisant rénunération des biens de l'abbaye, parle de Burgalben, alleu qui avait appartenu au comte Sigebert — in Burgello, allodium quod fuit comitis Sigeberti; — Alexandre dit aux religieux en 1179 : « Vous avez à Burgalben un alleu consistant en serfs, eaux, forêts et prés qui vous vient du comte Sigebert d'Alsace » — In Burgalba, allodium quod fuit comitis Sigisberti de Alsatiâ, in familiâ, aquis, sylvis et pratis ». Dans la même bulle, il dit : « Vous avez à Curbern l'alleu qui vous vient du comte Sigebert et de son fils Sigebert et de Sigebert, fils de ce dernier — in Curbern, allodium quod habetis a comite Sigeberto et filio ejus Sigeberto, et hujus filio Sigeberto, cum decimis et omni justitia » 1). La bulle d'Alexandre est la plus remarquable, puisqu'elle nous donne la filiation des comtes d'Alsace Sigebert IV, Sigebert V et Sigebert VI et qu'elle recule les commencements de l'abbaye de Vadegasse au temps de Sigebert IV, si, toutefois, ils ne lui sont pas antérieurs; celle de Célestin III, de l'année 1147, répète la même chose.

Curbern nous est connu, nous n'en dirons pas davantage. Reste à faire connaître Burgalben et Pierre-Fontaine pour lequel le duc Mathieu, voulant le donner à l'abbaye de Ste Croix à Metz, demande le consentement au comte Sigebert 1). Nous croyons que Schoepflin nous donne la véritable solution sur la position géographique de ces deux corps de biens, lorsque, faisant le dénombrement des localités du bailliage de Lemberg, dans le comté de Bitsche, il cite deux formes du nom de Burgalben et de Petersbronnerhot. Un renseignement donné par Lehmann, l'historien de la maison de Lichtenberg, nous confirme que c'est dans le pays de Bitsche qu'il faut chercher ces deux fermes. En effet, en 1310, Eberhard de Deux-Ponts-Bitsche, du consentement de son fils aîné, Simon, donne en location pour vingt ans à l'abbaye de Vadegasse, la part de la cour de Burgalben qu'il possédait en commun avec la dite abbaye. Comme les comtes de Deux-

Ponts descendaient de Frédéric de Saarbruck, frère de Sigebert IV, il est clair que c'est ici qu'il faut chercher le Burgalben en question ainsi que la cour de Pierre-Fontaine.

§ 6. Le château de Werde.

L'administration du duché de Souabe et d'Alsace ayant été confiée à Frédéric II Coclès ou le Borgne, en 1105, celui-ci avait à cœur le maintien dans l'obéissance à l'Empereur de cette partie de la Gaule germanique— Alemania in Galliam, c'est-à-dire l'Alsace et tout le pays le long du Rhin, de Bâle à Mayence. A cet effet, il couvrit tellement la vallée du Rhin de forteresses et de châteaux, que les chroniqueurs nous disent « qu'il ne sortait jamais sans avoir un château suspendu à la queue de son cheval ».

Au Xe et au XIe siècle les châteaux étaient en général composés de deux parties principales, d'une cour-basse et d'une seconde enceinte renfermant une tour ou donjon. L'étendue de la cour-basse ou première enceinte était proportionnée à l'importance de la place, souvent elle occupait un demi-hectare, quelquefois un hectare de terrain. Beaucoup de ces châteaux paraissent n'avoir été entourés que de remparts de terre sans maçonnerie, lesquels étaient surmontés de palissades en bois et dont l'approche était défendue par un fossé simple ou double plus ou moins profond, que l'on remplissait d'eau toutes les fois qu'il était possible d'y conduire quelque ruisseau. Beaucoup de ces châteaux avaient des murs en pierres.

A l'extrémité de la cour-basse, quelquefois au centre, s'élevait une éminence arrondie, souvent artificielle, elle offrait habituellement l'image d'un cône tronqué. C'est ce que l'on appelait une motte.

Ainsi deux cours de formes variées, suivant la configuration du terrain, placées l'une dans l'autre et entourées chacune de remparts. Au centre ou à l'une des extrémités de la cour intérieure, sur une motte, une tour carrée, ovale ou ronde, mais le plus souvent carrée en Allemagne, telle est l'idée exacte de l'ensemble de ces châteaux.

Le prétoire des camps romains avait, dans les camps fixes et les villes murées, pris la forme d'une tour ordinairement carrée dans laquelle logeait le gouverneur. Cette citadelle qui, dans les forteresses du IIIe et du IVe siècle, dut être très importante, devint la partie principale des châteaux du Xe siècle ; c'est elle que nous connaissons sous le nom de donjon et qui joua un si grand rôle dans les guerres du moyen-âge. Le donjon était donc une tour plus ou moins élevée, tantôt en bois, tantôt en pierre, divisée en plusieurs étages et du haut de laquelle on découvrait pour l'ordinaire une étendue de pays assez considérable. Le commandant de la place demeurait

dans cette citadelle sous laquelle se trouvait ordinairement une prison souterraine où le jour ne pouvait pénétrer.

Les donjons en pierre se rapportent presque tous à deux types principaux. Le type le plus habituel présente une tour carrée, distante des autres bâtiments de la place, dans laquelle on ne pouvait entrer que par une porte placée assez haut dans le mur et qui répondait au niveau du premier étage. On ne pouvait parvenir à cette porte que par un pont ou un escalier mobile. Dans le second type, le donjon était relié aux fortifications du pourtour de l'enceinte et faisait en quelque sorte corps avec elle. Alors il n'offrait pas un diamètre aussi considérable : c'était une tour d'observation plus élevée que le reste de l'édifice, mais qui ne pouvait en demeurer indépendante.

La première enceinte ou enceinte intérieure était garnie de murs dans lesquels on voyait à certaine distance des cours carrées ou rondes qui servaient tant à loger quelques-uns des officiers du château qu'à d'autres usages, et le long de ses murs, à l'intérieur de la cour, étaient des bâtiments pour les domestiques et les gens de la suite du châtelain, pour les greniers et les magasins. Tout le monde sait que le mur compris entre les tours se nommait courtines.

Au sommet des murs et sur les toits plats de ces bâtiments se tenaient ceux qui défendaient la place lorsqu'elle était assiégée, et c'est de là qu'ils lançaient des flèches, des dards ou jetaient des pierres sur les assaillants. La grande porte d'entrée du château qui parfois était défendue de chaque côté par une tour, était formée d'épais battants en chêne bardés de fer, derrière lesquels se trouvait la herse ou grille.

L'enceinte extérieure renfermait un large découvert ou grande cour, appelé, dans les châteaux plus vastes et plus complets, le bayle extérieur, dans lequel se trouvait ordinairement une église ou chapelle. Après cette première cour venait la seconde enceinte ou bayle intérieur contenant le donjon et les maisons du châtelain. Presque tous les châteaux offrent ces deux divisions bien marquées. En avant de la porte d'entrée des châteaux du XII^e siècle, on voyait, le plus souvent, un ouvrage extérieur appelé barbacane, destiné à défendre l'entrée du pont. On désignait aussi sous le nom de barbacane ou d'antimurales certaines palissades établies en dehors des fossés de la principale enceinte : c'est ce qui paraît résulter de l'emploi que font des mots plusieurs historiens dans leurs récits et de la définition qu'en donne Ducange 1).

La description des anciens manoirs féodaux que nous venons de donner d'après de Caumont ²⁾, est tellement fidèle que nous n'avons presque rien à ajouter pour donner au lecteur une idée exacte de celui de Werde dont, à la vérité, il ne reste plus que quelques débris, mais dont on peut encore suivre

sur le sol le développement et le mode de construction. Frédéric-Coclès en fortifiant l'Alsace, semble avoir voulu établir une triple ligne de défense : une première sur la crête des Vosges, une seconde sur la rivière d'Ill et une troisième le long du Rhin. La seconde et la troisième pouvaient aussi avoir eu pour but la protection de la navigation et du commerce ; mais nous ne croyons pas faire un jugement téméraire en pensant qu'ils ont servi plus souvent à rançonner les bateliers qu'à les protéger. On trouve des traces de ces fortins, de distance en distance, tout le long de l'Ill. Nous ne mentionnerons ici, pour nos environs, que ceux d'Altenbourg à Kogenheim, de Husen à Hüttenheim, de Werde, d'Erstein, de Hipsheim, etc.

De tous ceux néanmoins dont on a conservé le souvenir dans la contrée, celui de WERDE est certainement le plus remarquable et le plus célèbre. Il est bâti, avons nous dit, dans un îlot baigné à l'Est par l'Illet à l'Ouest par un bras de cette rivière qui sert de canal moteur à un moulin seigneurial déjà mentionné au XIII^e siècle. En arrivant de Matzenheim, c'est-à-dire de l'ouest, on pénètre à Werde par un pont jeté sur le canal et sur lequel se trouvait sans doute le premier ouvrage de défense. Dès qu'on l'a franchi, on se trouve dans ce que l'on appelait au moyen-âge la Vorbourg — le faubourg — composé de plusieurs maisons autrefois dépendantes du manoir. Le visiteur voit aussitôt devant lui la première enceinte de remparts qui ne se trouve plus représentée aujourd'hui que par une modeste et prosaïque muraille de jardin. A l'angle de ce rempart et en face du pont se trouvait un bâtiment carré assez considérable qui était probablement accompagné d'une tour et qui, d'après la tradition locale, renfermait le corps-de-garde et la prison seigneuriale du faubourg. Peut-être comprenait-il aussi une chapelle.

En longeant ensuite intérieurement l'enceinte du côté du nord, l'espace, d'une centaine de pas, on arrive à la porte du premier bayle ou de la cour intérieure que l'on traversait sur un chemin bordé de murs des deux côtés jusqu'au pont-levis. Ce chemin, décrivant un coude de l'ouest au midi, formait une véritable barbacane et divisait le premier bayle en trois cours distinctes qui contenait les écuries et les bâtiments d'exploitation. Il est même probable que la partie courant vers l'est et aboutissant à l'Ill, contenait le petit château appelé Niederwerde, souvent mentionné dans les chartes, et dont on ne connaît plus l'emplacement. Un double fossé, large d'environ vingt mètres et encaissé entre deux remparts, séparait la première cour de l'éminence ou motte artificielle sur laquelle s'élevait la forteresse. Ce fossé se remplissait des eaux de l'Ill au moyen d'écluses dont les traces existent encore sous le sol. L'entrée du manoir était protégée par deux tours et un pont-levis dont on trouve encore les fondations. La motte conique, médiocrement élevée, d'une superficie de 35 à 40 ares, est formée de la terre tirée des fossés. Elle était bordée de murs contre lesquels paraissent avoir été adossés, à l'intérieur, des bâtiments de service. Dès qu'on franchit l'emplacement du pont-levis, on se trouve dans l'ancienne cour seigneuriale

ou baile intérieur. Le donjon ne semble pas avoir occupé le centre de la butte, mais l'extrême sud-est de la cour, pour dominer à la fois le pays et la rivière. L'habitation du comte flanquait le donjon à angle droit du midi au nord et peut-être encore de l'est à l'ouest. Ce devaient être des constructions assez considérables, quoiqu'elles ne fussent faites qu'en grosses briques, semblables à celles dont se servaient les Romains dans nos plaines et pour la fabrication desquelles on trouvait la matière sur place. Les pans de murs qui existent encore, ont près de six pieds d'épaisseur et sont élevés sur pilotis. Le système de défense de la place paraît avoir consisté bien plus dans les moyens de submersion dont on disposait, que dans la force des murailles desquelles cependant les historiens parlent avec éloge. Tout le manoir avec ses dépendances occupait une superficie de deux hectares et demi de forme quasi triangulaire.

(A suivre).

FRÈRE EDOUARD SITZMANN.

NOTES:

1) Cette monographie, pour laquelle nous avons utilisé les nombreuses notes et patientes recherches de feu M. le chanoine Mertian, supérieur des Frères de la Doctrine chrétienne, aurait pu, tout aussi bien ou peut-être avec plus de raison, s'intituler : *Histoire des Comtes de Werde*, d'autant plus que le castel féodal de Werde joue, comme le lecteur le remarquera, un rôle bien effacé dans les pages que nous lui offrons. Toutefois nous avons choisi ce titre comme étant plus typique.

1) Grandidier. Etat eccl. du diocèse de Strasbourg en 1454. (Voy. Bulletin de la Soc. des Mon. hist. 2e sér., XVIII, 3961. Dacheux. Eine Steuerrolle des Dioec. Strasb. für das Jahr 1464 : " Cappellanus in Werde, 10 Schill ».

1) Pour ne pas trop surcharger notre travail de notes, nous n'indiquons pas toujours les sources où nous avons puisé. Nous les donnons ici en général : Schoepflin, *Alsatia diplomatica*, 1772-75, 2 vol.; *Als. illust.*, 1751-62, 2 vol. — Schoepflin-Ravenèz, *Alsace illustrée*, 5 vol. — Grandidier, *Hist. d'Alsace*, 1787, 1 vol.; *Hist. des évêques de Strasbourg*, 1776-78, 2 vol. — *Traditiones Wicemburgenses*. — Bezirks — Archiv. de la Basse-Alsace, lit. G., nos 93-1701. (Fond de l'Evêché). — Croilius, *Genzalogica*, etc., 1755. J. — M. Kremer, *Genealog. Gesch. des alten Ardennischen Geschlechtes*, Wiesbaden, 1779. — Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1756-62.

1) Voir Grandidier, *Histoire des évêques de Strasbourg*, I, 270-297;

2) Zeuss, *Traditiones Wigenburgenses*, Spire 1842, in-4°.

1) Le même, loc. cit., II, 204-210.

1) Il est appelé Gerloh ou Gerloch, dans *l'Alsatia sacra d'IngoId-Grandidier* et est rappelé dans le Nécrologue de Reichenau.

2) D'après la Chronique de Metz, Pierre était frère d'Hervin (Harivinus), duc de Metz, et sa puissance était telle qu'il pouvait mettre d'un coup 30.000 hommes sur pied. Nous nous trouvons ici évidemment en face des premiers comtes de Lucelstein (La Petite-Pierre), dont la domination s'étendait sur toute la partie de l'ancien évêché de Metz, située sur la rive droite de la Sarre. Ces comtes paraissent avoir aussi joui de l'advocation de l'abbaye de Wissembourg.

1) Hist. des évêques de Strasbourg, Pièces justif. nos 71 et 72, p. CXXII.

2) Tradit. Wissemburg. n° 197.

3) Bénéfice ecclésiastique accordé pour un temps à un séculier, à la condition d'une redevance déterminée. Les conciles de Leptines et de Soissons (743-744) convertirent en précaires les biens de l'Eglise livrés par Charles Martel à ses leudes.

1) Tradit. n° 197.

1) Tradit., n° 807.

2) Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasb.*, I, 416.

3) Le même, I, 174.

1) Tradit. Wizenburgensis, nos 198, 200, 270.

1) Tradit., nos 151, 156, 268, 269. — Le meix, ou hub et manse, avait une contenance de 30 à 35 acres. En France, l'acre valait de 30 à 35 ares; en Angleterre, il vaut encore aujourd'hui 40, 47 ares; en Ecosse 57 ares; en Irlande 65 ares; en Saxe 55 ares. Le mansus, appelé meix chez les Bourguignons, mois chez les Normands et mas chez les Provençaux, a subi, quant à sa valeur, bien des variations à travers les siècles.

1) De nation franke, Otfrid est une des personnalités les plus éminentes de l'histoire littéraire de l'Allemagne. Moine, poète, grammairien, miniaturiste ; il nous a donné son poème du Christ, premier monument littéraire composé en allemand, mais dans un allemand sous la forme imitée de la poésie latine

quant au fond, l'élevant, quant à la forme, à une hauteur que cette langue encore barbare, n'avait pas connu avant lui. Il mourut entre 870 et 875, âgé d'environ 80 ans.

1) « Circa an. 966 abbatiam Altorfensem fundavit ». Schoepflin, § 120. Il figure dans deux chartes, l'une d'Otton I (968) et l'autre d'Otto <<plures curtes in Alsatia in comitatu Hugonis Comitis>> (ibid).

1) Hugoni patri Eberhardus V. in Comitatu Nordgoviae successerat an. 984. quo Colunbra in Comitatu Luitfredi Comitis et Hiddenheim in Comitatu Eberhardi ». (Hergott, cod. dipl. Geneal. Habsburg., p. 89. — Als. dipl., p. 133. — Laguille, p. 22).

2) Wurdtwein, Nov. sub. dipl., VI, 141. — Als. ill. II, 478.

3) Koenigshoven, p. 1067, nous rappelle une charte dans laquelle l'abbaye de Surbonrg est située in comitatu Hugonis principis Alsatiae. Une charte de 1040 rappelle aussi le comitatus Hugonis in pago Alsatia. Cf. Wiirdtvein, loc. cit., VI, 197.

1) Wippon, in Vita Conradi Salici, apud Pistorium, III, 472, nous dit : « Ernestus Dux Suevise, Alsatiam vastavit, et castella Hugonis Comitis desolavit » (1027).

1) An. 1065. Henricus IV Imp. villas Hochfeld et Schweichuson in Comitatu Gerhardi comitis, in Pago Nortcowe sitas » ; et « An. 1074 Henricus Caesar 30 mansos in villis.. . in pago Nortgow, in comitatu Gerhardi comitis, abbatiae Selsensi dedit. (Schoepflin, § 125).

1) Voir plus bas § IV (Note).

2) Comme le prouve la charte de 1049, donnée testes Hehrico advocata. Son nom figure dans des chartes des années 1052 et 1061 : Heurici comitis Comitatum Alsatiae provincialem très probant chartae, nous dit Schoepflin, § 124.

1) Comitum provincialium ex Egisheimensi sanguine seriem clausit, (Schoepflin, § 126).

1) Trad. n° 264.

2) Crollius (G.-Ch.) 1728-1790. Savant philologue, né à Deux-Ponts-Geneahgia veterum Comitum Geminipontis ex-diplomatibus, Deux-Ponts, 1755.

1) Sigehardus cornes (Cod. Laurosham. dipl., p. 198). — Sigebertus et Sigehardus promiscua sunt nomina. (Crollius, Origines bipontinoe, p. 177).

2) Winlherus si quidem non pastor sed lupus, sive electione sive intrusione sucedens. (Chron. Laurisheim). — Helvich, Antiquitates Laurishamenses, apud Joannis, Script. Mogunt., III, 64 ; — Schannat, Hist. Vormat., p. 347.

1) Henri IV donne, en 1080, à Sigebert cuidam nostro fideli nomine Sigeberto le lieu de Vadegasse. Cf. Hugo, Annal, ord. prsemonst., II, 618. — Hontheim, Hist. Trev. dipl., I, 429.

1) Cf. Chron. Laur, apud Lamey. (Cod. dipl.), p. 198.

1) Cf. Hergenroether, Kirchenlexikon. (Wetzer et Wellé), 1, 194.

1) Sigebert et Fridrich comites de Sarebrucken sont rappelés dans des lettres de l'archev. Adelbert de Mayence (1120) et un diplôme de l'empereur Lothaire (1126). Cf. Gudenus, Codex dipl. Mogunt, I, 119 et 129 ; — Hergott, Geneal. Habsburg., II, 150.

1) " Provincialis cornes Gotefridus domicilium habebat apud Huneburch » lit-on dans une charte donnée vers 1175. — Als. ill. II, 485.

1) Script. Megunt., II. 464. — Als. diplom., I, n° 255.

1) Als. dipl. I, n° 239. Dynastia Werdensis, § 132. (Als. illust). 2.) Notice de la Lorraine, II, 411 et 927.

1) Voy. Th. Nartz, Le Val-de-Villé. La Frankenburg, p. 83.

2) D'autres attribuent cette fondation à un comte Etienne que l'on suppose fils du comte provincial Thierry de Metz-Dabo, beau-frère du comte Sigebert. Mais te chroniqueur, dans son livre Rivii historica Monastica occidentalis nomme le comte Etienne d'Eguisheim qui en aurait jeté les fondements vers 900. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on a trouvé à l'entrée de l'église un tronçon de colonne avec une inscription qui prouve que cette maison existait déjà en 1088. Voy. p. 632.

1) Schoepfl. Rav., Als. ill., V, 182.

1) Als. dipl., I, nos 289 et 294, où il signa : Sybertus Comes de Frankenburch.

2) AU. ill., II, 164.

1) OEuvres inéd. de Grandidier, II, 509. Pièces justificatives n° 56. — Wurdtein, Nov. subs. dipl., VII, 361.

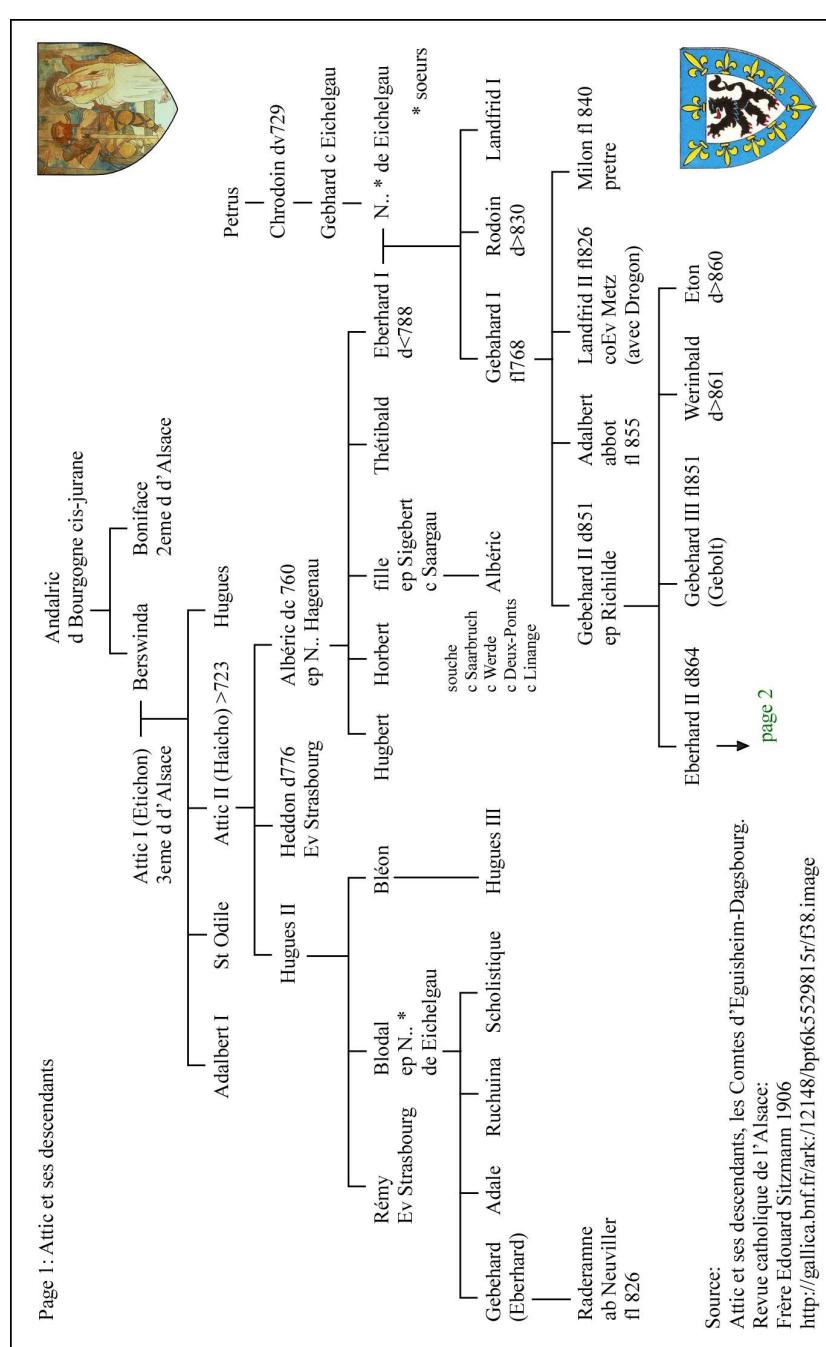
2) " Mediane episcopo et Comite Sigeberto », dit l'acte d'échange, cité par Luck, Heraldica, mss. — Als. ill., II, 352, 521, 664. — On y payait un droit de bac avant qu'on y eût bâti un pont Alexandre IV confirma en 1259, au monastère de Saint-Arbogaste, villam que dicitur Ottenkelem, cum decimis et omnibus pertinenciis suis, et navigium ad opus transeuntium ibidem. Le village d'Ottenkel a disparu depuis 1530 avec son couvent.

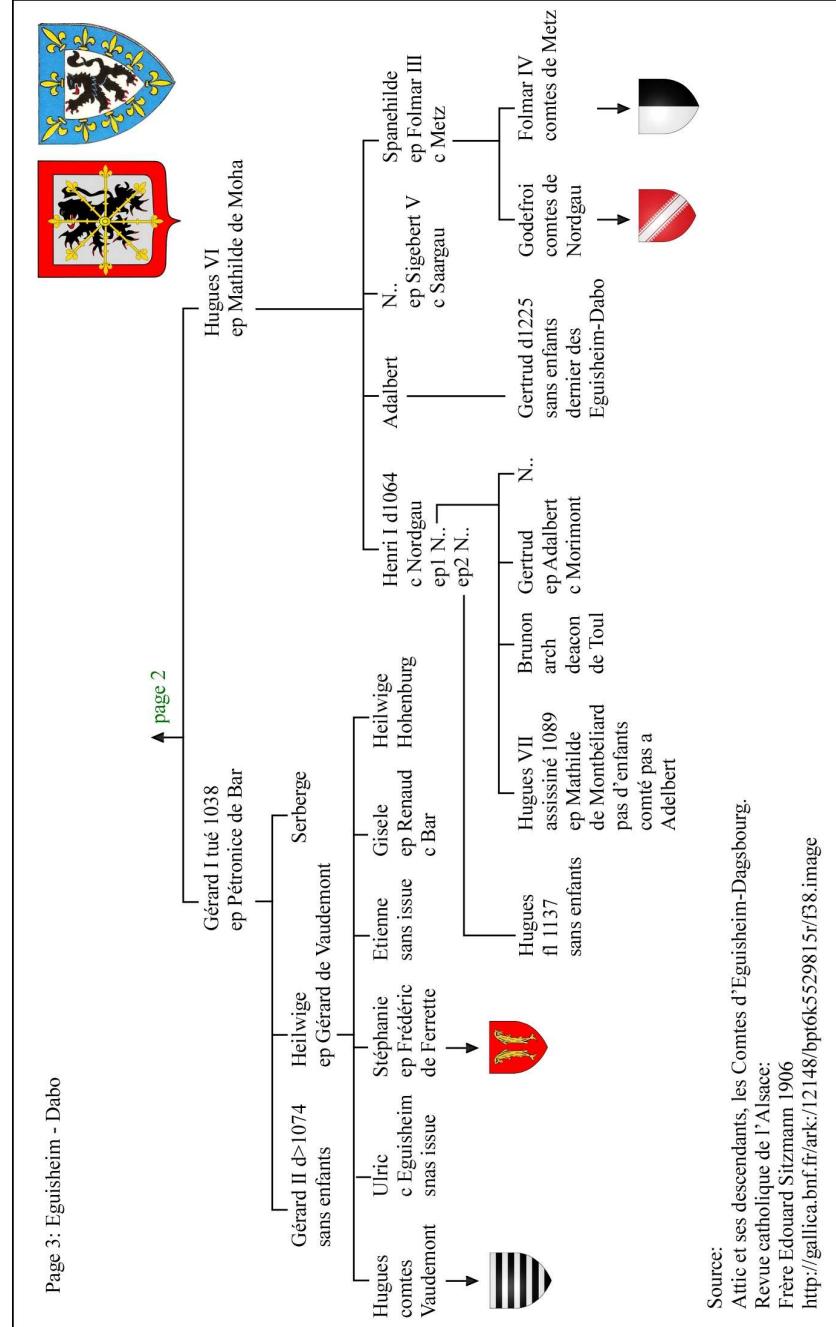
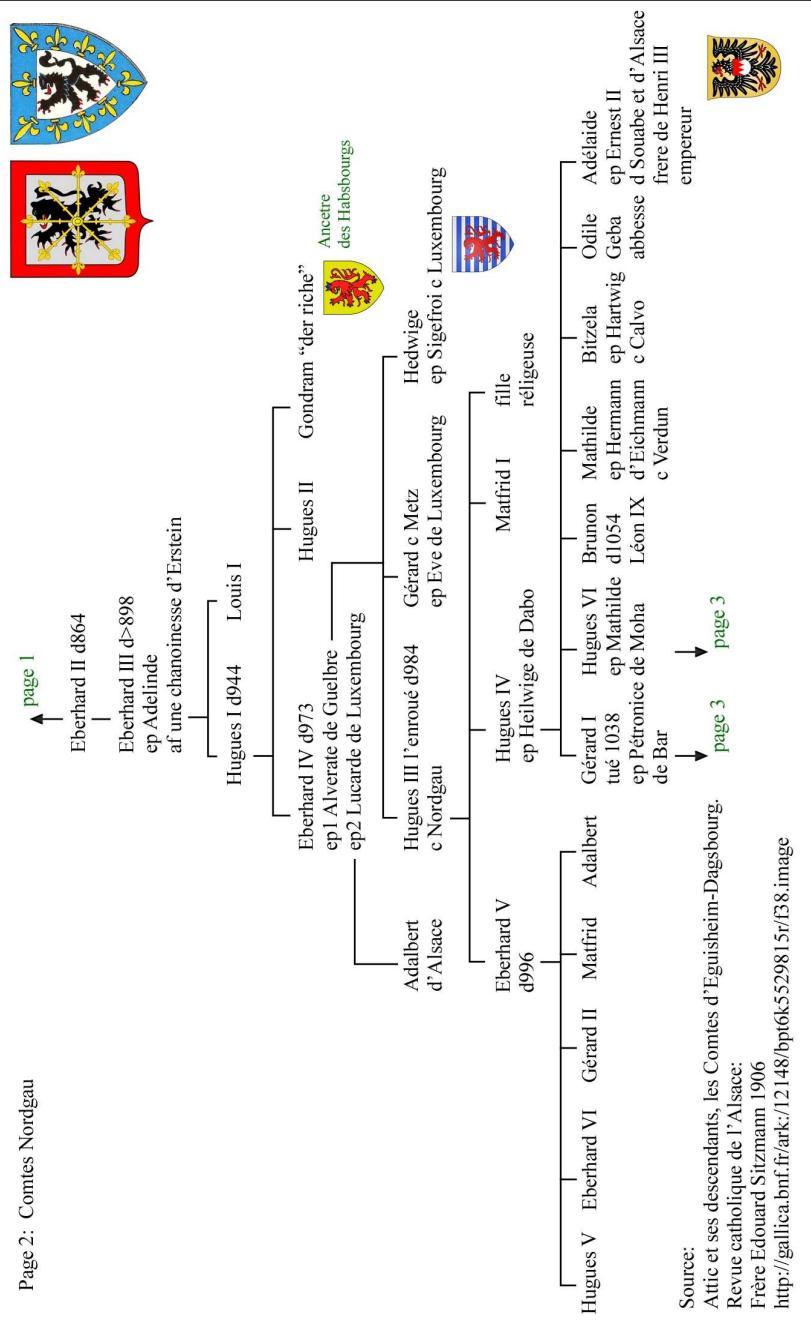
1) Hontheim, Hist. Trevir., I, 606. — Dynastia Werdensis, § 133.

1) Terram de S. Petri fonte, quam Matheus dus et Marchio Lotharingerum assensu comitis Sigeberti de Alsatia..., disent les chartes de confirmation du légat Hillin, archev. de Trèves (1162) et d'Alexandre III (1181). Cf. Hugo, Annal. ord. proemonst., I, col. 474 et 476.

1) Ducange (Charles Du Fresne, seigneur), 1610-1688. Historien et glossateur, avocat au Barlement de Paris et trésorier de France à Amiens, sa ville natale. On a de lui : Glossarium ad scriptores media et infima latinitatis, 1678, 4 vol. in-4°.

2) Outre son Cours d'antiquités monumentales, publié de 1831 à 1840, 6 vol. in-8° et dont il fut fait successivement plusieurs résumés, nous avons de ce savant archéologue l'Abécédaire ou rudiment d'archéologie, 3 vol. in-8°, dont il se fait sans cesse de nouvelles éditions.





Counts of Geneva

The Paternal Origins of the Counts of Geneva

by Lindsay Brook

<http://gilles.maillet.free.fr/histoire/pdf/Geneva.pdf>

ABSTRACT

The maternal ancestry of Gerold, Count of Geneva, from the penultimate 'Rudolfihger' King of Burgundy has long been known. The identity of his father has, however, remained elusive. In a recent book, it is suggested that Gerold is descended in the male line from the counts of Dagsburg-Egisheim in Alsace. Moreover, this author proposes that the traditional parentage given for Hildegard, great-grandmother of the Emperor Friedrich I Barbarossa, is wrong. This note does little more than draw attention to these important conclusions, in the hope that readers will either challenge or endorse them.

Foundations (2003) 1 (2): 111-115 © Copyright FMG

The definitive work on the counts of Geneva in the middle ages is indisputably still that by Duparc (1955). He diligently traces the history of the family from the early eleventh century to around 1400, when the male line of the dynasty failed. His genealogy (folding table following p.604) begins with Gerold, 'prim:eps fegl'omLs genevmsis cim'mle'2, who died before 1080, and was married to Tetberge, widow of Louis de Faucigny. It is almost certain that Gerold's brother was Conon, Bishop of Ivaurienne 1088-1107, uncle to the former's sons, Conon and Aimon.

Upon the death in September 1032 of Rudolf III, last King of Burgundy, Duparc tells us that there was 'rme éclosion* de perm dynasres iocm.*x', among whom was Gerold who filled a power vacuum and had established himself firmly in the area around Geneva by the mid-eleventh century. We know virtually nothing about him. No charters of his have survived; no coins or seals have been found. He is mentioned in only five documents (Duparc, pp.63-64). But his name provides evidence that he was of germanic (or at least, lotharingian) origin. And the first of these documents provides his maternal ancestry. In Fig 1 following, I give a sketchs of what we might call the 'traditional' account of Gérol's ancestry, with his father missing. I have juxtaposed what we might also term the 'traditional' account of the descent of Hildegard, wife of Friedrich von Büren, mainly to highlight its chronological implausibility. Fig 2 presents a more satisfactory reconstruction.

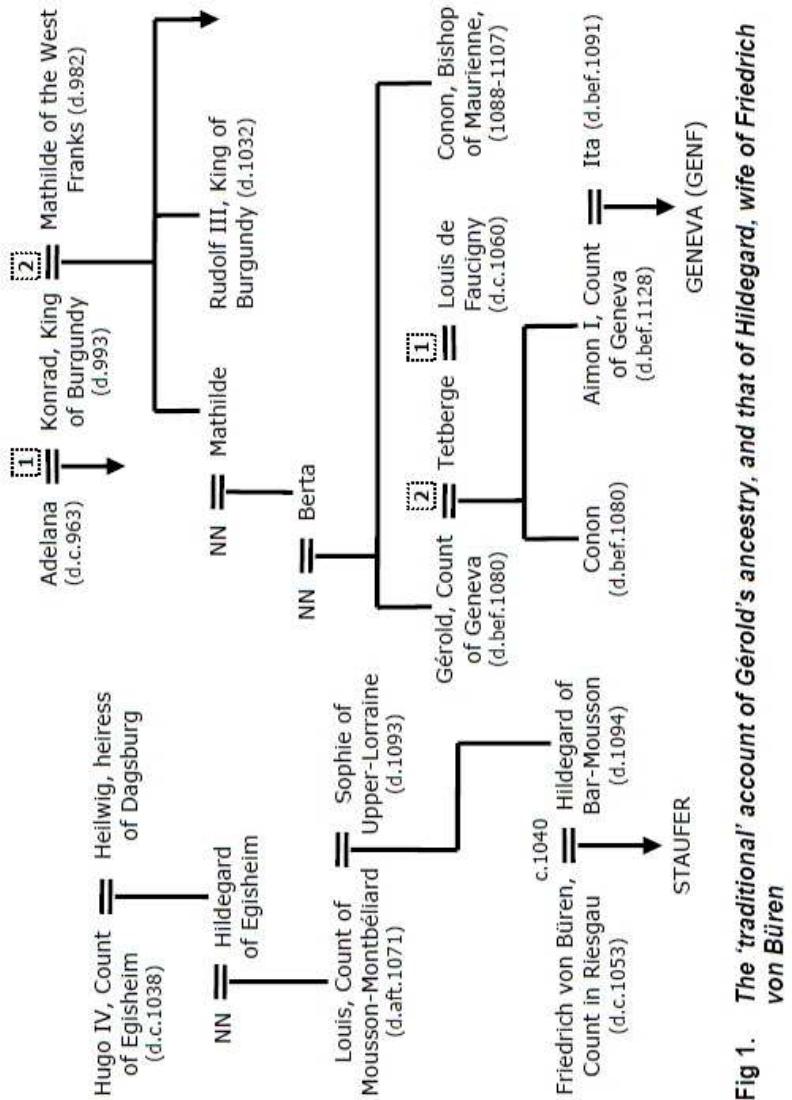


Fig 1. The 'traditional' account of Gérol's ancestry, and that of Hildegard, wife of Friedrich von Büren

Sources for Figure 1

In Europäische Stammtafeln (Schwennicke, 1989) there is a comprehensive genealogy of the Welf (or Rudolfing) kings of Burgundy (Tafel 736). The editor, Detlev Schwennicke, cites his sources in the introduction. It has been suggested that 'AdeImm', first wife of King Konrad, was the daughter of Edward the Elder, King of England, but Lane-Poole (1969) has effectively

demolished this identification on chronological grounds. A more likely, though probably unprovable, theory (Orna, 1965) is that she was the wife of Boleslav II, King of Bohemia (d.999).

Schwennicke gives Mathilde as 'Grossmuf.er 1.: Gerald, G(m)ff.: Gmgf. Her husband's identity is unknown. But we know that she has a daughter called Berta, mother of Gérold of Geneva (Lauer, 1905)". Duparc adequately supplies the sources to substantiate Berta's children and grandchildren.

The juxtaposed table in Fig 1 illustrates that the traditional account of the ancestry of Hildegard, wife of Friedrich von Büren, is unsustainable. Data are from Decker-Hauff (1977, p.344). The great-granddaughter of a man who died around 1038 cannot have married around 1040 and given birth to children shortly afterwards. For an authoritative account of Sophie of Upper Lorraine and her husband, Count Louis of Mousson, see Poull (1994, pp.69-72)9. Fig 2 following provides an altogether' more plausible picture.

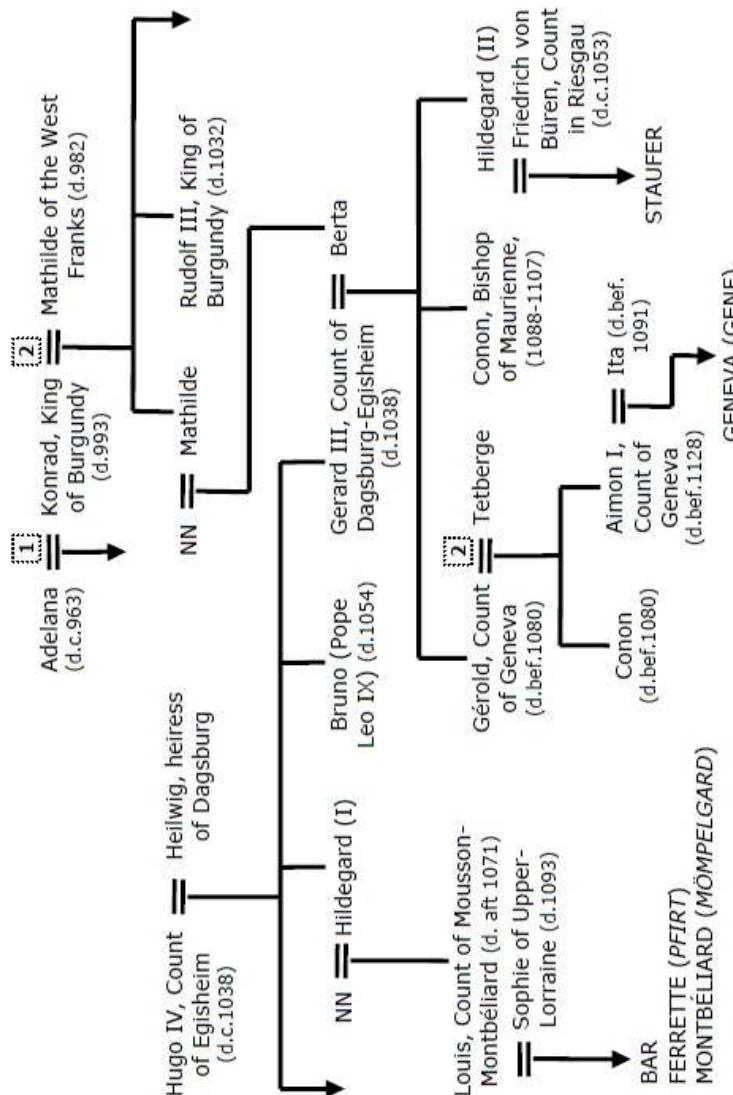
Legl (1998) suggests Gerold and Conon were the sons of Gerhard III of Dagsburg- Egisheim (d.1038)^{1°}. In Fig 2, I give a sketch of this revised version of Gerold's ancestry. (At the risk of complicating matters, I am including the two Hildegards, the elder of whom was the ancestress of the Stauferl emperors - see the Abstract.)

For the first two generations (the Burgundian kings), refer to the sources for Fig 1. The biographies of Hugo IV, Count of Egisheim, and his wife Heilwig, daughter of Ludwig Count of Dagsburg, are set out in Legl (1998, pp.43-46). We know that they had at least six Children: 'ijier Soîme and zwei Töczteflzi

1. Gerhard III, Count of Dagsburg-Egisheim [d.1038]³ 2. Eberhard V¹⁴ 3. Bruno [Pope Leo IX 1049-1054, later made a saint]¹⁵. He died on 19 April 1054 4. Hugo V, Count of Dagsburg-Egisheim¹⁵ 5. Hildegard (I), mother of Count Louis of Mousson" 6. N (daughter), wife of Adalbert, progenitor of the counts of Calw¹⁸. Only the two children relevant to this article (and Pope Leo IX, to add context) are featured in Fig 2.

I deal first with Hildegard, whom I have designated Hildegard (I), to distinguish her from her niece. We know that she was a daughter of Hugh IV and Helwig (vollmer, 1957), and the mother of a Count Louis '... cormissa Hildegarefis pro amirim fñii sm' Loëowici cmmatis ...' (viellard, 1884, no.97). There can be little doubt that this Hildegard was the mother of Louis, Count of Mousson-ivlontbeliard. For chronological reasons her niece must be ruled out (see Fig 1 and commentary above). The case is put, more

persuasively in the space permitted than I can, by Legl (pJ.51-53), with convincing documentation elsewhere in his book.



Sources for Figure 2

The crucial questions still to be answered are:

Fig 2. Revised account of Gérold's ancestry

* Is there evidence that Berta who married Gerard III, Count of Dagsburg-Egisheim was identical to Berta, the granddaughter of Konrad, King of Burgundy?

* Was Gerold, Count of Geneva, his son?

* Was the Hildegard (II) who married Friedrich von Büren, ancestor of the Staufer emperors, his daughter?

The answer to the first question seems to be affirmative (1 quote from Watterich, 1862, book 1, chapter 10, p.140, Cited by 1_eg1}: `... ncpie Rcdulfi regis Iurmsisw, coniuge sm' gefiirmi, nomme Gefareii, simnuissimi afque eiegrmflssimi milms '.

Ipsa facto, Gerold, Count of Geneva must be their son (see sources for Fig 1). So must Conon, Bishop of IVlaurienne, unless he was the brother of Tetberge, Gerold's wife, Which seems improbable.

Legl (1998, pp.58-60), convinced by Hlawitschka's thesis, puts the case that Hildegard (II) was the daughter¹ of Gerard III. Mariotte (1993) usefully documents the way in which, through Hildegard, the Staufer inherited various properties in Alsace, including Selestat²⁰.

Notes:

1. The author is the chairman and co-director of the Foundation for Medieval Genealogy.

2. There were earlier counts in the Geneva region (see Duparc, 1955, pp.52-59), but Gerold is the first that we can confidently call 'Count of Geneva'.

3. See particularly Duparc (1955, pp.96-97).

4. This translates, rather delightfully, as a 'hatching' (p.60).

5. This is in a letter from Renaud, count of Burgundy to Gui-Geoffroi, duke of Aquitaine, conserved in Les Annales de Flodoard (Lauer, 1905), reproduced in full in Duparc (p.63, note2).

6. Restrictions on space do not allow me to give more than a few chronological details. The reader can fill in gaps from the list of references provided.

7. The account is taken from the magisterial account of the Staufer by Decker-Hauff (1977, pp.343- 344), and from Poull (1994), pp.69-72.

8. ... :ir: .«'Irr.ÍrÍdc [= Gclurrahíífr Körig Konmdsj processiá Rndulfus rex et .~'çírrárx'Í.rírls, sera* ejus, :ir: .~'ç'l'açírx'I:ic fiha .«Irz;írx'I.drcc, Br-rm de Br-rm Gcraídus Gmrcverrsísí quoted in Legl (1998, p.49, note 261), from Flodoard's Annales.

9. I share Poull's bafflement as to Louis's territorial holdings, which may have fluctuated with the fortunes of war. We can be confident, however, that his power base was in southern Alsace.

10. Legl seems to have relied substantially upon the researches of Mariotte (1993; 1994).

11. This dynasty is often referred to as the 'Hohenstaufen' but, as Reuter (1979) has pointed out, this is incorrect.

12. See Legl, pp.46-54.

13. See Legl, pp.48-49. Evidence that he married a niece of the last king of Burgundy is supported by Bayon (1724).

14. Almost nothing is known about him. The key work is by Maurer (1991).

15. ... the Írx'1"rmd gcaácsf of me popcs rrommrráca' by me Gerrrrrm mnpcor' Herrry HI .. .' (Kelly, 1986, p. 147). AS bishop of Toul and then pope, he was an energetic reformer, tackling many of the abuses perpetrated under the regime of the so-called 'poma:*mfs' (see inter alfa Brook, 2003). I have consulted Larose (1954), but advise that this work should be used with considerable caution.

16. For Hugo V, see Legl (1998, pp.49-50). Observations about the identity of his wife Mathilde;Mechtilde is being prepared for publication by the Foundation for Medieval Genealogy, either in a later issue of Foundations or on our website (<http://fmng.ac/>).

17. For Hildegard (I), see Legl (1998, pp.51-53).

18. For the mother of count Adalbert of Calw, see Legl, p.51.

19. These are of course the Jura mountains, at the heart of the 10th and 11th century kingdom of Burgundy.

20. Unfortunately, Mariotte's 1994 article, which could perhaps have shed more light on these inheritances, was inaccessible to me at the time of writing. See Mariotte, pp. 43-49, especially p.43, note 2, citing Schwarimaier, Klebel and Melz. His 'Arbn: gerrcalogiqrrc sinrplific de Ir: farrille :ic Starrfrr' On p.44, calls Hildegarde 'de Bar ou eíclvioussmr on d'Egl'rx'sIm'm, rrroráç 1094-10952

References

- Bayon, Jean de (1?24). Historia Mediani in Vosago Monasterii. In: Belhomme, Humbertus (editor) Historia Mediani in monte Vosago monasterii ordinis Sancti Benedicti ex congregatione Sanctorum iq'itom' et Hiduifi. Strassburg: Argentorati.
- Brook, Lindsay (2003). Popes and Pomocrats: Rome in the early middle ages. Foundations. 1(1): 5- 21.
- Decker- Hauff, Hansmartin (19??). Das Staufische Haus. In: Die Zeit der Staufer. Geschichte - Kunst - Kultur. 4 vols. Stuttgart. 3: 339-3?4; 4: tables 15-16.
- Schwennicke, Detlev (editor, 1989). Das Feudale Frankreich und sein Einfluss auf die Welt des Mittelalters. Europäische Stammtafeln, 3 (4): Marburg.
- Hlawitschka, Eduard (1991). Zu den Grundlagen der staufischen Stellung in Elsafi: Die Herkunft Hildegards von Schlettstadt. Sitzungberichte der Sudeten-deutschen Akademie der Wissenschaften und Künste, Geisteswissenschaftliche Klasse, 9: 31-102.
- Kelly, John N D (1986). The Oxford Dictionary of Popes. Oxford/ New York.
- Larose, le Lieut-Colonel Alfred (1954). Étude sur les Origines du Pape St Leon (1002-1054). Metz.
- Lauer, Philippe (editor, 1905). Les Annales de Flodoard. Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, 39. Paris.
- Legl, Frank (1998). Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim. Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, 31. Saarbrücken.
- Mariotte, Jean-Yves (1993). Les Staufen en Alsace au XIII^e siècle d'après leurs diplômes. In: Mélanges offerts à Marcel Thomann. Revue d'Alsace, 119: 43-74.
- Mariotte, Jean-Yves (1994). La comtesse Hildegard, fondatrice de Sainte-Foy. Les Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, Annuaire, 44: ?-16.
- Maurer, Helmut (1991). Eberhard, der 'Bruder' des Papstes. Zur Bedeutung von 'Papstnähe' im 11. Jahrhundert. In: Herbers, Klaus, Kortüm, Hans Henning & Servatius, Carlo, (editors). Festschrift für Harald Zimmern'ann zur 65 Geburtstag. Ex Ipsiis Rerum Documentis. Beiträge zur Mediävistik. Sigmaringen. pp.287-294.
- Orna, Bernard (1965). Tracing a lost princess. Coins and Medals, 2(2): 94-96.
- Poole, Reginald L (1969). The Alpine son-in-law of Edward the Elder. In: Lane Poole, Austin (editor) Studies in Chronology and History. Oxford. pp.115-122.
- Poull, Georges (1994). La Maison Souveraine et Ducale de Bar. Nancy.
- Reuter, Timothy (editor, 1979). The Medieval Nobility. Studies on the Ruling Classes of France and Germany from the Sixth to the Twelfth Century. Europe in the Middle Ages: Selected Studies, 14: 13. Amsterdam, New York & Oxford.
- Viillard, Léon (1884). Documents et Mémoire pour servir à l'Histoire du Territoire de Belfort. Besançon.
- Vollmer, Franz (195?). Die Etichonen. Ein Beitrag zur Frage der Kontinuität früher Adelsfamilien. In: Tellenbach, Gerd (editor), Studien und Arbeiten zur Geschichte des grotfränkischen und fränkischen Adeis. Freiburg im Breisgau: Forschungen zur oberrheinischen Landesgeschichte, 4: 13?-184.
- Watterich, Johann Baptiste Matthias (1862). Leonis IX vita ab ipsis in ecclesia Tullensi archidiacono Wiberto conscripta. Pontificum Romanorum qui fuerunt inde ab exeunte saeculo IX usque ad finem saeculi X vita, 1(1-4): 12?-1?III. Leipzig.

Extract from F Legl Part I, Chapter 3, pages 33-54

Extensively quoted by Lindsay Brook in “**The Paternal Origins of the Counts of Geneva**” <http://gilles.mallet.free.fr/histoire/pdf/Geneva.pdf>

Note: Google translate German to English

“Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim.”

<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/resolver?urn=urn:nbn:de:bsz:291-sulbdigital-219289> KOMMISSIONSVERLAG: SAARBRÜCKER DRUCKEREI UND VERLAG GMBH SAARBRÜCKEN 1998 Legl Frank

<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/fulltext/428431453/1/>

I. TEIL: GENEALOGISCHE UNTERSUCHUNGEN ZUR GESCHICHTE DER GRAFEN VON DAGSBURG-EGISHEIM 7

3. IV. bis VI. Generation 33

Hugo III. raucus 33

Die Gemahlin des Hugo raucus und die Verwandtschaft der Eberhardiner zu den Salieren 36

Die Kinder des Hugo raucus: 38

Eberhard IV. 40

Hugo IV. und Heilwig von Dagsburg 41

Der Vater Heilwigs: Ludwig von Dagsburg 43

Die Kinder von Hugo IV. von Egisheim und Heilwig von Dagsburg: 46

Bruno/Papst Leo IX. 46

Gerhard III. und Hugo V.: 48

Gerhard III. 48

Hugo V. 49

Eberhard V. 50

Die Mutter des Grafen Adalbert von Calw 51

Hildegard 51

Die patrueles von Leo IX. 53

[page 33]

3. IV. bis VI. Generation

Hugo III. raueus

Hugo III., with the epithet raueus, is in documents difficult to grasp and therefore chronologically not exactly rank. Franz X. Vollmer wants Hugo III. already in the year 951 as verifiable¹⁷³. Vollmer, however, sets the

lifetime of Hugo III. one generation too early, and the authenticity of the source certificate used by Vollmer for the year 951 is also debated¹⁷⁴. However, we know about Hugo III. raucus from a deed of his descendant, Pope Leo IX, for the von Eberhard III. initiated foundation Altdorf that he was the son of this Earl Eberhard III. was and his father's foundation completed¹⁷⁵. In addition, the ordination by Bishop Erchanbald of Strasbourg was at the instigation of Hugo III. geschehen¹⁷⁶. The term Erchanbald falls between the years 965 and 991¹⁷⁷, the ordination is dated by the research to the year 974¹⁷⁸ 179. So we are for the politically active time Hugos III. referenced in the second half of the 10th century. A first sure testimony to Hugo III. is from the late sixties of the 10th century by a diploma of Otto I. before. On November 16, 968, Adelheid gave his wife Highfelden, Sermersheim, Schweighausen, Morschweiler, and Selz, sitas in Elisazin in comitatu Hugonis comitis. This Count Hugo, who is in possession of the county in the Nordgau, as we can see from the geographical position of the places given to Adelheid, is probably not Hugo II but Hugo III. raucus, as he is expelled here as Count in Alsace Nordgau. The predecessor Hugos III. in this county was not Hugo II, but Hugo II. older brother and father of Hugo raucus, Eberhard III.¹⁸⁰ Hugo III. As a count in Alsatian Nordgau, raucus is also documented in 973 by a diploma of Otto II¹⁸¹.

[[172 Ebda., S. 26 f.

173 Vollmer, Etichonen, S. 181.

174 Siehe dazu oben, S. 27 f. mit Anm. 133.

175 Siehe das Quellenzitat oben in Anm. 119.

176 Notitiae Altorensenses, MGH SS XV,2, S. 994; siehe RegBfeStr. I, Nr. 166, S. 252,

177 Siehe RegBfeStr. I, Nrn. 148-192, S. 248-255, bes. Regest Nr. 166, S. 252, wo das Weihe datum der Altdorfer Kirche in das Jahr 974 datiert wird.

178 Zur Datierung der Weihe vgl. RegBfeStr. I, Nr. 166, S. 252; vgl. SIEFFERT, Altdorf, S. 40.

179 D O I 368, S. 505 f., Zitat, S. 505.

180 Die Stiftung und Gründung von Altdorf durch Eberhard III. und dessen Sohn, Hugo III. raucus erfolgte in pago quoque Northgowe in comitatu predicti quondam Everhardi [= Eberhard IV., ein Sohn des Hugo raucus] (D FI 46, S. 77).

181 D O II 51, S. 60 f.,... excepto Pruomad cum suis appertinentiis.in praedicto pago [= Elsaß] et in comitatu Hugonis comitis (Zitat, ebda., S. 61); Regest: Böhmer- Mikoletzky, Nr. 629.]]

[page 34]

When Hugo raucus died, we do not know. The consecration of his foundation Altdorf in 974 he has still experienced. In the year 986 he is

certainly no longer alive, because this year his son Eberhard is first attested as Nordgaugraf¹⁸². We probably will not go wrong if we approach the time of death of Hugo raucus rather on the later date. However, in order to be able to specify the date of death of Hugo raucus, we must address another problem. In today's lost Altdorfer obituary, the Schöpflin has yet seen, the deathdays and tombs of the founders of Altdorf are specified. Schöpflin tells us in his *Alsatia illustrata* the entry in the narration, which is to be reproduced here in full: *Hii sunt fundalores hujus Ecclesice S. Cyriaci in Altorph. XV. Cal. Jan. obiil Heberhardus Comes, qui requiescit in choro summo ibidem. Secundo Cal. Aug. obiil Hugo Comes & monachus, qui requiescit ante altare Gregorii. Non. Sept. with Hugo Comes, frater Hugonis Comitis & monachi prætitulati. Hic sepultus est in summo monasterio¹⁸³.* Count Eberhard, who died on 18 December, is the initiator of the Altdorfer Foundation, Eberhard III., The father of Hugo raucus. But who is the Count Hugo, who was also a monk, and who, above all, is his Bnider, also named Hugo? Emil Krüger says that Hugo Comes & monachus is to be equated with Hugo II, the brother of Eberhard III, because the Vita S. Deicoli reports that Hugo II had become a monk. However, this view can be countered quite a bit.

If that Hugo comes & monachus were identical with Hugo II, then Hugo Comes, frater Hugonis Comitis & monachi prætitulati, would also be classified in this generation, if one equates the term frater with brother. This would mean, however, that the son of Eberhard III, Hugo raucus, had not been named in the entry. But this is all the less conceivable when Hugo raucus was the executor of Altdorf. The entry specifically states that the persons listed are the founders of Altdorf, so Hugo raucus must be named in any case. One of the two persons mentioned in the entry of Nekrologe would therefore have to be Hugo III. raucus act. It is noticeable that in Hugo Comes & monachus, as well as in Eberhard, who was buried in the choir of the abbey church, the exact grave is given. Hugo is buried in the abbey church in front of the altar of St. Gregory. The other Count Hugo is merely said that he has received his final resting place in the upper monastery. Archangelus Sieffert says that Hugo comes & monachus was a brother of Hugo raucus, who had entered the monastery and adopted the name Hugo there¹⁸⁴. As plausible as Sieffert's thesis sounds at first glance, doubts appear on closer examination. If one takes the place in the obituary literally, then there is nothing of a name change there. The name and the title of the tithe, when closely examined, form a syntactic unit, while the term "monk" is separated by a "and".

[page 35]

Name and title of the head are related to each other, if strict philological standards are applied to the source. If the said person had a different name

as a count, would not the sentence really have to be different? Would not it make more sense for the author of the nekrologe entry to choose a wording like Hugo monachus et olim N. comes to indicate a possible name change? Likewise, another argument against the thesis Siefferts be led into the field. So it makes sense to bury the two main founders Eberhard and his son Hugo raucus in prominent places in the abbey church. The high choir and the Gregorian altar were such places. It is also to be assumed that in the monastic tradition these two gravesites are also known over the centuries. Thus, it is probable that not the Grail 'Hugo, of whom the narrative entry merely states that he is in the upper monastery, but Hugo Comes & monachus, who died on July 31st, is a requisite ante altare Gregorii, identifies with Hugo raucus, always presupposed, one may trust the transmission of the nekrologe entry. Nor would it contradict the assumption that Hugo raucus entered his own foundation at the end of his life as a monk.

[[182 DO III 27, S. 426 f: ... Hiltinheim dicta in comitatu Eberhardi comitis iacet (Zitat, ebda., S. 427).

183 Schöpflin, *Alsatia illustrata*, S. 477. Siehe auch Ph. A. Grandidier, *Œuvres historiques inédites*, 1. Bd., Colmar 1865, S. 322 mit Anm. 2.

184 Sieffert, Altdorf, S. 22; so auch schon Sattler, Altdorf, S. 19.

185 Die Abteikirche war ursprünglich dem Hl. Bartholomäus und dem Hl. Gregor geweiht. Siehe dazu die Notitiae Altarfenses, MGH SS XV,2, S. 993.]]

But who is Hugo Comes, who died on 5 September, Frater Hugonis Comitis & monachiprætitulati, who is also buried in the monastery? In any case, it must have been a person very close to the two Hauptstiftem, who also played a decisive role in the foundation. Now, however, the name and the relative name of this person gives us some puzzles. Could it really be that Hugo raucus had a brother who also bore the name Hugo? One is tempted to think of an error of the obituary writer here. It can not be a prescription from either pater or filius. Assuming a prescription from pater to frater, this would mean that said Hugo was the father of Hugo raucus. However, the father of Hugo raucus is proven to be Eberhard III.¹⁸⁶ and not Hugo II, so that such a prescription is not to be considered. The same applies to a possible prescription from filius to frater. If this were the case, it would be Hugo raucus and his son Hugo IV. This can not be possible either, since Hugo IV was buried in his foundation, the Abbey of Heiligkreuz in Woffenheim. Thus, we only have to take the statement frater as it stands and not to start from a prescription.

While it can not be ruled out that two brothers received the same name, in the early Middle Ages, unlike the late Middle Ages, it is not the rule. Another possibility would be that Hugo was an older brother of Hugo

raucus and died young - even before Hugo raucus was born - and whose name passed to Hugo raucus in order to keep a family name, a practice that was more often used findet¹⁸⁸. However, this possibility does not come into consideration for our problem insofar as this brother would have died during the lifetime of Eberhard III, his father, even before Hugo raucus was born or even during the early childhood of 'Heiseren'. But this Hugo would then have nothing to do with the foundation of Altdorf, which took place later, after the death of this adopted older brother of Hugo raucus. This possibility is eliminated. Another conceivable variant for the solution of the problem would be that it was not a brother of Hugo raucus in that early Hugonis Comitis, but z. For example, a blood-related person with the Heiseren or even his brother-in-law. As we all know, the word "father" does not just mean brother, but, for example, a close blood relative or brother-in-law with frater can also be designated¹⁸⁹. In my opinion, this is the only case on closer inspection that does not present any chronological or genealogical assignment problems. Perhaps the frater who appears as a co-founder of Altdorf, is indeed a brother of the wife of Hugo raucus, or we have a blood relative of Hugo raucus from the clan of Liutfrid before us, in which the name Hugo is also often found as in the Eberhardines ,

[[186 Siehe oben das Zitat in Anm. 119.

187 Siehe unten S. 43 mit Anm. 232.]]

[page 36]

Die Gemahlin des Hugo raucus und die Verwandtschaft der Eberhardiner zu den Saliern

The wife of Hugo raucus and the relationship of the Eberhardiner to the Saliens

The true identity of the wife of Hugo raucus remained unknown to the genealogists for a long time¹⁹⁰. Only the research of Eduard Hlawitschka could bring light into the darkness around her person. In his study of the beginnings of the House of Habsburg-Lorraine, he succeeded in genealogically assigning them to a particular family and also proving that they contained the missing link between the Eberhardines and the Saliens¹⁹¹. An existing kinship between the two families is well attested to us from the sources, especially from Vita Leo IX.

[[188 Vgl. dazu die von Friedrich Barbarossa bei der Namengebung seiner Söhne ausgeübte Praxis. Siehe dazu G. Baaken, Die Altersfolge der Söhne Friedrich Barbarossas und die Königserhebung Heinrichs VI., in: DA 24, 1968, S. 46-78 und E. Assmann, Friedrich Barbarossas Kinder, in: DA 33, 1977, S. 435-472.

189 Vgl. zu diesem Problem R. Holtzmann, Kann frater „Schwager“ bedeuten?, in: Historische Vierteljahrsschrift 28. Jg., 4. Heft 1934, S. 832-835, der sich in seiner Miszelle mit einer ähnlich gearteten Stelle bei Thietmar von Merseburg auseinandersetzt, und der den Nachweis führt, daß das Wort frater nicht nur „Bruder“ oder „naher Blutsverwandter“, sondern auch „Schwager“ bedeuten kann.

190 Die wichtigsten Forschungsergebnisse zur Gemahlin des Hugo raucus werden ausführlich dargestellt und kritisch diskutiert bei Hlawitschka, Anfänge, S. 117-135.

191 Ebda, vor allem S. 135-153. Die Möglichkeit, daß die Verwandtschaft zwischen beiden Familien durch einen Elternteil einer Schwester oder eines Bruders des Hugo raucus hergestellt worden sei, konnte Hlawitschka ausschließen (ebda., S. 137).

192 Leonis IX vita ab ipsis in ecclesia Tullensi archidiácono Wiberto conscripta, ed. I. M. Watterich, Pontificum Romanorum qui fuerunt inde ab exeunte saeculo IX usque ad finem saeculi XIII vitae. Tom. 1, Pars 1-4, Lipsiae 1862, liber I, cap. 1, S. 128 f.: Et paler eius [= Leos IX.] natione Teutonicus, imperatoris Conradi consobrinus. In der Vita wird immer wieder auf die Verwandtschaft zwischen Leo IX. und den Saliern hingewiesen, es seien hier lediglich einige Stellen zitiert: ... a parentibus et consanguineis assignaretur gloriose imperatori Conrado contribuli suo (ebda, cap. 6, S. 133); ... delectus penes eius imperiale maiestatem consanguineus Bruno haberetur (ebda, cap. 8, S. 135); Meam sententiam super honore tuo, dulcissime mi nepos, iam diu deliberatam, superna video sententia impugnari, immo expugnari (ebda, cap. 9, S. 138); Adeptus ergo donum pontificalis culminis, in non minimo reliquit contribules aulicae potestatis moerore (ebda, cap. 10, S. 139); Anselmi monachi Remensis Historia dedicationis ecclesiae S. Remigii, ebda., S. 113: Qui [= Heinrich III.] super hoc negotio episcoporum et optimatum imperii sui quaerens consilium, invenit inter ceteros dominum Brunonem Tullensem ad idem officium subeundum esse idoneum, utpote qui aetatis maturitate, morutique et scientiae claritudine videbatur conspicuus sibique sanguinis affinitate proximus. - Wipo, Gesta Chuonradi II. imperatoris, in: Wiponis opera, ed. H. Bresslau, MGH Script, rer. Germ., 3. Aufl., Hannover u. Leipzig 1915, cap. 19, S. 39. Aus der Leonis IX vita ist diese Information in die späteren Quellen eingeflossen, siehe dazu Hlawitschka, Anfänge, S. 1(B mit Anm. 106). 193 Leonis IX vita, lib. I, cap. 9, S. 138: De nostri autem consilii et iuvaminis solatio, quantumlibet illud sit, ne fias ullo modo dubius, quia super omnes tui ordinis de tua re prosperanda semper ero sollicitus, quem nobis commendat et indefessus labor fidelis erga nos serviminis et consanguineus invicem affectus avitae propinquitatis.]]

[page 37]

The individual proofs need not be repeated in detail here, but only the most important facts and conclusions. A decisive clue to the definition of kinship is given by Conrad II's remark, made on the episcopal See of Toul by Bruno of Egisheim, that Egisheimer's son of Graf recommends not only his tireless zeal for the episcopate, but also a grandparent – affection between blood relatives¹⁹³. It follows that the relatives on the generation level of the grandparents of Conrad II and also of Leo IX. must have come about¹⁹⁴. Consequently, the kinship must be founded on the wife of Hugo raucus. She is most likely a sister of Count Richard of Metz. Richard, probably the son of Count Gerhard¹⁹⁵, was Konrad II's grandfather¹⁹⁶. Thus, the relationship between Hugo IV von Egisheim and his son Leo IX, who can not be determined for a long time, is likely to be unclear. to the Salians are considered clarified (see also Table 5).

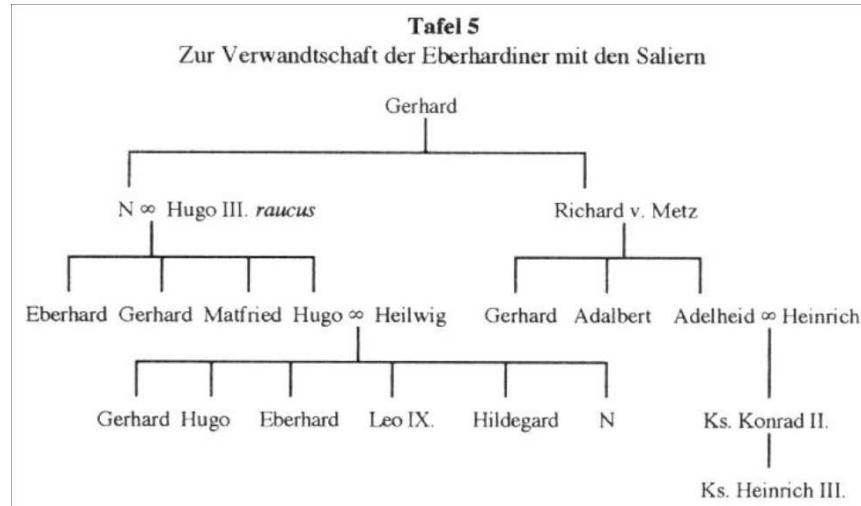
^{[194] Hlawitschka, Anfänge, S. 136 f. mit Anm. 207.}

^{193 Ebda., S. 146.}

^{196 Ebda., S. 146.]]}

[page 38]

Tafel 5 Zur Verwandtschaft der Eberhardiner mit den Salien



From Hugo raucus we are from a Dorsualnotiz a bull Leos IX. four sons known for the Altdorf family foundation: Eberhard IV, Hugh IV, Gerhard and Matfried, who made a donation in favor of the Altdorfer Abbey¹⁹⁷.

This assignment of the four brothers is not without controversy. Heinrich Witte wants the mentioned four persons in the generation Leo IX. as sons of

Eberhard IV, the brother of Hugh IV.¹⁹⁸ Similarly, Emil Kimpfen wants to regard her as belonging to this generation¹⁹⁹. But Eduard Hlawitschka orders Matfried and his brothers a generation earlier, so he sees them as sons of Hugo raucus²⁰⁰.

^{[[197 Notitia Altendorfenses, MGH SS XV,2, S. 994: ... sive predia essent comitis Eberhardi sive comitis Hugonis vel istorum fratrum Gerhardi et Mafrridi.}

^{198 Witte, Genealogische Untersuchungen, 1. Teil, S. 64. Eberhard IV. ist nach Witten Zählung Eberhard V.}

^{199 Kimpfen, Rheinische Anfänge, S. 15.}

^{200 Hlawitschka, Anfänge, S. 113 u. Faltblatt nach S. 138.}

^{201 So übereinstimmend bei Witte, Genealogische Untersuchungen, 1. Teil, S. 64; Kimpfen, Rheinische Anfänge, S. 14; Hlawitschka, Anfänge, S. 114; siehe dazu RegBfeStr. I, Nr. 245, S. 268.]]}

[page 39]

The whole process described in the Dorsualnotiz points to the early 11th century in the term of Bishop Werner I of Strasbourg rather than the Werners II of Strasbourg²⁰¹. Witten and also Kimpfen approach sick that both researchers in the note two different Eberharde, on the one hand the deceased husband of Berta and on the other the brother Gerhards, Matfries and Hugos want to see²⁰², which proved however as wrong interpretation of the appropriate place in the Dorsualnotiz could be²⁰³. For the classification of the four brothers in the generation of the sons of Hugo raucus it is important that in the Dorsualnotiz a Mefridus patruus prefatorum dominorum is mentioned, who had handed over to the church of St. Stephen in Metz goods. This relationship of Matfried to Metz and his name give us a clue to his identity, for the first husband of Liutgard, who had married the father of Hugo raucus in his second marriage, was named Albert²⁰⁴. This Albert was equated by research with Count Adalbert von Metz, who died in 944²⁰⁵. Count Adalbert's father was Count Matfried von Metz²⁰⁶. Here one has seen the connection to the Mefridus patruus prefatorum dominorum²⁰⁸. He may have been a son of Liutgard's first marriage to Albert (= Adalbert von Metz), and would thus be a half-brother of Hugo raucus, and his designation as patrus Eberhardi, Hugos, Gerhards, and Matfries would be justified, if these were sons Hugo raucus considered. Granted, this thesis is somewhat daring, but the classification of the four brothers into the generation of the sons of Hugo raucus is more plausible than the classification into the generation of the sons of Hugh IV, especially since the connection of Mefridus patruus to Metz is more conclusive, if he can be regarded as a son of Adalbert of Metz, that is, as a half-brother of Hugo raucus, and not first classified a generation later²⁰⁹.

For Gerhard I. and Matfried I. there are no other source certificates except the mention in the Altdorf Dorsualnotiz, so that in the following only her two well-testified brothers Eberhard IV and Hugo IV are treated in more detail.

[[202 Witte, Genealogische Untersuchungen, 1. Teil, S. 64 f. u. Kimpfen, Rheinische Anfänge, Tafel I nach S. 44.

203 Hlawitschka, Anfänge, S. 115 mit Anm. 140.

204 Notitiae Altarfenses, MGH SS XV,2, S. 994. Hier ist davon die Rede, daß Altdorf den vierten Teil der Zehnten der Güter erhielt, die Matfried an St. Stephan übertragen hatte: ... cui parti appendet pars quarta decimatarum ex prediis, que tradidit Mefridus, patruus prefatorum dominorum, ad altare sancti Stephani in urbe Metensi.

205 Siehe oben S. 26 mit Anm. 128.

206 Continuatio Reginonis, ad 944, S. 163. Adalberlus comes filius Mathfridi ab Udone occiditur-, vgl. H. Renn, Das erste Luxemburger Grafenhaus (963-1136), Bonn 1941, S. 51 f.; Hlawitschka, Anfänge, S. 109 u. 115.

207 Siehe Zitat in Anm. 205; zu Matfried als Graf von Metz siehe Wampach, Urkunden- und Quellenbuch, 1. Bd., Nr. 150, S. 178-181; vgl. Hlawitschka, Anfänge, S. 71 f. u. S. 115.

208 E. Hlawitschka, Anfänge, S. 115.

209 An dieser Stelle soll jedoch darauf aufmerksam gemacht werden, daß man inzwischen zu Leos IX. Brüdern Hugo und Gerhard noch einen weiteren Bruder namens Eberhard gesellen kann, der uns durch einen Eintrag in einem Konstanzer Nekrolog, auf den Helmut Maurer aufmerksam macht, als Papstbruder ausgewiesen ist (siehe dazu unten, S. 50). Es wäre hier also in der Generation, der Leo IX. angehört, lediglich noch eine Person, nämlich ein Matfried, zu ergänzen, während wir in der Generation Hugos IV., zwei Personen, einen Matfried und einen Gerhard, ergänzen müssen.]]

[page 40]

Eberhard IV.

Count Eberhard IV is well documented and meets us in diplomas of Otto III., So on October 25, 986 for Peterlingen, where Eberhard is mentioned as a count in the Alsatian Nordgau²¹⁰, also in a Deperditum, the before 12 June 991 is dated 21 January, 4 January 992²¹¹, on 2 March 992²¹² 214, on 26 December 994²¹³, June 1, 1000²¹⁵, also in several documents of Henry II, in a diploma of 1 July 1004²¹⁶ and in two diplomas from the year 1016, on the one hand for the Schuttem Monastery without date and month indication²¹⁷ and on the other, finally, in a diploma of October 17, 1016, as In-tervenient for the Mariensüft in Prüm²¹⁸.

We learn from a Deperditum of Otto III, which is to settle between 999 and the end of 1000²¹⁹, whose wording we know from the deed of Frederick I for Altdorf, which issued this on 30 January 1153 in Colmar for the monastery Altdorf, that Otto III. had given to Count Eberhard Markt, Münze, Schenke and Zoll in Altdorf²²⁰.

[[210 D O III 27, S. 426 f.: ... Hittinheim dicta in comitalu Eber har di comitis iacet (Zitat, ebda., S. 427).

211 Siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1035.

212 D O III 79a, S. 485-488: ... qui dicitur Selsa iuxta flumen quod vocatur Matra in comitatu Eberhardi comitis situm (Zitat S. 486); vgl. auch D O III 79b; siehe Böhmer- Uhjrz, Nr. 1046.

213 D O III 86, S. 495 f.: ... quoddam preedium Samaresheim dictum, in pago Alsaciae vo[c]ato ac comitatu Eberhardi comitis situm, siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1052.

214 D O III 159a u. b, S. 570 ff: ... in pago Alsazie ac comitatu Eberhardi comitis iacentia (Zitat S. 572); siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1129.

215 D O III 371, S. 798 f.: ... in comitatu Eberhardi comitis, et in pago Helisaie (Zitat S. 799); siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1378. - En weiterer angeblicher Beleg für Eberhard in einem Diplom Ottos III. vom 13. Januar 994 fällt weg, da D O III 230, in dem ein fidelis noster Everhardus nomine genannt wird, eine Fälschung ist; siehe dazu Böhmer- Uhlirz, Nr. 1470.

216 D H II 79, S. 99 f.: ... in pago Alsatia in comitatu Eberhardi in ipsa villa monasterii quod dicitur Antilaha, siehe Böhmer-Graff, Nr. 1574.

217 D H II 348a, S. 443-447: ... sex mansos in villa que dicitur Blabodesheim in comitatu Eberhardi in pago Alsatia cum omnibus suis perlinentiis (Zitat S. 445 f.); siehe Böhmer-Graff, Nr. 1881. D H II 348b ist eine Fälschung (siehe Böhmer-Graff, Nr. 1882).

218 D H II 358, S. 461 f: Cuius peticioni celerorumque nostrorum ßdelium sibi comprecantium, hoc esl ... comitumque ... Eberhardi (Zitat S. 462); siehe Böhmer- Graff, Nr. 1895. - In D H II 353, S. 451 f., in dem auch ein Graf Eberhard genannt wird, ist auch Graf Eberhard IV gemeint, wie man aus dem Wortlaut der Urkunde schließen kann (vgl. Böhmer-Graff, Nr. 1888). Siehe oben, S. 185.

219 Siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1322. Das angeblich am 20. Mai 999 in Mainz ausgestellte Diplom Ottos III., in dem dieser dem Grafen Eberhard die Errichtung von Markt und Münze in Altdorf gestattet (D O III 325, S. 753 f.), ist eine Fälschung aus dem Zeitraum vom Ende des 12. bis zum Anfang des 13. Jahrhunderts (siehe dazu die Vorbemerkung zu D O III 325 u. Böhmer-Uhlirz, Nr. 1459). Daß Friedrich I. bei seiner Bestätigung der Verleihung dieser Rechte an Altdorf, welche durch Otto III. an den Grafen Eberhard gegeben worden waren (siehe dazu die folgende Anm.), jedoch das echte Diplom Ottos III. Vorgelegen hat, hat P. F. Kehr, Die Urkunden Otto III., Innsbruck 1890, S. 300-304, erwiesen.]]

[page 41]

As a wife of Eberhard IV, we are acquainted with a woman of unknown origin, Berta, who, as a widow, had once again withdrawn this property from Dorlisheim, which had been donated by Guntram to the Altdorfer Kirche, and transferred it to Strasbourg's Marienkirche.

Hugo IV. und Heilwig von Dagsburg

The son of Hugo raucus, who continued the main line of the sex, is Hugo IV, whom we from the Vita S. Leonis as father of the later Pope Leo IX. kennen²²². He continued the main strand of sex in an agnatic line. The fact that Hugo raucus was the father of Hugo IV is also borne out by the Life of Leo IX. confirmed, because we learn that Leo's grandparents and great-grandparents donated the abbeys Hesse and Altdorf²²³. Since we know the donors of Altdorf, it is Eberhard III. and his son Hugo raucus, also Leo's maternal grandfather, Ludwig von Dagsburg, ²⁴⁴, consequently Hugo IV must have been a son of Hugo raucus²²⁵.

Also the marriage Hugos IV. Is by the Touler Vita Leos IX. documented. He was married to a certain Heilwig²²⁶, who was the daughter of a Count Ludwig, who is later named after Dagsburg, ²²⁷ and who will be dealt with in detail in the following chapter. The marriage of Hugo IV with the heiress of Dagsburg was one of the most important events in the history of the Egisheim family of counts, as over the next few centuries the name Dagsburg was established in the main line of the family. While the Egisheimer line, which formed a secondary branch of the sex from the last decades of the 11th century, came to an end already in the first half of the 12th century, the Dagsburg line existed until the first quarter of the 13th century. Even after the expiration of the family with Gertrud, the daughter of Albert II, in 1225, the name was retained in the designation of the county Dagsburg.

[[220 D F I 46, S. 76 f.; Siehe Böhmer-Uhlirz, Nr. 1322. König Friedrich I. bestätigt dem Abt von Altdorf die Verleihung von Markt, Münze, Schenke und Zoll, die Otto III. dem Grafen Eberhard geschenkt hat. Am Rande sei vermerkt, daß ein Nachkomme Eberhards, nämlich Graf Hugo VIII. von Dagsburg, in seiner Funktion als Vogt des Klosters Altdorf Zeuge in dieser Urkunde Friedrichs I. ist. Bestätigung der Urkunde Friedrichs I. durch Friedrich II. vom 5. Oktober 1219, abgedruckt bei A. Hessel, Elsässische Urkunden des 13. Jahrhunderts, in: ZGO 66 (NF 27), 1912, Nr. 2, S. 340 f.
221 Notitiae Altarfenses, MGH SS XV,2, S. 994: Rursum ipsam partem ecclesie huic abstulit Bertha comitissa, uxor Eberhardi, et donavit ad altare sancte Marie Strasburg cum appendiciis decimarum, quas Guntramus

memoratus huic cenobio attribuit, quia presuli Vernhero renuente et negante istud templum ab ipso Deo consecrari, quod homines hic anathematizati sepulti requiescerent', RegBfeStr. I, Nr. 245, S. 268.

222 Leonis IX vita, lib. I, cap. 1, S. 128.

223 Ebda., lib. I, cap. 1, S. 129.

224 Siehe unten, S. 43-46.

225 Vgl. Hlawitschka, Anfänge, S. 104 ff.; zur Stiftung von Altdorf siehe oben, S. 24 f. mit Anm. 119 und unten im II. Teil das Kap 'Die Stiftung des Klosters Altdorf'.

226 Leonis IX vita, lib. I, cap. 1, S. 128 f.

227 Chronicon Medianii-monasterii authore Joanne de Bayon, ed. Calmet, Histoire de Lorraine, 3. Bd., 2. Aufj., lib. II, ex cap. 43, S. 215. Zitat siehe unten S. 44 mit Anm. 237. Die Chronik des Jean de Bayon ist unter dem Titel 'Historia Medianii in Vosago monasterii' ebenfalls abgedruckt bei H. Belhomme, Historia Medianii in monte Vosago monasterii ordinis Sancti Benedicti ex congregatione Sanctorum Vitoni et Hidulfi, Argentorati (Straßburg) 1724, S. 228-300. Zitiert wird im folgenden nach der Ausgabe von Calmet.]]

[page 42]

If we are to believe a message from Jean de Bayon, who wrote in the 14th century, Hugo IV, like his wife, was still alive at the death of his son Gerhard in 1038, for Jean de Bayon reports that he was born in Feud with Reginbald fallen by Rappoltstein Gerhard was mourned by his parents²²⁸. We are not aware of which source Jean de Bayon took from this communication, but its submission must have been a source of a chronic nature. The statement about the grief of the parents should probably have been included in the template. However, on closer examination of the entire passage acrem luctum tarn parentibus & fratri, quam cuncte provincie & ipsi Augusto reliquifi, ²⁹ it is constructed according to a rhetorical structure. From the very natural grief of the parents for their dead son, the path leads beyond the sorrow of the brothers to the already more astonishing mourning of an entire province - which in the present case may be Alsace - and indeed the whole process undergoes by the grief of the Emperor to Gerhard still an additional increase. The dead person is thus enormously elevated in his political significance. Whether this results in a useable term postquam for the death of Hugo IV, seems after this consideration at least questionable. So there must be a big question mark behind Jean de Bayon's statement²³⁰. In any case, Hugo IV and his wife died in 1049, like the bull of their son Leo IX. for their own foundation Heiligkreuz bei Woffenheim proves²³¹, in which the couple is also buried²³².

[[228 Siehe dazu das Zitat in der folgenden Anm..

229 Chronicon Medianii-monasterii authore Joanne de Bayon, lib. 11, cap. 48, col. 220: Hinc Gerardus Comes Ekenisheim castri, frater scilicet jam dicti Episcopi Brunonis, dum contra Reginbaldum de Castello, quod ab ejus nomine Reginbaldi Petra dicitur, qui Alemanniam tunc & s' ce pius populabatur, cum paucis profectus, orto gravi conflictu insigniter bellans occisus est: acrem luctum tam parentibus & fratri, quam cuncte provincice & ipsi Augusto reliquit, auch auszugsweise abgedruckt in: K. Albrecht, Rappoltsteinisches Urkundenbuch, 759-1500. Quellen zur Geschichte der ehemaligen Herrschaft Rappoltstein im Elsaß, 1. Bd. 759-1363, Colmar i. Elsaß 1891, Nr. 6, S. 4.

230 Jedoch wird dadurch das von dem im 14. Jahrhundert schreibenden Chronisten behauptete Faktum, daß der Tod Gerhards sich tatsächlich 1038 während der Fehde mit dem Rappoltsteiner ereignete, nicht in Zweifel gezogen. Es sollte mit der Trauersequenz' lediglich die Bedeutung Gerhards verdeutlicht werden. Zu Gerhard III. siehe unten, S. 48 f.]]

[page 43]

Against the backdrop of the time of Hugo IV's death, there is also the question of whether Count Hugo, who had supported Emperor Konrad II in 1027 against his rebellious stepson, Duke Emst von Schwaben, 233 was concerned with Hugh IV already around its eponymous son Hugo V. has delt. In any case, if Hugo IV lived there at the time, he would have been relatively old, perhaps around the age of 60, rather older, since his sons were all politically capable at that time, as was easily the case in the year 1002 Read Bruno. Bruno was destined for the spiritual status²³⁴, that is, a third-, fourth- or fifth-born or possibly even further back-ranking son. He led finally in 1026, as a twenty-four-year-old Touler Domkanoniker, the contingent of his diocese of the Italian train Conrad II.

Gerhard III. and Hugo V. were certainly older than Bruno, perhaps to the Thirty and thus politically, of course, fully capable of action. If one also considers the doubts about the news of Jean de Bayon, that Hugo IV was still alive in 1038, one can assume that the Dagsburg Grail named Hugo, son of Hugo IV, was harassed in 1027 by Duke Emst of Swabia. has been.

[[231 Bulle Leos IX. vom 18. November 1049, abgedruckt bei Schöpflin, *Alsatia diplomatica*, 1. Bd., Nr. 207, S. 163 f.: Ecclesiam patris mei Hugonis & matris meae Heilwigdis, amborumque fratrum meorum Gerardi & Hugonis videlicet jam defunctorum, meique memor adhuc viventis, & apostolica sede licet indignissime tamen sedentis, ab eisdem meis parentibus fundatam & suo studio dedicatam, mihiique jure hereditario delegatam, prceditus legalis successionis jure nostrce apostolicce sedi substituo (Zitat, ebda., S. 163).]

232 L. VIELLARD, Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, Besançon 1884, Nr. 97, S. 147-150; Quisquis ergo hanc ecclesiam [= Heiligkreuz], ubi dominus noster proedius [= Hugo IV.] seipsum et uxorem suam sepelivit (Zitat, ebda., S. 148); zur Identifizierung des dominus noster siehe auch Hlawitschka, Grundlagen, S. 59 mit Anm. 87. 233 Siehe dazu unten S. 200 ff. 234 Siehe dazu unten S. 46 ff. u. S. 203. 235 Siehe dazu unten S. 263. 236 Leonis IX vita, lib. I, cap. 1, S. 129: ... mater [Leos IX] quoque latina aeque utriusque linguae perita.]]

[page 44]

Der Vater Heilwigs: Ludwig von Dagsburg

Almost nothing is known about the ancestors of Heilwig of Dagsburg. We know from Vita Leo IX, written by the so-called Wibert, that Leo's mother, Heilwig, was Romance-speaking²³⁶, so that her parents probably came from an area that was linguistically orientated towards the western kingdom. From Heilwig's mother is otherwise no Zeugms come to our time. Only the name of her father is from us, but from a source from the 14th Century, handed down. So you can read in Jean de Bayon that the grandfather Leo IX. a certain Count Ludwig von Dagsburg was²³⁷. Of course it can only be about the mother's mother Leo IX. act, since we are with Hugo III. raucus his paternal grandfather is well known²³⁸. Possibly led the Dagsburger Graf also a double name, namely Ludwig Otto. This information comes from an eighteenth-century mémoire which was reported by the Count of Dagsburg on the foundation of the cell of St. Quirin in 966, and which is now kept in the archives of the department of Meurthe-et-Moselle in Nancy²³⁹. The details of the Mémoires are certainly based on an older tradition, unfortunately, in the Mémoire no source is mentioned, which could abichem this information. Regrettably, there are no contemporary sources for the foundation of St. Quirin either. Here, too, an 18th-century testimony must be used. Thus Johann Daniel Schöpflin mentions in his work "Alsatia illustrata" that in an old - now no longer findable - list of abbots of the monastery Maursmünster, to which St. Quirin was finally transferred, a note was added to the foundation of St. Quirin, the Ludwig von Dagsburg as founder and the foundation year with 966 indicates²⁴⁰.

[[237 Chronicon Medianii-monasterii authore Joanne de Bayon, lib. II, ex cap. 43, S. 215: ... Ludovicus Contes de Dasporch, avus S. Brunonis. Der das Geschlecht charakterisierende Name von Dagsburg ist aus der Sicht des im 14. Jahrhundert schreibenden Chronisten zu sehen. Ob Ludwig sich selbst schon nach der Dagsburg genannt hat, bleibt doch sehr fraglich.

238 Vgl. auch Hlawitschka, Anfänge, S. 104 f.

239 Französischsprachiges Mémoire zur Stiftung von St. Quirin aus dem 18. Jahrhundert in Nancy, AD M-et-M, H 303. Hier wird uns knapp von der Stifung St. Quirins im Jahre 966 durch den Dagsburger Grafen berichtet, der mit einem Doppelnamen, Ludwig Otto, bezeichnet wird: Le Prieur de St. Quirin en vosgea, dioces de Metz, fut fondé en 966 par Louis Otton, Comte de Dabo, en faveur de l'abbaye de Marmoutier en alsace, ordre de S{.Benoit Diocese de Strasbourg. Regest bei F.-J. Himly, Les sources de l'histoire d'Alsace conservées dans les archives lorraines XIIe-XVIIIe siècles, Strasbourg 1968, Nr. 958, S. 106.

240 Schöpflin, Alsatia illustrata, S. 479, Anm. c: Sub hoc Abbate Francisco An. DCCCCLXVI fundata fuit Cella S. Quirini a Ludovico Comité de Dagesburg, avo S. Leonis Papæ noni, & Abbaticæ Maurimonasterensi tradita; vgl. F. Sigrist, L'abbaye de Marmoutier. Histoire des institutions de l'ordre de Saint Benoît du Diocese de Strasbourg, 1. Bd., Strasbourg 1899, S. 277, der die Stelle aus der Äbteiste ebenfalls zitiert, sich jedoch auf Schöpflin stützt.

241 Lieut.-Col. Larose, Études sur les origines du pape St.-Léon, in: Sanctus Leo, cornes Dasburgensis, 9e centenaire de la mort de St.-Léon, Metz 1954, S. 31 ff. weist auf einen Hludowicus cornes Alemanorum hin, von dem uns berichtet wird, daß er um 1015 auf der Rückkehr von einer Pilgerreise nach dem Mont St. Michel bei Sens erkrankt und ins Kloster eingetreten ist, diesem Kloster schließlich den Ort Ariscourt geschenkt hat und verstorben ist. Siehe dazu Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite du moine Clarius. Chronicon Sancti Petri Vivi Senonensis, ed. R.-H. Bautier et M. Gilles, Paris 1979, S. 114: Eodem tempore, Hludovicus, cornes Alemannorum, orationis causa profectus est ad Sancti Michaelis Periculum rediensque usque Senonas, inßrmitate carnis prevent us, in monasterio Sancti Petri monachus effectus, mi g ravit in astra locandus, relinquens ibi possessiones in villa que dicitur Ariscurt et palleum unum quod usque hodie vocatur palleum Hludovici. Vgl. dazu auch das in den MGH poetae latini medii aevi 5, ed. K. Strecker u. Mitarb. v. N. Fickermann u. G. Silagii. Verb. m. B. Bischoff, Leipzig, Berlin, München 1937-1979, S. 329, abgedruckte Epitaphium:

Regali de Stirpe satus tumulatus habetur
Consulis officio functus mundo Ludovicus,
Quem genuit nobis monachum Alamannia gratis.

Larose, S. 31 ff. glaubt, in diesem Grafen Ludwig von Dagsburg zu erkennen. Larose möchte Ariscourt mit dem bei Roucy gelegenen heutigen Variscourt identifizieren, folglich sieht er den Grafen Ludwig als einen Grafen von Roucy an. Dieser Hludowicus comes Alemanorum sei der Sohn der Albrada und Rainalds von Roucy. Der Vorschlag von Larose, in dem Hludowicus comes Alemanorum den Grafen Ludwig von Dagsburg zu sehen, kommt meines Erachtens schon aus zeitlichen Gründen nicht in Betracht. Ludwig, der Vater Heilwigs, der ja angeblich im Jahr 966 das

Priorat St. Quirin gestiftet hat - also schon erwachsen gewesen sein muß - wird 1015 höchstwahrscheinlich nicht mehr am Leben gewesen sein; zu der These von Larose vgl. auch Hlawitschka, Anfänge, S. 105 f. mit Anm. 114.
]]

[page 45]

In addition, no news about Count Ludwig von Dagsburg is well known²⁴¹, if one does not want to evaluate an entry in the Reichenauer Fraternity Book as a previously unknown testimony to life for Ludwig von Dagsburg. So is on fol. 31 to find a probably dating back to the 10th century entry, which includes four people: Eberchar. Huge. Cotesscalch. Liutuich²⁴², Eberhard and Hugo are the leading names in the eberhardinischen family. Of course, they are the dominating names in this family for the period of 950-1000 in question and can be proved multiple times. Thus, not only does the husband of Hugh von Dagsburg bear the name Hugo (= Hugo IV), but also his father (= Hugo III raucus), who must have been a contemporary of Ludwig von Dagsburg, as well as the brother of Hugo raucus' father (= Hugo II.), Which is still detectable around the middle of the 10th century. The father of Hugo raucus was named Eberhard, as was a brother of Hugo IV. To these two persons appears - next to an unknown man named Cotesscalch, who will certainly be in the closer circle of the other persons mentioned in this entry - one Person named Liutuich added. The connection of the names Eberhard, Hugo and Ludwig should not be too common, so that it is possible that we see in the persons of this entry members of the Eberhardinischen and the Dagsburgischen family organization in front of us. However, the naming confusion of the Reichenauer fraternity book, which for the time being seems incalculable, must first be inferred in order to gain certainty about the thesis presented here²⁴³.

[[242 Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau, hrsg. v. J. Autenrikth, D. Geuenich u. K. Schmid, MGH Libri memoriales et necrologia, NS I, Hannover 1979, fol. 31. Vgl. ebda, fol. 23, wo nochmals ein Eberhard und ein Ludwig zusammen eingetragen sind. Drei der vier auf fol. 31 genannten Personen, Eberhard, Ludwig und Gottschalk, werden in einem großen Eintrag auf fol. 141 genannt: Ödalrich, Kerung, Abä, Norpreth, Aba, Gozolt, Purchart, Ödalrich, Gozolt, Pertha, Heinrich, Tietnuoth, Judenta, Tiemuoth, Judenta, Hazicha, Hiltepranl, Gozolt, Eberhart, Werindruth, Hilteburch, r Gisela, Richenza, Matilt, Irmekart, Hirmekart, Luodewich, Judenta, Timela, Wezel, Ödalrich, Adalbert, Adalbert, Franscho, Gothescal, Werinhäre, Ödalrich, Tiemuoth, Adalbret, Kebehart, Liuthere, Gotebolt, Friderich, Wipert, Egino, Marchwart, Arnolt, Gozolt, Heriman, Hartman, Hiltepranl, Heinrich, Werinhäre. Des weiteren ist noch auf einen Eintrag auf fol. 23 zu verweisen, der uns ebenfalls einen Eberhard und Ludwig nennt: Egilolf Aberhilt, Vuanig, Engilbold, Eberchar, Liutuuig, Vuitsind,

Ruodgart. Der Eintrag auf fol. 24, der einen Hugo neben einem Ludwig erwähnt, scheint auf die liutfridingsche Sippe zu verweisen: Hug, Liutfrid, Irmengast, Hiltesind, Liutfrid, Ludouig.]]

[page 46]

Ludwig von Dagsburg apparently had only one child, Heilwig, who inherited the County of Dagsburg. Thus, the Dagsburgische possession and the name of the county into the family of the Egisheimer counts went over.

Die Kinder von Hugo IV. von Egisheim und Heilwig von Dagsburg

From the marriage between Hugo IV of Egisheim and Heilwig von Dagsburg, four sons and two daughters are certainly attested to us. In the following attempted compilation of the children of Hugh IV and Heilwig should not stand as a principle of order, the supposed order of birth, but it is the most famous child, which has emerged from this marriage preceded, namely Bruno, the future Pope Leo IX, there Our knowledge of other children of Hugh IV and Heilwig is mostly based on sources that are primarily based on Leo IX. To refer to. Also, the privileges which this Pope has exhibited for the monastic foundations of his family, as well as the biography of the Pope, the so-called Wibert²⁴⁴, bear a wealth of material that can be used in genealogy for our research, without which we have none Had knowledge.

Bruno/Papst Leo IX.

The most prominent member of the family of the Dagsburg-Egisheim counts is undoubtedly Bruno, born in 1002, later Pope Leo IX. Due to his ascension to the Church as far as the office of the Pope, we have ample source material available for his life and work, which, however, can not be considered in its entirety within the scope of this work. Therefore, in this section only the most important key data for his life are mentioned, which allow us to make a genealogical exact classification.

[[243 Der jüngste Versuch, einen Bruchteil des reichen Namensgutes - unter anderem des Reichenauer Verbrüderungsbuches - aufzuschlüsseln, stammt von Althoff, Amicitiae.

244 Zur Person des Verfassers der Vita Leos IX. siehe die folgende Anm.

245 Leonis IX vita, S. 127-170; zur Verfasserfrage siehe H. Tritz, Die hagiographischen Quellen zur Geschichte Papst Leos IX. Eine Untersuchung ihrer Überlieferungs- und Entstehungsgeschichte, in: Studi Gregoriani 4, Roma 1952, S. 191-364, der den Nachweis führte, daß Wibert als Name des Verfassers der Vita vor dem 17. Jahrhundert nicht belegt ist, jedoch an Stelle Wiberts fälschlicherweise Humbert von Silva Candida für

den Verfasser hält, da die Vita Humbert in einer der 22 erhaltenen Handschriften zugewiesen wird (ebda., S. 194 f. u. S. 363). H. HOESCH, Die kanonischen Quellen im Werk Humberts von Moyenmoutier. Ein Beitrag zur Geschichte der vorgregorianischen Reform, Köln, Wien 1970, S. 243-253, möchte zwei Verfasser der Vita erkennen, zum einen Humbert, zum anderen einen unbekannten Verfasser. Zur Kritik an der Humbert-These siehe H.-G. Krause, Über den Verfasser der Vita Leonis IX papae, in: DA 32, 1976, S. 49-85, der im Laufe seiner Untersuchung die These, daß Humbert der Verfasser der Vita sei, zurtückweisen konnte. Vgl. auch R. Schieffer, Leo IX., in: NDB, 14. Bd., Berlin 1985, S. 239 u. Ders., L[eo] IX., in: LexMA V, Sp. 1880 f. Aus praktischen Gründen möchte ich jedoch bei dem sich in der Forschung für den Verfasser der Vita eingebürgerten Namen „Wibert“ bleiben (vgl. dazu auch Krause, Verfasser, S. 77).]]

[page 47]

One of the main sources of life Leo IX. is the contemporary, perhaps even in his lifetime by a not-known canon from Toul, who was in the older research as a certain Wibert stated, begun and after the death of Leo IX. Vita²⁴⁵ taken. This source conveys to us the date of birth of Bruno²⁴⁶ on the 21st of June, 1002, and clearly identifies him as the son of Hugo IV and Heilwig of Dagsburg. He was educated in the cathedral school of Toul²⁴⁸ and - at least temporarily - in the monastery school of Hersfeld²⁴⁹. In 1026 his consanguineus²⁵⁰, King Konrad II, summoned him to the Toulon Episcopate 251. Finally, in 1048, he was to follow the will of Emperor Henry III. the succession of the late Pope Damasus II., which he did after the agreement of the clergy and the people of Rome on the 12th of February, 1049.

[[246 Leonis IX vita, üb. I, cap. 2, S. 129: Qui undecimo kalendas iulii, anno videlicet ab humanato dei Verbo millesimo secundo, indictione quintadecima, ubi in hanc lucem fusus est, - mirabile dictu - totum eius corpusculum invenitur charassatum quasi crucicularum stigmatibus, siehe auch Annales Marbacenses qui dicuntur, ed. H. Bloch, MGH Script, rer. Germ., Hannover u. Leipzig 1907, ad 1002, S. 27: Eodem anno Leo papa, qui et Bruno, de Castro Egensheim natus est. An dieser Stelle sei noch erwähnt, daß im 19. Jahrhundert unter den Lokalhistoriern ein ebenso heftig, wie polemisch geführter Streit um den Geburtsort Leos IX. - Egisheim oder Dagsburg - ausbrach, der letztlich für die Forschung eine geringe Relevanz aufwies, lediglich aus lokalpatriotischen Erwägungen von Interesse war. Der Streit trieb sogar solche Blüten, daß die Verfechter der jeweiligen Thesen, Pseudonyme wählten, die den beiden, für die Geburtsstätte des Papstes in Frage kommenden Ortsnamen, entlehnt waren. So legte sich im Verlaufe des Streites L. G. Glöckler, der Hauptvertreter der Dagsburg-These, das Pseudonym „D'Abo“ und Pierre Paul Brücker, der

Hauptvertreter der Egisheim- Hypothese, das Pseudonym „P. P. Dexen“ zu (siehe L. G. Glöckler, Geburtsort des Elsässer Papstes Sankt Leo IX. vormals Bruno, Graf von Dagsburg, Straßburg 1892, S. 57 ff.).

247 Leonis IX vita, üb. I, cap. 1, S. 128: Procreatus [= Bruno] est autem in dulcis Elisatii finibus, patre Hugone, matre vero Heilewide.

248 Ebda., üb. I, cap. 2, S. 130.

249 Dies geht aus einer aus dem 15. Jahrhundert stammenden Dorsualnotiz an einem Privileg Leos IX. aus dem Jahre 1054 hervor, das er der Abtei Hersfeld ausgestellt hatte. Die Notiz ist abgedruckt bei H. Weirich, Urkundenbuch der Reichsabtei Hersfeld, 1. Bd., 1. Hälfte, Marburg 1936, Nr. 101, S. 181 ff.: *Nota antiquum et bonunt instrumentum de exempcione monasterii Hersfeldensis, et est transsumptum Leonis pape ... privilegii, et custodias bene propter deum omnipotentem. Et iste Leo studens fuit in dicto monasterio tempore, quo rexerat ibidem beatissimus confessor Christi Albewinus conventionalis nonasterii eiusdem, ut credo et estimo* (Zitat S. 181, Anm. 1); vgl. dazu T. Struve, Zur Geschichte der Hersfelder Klosterschule im Mittelalter, in: DA 27, 1971, S. 538.

250 Leonis IX vita, üb. I, cap. 8, S. 135; zur Verwandtschaft Brunos mit Konrad II. siehe ausführlich oben S. 36 ff.

251 Böhmer-Appelt, Nr. 61d, S. 38. - Leonis IX vita, üb. I, cap. 11, S. 140: *Tandemque die dominicae ascensionis, tertiodecimo Kalendas Iunii, omnium inexplebili gaudio susceptus, praesentibus cunctis Belgicae Galliae primoribus electus ac laudatus, a suo consobrino domino Theodorico Mediomaticorum praesule est pontificaliter inthronizatus.*]]

[page 48]

Leo IX. died in Rome after a tireless journey in his only five-year-long pontificate, shortly after his release from Norman captivity²⁵⁴, on 19 April 1054 at the age of almost 52 years²⁵⁵.

Gerhard III. und Hugo V.

From two other children Hugos IV. And Heilwigs we learn from the bull Leos IX. for the monastery of Heiligkreuz zu Woffenheim, founded by his parents. The Pope mentions here, in addition to his parents, Hugo and Heilwig, as well as his two brothers Gerhard and Hugo, who had already died in 1049 when the privilege was granted²⁵⁶.

Gerhard III.

From the Life of Gerhard III. Hardly anything is handed down to us. All we know is that he is a brother of Leo IX. and that he died as early as 1038, if one may believe Jean de Bayon, writing in the early 14th century, 257 who, however, most likely used 11th-century material for his chronicle²⁵⁸.

According to the information of Jean de Bayon, Gerhard was slain by Rappoltstein in the course of a feud with Reginbald.

[[252 Leonis IX vita, lib. II, cap. 2, S. 149 f.; Ekkehardi chronicon Winziburgense, ed. G. Waitz, MGH SS VI, S. 31; Frutolfi chronica, in: Frutolfs und Ekkehards Chroniken und die Anonyme Kaiserchronik, hrsg. v. F.-J. Schmale und I. Schmale-Ott, Darmstadt 1972, ad 1048, S. 64; Chronica Sigeberti Gemblacensis, MGH SS VI, ed. L. C. Bethmann, ad 1048, S. 359; AnnaJista Saxo, ed. G. Waitz, MGH SS VI, ad 1048, S. 687; vgl. E. Steindorff, Jahrbücher des Deutschen Reichs unter Heinrich III., 2. Bd., Darmstadt 1963 (= Ndr. d. Ausg. Leipzig 1881), S. 54-60.

253 Leonis IX vita, lib. II, cap. 2, S. 151: *Itaque, divina favente gratia, cunctis applaudentibus consecratur ac dominica quadragesimalis initii, pridie idus februarii Apostolicae cathedrae inthronizatur, siehe auch Annales Marbacenses, ad 1049, S. 28: Anno Domini MXLVIII. Bruno Leucorum, id est Tullensis, episcopus ab imperatore electus Romam mittitur et Leo papa nonus vocatur.*

254 Zur Politik Leos IX. siehe unten, S. 206-213.

255 Annales Beneventani, ed. I. M. Watterich, Pontificum Romanorum ... vitae, Tom. 1, S. 112; Libuini, Ecclesiae Romani subdiaconi, *De obitu sancti Leonis PP. IX*, ed. ebda., prologus, cap. 1, S. 170; Leonis IX vita, lib. II, cap. 14, S. 170; vgl. auch Annales Marbacenses, ad 1054, S. 28.

256 Das Privileg Leos IX. ist abgedruckt in: Schöpflin, Alsatia diplomatica I, S. 163 f.: ... amborumque fratrum meorum Gerar di & Hugonis videlicet jam defunctorum (Zitat ebda., S. 163).

257 Eine kritische Edition der Chronik des Jean de Bayon war von der Kommission zur Herausgabe lothringischer Geschichtsquellen schon zu Anfang des 20. Jhdts. projektiert, gelangte jedoch nie zur Ausführung (siehe dazu RegBfeStr I, Nr. 340, S. 291).]]

[page 49]

However, we can have another important fact about Gerhard III. call. He was, as we are from the Touler Vita Leos IX. know, with a niece of King Rudolf III. von Hochburgund married²⁶⁰. Using a genealogical addition to the Annals Flodards, which is reported that Mathilde, a daughter of King Conrad of Burgundy - so a sister of Rudolf III. - had a daughter named Berta, this in turn the mother of Count Gerold of Geneva was²⁶¹, Eduard Hlawitschka could prove that this Berta in the Vita Leo IX. addressed wife of Gerhard III. must have been²⁶².

Of the couple Gerhard and Berta two children can certainly be proven, on the one hand the count Gerold of Geneva and on the other hand Hildegard, which married the Hohenstaufen Friedrich von Büren. However, another

son of Gerhard III. have existed, but the source references are missing, but can be developed on the basis of some evidence²⁶³.

Hugo V.

Gerhard's brother Hugo V is - as already mentioned above - no longer alive in 1049²⁶⁴. More news about this son of Hugo IV. Contains the bull of his brother Leo IX. for the family monastery Hesse, the Gerberga, the niece Leo IX, as abbess of the board²⁶⁵. Thus, among the benefactors of the abbey also count Hugo, his wife Mathilde and their son Henry called, the possessions of the abbey 266 traditional. Perhaps the Abbess Gerberga was also a child of this marriage²⁶⁷. About the family, which came from Hugo's wife Mathilde, no statements can be made²⁶⁸. Hugo V. was buried in Hesse, as in the bull Leo IX. to read for this abbey is²⁶⁹.

[258] So Th. Biller und B. Metz, Anfänge der Adelsburg im Elsaß in ottonischer, salischer und frühstaufischer Zeit, in: H. W. Böhme [Hrsg.]: Burgen der Salierzeit, 2. Teil. In den südlichen Landschaften des Reiches, Sigmaringen, 2. Aufl. 1991, S. 281, Anm. 5.

259 Chronicon Mediani-monasterii authore Joanne de Bayon, lib. II, cap. 48, S. 220, siehe das Zitat oben in Anm. 229.

260 Leonis IX vita, lib. I, cap. 10, S. 140: ... nepte Rodulfi regis lurensis, coniuge sui germani, nomine Gerardi, slrenuissimi atque elegantissimi militis.

261 Les Annales de Flodoard, ed. Ph. Lauer, Paris 1905, S. 159: ... de Mathilde [= Gemahlin König Konrads] processit Roduljus rex et Mathildis, soror ejus, ... de Mathilde filia Mathildae, Berta. ...de Berta Geraldus Genevensis.

262 Hlawitschka, Grundlagen, S. 41 f.

263 Zu den Nachkommen Gerhards III. und Bertas siehe unten, S. 58 ff.

264 Siehe oben Anm. 256.

265 Druck in: Calmet, Histoire de Lorraine, 2. Bd., 2. Aufl., preuves, col. 287 ff.: ... per eatn Serberge Abbatissce nepti nostrce (Zitat, ebda., col. 287). Das Privilegs Leos IX. für Hesse wird von Parisse, La noblesse Lorraine, S. 129, als verfälscht angesehen, was jedoch für die genealogischen Überlegungen nicht ins Gewicht fällt. Siehe unten im Kap. 'Besitzungen' die Art. 'Inglange/Inglingen' und 'Sarrebourg/Saarburg'.

266 Ebda., preuves, col. 289: Ecclesia Igolingen, cum conductu & villa ex toto, data per tranus Mathildis dilectce uxoris fratris nostri Hugonis precdicti, & filii ejus Henrici.]]

[page 50]

Eberhard V.

As a previously unknown brother Leo IX. It is probable, as recent research by Helmut Maurer has probably made possible²⁷⁰, to look at the layman named Eberhard, who is listed in the obituary of the Constance Cathedral under the date of July 30, and who is there referred to as the brother of the Pope. The frequency of the name Eberhard in the Dagsburg-Egisheimer family underpins the assumption that Eberhard, who is registered in the Constance obituary, is a member of this family of counts²⁷². Since that family with Leo IX. only one pope, it can only be his brother²⁷³. Further news on Eberhard V. is not available²⁷⁴.

[267] Siehe dazu unten, S. 57.

268 Parisse, Noblesse et chevalerie, S. 89, vermutet als Herkunft der Mathilde „de Eename“, was aber völlig unbelegt geblieben ist.

269 Druck in: Calmet, Histoire de Lorraine, 2. Bd., 2. Aufl., preuves, col. 288: Tegit enim martyr ... fratrem nostrum Hugonem.

270 H. Maurer, Eberhard, der »Bruder« des Papstes. Zur Bedeutung von »Papstnähe« im 11. Jahrhundert, in: K. Herbers - H. H. Kortüm - C. Servatius, Ex Ipsis Rerum Documentis. Beiträge zur Mediävistik. Festschrift für Harald Zimmermann z. 65. Geburtstag, Sigmaringen 1991, S. 287-294.

271 Liber anniversariorum ecclesiae maioris Constantinensis, ed. F. L. Baumann, MGH Neer. I, S. 291: /// kal. [Augusti] Ebirhardus I., Jrater Pape, ob.

272 Es besteht jedoch noch die vage Möglichkeit, daß es sich bei jenem Eberhard auch um einen Bruder der deutschen Päpste Gregor V., Clemens 11., Damasus II., Victor II. oder Stephan IX. handeln könnte.

273 H. Maurer, Eberhard, der »Bruder« des Papstes, S. 287-294. Ich möchte die weit-tergehenden Erwägungen Maurers (ebda., S. 288-292), daß es sich bei Eberhard möglicherweise nicht um einen Bruder, sondern um einen entfernteren Verwandten Leos IX. handelte - Maurer denkt hier an ein Mitglied der Nellenburger Familie (ebda., S. 290 ff.), da das Wort frater nicht nur 'Bruder', sondern auch 'Vetter' oder 'Neffe' bedeuten kann (ebda., S. 288) - nicht als zu sehr ins Gewicht fallend ansehen, da a priori nichts gegen die Existenz eines neben Hugo und Gerhard weiteren, bisher unbekannten Bruders von Leo IX. vorzubringen ist.

274 H. Maurer, Eberhard, der »Bruder« des Papstes, S. 288, merkt jedoch unter Vorbehalt an, daß der ebenfalls zum 30. Juli im Salzburger Nekrolog eingetragene Laie Eppo I. (Necrologia s. Rudberti Salisburgensis, ed. S. Herzberg-Fränel, MGH Neer. II, S. 154) eventuell mit jenem im Konstanzer Nekrolog eingetragenen Eberhard identisch sein könnte.]]

[page 51]

Die Mutter des Grafen Adalbert von Calw

Another child of the marriage between Hugo IV and Heilwig is a daughter unknown to us by name, who married the father of Count Adalbert of Calw, who was probably also named Adalbert²⁷⁵. The Codex Hirsauensis shows us the genealogical connections. So we find there on fol. 2b a reference to the beatum Leonem nonum eiusdem nominis papam, avunculum videlicet predicti Adalbertss²⁷⁶. Adalbert mentioned here, whose uncle Pope Leo IX. is, it is the Count Adalbert of Calw, who was instrumental in the restoration of the monastery Hirsau²⁷⁷ 278. Also is on fol. 25b in the Codex Hirsauensis, in connection with the account of that restoration of Hirsau, repeated the statement that Leo papa, avunculus eiusdem Adalberti. In addition, the Annalista Saxo gives us another testimony to the descent of the consort of the Earl of Calw by Hugo IV of Egisheim²⁷⁹. We therefore have with the mother of Count Adalbert of Calw a sister of Pope Leo IX. in front of us whose name the sources unfortunately conceal²⁸⁰.

Hildegard

Another daughter of Hugo IV and Heilwig with the name Hildegard is nowhere directly attested, but it could be developed on the basis of various indications²⁸¹. The most important indication is provided by a note of tradition in the Notitia bonorum for the abbey of Heiligkreuz in Woffenheim, recorded by her granddaughter Mathilde²⁸².²⁸³, according to which a comitissa Hilde donates possessions to this abbey in Herlisheim pro aruma filii sui Lodewici comitis²⁸³. In this son, Ludwig, who died before his mother, it may have been assumed that he was only Count Ludwig von Mousson-Mömpelgard, since only one more contemporary connection between a mother Hildegard and a son named Ludwig is known. This second contemporary connection known to us Mother Hildegard / son Ludwig is that of Hildegard von Schlettstadt with her son Ludwig²⁸⁶. However, in the opinion of the researchers, these are not identical with those mentioned in the Nolitia bonorum, since Ludwig, the son of Hildegard von Schlettstadt, has survived his mother²⁸⁷. In addition, at the end of the 11th century, in addition to the Hohenstaufen Ludwig, there was only one count, Ludwig, who was associated with Alsace, namely Ludwig von Mousson-Mömpelgard²⁸⁸.

[275] Vgl. W. Kurze, Adalbert und Gottfried von Calw, in: ZWLG 24, 1965, S. 243.

276 E. Schneider, Codex Hirsauensis, Stuttgart 1887, S. 7 (Fol. 2b). Ein Teil des Codex Hirsauensis ist abgedruckt in Historia Hirsauensis monasterii, ed. G. Waitz, MGH SS XIV, S. 254-265, das Zitat findet sich hier auf S. 255.

277 Zur Wiederherstellung des Klosters Hirsau siehe K. SCHMID, Kloster Hirsau und seine Stifter, Freiburg i. Br. 1959, bes. S. 53-77.

278 E. Schneider, Codex Hirsauensis, S. 25 (Fol. 25b); Historia Hirsauensis monasterii, MGH SS XIV, S. 265.

279 Annalista Saxo, MGH SS VI, ad 1048, S. 687. Hier heißt es zu Leo IX.: ... Quodam tempore ad invisendum regnum Teutonicum ingressus, ad filium sororis sue, comitern Adalbertum, in Sueviam venit.

280 Vgl. auch Kurze, Adalbert und Gottfried von Calw, S. 243 ff.

281 Siehe dazu Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328.

282 Zur Identifizierung Mathildes als Enkelin der Hildegard siehe Hlawitschka, Grundlagen, S. 58 ff.

283 Viillard, Documents, Nr. 97, S. 147 f.

284 Ebda., Nr. 97, S. 147 mit Anm. 4; Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328.]]

[page 52]

There are other evidence to prove the descent of Hildegard and her son Ludwig von Mousson-Mömpelgard, for example, the connection of the descendants of Louis - from him, the lines are derived Mömpelgard, Lützelburg and Pfirt from²⁸⁹. Thus, the property rights of Peters von Lützelburg at the cell St. Quirin²⁹⁰, which was allegedly donated by Ludwig von Dagsburg, can only be meaningfully explained by whom his ancestors, ie Hildegard and her son Ludwig von Mousson-Mömpelgard, come from the family of the Dagsburg-Egisheim counts²⁹¹.

It must be pointed out, however, that not all the evidence presented can be taken as clear evidence of the descent of Ludwig von Mömpelgard by the Egisheim counts. For example, as evidence for this supposed descent, the research mentions that in the thirteenth century a branch of Ludwig's descendants, the counts of Pfirt, asserted succession claims over the bailiwicks of the Abbey of Heiligkreuz and Altdorf Abbey after the expiration of the Dagsburg family²⁹², because these Descent from the Egisheim counts only over Hildegard, the mother of Ludwig, had been given²⁹³. However, it is possible to prove another family relationship between the Pfirters and the Egisheimer counts, which originated in the 12th century. Thus Count Friedrich I von Pfirt was married to Stephanie, a granddaughter of Gerhard IV von Egisheim, which of course explains the hereditary claims of the Count of Pfirt over the two bailiwicks.

[285] Vgl. Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328, Hlawitschka, Grundlagen, S. 57 f.

286 Vgl. Grandidier, Histoire 11,2, Nr. 502, S. 154 mit Anm. d, der vermutet, es handele sich bei den in der Notitia bonorum genannten Personen um Hildegard von Büren und ihren Sohn Ludwig.

287 So schon Viellard, Documents, Nr. 97, S. 147 mit Anm. 4; vgl. Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328, u. Hlawitschka, Grundlagen, S. 57 f.

288 Hlawitschka, Grundlagen, S. 58.

289 Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328.

290 Viellard, Documents, Nr. 116, S. 166. Abt Anselm von Maursmünster berichtet im Zusammenhang mit der Rückerstattung eines Waldes bei Hiltenhusen durch Rainald von Lützelburg, daß der Vater Rainalds, Graf Peter, einst St. Quirin tauschweise für Lützelburg an die Abtei Maursmünster gegeben habe: Anshelmus ... comes Petrus, qui infra terminum nostrum in castro cui nomen Lucelenbourg, pro quo nos olim cellam B. Quirini in cambio accepisse contentiose testabatur, consederat, silvam nostram sibi colimitaneam ... cum hominibus suis irrupit, sueque dicioni ... subjugavit. ... Sub filio ipsius, comite Regenaldo, sylvam nostram (Hiltenhusen) receponas.

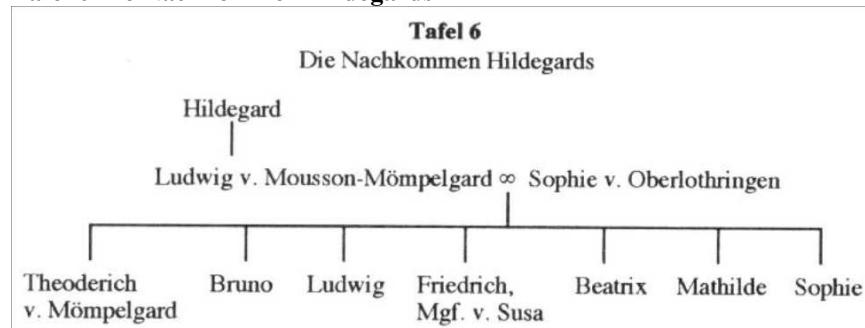
291 Hlawitschka, Grundlagen, S. 61 f.

292 Vollmer, Etichonen, S. 182 mit Anm. 328; zu den Erbansprüchen der Pfrister Grafen im Verlauf der Ereignisse um die Dagsburger Erbschaft siehe unten das Kap. 'Der Streit um die Dagsburger Erbschaft'.

293 Hlawitschka, Grundlagen, S. 60 f.]]

[page 53]

Tafel 6 Die Nachkommen Hildegards



Die patruelles von Leo IX.

From the privileges of Leo IX. For Hesse and for Altdorf we know several patruelles of the Pope. So posed Leo IX. in 1049 at the request of patruelis nostri Adalberonis, Tullensis ecclesice canonici, for the ancestor of Leo IX. donated monastery Altdorf a cop from²⁹⁴. In addition, we learn from the privilege of the Pope for the monastery of Hesse, also founded by his ancestors, of two other sons of his father brothers, namely Matfried and the

Gerhard, who had already passed away at the time of the privilege, with his wife Cuniza, all of whom were buried in Hesse²⁹⁵.

What father's brother Leo IX. are these patruelles to be assigned? We know three brothers of Leo IX. Father, namely Eberhard IV, Gerhard I. and Matfried I.²⁹⁷. Since we have no sources to tell us which children are to be assigned to these three brothers Hugo IV, we must make more or less vague assumptions.

So one can assume that Adalbero was probably no son of Eberhard IV and his wife Berta, because one sees Eberhard's widow Berta as a doer who has gifts from their ancestors²⁹⁸. If a son of this marriage existed, he would probably be the executor of the transactions made by Berta. Adalbero could have been a son of both Gerhard I. and Matfried I. The other two patruelles, Gerhard and Matfried, could be regarded as the sons of Gerhard I and Matry I, respectively, as shown in Table 7, 299 as you can see from their names. A more precise statement about the filiations can not be given, and we must leave it with the previous assumptions. The name Adalbero, which appears here for the first time in the Dagsburg-Egisheimer family, can be explained by its relationship to the Upper Lorraine Duchy and Luxembourg counts (see Talei 7).

[²⁹⁴ Urkunde, abgedruckt bei Schöpfun, Alsatia diplomatica, 1. Bd., Nr. 208, S. 164 f, Zitat, ebda., S. 165.

²⁹⁵ Urkunde, abgedruckt bei Calmet, Histoire de Lorraine, 2. Bd., 2. Aufl., preuves, cd. 287-289: Tegit enim martyr patruelles nostros Comites Mathfridum & botue memorice Gerhardum, ejusque uxorem devotam famulam Deo Cunizam (Zitat, ebda., coi. 288). Zum Privileg für Hesse siehe auch oben S. 49 mit Anm. 265.

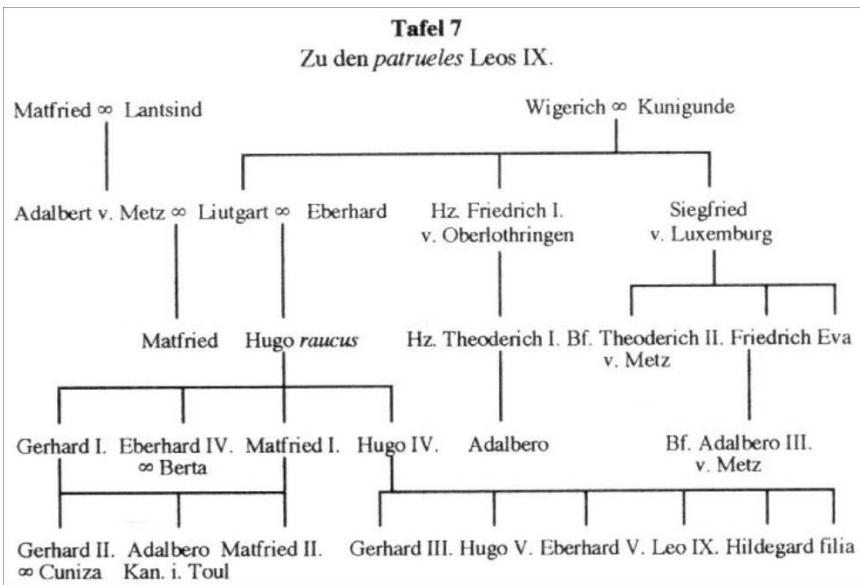
²⁹⁶ Ebda. Siehe das Zitat in der vorangegangenen Anm.

²⁹⁷ Siehe dazu oben, S. 38-43.

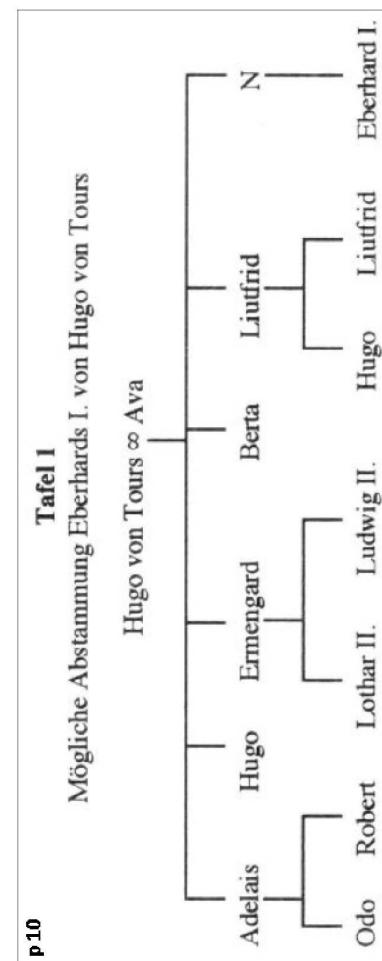
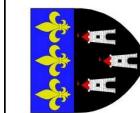
²⁹⁸ Siehe dazu oben, S. 41 mit Anm. 221.]]

[page 54]

Tafel 7 Zu den patruelles Leos IX.

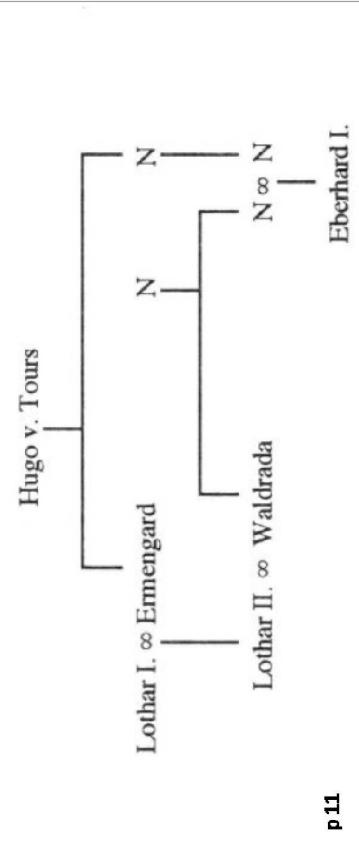


Tafeln Grafen von Dagsburg-Egisheim:





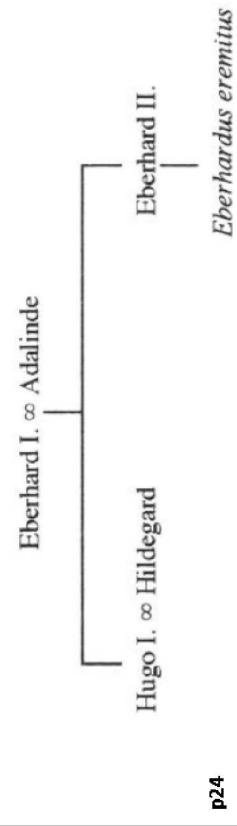
Tafel 2
Beispiel für eine mögliche Blutsverwandtschaft Waldradas mit Eberhard I.



Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>



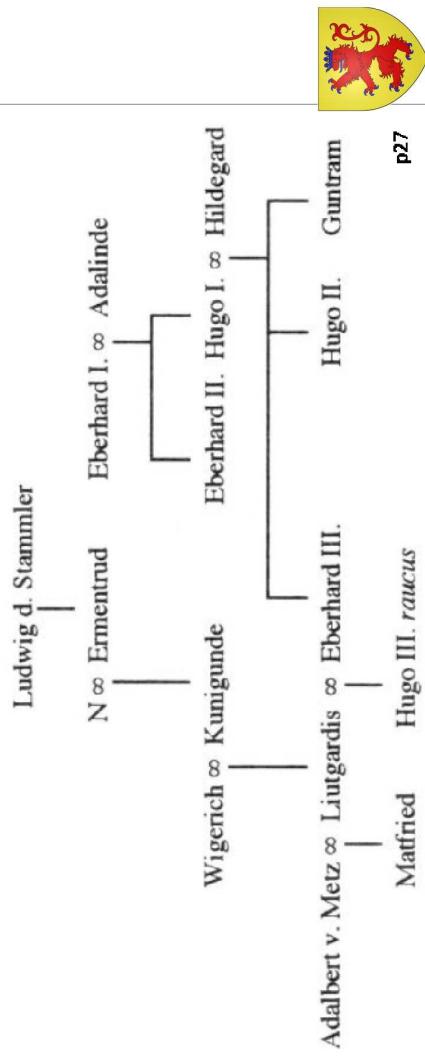
Tafel 3
Zur Abstammung des *Eberhardus eremitus*



Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>

**Tafel 4**

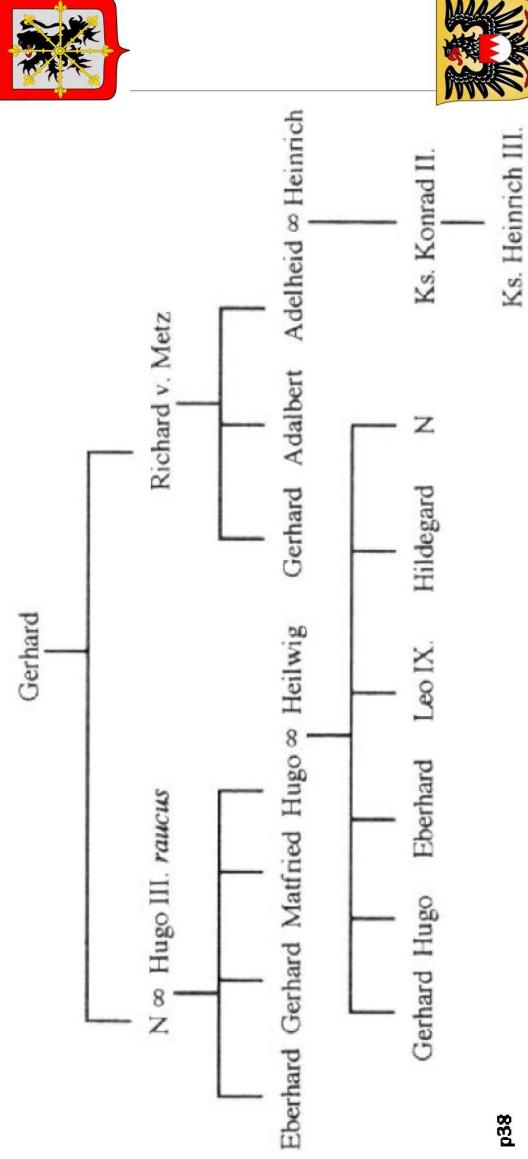
Zur Verwandtschaft der Eberhardiner mit den Karolingern
(es sind nur die für den Zusammenhang relevanten Personen eingetragen)



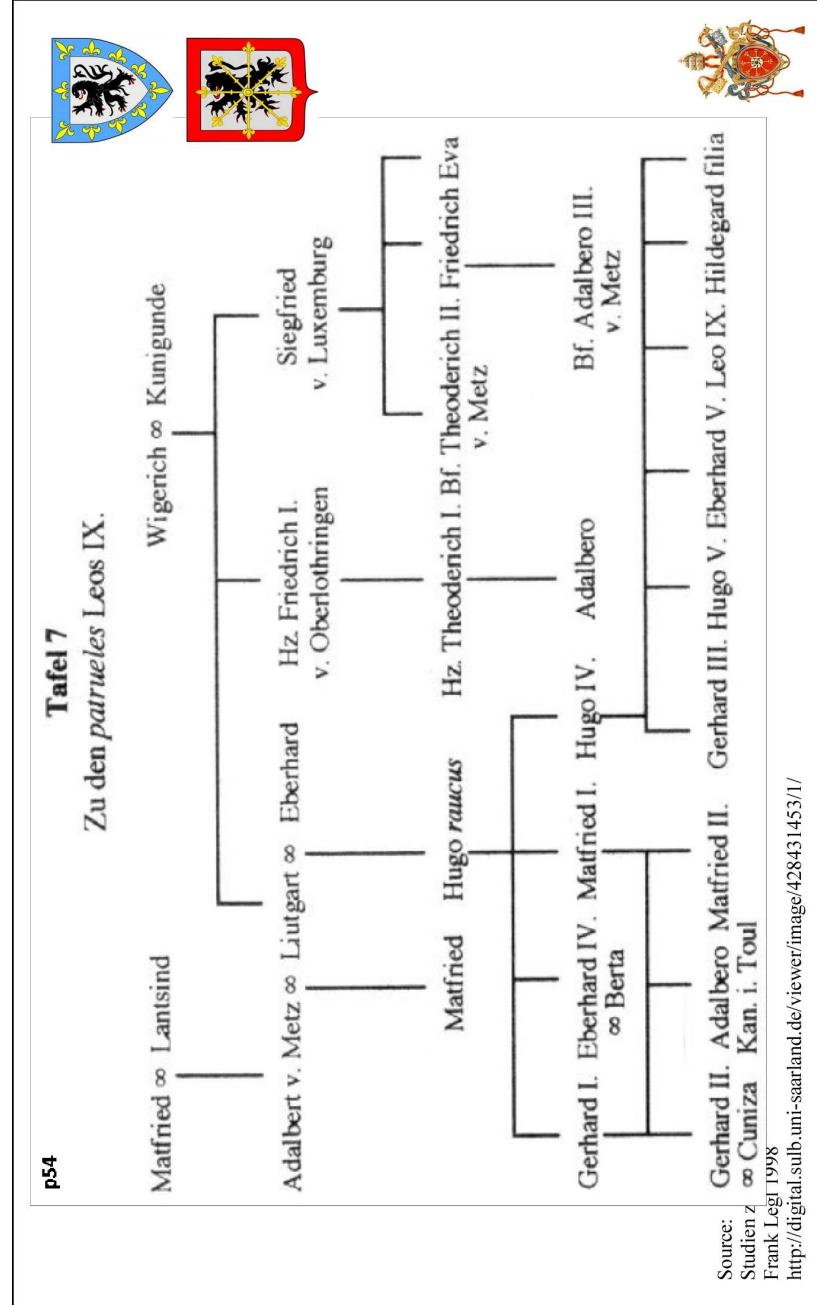
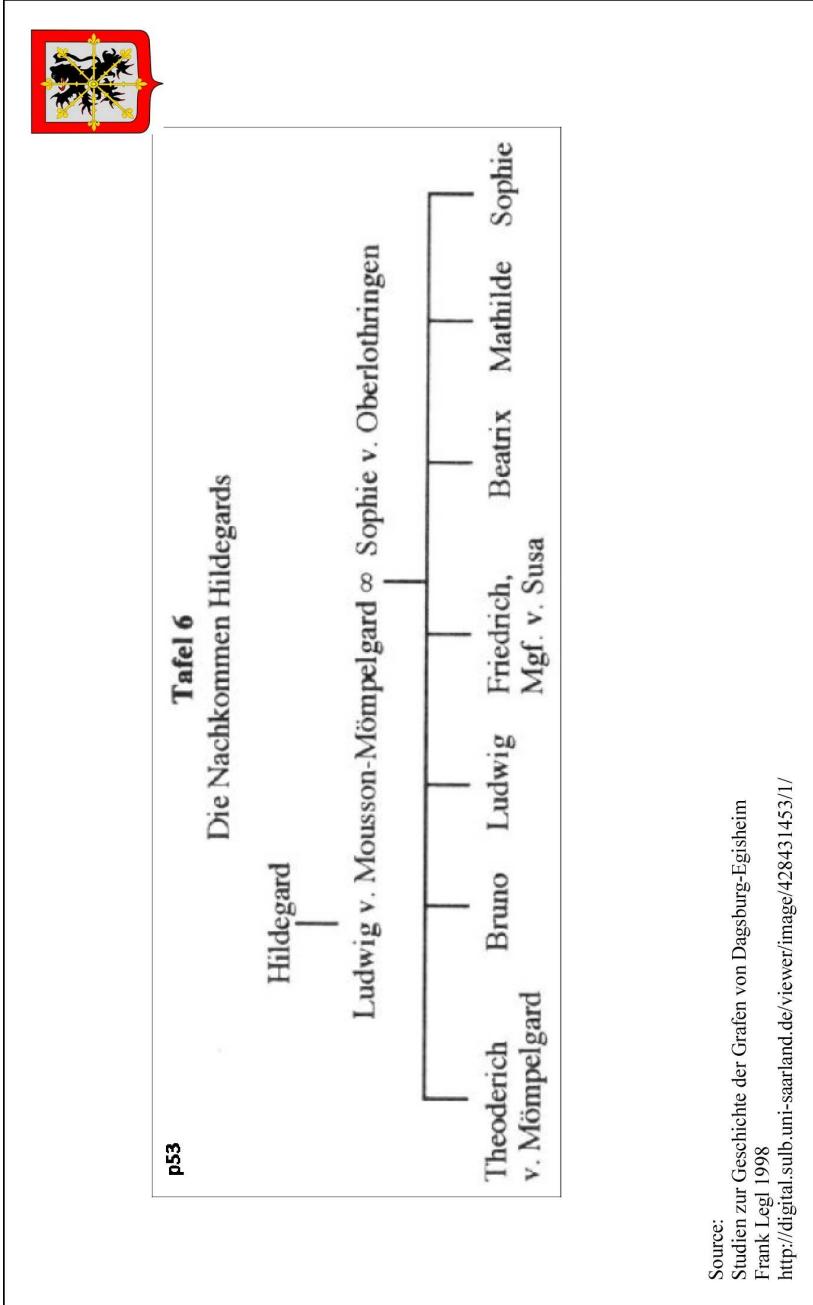
Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Lüg 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>

**Tafel 5**

Zur Verwandtschaft der Eberhardiner mit den Salier



Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Lüg 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>

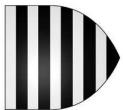
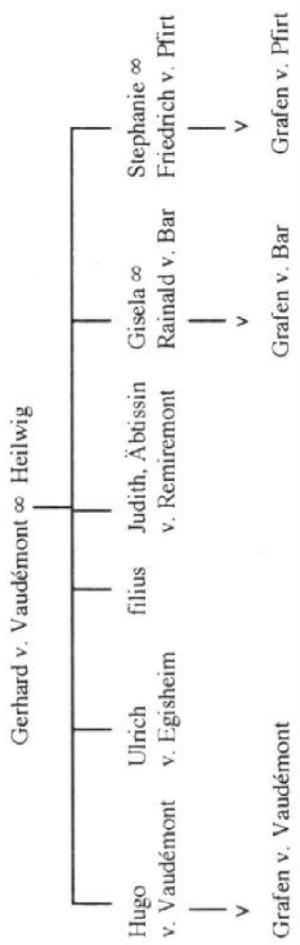




p77

Tafel 8 Die Linie Vaudémont-Egisheim

Gerhard IV. v. Egisheim \diamond Richgaard



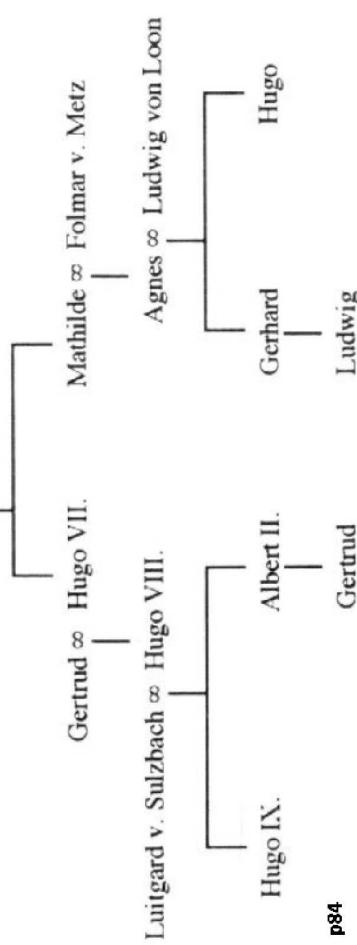
Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/>



Tafel 9 Zur Verwandtschaft zwischen den Grafen von Dagsburg und den Grafen von Loon (nach Jean Baerten)

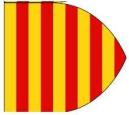
(es sind nur die für den Zusammenhang relevanten Personen eingetragen)

Albert I. v. Dagsburg \diamond Ermensinde v. Luxemburg



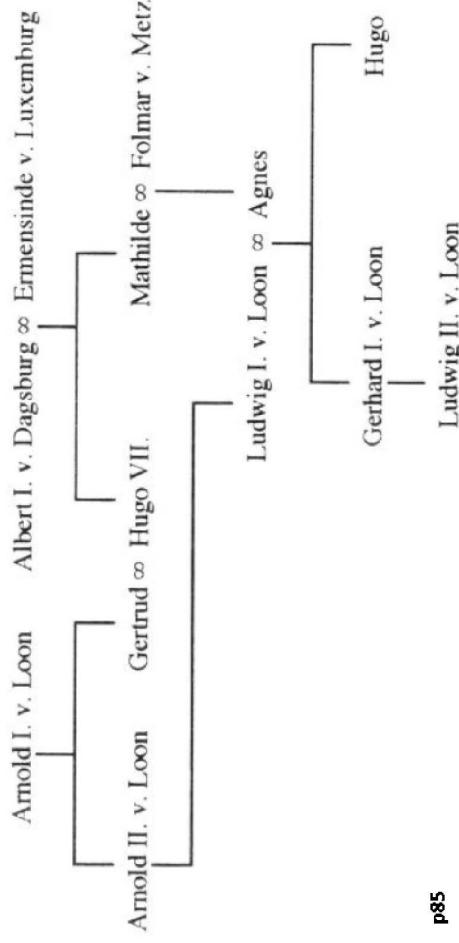
Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/>

p84



Tafel 10

Zur Verwandtschaft zwischen den Grafen von Dagsburg und den Grafen von Loon
(es sind nur die für den Zusammenhang relevanten Personen eingetragen)



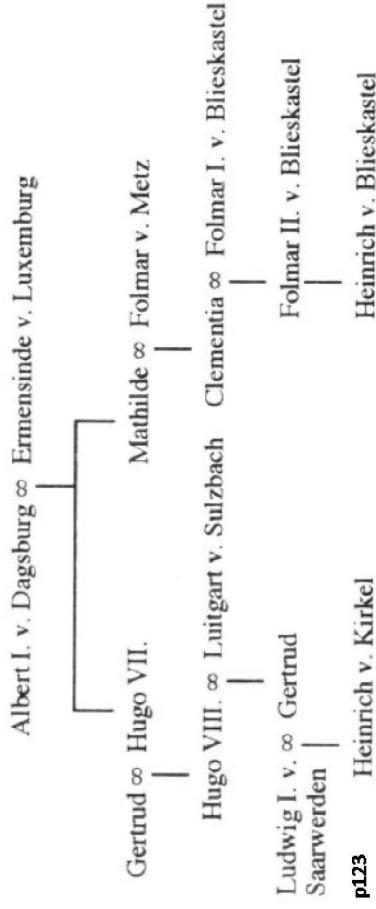
p85

Source:
Studien zur Geschichte der Grafschaft Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>



Tafel 11

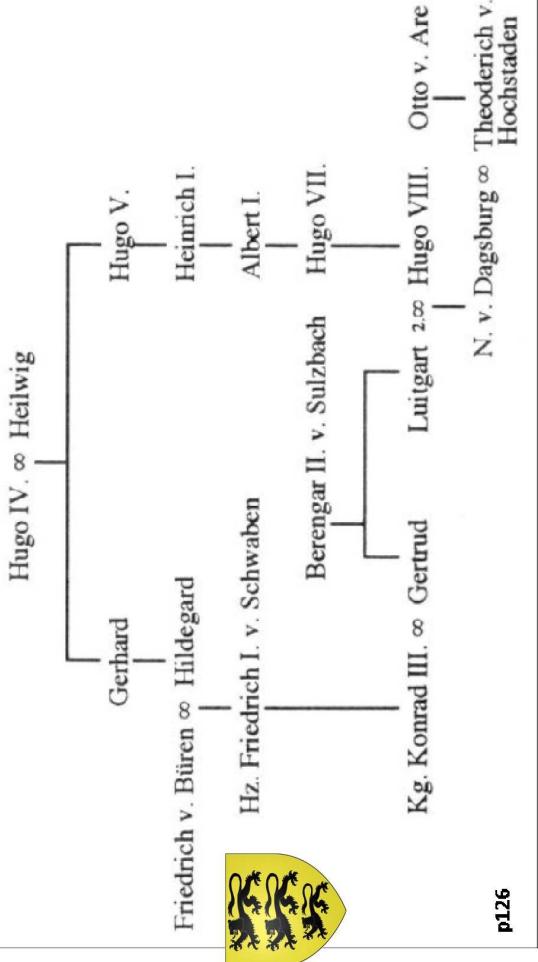
Zur consanguinitas zwischen Heinrich von Kirkel und Heinrich von Blieskastel



Source:
Studien zur Geschichte der Grafschaft Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>



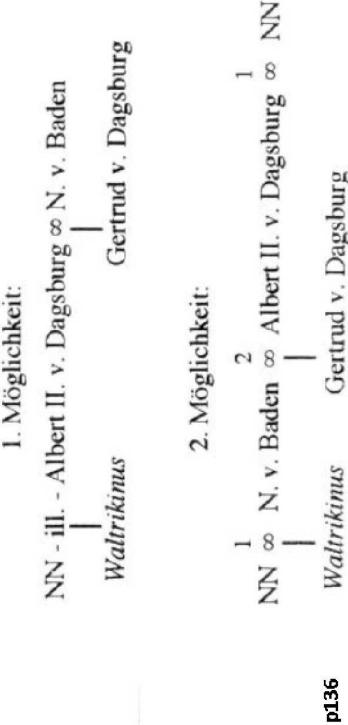
Tafel 12
Zur consanguinitas zwischen König Konrad III. und der Tochter
der Luitgart v. Sulzbach



Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>

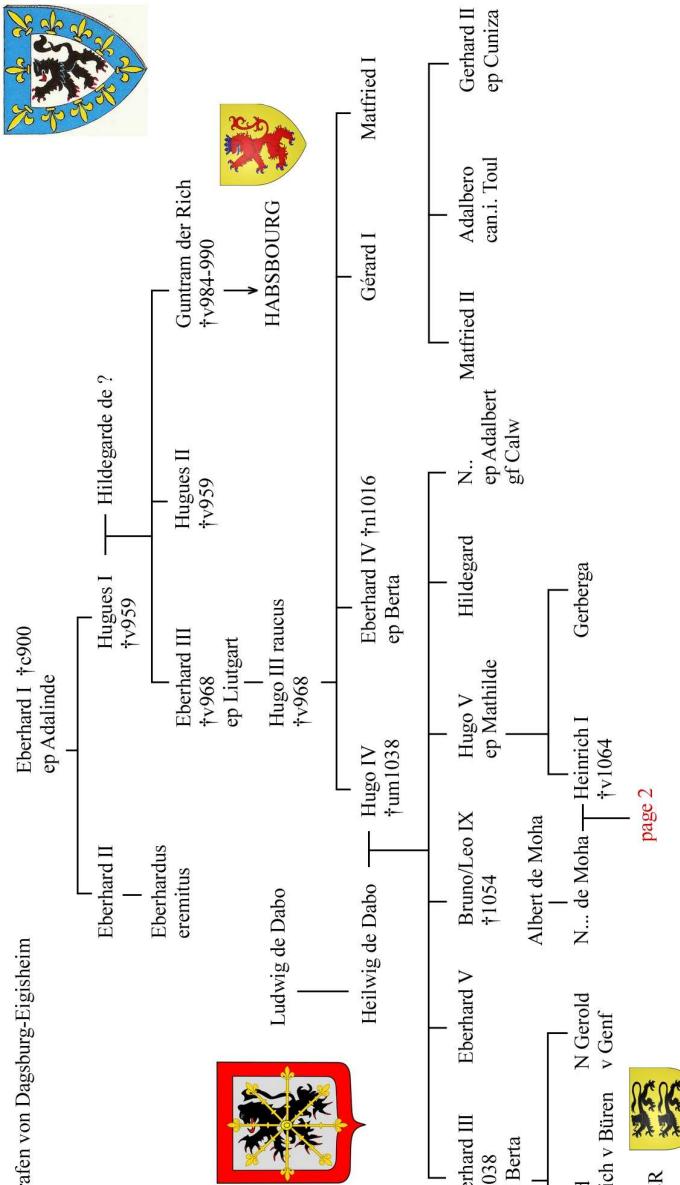


Tafel 13
Zur Verwandtschaft von Gertrud von Dagsburg mit Waltrikinus



Source:
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
Frank Legl 1998
<http://digital.sulb.uni-saarland.de/viewer/image/428431453/1/>

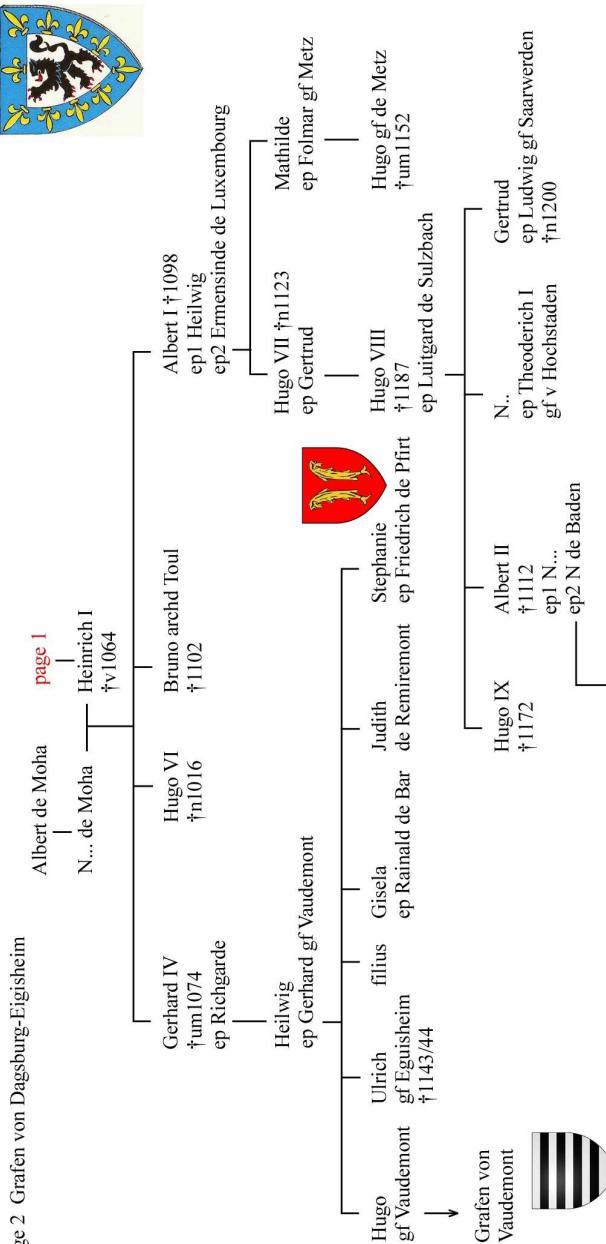
Page 1 Grafen von Dagsburg-Egisheim



Source:

Frank Legl: 1998
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
http://www.manfred-hiebl.de/genealogie-mittelalter/egisheim_grafen_von/familie_der_grafen_von_egisheim_dagsburg.html

Page 2 Grafen von Dagsburg-Egisheim



Source:

Frank Legl: 1998
Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim
http://www.manfred-hiebl.de/genealogie-mittelalter/egisheim_grafen_von/familie_der_grafen_von_egisheim_dagsburg.html

Le début des Géoldiens de Genève

mar, 11/27/2012 - 13:54

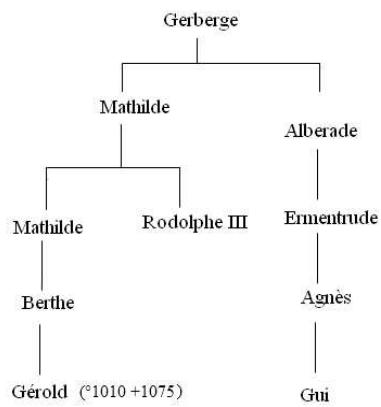
Copyright © 2010 Hélène et Thierry vous invitent à partager leurs travaux
<http://thierryhelene.bianco.free.fr/drupal/?q=node/134>

L'ascendance du comte de Genève, Géold, est une énigme supplémentaire pour qui s'intéresse à la généalogie de la haute aristocratie du moyen-âge.

Suivant une tradition courante et bien établie au XIV^e siècle, les comtes de Genève prétendaient descendre d'Olivier, compagnon de Roland, dont le père Reynier aurait été un des premiers titulaires du comté. L'empereur Charles IV à lui-même reconnu cette illustre origine dans un diplôme de 1360 en faveur d'Amédée III (Duparc [1]). Faut-il ignorer cette légende (nous savons que les seigneurs aimait donner du lustre à leur noblesse) ou la prendre au second degrés, c'est à dire supposer une certaine continuité familiale dans les comtes de Genève qui ont précédé Géold ?

En fait, Géold, nommé comte par Rodolphe III, roi de Bourgogne, n'a pas de parents connus. Il faut employer des moyens détournés pour deviner que sa mère est probablement une nièce de Rodolphe et que son père, mort prématurément vers 1016, est un comte d'Alsace, Eberhard, de la famille d'Eguisheim.

Plusieurs comtes de Genève ont précédé Géold. Ils appartiennent sans doute à une seule et même famille et descendant d'un certain Mannassès que François Demotz [2] suppose apparenté à l'archevêque d'Arles du même nom. Il est plaisant de penser que Géold est un proche parent de cette famille (L Guy [3]). En réalité, cette thèse "naturelle" est loin d'être démontrée et les historiens se divisent entre ceux pour qui le rattachement de Géold à ses prédécesseurs est une évidence et les autres.

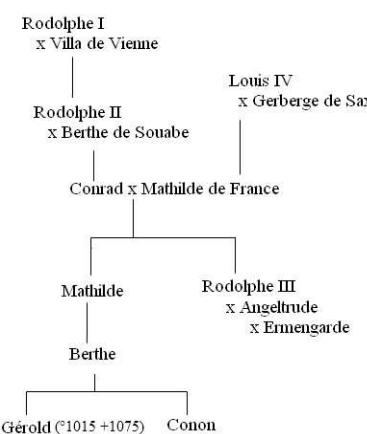


Ascendance cognatique du comte Géold :

On a retrouvé, à la fin de la chronique de Frodoard, un fragment de lettre adressée par Renaud, comte de Port, à Gui-Geoffroy d'Aquitaine (°1025 - 1086). La missive donne quelques

informations sur les derniers Rodolphiens : Gerberge eut pour filles Mathilde I et Alberade ; de Mathilde I naquirent le roi Rodolphe et Mathilde II sa soeur ; d'Alberade, Ermentrude; la fille de Mathilde II fut Berthe ; la fille d'Ermentrude, Agnès ; Berthe est la mère de Géold...

Depuis longtemps, ces personnages ont été identifiés : Gerberge, fille d'Henri l'Oiseleur, empereur germanique, a successivement épousé



Giselbert de Lorraine puis Louis IV, roi de France. Mathilde de France est l'épouse de Conrad et sa soeur Alberade celle de Renaud de Roucy. Ermentrude est la femme d'Otto-Guillaume, comte de Bourgogne d'où Gui.

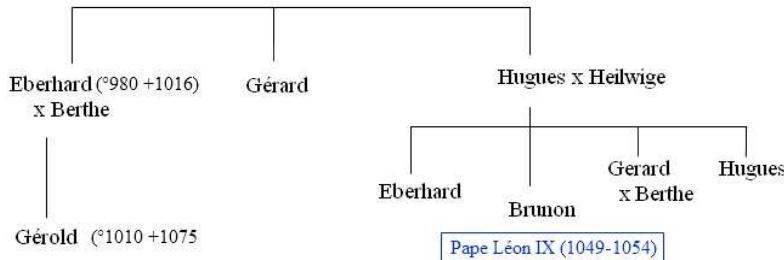
Géold de Genève est le petit neveu de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne. Sa mère et sa grand-mère maternelle identifiées, il faut désormais déterminer qui fut leur mari respectif.

Qui est l'époux de la mère de Géold :

La vita Léonis écrite par Wibert, archidiacre de Toul, contient un passage qui donne une piste pour débusquer le mari de Berthe. Wibert raconte, à une époque où Léon IX est encore en vie, qu'au début de 1026, Brunon d'Eguisheim (futur pape Léon IX) conduit, en tant que chanoine de Toul, un contingent en Italie pour l'expédition de Conrad II son consanguinea mais, élu évêque de Toul, il retourne dans sa ville par le val d'Aoste, poursuivi par des Lombards. Il parvient à s'échapper et à récupérer ses biens grâce à sa cognata, nepte Rodulfiregis juvenis, conjuge sui germani, strenuissimi atque elegantis militis.... (Pour de plus amples renseignements sur la carrière de Léon IX, on peut consulter l'article de Michel Parisse : Léon IX, pape européen[4]). Connaissant les antécédants alsaciens du pape, Edouard Secrétan [5] conclut que Berthe est mariée avec Eberhard fils d'Eberhard, cousin germain de Léon IX.

Le texte de Wibert fait supposer, sans le dire expressément, que la nièce de Rodolphe III était veuve en 1026 et demeurait à Genève, ou du moins au revers septentrional des Alpes, et non en Alsace (Secrétan).

Hlawitchka [6] a repris le dossier et propose que Berthe soit la femme de Gérard, frère de Brunon/Léon IX dont on sait qu'elle portait ce prénom.



Récemment, François Demotz (p 669) se dit convaincu par la démonstration de E Secrétan tout en proposant une modification à sa thèse pour des raisons essentiellement chronologiques. En effet, il y a une génération d'écart entre Mathilde, nièce de Rodolphe III, et Léon IX. C'est donc l'oncle de Brunon plutôt que le frère qui a épousé Berthe de Bourgogne. Or, Eberhard, comte de Nordgau, oncle de ce pape, a pour femme une certaine Berthe qui pourrait être la soeur de Rodolphe III (voir tableau ci-contre).

La démonstration de F. Demotz nous ayant convaincu, nous en avons ainsi terminé avec l'ascendance maternelle de Gérold où la seule vraie question à résoudre reste à déterminer qui fut son grand-père.

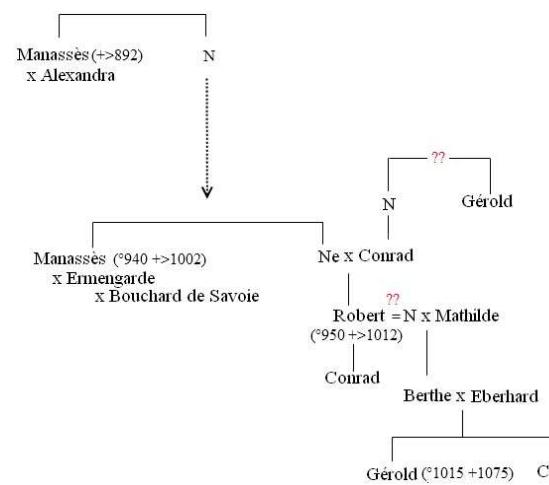
Qui est l'époux de la grand mère maternelle de Gérold :

Y a-t-il eu continuité familiale dans la suite des comtes de Genève ? Cette question a hanté plusieurs générations d'historiens qui ne sont jamais arrivés à trancher. Pour E Secrétan, ayant déterminé la famille paternelle de Gérold dans les comtes alsaciens d'Eguisheim, la question ne se pose plus. Pour Lucien Guy, au contraire, le travail de son prédécesseur demeure indigeste : " Pourquoi aller chercher si loin et se perdre dans des digressions ? " s'exclame cet auteur dans son article sur le sujet. "Il est bien évident que le successeur du comte Robert ne pouvait être choisi que dans la dynastie des comtes de Genève..." poursuit-il sans douter de sa thèse.

Si ces médiévistes ont bataillé ferme pour déterminer l'identité du père de Gérold, ils n'ont émis aucune hypothèse sur le grand-père maternel de Gérold. Pourquoi ne pas chercher la connexion familiale de Gérold et des comtes de Genève à cette génération ?

Mathilde II, soeur de Rodolphe est née vers 970. Secrétan la confond avec Mathilde de Souabe, fille Herman et de Gerberge de Bourgogne qui a épousé Conrad de Worms puis Ferry II de Lorraine. D'autres pistes ont été suivies sans qu'une seule ait été prise en considération.

Dernièrement, le site Foundation of Médiéval genealogy [7] émet encore l'hypothèse d'un lien entre Gérold et ses prédécesseurs en avançant que Berthe pourrait bien avoir été l'épouse de Conrad/Conon fils de Robert. Chronologiquement, cette proposition semble possible en fonction des dates de décès d'Eberhard (entre 1016 et 1026) et du possible remariage de Berthe avec Conrad. Mais pourquoi ne pas suggérer (avec la plus extrême prudence) que ce lien tant désiré entre les différents comtes de Genève ait lieu une génération plus tôt, par un mariage entre Robert et Mathilde II ? Cette princesse pourrait être la femme du comte Robert (qu'on ne connaît pas) dont un grand oncle se nomme déjà Gérold d'après L Guy.



Plusieurs arguments plaident en faveur de cette supposition qui ne s'appuie sur aucun écrit mais seulement sur la continuité familiale (logique maintes fois prise en défaut) :

Gérold deviendrait ainsi l'héritier de son possible grand-père maternel. En

supposant que Conrad, fils de Robert, soit mort avant son père ou juste après, et que Berthe soit son unique soeur, l'héritage du comté par Gérold peut s'admettre.

Un frère puiné de Gérold se nomme Conon, anthroponyme utilisé dans la famille des comtes de Genève le précédent.

Les biens de Robert dont certains avaient été reçus en précaire par Manassès se retrouvent dans le domaine des successeurs de Gérold (Secrétan contredit par Demotz).

En revanche :

Aucune obligation de continuité familiale dans le titre de comte n'est imposée à cette époque même si, autour de l'an mille, les comtés tombent dans le domaine public en Europe occidentale ;

Conon est souvent confondu avec Conrad qui est un prénom Rodolphien, ce qui nous prive de la piste génoise.

Pour A Duparc, Gérol est le descendant d'une famille issue d'Oldaric fils de Gérol et frère d'Hildegarde, une des nombreuses épouses de Charlemagne, famille où alternent les prénoms de Gérol et d'Oldaric. Notons que François Demotz ne croit pas beaucoup à cette thèse. Pourtant, dans la donation de Peillonnex du comte Robert, est cité l'évêque de Genève, Gérol, fondateur de l'église. Pour Guy, ce Gérol est un grand oncle maternel du donateur (il pourrait même s'agir d'un grand-oncle paternel comme le montre le tableau ci-dessus ou même d'un simple oncle du côté de son père). Nous ne connaissons pas les parents de Conrad, père de Robert, comte de Genève mais ils sont peut-être à relier aux Gérol dont Duparc nous dit qu'ils possédaient des biens dans les environs du lac Léman. Par exemple, un comte Gérol fait une donation en 847 à l'abbaye Saint-Gall et un de ses parents (son frère d'après Duparc mais la chronologie l'interdit presque) Oldaric et sa femme Peretrude apparaissent en 886 avec leurs enfants Irmentrude, Pérertrude et Gérol.

Il est sans doute permis d'imaginer une corrélation familiale entre les divers comtes de Genève du XIe siècle mais rappelons qu'aucun écrit n'en a gardé le souvenir. Seuls l'onomastique et, peut-être, le patrimoine plaident en faveur de cette thèse.

Aucun schéma ne s'est réellement imposé jusqu'à nos jours et il est possible qu'une construction un peu plus compliquée que celle présentée dans cet article soit nécessaire pour décrire les liens de parenté des différents princes de Genève.

Ascendance agnatique du comte Gérol :

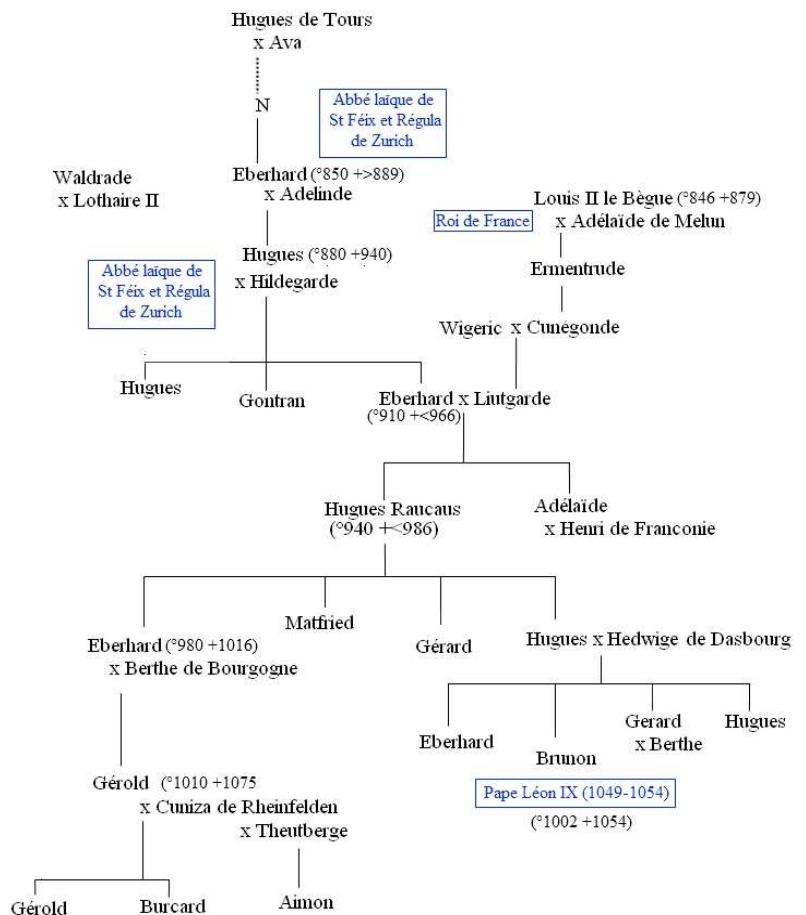
Comme nous l'avons déjà noté, depuis les travaux de E Secrétan généralement admis aujourd'hui, les Géoldien sont issus des comtes de Nordgau. Il nous faut remonter cette lignée dont on connaît évidemment une partie de ses membres.

Les comtes de Nodgau sont réputés pour être les descendants d'Aldaric-Ethic, duc d'Alsace, mais leur point de rattachement ne semble pas avoir été déterminé avec certitude. Christian Wilsdorf [8] pense que les Eberhardigène sont parents avec les Ethiconides sans toutefois descendre d'eux en ligne masculine directe. Pour lui, le biographe de Léon IX n'aurait pas manqué de signaler Sainte Odile dans la lointaine parenté du pape. Mais, honnêtement, ne peut-on pas faire la même remarque si le lien passe par les femmes ?

Levillain [9] (critiqué par Wildorf) aussi bien que des auteurs modernes comme F Demotz ou F Legl [10] considèrent eux-aussi la famille des

Eberhard d'Alsace comme une branche des Ethiconides, et d'Hugues le Peureux en particulier, mais le lien n'est pas totalement assuré.

Christian Wilsdorf [11] dans un autre article consacré à cette famille remarque que les descendants directs du comte Alderic-Ethic sont nombreux. 4 branches sont généralement identifiés mais une seule reprend les prénoms Eberhard et Hugues.



Eberhard x Adelinde :

Eberhard pourrait être, sans aucune assurance absolue, le petit-fils d'Hugues de Tours. La Vita Sancti Deicoli [12] nous indique que Waldrade, concubine du roi Lothaire II est parente d'Eberhard : Waldrada...Heberardo

comitis consanguinitatis. Nous savons que Waldrade était probablement la soeur de Gontier, archevêque de Cologne (Moreri) mais nous n'avons pas assez de connaissances sur cette princesse pour en tirer une quelconque piste. D'après la Gesta Francorum [13] p 371 : Notingum episcopum et Eburhardum comitum, missos Hludowici nepotis sui [regis] ont paricipé à un conseil en février 858 à Ulm.

Eberhard a favorisé l'alliance de Lothaire II de Lotharingie avec Waldrade. Après la mort de Lothaire II en 869, cette princesse se retire à Remiremont où elle prend le voile afin d'échapper à la colère du pape Adrien III et de la reine Teutberge (veuve de Lothaire II). Elle donne alors l'avouerie de Lure à son parent Eberhard qui en jouit quelque temps avec son fils Hugues et son petit-fils Gontran, sans aucun égard pour les religieux qu'ils maltraitent. Eberhard répudie sa femme Adelinde pour vivre en concubinage avec une chanoinesse d'Erstein.

Eberhard semble avoir joué des tensions entre Arnulf, roi de Germanie dès 887 et de Rodolphe, roi de Bourgogne dès 888 pour dominer un ensemble de biens laïques et religieux.

Eberhard devient comte de Nodgau avant le 26 mai 888. En effet, le roi Arnulf lui donne des biens in pago Mortunouua... in comitatu Ebarhardi in locis Ouuanheim et Baldanheim (FMG).

De même, le 22 avril 892, Arnulfus...rex cède des biens in comitatu Eburhardi in superiore Argowe...in loco Bach à l'église de Strasbourg (FMG).

Le 26 août 894, le roi de Germanie Arnulf confirme le don de biens in superiori Aragouue in comitatu Hebarhardi à l'abbaye Saint-Gall par nobilis matrona Pirin (FMG).

Eberhard et sa femme Adelinde ont eu au moins un fils nommé :

Hugues qui suit.

Eberhard est mort après 998.

Hugues x Hildegarde :

Hugues est comte de Nordgau avant 910. La Vita Sancti Deicoli (p. 677) le désigne comme le fils d'Eberhard : comes...de Alsaciæ partibus nomine Heberardus .

Hludowicus...rex confirme des priviléges à l'abbaye saint-Gall le 24 janvier 903. Parmi ses fidèles, on retrouve comites... Hug (FMG).

Le 15 octobre 910, Louis, roi de Germanie donne des biens in pago et comitatu Albinense à son vassalli Hugonis comitis... Bernardo seu Rathfrido ac Reginando (FMG).

Le 11 mars 912, Chuonradus...rex cède des biens in loco Munichinga in pago Chlethgeue à l'abbaye de Saint Gall à la demande de comitum quoque Erchangarii et Chuonradi, Odalrici, Hugonis (FMG).

Chuonradus...rex confirme des priviléges à l'abbaye de Murbach le 12 Mar 913 avec le consentement de fidelium nostrorum Hathonis, Salomonis, Thiodolfi, Hildini, Einhardi, Erchangarii, Chuonradi, Hugonis, Ottonis, Heinrici, Bopponis, Udalrici, Eberhardi (FMG).

Hugues se qualifie également comte de Hohenbourg dans une charte de 920 par laquelle il vend à Richewin, évêque de Strasbourg, sa terre de Langehurt et où il signe Hugo comes de Hohenburg.

D'après Secrétan, il augmente ses états des comtés d'Eguisheim, de Hohenberg et de Ferrette.

De sa femme Hildegarde de Ferrette, il a eu plusieurs enfants :

Eberhard qui suit ;

Gontran le Riche, source de la famille des Hasbourg, privé de ses biens vers 959 ;

Hugues décédé après 959 ;

Adèle femme du comte Reynier de Hainaut; Les Annales Hanoniæ [14] (p. 183) enregistre sa mort en 961 : Adela comitissa Montensis...uxor Ragineri comitis mais ce point n'est pas très clair.

Hugues se fait moine à la fin de sa vie. Il est mort en 940.

Eberhard x Liutgarde :

Eberhard fonde, au mlieu de Xe siècle, l'abbaye d'Altorf près de Strasbourg mais il est mort avant la dédicace de l'établissement religieux. C'est à son fils que revient cet honneur.

Otton le Grand reçoit l'abbaye de Lure d'Eberhard et de son frère Hugues le 6 avril 959, quelques jours avant que cet empereur donne au comte Rodolphe des biens confisqués à Gontran [15]. En réalité, les biens de cette

famille, comme celles des Liutfried (autre branche des Ethiconides), sont confisqués par l'empereur (Wilsdorf).

Eberhard a épousé Liegarde, fille de Wigeric et de Cunégonde, descendante du roi carolingien Louis II le Bègue. A son mariage, Liegarde est la veuve du comte de Metz Adalbert (voir tableau ci-dessus).

Eberhard et Liutgarde ont enfanté :

Hugues Raucaus qui suit.

Eberhard est mort en décembre 972 ou 973.

Hugues "Raucus" :

Hugo accroît assez notablement les possessions territoriales de la famille d'Eguisheim (Duparc).

la Notitiæ Altorfenses II [16] p. 993 nomme Eberhardus comes...filius eius Hugo, qui erat aliquantulum raucus sp̄cifiant que c'est lui qui fonde le monastère d'Altorf alors que son père est déjà décédé.

Le 16 novembre 968, Otto...imperator augustus cède des biens Hohfeldon et Sarameresheim, Suehhusun at Morinzanuileri atque Salise sitas in Elisazium in comitatu Hugonis comitis à coniuge nostre Adelheide imperatrici (FMG).

Hugues et sa femme ont eu quatre fils :

Ebehard qui suit ;

Gerard : Gerhardus, Mathfridus... souscrivent à la charte du 20 mai 999 dans laquelle Otto...Romanorum imperator augustus confirme à Hemedieci et Egilolfi fratrum des droits sur un marché in provincia Alsacia... Nortgeuui... Altorf nommé Eberhardi comitis (FMG) ;

Matfried cité dans la charte précédente ;

Hugues, comte de Nodgau époux de Hewidge de Dasbourg, fille et héritière unique de Louis.

D'après Duparc, Hugues est mort en 986.

Eberhard x Berthe :

Eberhard succède à son père en 986 et règne plus de trente ans sur le comté de Nordgau mais peu d'informations sur ce personnage sont parvenues jusqu'à nous.

Le 25 octobre 986, Otto...rex confirme des droits au monastère Peterlingen dans duas villas in Alsazia sitas...Columbra in comitatu Liutfridi comitis...Hittinheim in comitatu Eberhardi comitis (FMG).

Diplôme d'Otton III, en 999, pour Duttenheim où Eberhard paraît en qualité de comte et où on trouve ses trois frères Gérard, Hugo et Matfried (Duparc).

Le 20 mai 999, Otto...Romanorum imperator augustus délivre une charte qui confirme des droits sur un marché à Hemedieci et Egilolfi fratrum ... in provincia Alsacia... Nortgeuui... Altorf où est nommé Eberhardi comitis. La charte est souscrite par Gerhardus, Mathfridus, Uto dux, Liutfridus comes, Adelhardus, Unipertus et Marguardus (FMG).

Eberhard paraît encore en qualité de comte de Nodgau dans un diplôme d'Henri II, daté de 1004, où ce prince donne un péage à l'abbaye d'Andelau (Duparc p 257).

Heinricus...Romanorum imperator augustus cède des biens ab Eberhardo comite iniuste sibi usurpatum au monastère de Luders le 21 juin 1016 (FMG).

Eberard et Berthe ont eu au moins deux enfants :

Gérold, comte de Genève ;
Conon, évêque de Maurienne.

Eberhard est mort après 1016 mais avant 1026 alors que son fils Gérold est encore enfant. Ses droits sur le comté de Nordgau passent à son frère Hugues, père de Léon IX.

Après le décès de son mari, Berthe cède une partie des biens de l'abbaye d'Altdorf donnés par Matfrid l'ancien et Gontram à Sainte Marie de Strasbourg avec les dimes qui en dépendent sur les instigations de l'évêque de Strasbourg Werner (Duparc et Jean-Etienne Genequand [17]).

Gérold de Genève :

Nous ignorons presque tout de ce Gérold dont les historiens nous fournissent si difficilement une ascendance plausible. Il apparaît comme allié d'Eudes de Champagne à la mort de Rodolphe III, lorsque ce dernier, neveu du défunt, tente de le remplacer à la tête du royaume de Bourgogne. Ils sont vaincus par les forces de Conrad le Salique et d'Humbert aux Blanches Mains. Gérold a tenté, à cette occasion, de conquérir à son profit, une partie du royaume de Bourgogne.

La défaite du comte de Champagne et de son allié Gérold fait perdre à ce dernier la suzeraineté sur la ville de Genève que l'empereur transmet à l'évêque de la ville (L Guy).

Il ne semble pas que Gérold ait participé à la dernière rébellion de l'archevêque Bouchard (1036), ni à la l'ultime lutte du comte de Champagne Eudes contre l'empereur en 1037.

En 1044, Godefroid le Barbu, duc de Haute Lorraine, mécontent que le duché de Basse-Lorraine ait été attribué à son frère Gothelon s'allie avec Gérold et Raynaud fils d'Otte-Guillaume contre Henri III. Gérold et Raynaud se jettent sur les terres de Louis de Montbéliard qui les défait sous les murs de sa capitale. Les deux compères font soumission à leur suzerain dès 1045 comme le rapporte le regeste genevois [18] :

1045 [188]. Reginold ou Renaud (comte de Bourgogne), et Gérold (comte de Genevois), qui s'étais révoltés contre l'empereur l'année précédente et avaient été vaincus par Louis de Montbéliard, viennent à Soleure faire leur soumission à Henri III. *Reginolt et Gerolt, Burgundiones, regi, apud Solodurum ad deditio[n]em venerunt.*

A la fin de sa vie, Gérold fait donation, avec l'approbation de son fils Aymon, aux chanoines de Genève, de la villa d'Onex avec son domaine. On peut enfin se poser une dernière fois la question : le comte de Genevois donne une partie de son comté pour le repos de son âme et de celles de ses antécéssores. Faut-il comprendre prédécesseurs ou ancêtres, les deux sens étant possibles ? Dans le second cas, pourrait-on admettre que les ancêtres de Gérold aient déjà tenu le comté de Genève, impression que renforcerait l'approbation d'Aymon, la laudatio parentum s'appliquant en général aux biens patrimoniaux (Jean-Etienne Genequand).

Gérold a successivement épousé Cunizza de Rheinfelden avec laquelle il a eu :

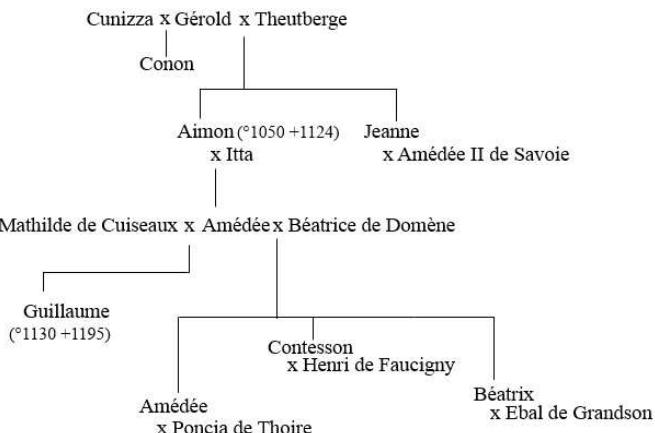
Conon, comte de Genevois après son père. Il donne en 1061, avec le consentement de son père, l'église de Saint Marcel à l'abbaye d'Ainay dans l'Albanais (RG n° 209).

Puis Teutberge, veuve de Louis de Faucigny, de laquelle sont nés plusieurs enfants :

Aymon qui suit ;
Jeanne qui, d'après Guichenon, est femme d'Amédée II de Savoie.

A partir de 1045, Gérold se tient tranquille. Il est mort entre 1061 (charte de son fils Conon où il paraît encore vivant) et 1080 (charte de son autre fils Aymon où il apparaît, cette fois, décédé).

Les descendants de Gérold :



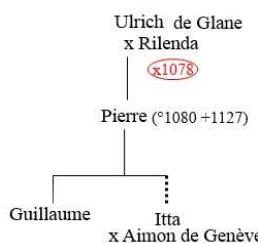
Les premiers successeurs de Gérold ont été de puissants seigneurs exerçant leur autorité dans une grande partie de la Savoie et de la Suisse romande. L'éclat de certains règnes, ceux d'Aymon I, d'Amédée I ou de Guillaume I a frappé les contemporains comme en témoignent des passages de romans écrits au début du XIII^e siècle (Duparc).

Aymon I x Ide :

A l'image de biens d'autres familles qui contrôlent l'ensemble des biens éclesiastiques et laïques d'une région, Guy de Faucigny, évêque de Genève, profite de sa situation pour inféoder une partie des domaines de l'église de Genève à son demi-frère Aymon. Humbert de Gramont, successeur de Guy proteste devant ces aliénations que le comte Aymon veut maintenir de force et jusqu'en 1124 qu'un traité entre Amédée, fils d'Aymon et l'évêque mette fin leur querelle.

En 1080, le comte Aymon, encouragé par l'exemple de son père Gérold et de son frère Conon dont il est le successeur, augmente les biens de Saint Marcel (RG n° 214).

En 1091, le comte Aymon, assisté de son fils Gérold, donne à l'abbaye de Saint Michel de la Cluse, dans le val de Suze, tout le territoire de Chamonix, c'est à dire la haute vallée de l'Arvre en amont du confluent de la



Diosaz, telle qu'elle appartenait à son comté. La concession est approuvé par Itta, son épouse (RG n° 219).

A une date indéterminée, Aymo comes Gebennensis et Amadeus filius eius renoncent à leurs droits sur plusieurs domaines en faveur de l'église Saint-Martin (FMG).

En 1113, Aymone...comite approuve la donation de Guy, évêque de Genève de l'église Saint-Jean au monastère d'Ainay, près de Lyon (FMG).

Guy de Faucigny siège pendant 50 ans et meurt en 1120. Humbert de Gramont qui lui succède, loin de ratifier les usurpations du comte, s'y oppose vigoureusement. Après avoir averti plusieurs fois Aimoin, il porte sa plainte devant le pape. Epaulé par Calixte II, Humbert prononce une sentence d'excommunication envers Aimoin. Le comte propose un accommodement et ils conviennent ensemble d'un colloque à Seissel (Levrier [19] p 81)

Aimon et Itta ont eu plusieurs enfants dont :

Amédée qui suit ;

Gérald cité à la fondation par son père du prieuré de Chamonix ; Guillaume qui est mort avant 1053, date à laquelle il est cité dans une donation d'Amédée pour l'âme de son père ; Aimoin, cité en compagnie de sa mère Itta et de son frère Guillaume à une donation au monastère d'Abondance.

En décembre 1124 ?, par un rescrit adressé au comte Aimoin, l'empereur l'invite, en vertu de la fidélité qu'il lui doit à défendre Romainmotier contre les adversaires de ce couvent et à faire exécuter contre Ebal de Grandson, le jugement qui a été prononcé au sujet du dit monastère par la cour de l'évêque de lausanne (RG n° 270)

Aimon est mort après 1124, au 4 des ides de mai d'après le nécrologue de Saint Claude.

La famille d'Itta :

L'origine d'Itta/Ide n'est pas parfaitement définie. Les auteurs anciens ont supposé qu'elle appartenait à la famille de Faucigny mais sans en apporter aucune preuve. Plus tard Gingins [20] et Menbrénéa en ont fait une fille de Pierre, sire de Glâne.

Les vastes possessions de la famille de Glâne formaient comme une petite souveraineté autour de Neuchâtel et de Gruyère entre le mont de Vully et le mont Pèlerin dans le Jorat. Guillaume de Glâne, privé de postérité et dégoûté du monde fonde en 1137 la vénérable abbaye d'Hauterive, bâtie sur les bords escarpés de la Sarine, dans un lieu désert, avec les propres pierres du château de Glâne, situé, à une demi lieue de là, au confluent de la Glâne et de cette rivière. Il y appelle des moines de l'ordre de Saint Bernard de Clairvaux tirés de l'abbaye de Cherlieu en Bourgogne, dote richement son nouveau monastère et y meurt sous l'habit de frère-convers le 7 février 1142 (Gingins).

Selon Frédéric de Gingins, la succession des domaines de la maison de Glâne parvenus à la maison de Genève prouve que cette prétendue Itta de Faucigny n'était autre qu'Itta de Glâne.

En 1139 Amédée, comte de Genève, donne des terres à l'abbé d'Hauterive, en présence du fondateur, Guillaume de Glâne (son oncle) et de Turing et Joran de Gruyère (ses cousins).

En 1142. Amédée I, comte de Genevois, donne à l'abbaye de Montheron dans le Jorat des terres voisines de ce monastère.

En 1162 Amédée comte de Genevois donne à Hauterivé ce qu'il avait à la Dausaz, Essert, Peney, Villars.

Pour d'autres auteurs, dont Duparc, l'hypothèse qu'Itta appartienne à la famille de Glâne ne résiste pas à l'examen :

D'après la note de la charte n°221 du regeste genevois, Ulrich de Glâne et Rilante, grands-parents d'Itta, se sont mariés en 1178, au moment même où Aimoin, époux de d'Itta, succède à son père ;

Le nécrologue d'Hauterive dit qu'Itta, soeur cadette de Guillaume de Glâne, prit en Tarentaise, un mari d'une famille inconnue (Hisely [21]).

Les arguments présentés laissent plutôt penser qu'Itta, femme d'Aimon, n'est pas la fille de Pierre.

Amédée I époux de Mathilde puis de Béatrix :

Comme son père, Amédée empiète sans cesse sur les droits de l'église et saisit toutes les occasions pour augmenter ses prérogatives aux dépens de celles de l'évêque. Toutefois, ceux-ci maintiennent avec fermeté l'indépendance de leur église et cherchent l'appui du pape et de l'empereur pour contrer leur adversaire.

Vers 1228, Amédée, comte de Genevois, s'empare du château de Lucens, situé dans l'alleu de l'église de Lausanne et en fait construire un autre dans

la juridiction de la même église malgré l'opposition et les censures ecclésiastiques de son parent, Gérard de Faucigny, évêque de Lausanne (RG n° 277).

En 1137, Amédée, comte de Genevois, voulant assurer la paix des hommes de Saint Victor, et agissant du conseil de ses grands vassaux, se rend dans le dit couvent. Là, pour l'âme de son père, de sa mère, de sa femme, ainsi que pour son propre bonheur et le salut de son fils, il établit quelques règles en faveur du monastère (RG n° 280).

Une charte datée de 1139 relate la fondation de l'abbaye de Hauterive par l'évêque de Lauzanne et les donations in manu Dominus Wilhelmus de Glana, donations effectuées avec le consentement de Amadeus comes Gebennensis et souscrites par Willelmus de Glana, Torinus et Joran de Grueria, Radulphus de Ponte (RG n° 298).

Vers 1147, la comtesse de Genevois et son fils Aimon, qui étaient caution d'Hugues de Domène vis à vis du prieuré du même nom approuvent la gagerie des terres que le dit Hugues, au moment de son départ pour la croisade, fait en faveur du dit monastère (RG n° 319).

Dans les années 1150, Amédée soutient une guerre contre Conrad III, duc de Zähringen. Saint Bernard, s'emploie à les mettre d'accord et engage le duc à s'accomoder aux propositions d'Amédée (Levrier p 94).

En 1153, Amedeus Gebennensis comes cède des biens au monastère d'Abondance manu...consanguinei mei domini Bocardis ipsius ecclesiæ abbatis pour les âmes de patris mei Aymonis et matris meæ Itæ et Willelmi fratris mei et Matildis uxoris mæ et pour la protection de filiorum meorum Wilelmi et Amedei (RG n° 332).

Le comte Amédée, renouvelant les entreprises de ses prédécesseurs sur les terres de l'évêque, s'accroche avec Arducius, successeur d'Humbert de Gramont. Il fait abattre des maisons, construire des forteresses sur les fonds de l'église, reçoit l'hommage des vassaux de l'évêque, inquiète les clercs... De son côté, Arducius outrepasse les droits signés à Seissel jusqu'à ce qu'ils trouvent un nouvel accord rédigé le 22 février 1155, confirmé par l'empereur et ratifié par le pape deux ans plus tard (Lévrier p 98).

Amédée ne tient pas compte de l'accord et continue ses usurpations. L'archevêque de Vienne met alors un interdit sur ses terres et l'excommunie. Amédée sollicite l'empereur Frédéric par l'intermédiaire de Berthold de Zähringen pour obtenir les droits régaliens sur les villes de Genève, Lauzanne et Sion. Dans un premier temps, l'empereur accède à la demande du comte mais après une plaidoirie d'envergure d'Ardicius les lui retire et

les cède à l'évêque (bulle d'or de 1160). Amédée se soumet mais continue à tourmenter l'évêque qui prononce encore certaines censures contre lui (Levrier p 107).

Vers 1160, Amédée, comte de Genevois, concède des droits à la chartreuse d'Oujon (RG n° 357)

En 1162, Amédée, comte de Genevois, donne divers droits à l'abbaye de Hautcrêt. Il prend sous sa protection toutes les possessions et tenures de cette abbaye et menace de punir ceux qui la troubleraient (RG n° 371).

Le 23 août 1174, Amédée, comte de Genevois, fait la paix avec l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Il reconnaît lui avoir causé des torts et fait plusieurs donations. Guillaume, son fils, approuve cet accord (RG n° 394).

En 1177, le comte de Genevois paraît en tête des témoins laïcs dans une charte octroyée à Fribourg par Berthold IV de Zähringen (RG n° 403).

Amédée et Mathilde de Cuiseaux (décédée avant 1137) ont enfanté :

Guillaume qui suit ;

D'Amédée et Béatrix de Domène sont nés :

Amédée, sire de Gex, marié à Poncia (de Thoire fille d'Humbert) ; Le 17 ou 18 décembre 1210, Amedeus dominus de Gaiz confirme à la chartreuse d'Oujon des concessions faites par ses prédécesseurs et lui accorde divers droits avec le consentement de filii meis Stephano et Amedeo (RG n° 522).

Contesson femme d'Henri de Faucigny ;

Béatrix femme d'Ebal de Grandson.

En 1170, Béatrice est l'une des fondatrices de l'abbaye de saint-Hugon (RG n° 388). Amédée est mort le 26 juin 1178 (RG n° 404).

Guillaume :

En 1177, Guillaume, fils d'Amédée, comte de Genevois, du consentement de son fils Humbert, donne une femme avec ses fils et filles à l'église de Saint-Maire de Lausanne et confirme un autre don à cette même église (RG n° 398).

Le 23 août 1178, le comte de Genevois fait en mains de Borcard, abbé de Saint-Maurice, hommage-lige et reconnaissance pour le château de Chaumont, pour celui de La Roche et pour la moitié de Hauteville (RG n° 407).

La carrière de Guillaume est jalonnée d'obstacles et de périls. Il se voit attaqué, dès son investiture, par ses puissants voisins, peut-être même par son frère Amédée, seigneur de Gex du chef de sa mère, qui lui dispute une partie de son héritage. Il triomphe de ses adversaires avant 1179 car il se félicite, à cette date, que Dieu lui ait restitué son comté entier (Hesely). Mais, à peine en possession du Genevois, la discorde entre le comte et l'évêque se rallume.

En 1179, Guillaume, comte de Genevois, vainqueur de ses ennemis qu'il a réduits à l'obéissance, et ayant recouvré tout son comté par la protection de Dieu, des frères chartreux et des autres religieux, donne aux moines de Pomier, dont Pierre est prieur, tous les droits qu'il possède ou que d'autres tiennent de lui dans les limites de la dite chartreuse. Cette donation est faite par l'intermédiaire et avec l'approbation de Robert, archevêque de Vienne; d'Arducius, évêque de Genève; de Humbert, fils du comte, et de Pierre, seigneur de Ternier. B..., femme du comte et son fils Aimon, âgé de cinq ans, avaient approuvé ce don pendant le siège du château de La Roche (RG n° 415).

En 1180, l'abbaye de Saint-Maurice rachète de Guillaume, comte de Genevois, du consentement de son fils Humbert et moyennant trente livres genevoises, l'avouerie de Commugny. L'acte rappelle d'abord des faits antérieurs et mentionne qu'Amédée de Blonay, père de Valcherius, tenait de Saint-Maurice l'avouerie de Commugny, qu'il l'avait engagée à Aimon, comte de Genevois, et à Amédée son fils, d'où étaient parvenus de grands préjudices pour l'abbaye. Après ce récit du passé et la stipulation du rachat de la gagerie, le comte Guillaume et son fils Humbert promettent de maintenir à l'abbaye la libre circulation de leurs denrées depuis Commugny jusqu'à Port-Valais (RG n° 491).

A peine est-il en possession de son comté que Guillaume renouvelle toutes les querelles que son père et son grand père avaient eu avec les évêques de Genève. Le 1 juin 1183, une bulle du pape Lucius III, adressée à l'archevêque de Vienne et à l'évêque de Genève, par laquelle il confirme la sentence que ces prélates ont portée contre le comte de Genevois et contre sa terre, à cause des torts et des injures de ce dernier envers l'église de Genève (RG n° 425).

Le changement d'évêque (Nanthelme remplaçant Arducius) ne conforte en rien la position de Guillaume qui refuse d'abattre un mur qu'il a fait construire pour agrandir son château et fortifier son pouvoir. Il est mis au ban de l'empire par le conseil impérial du 1 mars 1186 et déchu des fiefs qu'il tenait de l'évêque.

En 1186, sentence judiciaire rendue et promulguée à Casai par l'empereur Frédéric contre Guillaume, comte de Genevois. Le dit comte s'étant, à la suite de citations légales, présenté devant la cour impériale et y ayant prêté serment d'obéir aux ordres de l'empereur au sujet des outrages, excès et dommages commis envers l'église de Genève, s'est, en violation de ce serment, retiré furtivement de la Cour, dont il a ainsi méprisé l'autorité judiciaire. D'après ces faits, l'empereur, après avoir pris conseil des princes et des juges de la Cour, met le comte au ban de l'empire et le condamne à indemniser intégralement l'évêque et l'église de Genève pour tous les dommages qu'ils ont éprouvés. Il statue en conséquence : 1° Que l'évêque recevra, sur les biens du comte, une somme de vingt mille sols, et en outre exigera de lui mille livres d'or, conformément à la sentence impériale, comme peine de la violation de cette sentence. 2° Que tous les fiefs et bénéfices tenus de l'évêque par le dit comte feront retour à l'évêque francs et libres. 3° Que toutes les personnes qui étaient tenues par ces fiefs et bénéfices à la fidélité envers le comte seront dégagées vis-à-vis de lui et astreintes désormais à la même fidélité envers l'Eglise. L'empereur termine en ordonnant à tous ses sujets de considérer le comte comme ennemi public de l'empire, et d'aider de leurs personnes et de leurs biens à réparer les torts qui ont été causés à l'évêque et à l'église de Genève (RG n° 438).

Peu de temps après, une ligue de seigneurs transjurans dont faisait partie Guillaume se constitue mais elle est battue par le duc de Zähringen qui fait exécuter la sentence de 1186. Amédée, seigneur de Gex, remplace son frère ainé à la tête du comté. Toutefois, plusieurs actes montrent, qu'avant sa mort, Guillaume a été réinvesti de son bien.

En 1192, Guillaume, Gébennensium et Valdensium comes, à l'exemple de son prédécesseur Aimon (Amédée), donne aux moines de Talloire, par l'entremise de Raimond, leur prieur, une part des dîmes sur la vigne et le pré qu'il possède à Annecy, quatre maisons avec leurs casais au même lieu, le droit de faire paître les porcs dans sa forêt du mont Semnoz, enfin tous les droits de seigneurie sur les églises d'Annecy-le-Vieux et d'Annecy-le-Nouveau, droits qui lui appartiennent en sa qualité de comte et de loyal avoué de ces églises. Cette donation est faite à Annecy-le-Vieux, et ensuite confirmée par Humbert, fils du comte (RG n° 455 p 123).

Guillaume épouse Marguerite Béatrix de Faucigny en premières noces dont :

Humbert de Genève comte après son père (cité dans la charte de 1177) ;

En secondes noces, Agnès de Savoie dont :

Aimon cité à la fondation du monastère de Pommiers par son père, né vers 1174 ;

Marguerite de Genève femme Thomas I de Savoie ;

Guillaume II de Genève ;

Amédée, évêque de Maurienne ;

Agathe : Dominus Henricus Savonensis Marchio et eius uxor Domina Agatha Comitissa filia quondam Comitis Geben. donne des biens à Dominæ Petronillæ Abbatiae Sanctæ Mariæ de Bitumine en 1216 (FMG). Elle est la seconde femme d'Henri, marquis de Carretto et Savona . Elle est décédée en 1247.

En 1291, pendant une de ses guerres contre le comte de Savoie, le comte Amédée II de Genève dévaste diverses possessions du chapitre, dont Onex, et en retient les revenus. La liquidation de cette affaire, avec restitution de ses biens au chapitre, intervient en 1295

Guillaume meurt le 25 juillet 1195 (RG n° 460).

Bibliographie :

[1] Le comté de Genève A Duparc dans MDG 1955

[2] La Bourgogne, dernier des royaume carolingiens 2008 François Demotz

[3] Recherche sur l'origine de Gérolde, comte de Genève Lucien Guy dans Revue savoisienne 1964

[4] Léon IX, pape européen Michel Parisse 2001 dans Il papato e l'Europa a cura di Gabriele de Rose e Giorgio Gracco

[5] Notice sur l'origine de Gérolde comte de Genève Secrétan dans MDG 1867

[6] Zu den Grundlagen der staufischer Stellung im Elsaß 1991 E Hlawitchka

[7] Foundation of Médiéval genealogy Burgundy kingdom nobility désormais FMG

[8] Les Étichonides aux temps carolingiens et ottoniens Christian Wilsdorf dans Bulletin philologique et historique 1964

[9] L'Alsace et les origines lointaines de la maison de France 1947 Levillain

[10] Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim F Legl d'après compte-rendu de Michel Parisse dans Revue Belge d'Histoire et de Philologie 2000

[11] Christian Wilsdorf dans Francia

[12] Vita Sancti Deicoli 12, MGH (Monumental Germany Historia) SS XV.2

[13] Gesta quorundam regum Francorum 858, MGH SS I, p. 371)

[14] Annales Hanoniæ XIV.XXXVI, MGH SS XXX Part 1 Iacobi de Guisia

[15] Politics and power in early medieval Europe 2005 Hans Hummer dans Calaméo

[16] Notitiæ Altorfenses II MGH SS XV.2

[17] Un acte de Géraud, premier comte de Genève Jean-Etienne Genequand dans Bibliothèque de l'école des chartes 1977 tome 135. pp. 127-132

[18] Regeste Genevois désormais RG 1866 Paul Elisée Lullin et Charles Guillaume Le Fort publié dans la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

[19] Chronologie historique des comtes de Genevois: contenant celle des évêques de Genève Volume 1 Antoine Joseph Lévrier

[20] Mémoire sur le rectorat de Bourgogne 1856 Gingins Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande Volume 1

[21] Les comtes de Savoie dans leurs rapports avec la maison de Savoie 1854 J.J. Hisely

PBWORKS

Etichonids

<http://dcodriscoll.pbworks.com/w/page/24737026/Etichonids>

To Do

[&](http://en.wikipedia.org/wiki/Gundoin)
[&](http://en.wikipedia.org/wiki/Leduin_Bodo)
[&](http://en.wikipedia.org/wiki/Leodegar)

"Politics and Power in Early Medieval Europe: Alsace and the Frankish Realm, 600-1000" by Hans J. Hummer, CUP.

http://fmg.ac/Projects/MedLands/ALSACE.htm#_Toc193281812

last edited 7 years ago

Fragment A: Dukes of Alsace (Wikipedia)

Amalgar, a duke of the pagus Attoariensis (area around Dijon); with his wife founded the convent at Brégille and a monastery at Bèze, the first prelates of both were their offspring.

= Aquilina

1. Adalrich I

1.1 (St.) Adalrich II Eticho, Duke of Alsace (by Mar 675); d. aft. 683; leading noble in the struggles between the Merovingian kings of his time; divided Alsace into two comital provinces - Nordgau & Sundgau. [W](#)
= Berswinda; a relative of St. Leodegar (Leger), Bishop of Autun. QV

1.1.1 *Adalbert, Duke of Alsace*; d. 723. See below.

1.1.2 St. Odilia / Odile / Ottilia of Alsace, 1st Abbess of Hohenburg / Hochwald (on the Mt. Sainte-Odile), founded by her father, and of Niedermünster; b. ca. 662; d. ca. 720, Niedermünster convent. [W](#)
1.1.3 Hughes

1.1.1.1 Adalbert, Duke of Alsace; d. 723; created Count of the Sundgau by his father ca. 683; founder of religious establishments at Strasbourg and Honau. [W](#)

a= Gerlinda (?of Aquitaine)

b= Ingina; a wealthy woman of Alsace

1.1.1.1 b *Liutfrid, Duke of Alsace*; d. prob. 742. See below.

1.1.1.2 b Eberhard, Count of the Sundgau - appointed by his brother in 720s..

1.1.1.3 a St. Attala, 1st Abbess of Convent of St Stephen, Strasbourg, which had been founded by her father; Abbess of Hohenburg

1.1.1.4 b Eugenia, Abbess of Hohenburg.

1.1.1.5 b Gunlinda, 2nd Abbess of Niedermünster (succeeded her aunt Odilia); b. ca. 692; d. ca. 740. [W](#)

1.1.1.1 b Liutfrid I, Duke of Alsace; d. prob. 742; his court was at Strasbourg; supporter of Charles Martel; disappears from the records in 742, along with his son Hildfrid - it is presumed they died fighting for the Carolingians; no Duke of Alsace was appointed to succeed him; name also given as Leodefred, Leudefred, or Leudefrid. [W](#)

a= Hiltrudis / Hiltrude

b= Theutila

1.1.1.1.1 Hildfrid; d. ca. 742.

Fragment B: Dukes of Alsace (Bernd Josef Jansen)

[Leudesius / Liuthericus, Mayor of the Palace of Neustria](#) (675); d. 680. See [House of Erchinoald](#) for ancestry.

father of

Eticho (Adalrich/Heticho), Duke of Alsace (673-682; Graf 693-697; founder of the monasteries of Odilienberg (at Hohnburg) & Ebers(heim)münster .

= St. Berswind; poss. dau of [Sigibert III, King of the Franks](#) & Chimnechild.

1. Adalbert, Duke of Alsace, founder of the monasteries at Honau & St. Stephen in Strasbourg; d. 722/723; bur. Strasbourg.

= St. Gerlindis; fl. 698.; dau of Graf Odo & [Adela, Abbess of Pfalzel \(Hugonid\)](#).

1.1 *Haicho, Graf in Alsace*. See below.

1.2 Odilia / Haildis

= [Ruthard, Graf in Alemannia \(Hartradinger\)](#); d. 28 Jan 756.

1.1 Haicho, Graf in Alsace.

= Ganna

1.1.1 Alberich, Graf in Alsace

1.1.1.1 Liutfried, Graf in Alsace; fl. 747-753.

1.1.1.1.1 Eberhard; fl. 785-806.

1.1.1.1.1.1 Hugo, Count of Tours; d. 20 Oct 837. See below.

1.1.1.1.2 dau

= Albrecht, Graf von Beutelsbach QV Calw

Fragment C: Counts of Tours

Haicho, a count

1. Hugh / Hugo "the Timid / le Méfiant", Count of Tours and Sens; b. ca. 780; d. 20 Oct 837; 811 one of the ambassadors to Constantinople to renew the Pax Nicephori; 824 took part in the expedition in Brittany; deposed from his titles in Feb 828 for his failure to engage the invasion of the Spanish March by Abu Marwan; later Duke of Locate in Italy under Lothair; may have been an Etichonid in the female line only; many online sources make him a son of Duke Liutfrid but give no sources for this. [W](#)

= Ava of Orleans; d. 4 Nov 839; sister of [Matfrid I, Count of Orleans \(Matfriding\)](#).

1.1 Ermengarde of Tours / Irmgard von Tours; d. 20 Mar 851; **founded Erstein monastery.** [W](#)

=(15 Oct 821, Thionville) [Lothair I, Holy Roman Emperor](#); b. 795, Altdorf; d. 29 Sept 855, Prüm

1.2 Adelaide / Adalais / Aelis; d. by 866.

a= [Conrad I "the Elder", Count of Paris and Auxerre \(Welf\)](#); d. 862/4.

b=b? [Robert \(IV\) the Strong, Margrave in Neustria \(Robertian\)](#); b. 820; d. 2 July 866; this marriage is probably incorrect.

1.3 Bertha of Tours

=(843) [Gerard II, Count of Paris](#); b. ca. 810; d. 877/9.

1.4 *Liutfrid II, Count of Tours*. See below.

1.5 [Eberhard I, Count in Alsatian Nordgau](#). For descendants see the [Grafen von Egisheims & Dagsburg](#).

1.6 Roduna (Hruodun), Abbess of Saint-Saulve de Valenciennes (867).

= Rudolf I, Count of Ponthieu (Welf); d. 6 Jan 866.

1.7 Hugo; d. young in Italy; bur. Milan.

1.4 Liutfrid II ([I](#)), Count of Tours (828-66), [Duke of Trient](#), Lay Abbot of Münster-Granfelden.

1.4.1 *Luitfrid III (II), Count of Tours*. See below.

1.4.2 Ava

= [Unruoch, Duke of Friuli \(Unruochings\)](#); d. 1 July 874.

1.4.3 Hugo, Count of Tours, Lay Abbot of Münster-Granfelden; fl. 886-869; d. by 884.

1.4.4 [Hubald, Graf von Dillingen](#); d. aft. 890. For descendants see the [Grafen von Dillingen](#).

1.4.1 Luitfrid III ([II](#)), Count of Tours 866-902; [Lay Abbot of Münster-Granfelden \(884\)](#); d. aft. 902. Jansen does not give him any issue.

1.4.1.1 Liutfrid

1.4.1.2 Hugo

1.4.1.3 Hunfrid

Sources

<http://en.wikipedia.org/wiki/Etichonen> (viewed Mar 2010).

[Bernd Josef Jansen](#) (viewed Sept 2010).

Les Egisheim

<http://dcodriscoll.pbworks.com/w/page/31228057/Egisheim>

last edited 6 years ago

Grafen von Egisheim & Dagsburg

[Eberhard I, Count in Alsatian Nordgau](#). For ancestry see the [Etichonids](#).

1. Eberhard II, Count in Alsatian Nordgau & in Hameland; fl. 846-884.

1.1 Eberhard III, Count in Alsatian Nordgau & Northern Hameland, Graf von Ortengau & Argau 898; Margrave & Duke of the Friesians in Hameland; fought the Normans in 881; fl. 881-898.
= Adelinde

1.1.1 Hugo III, Count in Alsatian Nordgau, Graf von Hohenburg, Vogt von Lüders; fl. 921; later became a monk; d. by 940.

= Hildegard

1.1.1.1 Eberhard IV, *Graf in Alsatian Nordgau (Egisheim), Vogt of Lüders Abbey*; d. 18 Feb 972. See below.

1.1.1.2 [Guntram, Herr von Muri](#); d. 26 Mar 985/990. For descendants see the [House of Hapsburg](#).

1.1.1.3 Hugo IV, *Graf in Lower Alsace, Vogt of Lüders Abbey*; fl. 951-956.

1.1.1.1 Eberhard IV, *Graf in Alsatian Nordgau (Egisheim), Vogt of Lüders Abbey*; d. 18 Feb 972.

= Liutgard; fl. 960; dau of [Wigerich, Graf im Bidgau \(Ardennes-Verdun\)](#) & [Kunegund vom Hennegau \(Hainault\)](#).

1.1.1.1.1 Hugo V, *Graf von Egisheim*; d. 5 Sept 985/6. See below.

1.1.1.1.2 ? dau;

= [Rudolf of Burgundy, Graf in Alsace \(Welf\)](#); d. 26 Jan ca. 973.

1.1.1.1.1 Hugo V, *Graf von Egisheim*; d. 5 Sept 985/6; donated to Hesse monastery; fl. 986; bur. Altdorf.

= dau of [Gerhard II, Graf von Metz](#).

1.1.1.1.1.1 Hugo VI, *Graf von Egisheim*; d. 1046/9. See below.

1.1.1.1.1.2 Gerhard / Matfrid; d. bef. 1004.

= St. Brigitta, Abbess of St. Paul, Regensburg & Andlau; d. 10 Aug aft. 1004; dau of [Heinrich II "The Quarrelsome", Duke of Bavaria \(Liudolfing\)](#) & [Gisele of Burgundy \(Welf\)](#).

1.1.1.1.1.2.1 Hedwig of Alsace

= [Eberhard IV von Nellenburg, Graf im Zürichgau](#); d. ca. 1030.

1.1.1.1.1.3 Eberhard V, *Graf in Alsatian Nordgau*; fl. 986-1016.

= Bertha

1.1.1.1.1.4 Matfried, *Graf*; fl. 999.

1.1.1.1.1.1 Hugo VI, *Graf von Egisheim & Dagsburg*; d. 1046/9; *Graf in Lower Alsace & Egisheim*, later also of Dagsburg; 1006 built Woffenheim castle; d. by 1049.

= b Heilwig von Dagsburg; d. 1046, Woffenheim; dau of [Ludwig von Dagsburg, Graf in Alemmania \(Roucy\)](#).

1.1.1.1.1.1.1 Hugo VII, *Graf von Dagsburg*; fl. 1046. See below.

1.1.1.1.1.1.2 Gerhard III, *Graf von Egisheim*; d. 1038. See below.

1.1.1.1.1.1.3 Hildegard

= [Richwin, Graf von Mömpelgard & Scarpone \(Pfirt\)](#); fl. 1028.

1.1.1.1.1.1.4 dau

= [Otto III, Duke of Swabia, Count Palatine of Lorraine \(Ezzonian\)](#); fl. 1035-46.

1.1.1.1.1.5 St. Bruno, Pope Leo IX (1049), Bishop of Toul; b. 21 June 1002, Egisheim; d. 19 Oct 1054, Rome.

1.1.1.1.1.6 Adelheid

= [Adalbert II, Graf von Calw & in Uffgau, Vogt of Lorsch](#); fl. 1030-56.

1.1.1.1.1.7 ? Gepa, Abbess of St. Quirin in Neuss ca. 1050.

1.1.1.1.1.8 Gerhard III, *Graf von Egisheim*; d. 1038.

= Bertha von Genf / of Geneva; dau of [Mathilde of Burgundy \(Welf\)](#).

1.1.1.1.1.8.1 [Gerold I, Graf von Genf \(Geneva\)](#); fl. 1034-61. For descendants the [Counts of Geneva \(Grafen von Genf\)](#).

1.1.1.1.1.8.2 Hildegard

1.1.1.1.1.8.3 Conon von Genf, Bishop of Maurienne (1088); d. 1107.

1.1.1.1.1.8.4 Hugo VII, *Graf von Dagsburg*; fl. 1046; d. by 1049.
= Mathilde

1.1.1.1.1.1.1 Heinrich I, *Graf von Egisheim & Dagsburg*; d. 28 June ca. 1065. See below.

1.1.1.1.1.1.2 Gerberga, Abbess of Hesse.

1.1.1.1.1.1.3 Heinrich I, *Graf von Egisheim & Dagsburg*; d. 28 June ca. 1065.
= _ von Moha; dau of Albert, *Graf von Moha* (fl. 1031-41).

1.1.1.1.1.1.1.1 Gerhard II, *Graf von Egisheim*; fl. 1065-98. See below.

1.1.1.1.1.1.1.2 Hugo VIII, *Graf von Egisheim & Dagsburg*; d. 5 Sept 1089, Niedersasbach.

= Mathilde; d. by 1105; dau of [Ludwig II of Mousson \(Pfirt\), Graf von Mömpelgard](#) & [Sophie of Upper Lorraine \(Ardennes-Bar\)](#).

1.1.1.1.1.1.1.3 Albrecht I, *Graf von Egisheim*; d. 24 Aug 1098. See below.

1.1.1.1.1.1.1.4 Bruno; d. 1102 (bef. 6 June); Archdeacon in Toul & Propst of St. Gangolf 1179-1102.

1.1.1.1.1.1.1.5 Gerhard II, *Graf von Egisheim*; fl. 1065-98.
= Richarda; fl. 1098.

1.1.1.1.1.1.1.6 Helwide von Egisheim, heiress of Egisheim; fl. 1118.

= [Gerhard I, Count of Vaudemont](#)

1.1.1.1.1.1.1.7 Albrecht I, *Graf von Egisheim* (1059) and Dagsburg & Moha (1092), *Vogt of Altdorf Abbey*; d. 24 Aug 1098; succeeded his uncle

to Dagsburg and Moha.

=a Ermensinde; d. 24 June 1143; m. 2nd [Godefroid I, Count of Namur](#); dau of [Conrad I, Count of Luxembourg](#) & [Clementia of Poitou](#).

1.1.1.1.1.1.1.3.1 (*Heinrich*) *Hugo IX, Graf von Dagsburg*; fl. 1103-78.

See below.

1.1.1.1.1.1.1.3.2 Mathilde von Dagsburg; fl. 1157.

= [Folmar V, Graf von Metz & Hornburg \(Blieskastel\)](#); d. 1142.

1.1.1.1.1.1.1.3.3 (*Heinrich*) *Hugo IX, Graf von Dagsburg*; fl. 1103-78.

= Gertrud von Looz; dau of [Arnulf I, Graf von Looz](#) & [Agnes von Rieneck](#).

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1 (*Heinrich*) *Hugo X, Graf von Dagsburg & Metz*; d. 1180. See below.

1.1.1.1.1.1.1.3.1.2 Clementia; d. bef. 1169.

= [Heinrich I, Graf von Salm & Langenstein](#); fl. 1130-70.

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1 (*Heinrich*) *Hugo X, Graf von Dagsburg* (aft. 1154) & *Metz* (1142); d. 1180.

=b Liutgard; fl. 1162; m. 1st [Gottfried II, Duke of Brabant](#)

[\(Louvain\)](#); dau of [Berengar II, Graf von Sulzbach](#) & [Adelheid von Wolfratshausen \(Wittelsbach-Diessen\)](#).

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1.1 Hugo, *Graf von Dagsburg*; d. 1172; bur. Wangias.

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1.2 Albert / Albrecht II, *Graf von Dagsburg* (1180); d. 1211.

= Gertrud; d. bef. 1225; dau of [Herman \(II\) III, Margrave of Baden](#) & [Maria of Bohemia](#).

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1.3 Liutgard

= [Dietrich I, Graf von Are-Hostaden](#); d. 1195.

1.1.1.1.1.1.1.3.1.1.4 Gertrud

= [Ludwig I, Graf von Saarwerden](#); fl. 1172-1206.

Sources

[Bernd Josef Jansen](#) (Oct 2010).



Leudesius d680 m palais Neustria
Eticho dc697 ep Berswind
Adalbert dc723 ep Gerlinda

Haicho d? ep Gamma
Alberich d? ep?
Liutfrid dc753 ep?

Eberhard II fl806 ep?

Liutfrid III d? ep?

Hugues d837 c Tours ep Ava d'Orleans

Adélaïde dc866
ep1 Conrad c Paris
ep2 Robert IV
m palais Neustria
Bertha
ep Gérard II
c Paris
Liutfrid II
d866
Eberhard I
d? ep?
Roduna d867
ep Rodolf
c Pontheim
Hugues
dc884
Huchballd
dc890

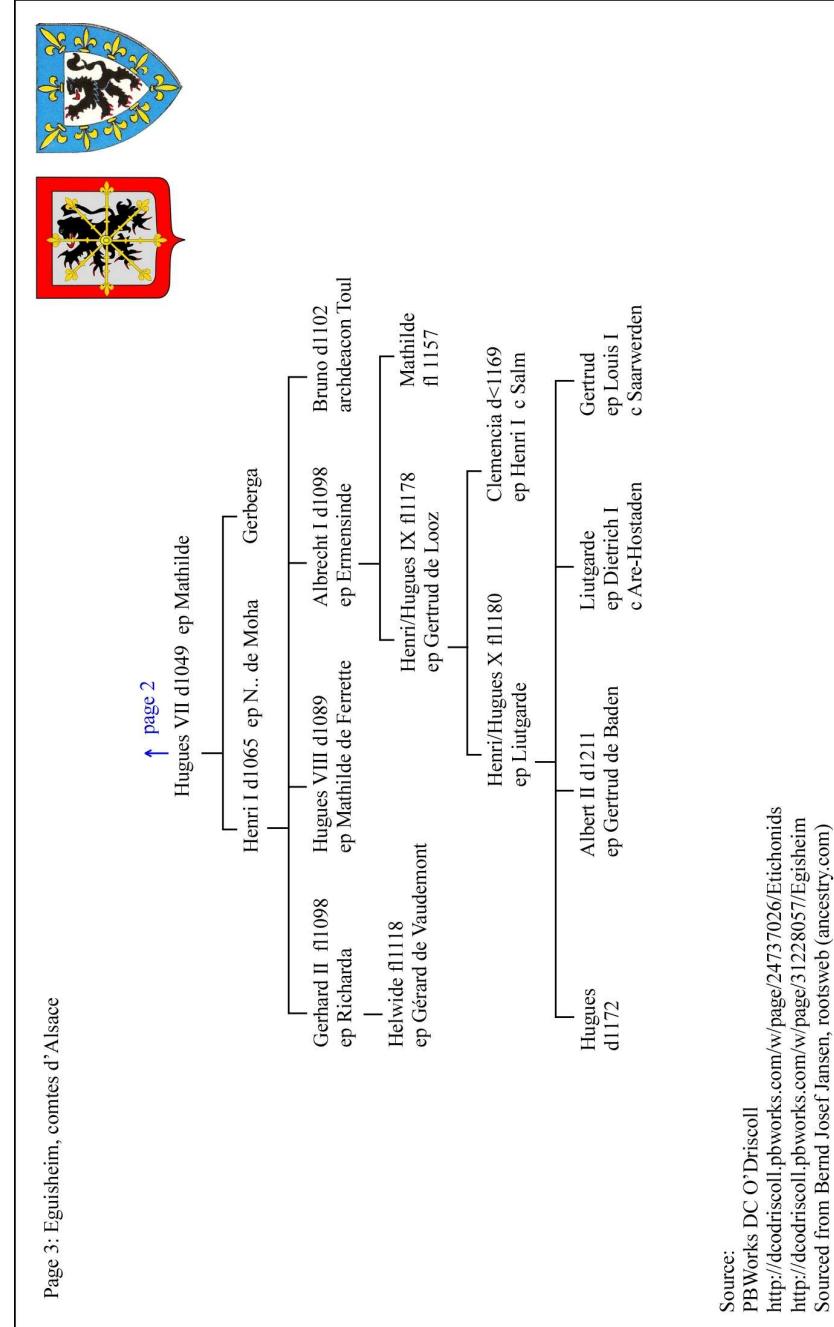
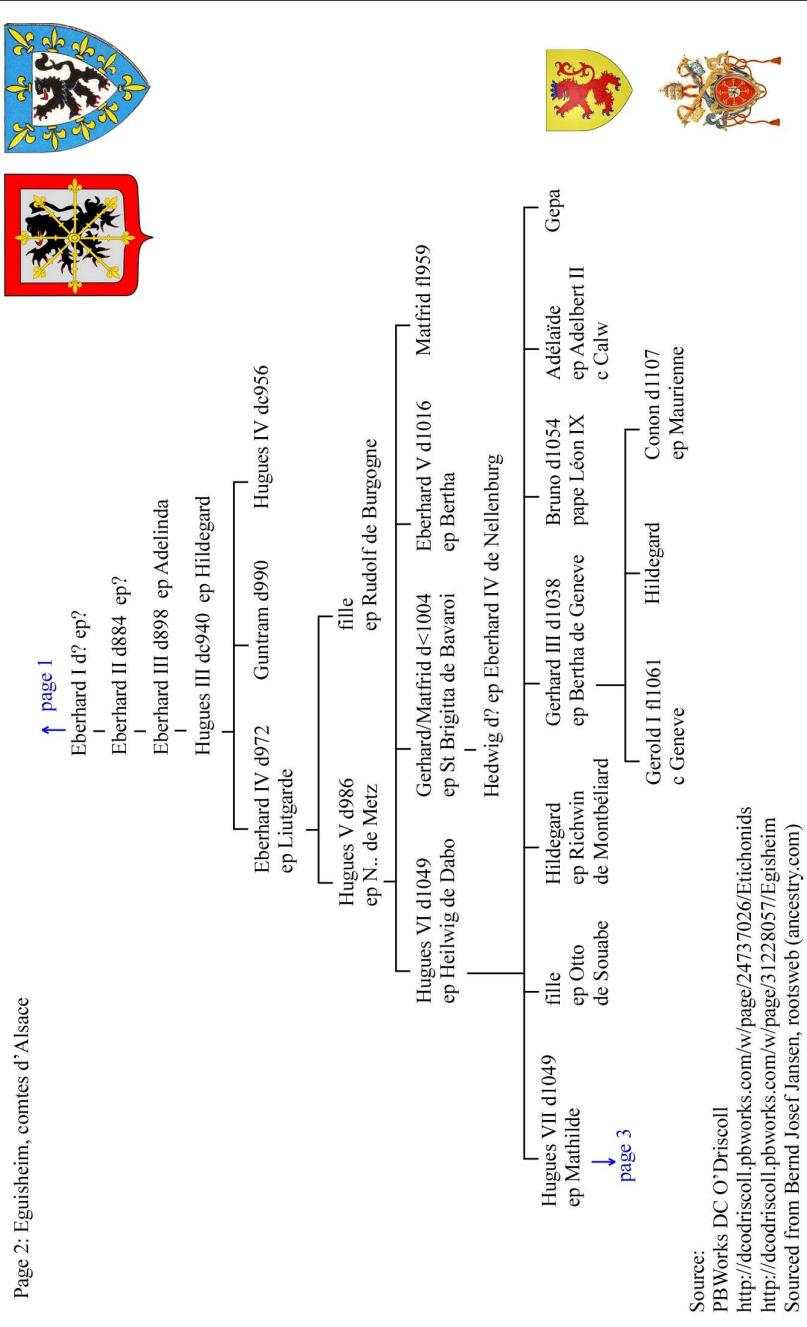
Hugues
Liutfrid
Hunfrid

Hugues
d young
c Pontheim

page 2

Source:
PBWorks DC O'Driscoll
<http://deodriscoll.pbworks.com/w/page/24737026/Etichonids>
<http://deodriscoll.pbworks.com/w/page/31228057/Egstein>
Sourced from Bernd Josef Jansen, rootsweb (ancestry.com)

Page 1: Etichonids, ducs d'Alsace



DUCS D' ALSACE.

L'Alsace Illustrée

J.D. Schoepflin

1851 Tome III

https://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5QaclUVLl10KeFuYOsV4V2hXic4z5gijdR5qKks9sCELzdl5Gv3FGKxYcQSG4ypqa0AiYqG2RkNMva-TMB10M08O6kys5qwN3s2wh2NXMqj-EJYQphkCHiteiwBDdX1HrB37FNZAsL-R2MSu_bn9DTue-vfW7JIarhOfVaJ2v4rQUjeu4oyGoEqVKUllFoMnx93OQVwB3LrD2YggQ5RJghRmxzYu7uzrVRiz2HKefcp7EIws6h59R5w0WdrhtVNNk_8Co3

CHAPITRE III. (pp546-620)

DUCS D' ALSACE.

\$ 28.

L'Alsace fut détachée, au septième siècle, du duché d'Alémanie ; divers monuments l'établissent. En effet, dans le temps que l'Alémanie avait pour ducs Leuthaire et Gotfrid, on voit que Gondon, Boniface, Étichon, Adelbert ont été successivement investis du duché d'Alsace. VALOIS* et CHARLES LECOINTE*, lorsqu'ils veulent prouver qu'il existera simultanément plusieurs ducs dans les diverses parties de l'Alémanie, allèguent deux raisons de ce fait. La première, et celle-ci je l'admetts en entier, c'est que l'Alémanie avait paru trop grande pour être confiée à un seul duc ; la seconde, que je repousse de toutes mes forces, c'est qu'à la mort du duc régnant, les enfants se partageaient entre eux le duché de leur père, sous le bon plaisir du roi. Le P. Lecointe estime qu'Adelbert, fils d'Étichon, obtint cette partie du duché d'Alémanie qui forme aujourd'hui l'évêché de Strasbourg. J'établirai tout à l'heure qu'Étichon fut duc de toute l'Alsace et que de ses fils, Adelbert seul hérita du titre de duc. Il est donc hors de toute controverse que sous Clovis II et les rois de France ses successeurs, l'Alsace avait ses ducs particuliers. Mais il serait impossible d'être à l'exactitude à quelle année commence cette époque.

GONDON.

\$ 29. Gundonius.

Gondon est le premier de tous les ducs d'Alsace que nous connaissons. BOBOLÈNE en parle dans la Vie de saint Germain*, fondateur de l'abbaye de Munsterthal, et il ajoute qu'il donna à Germain un emplacement pour y

fonder un monastère. Nous concluons qu'il était duc d'Alsace de ce que le monastère de Munsterthal est situé dans son duché. Et, en effet, ce n'est pas seulement le diplôme donné, en 849, par l'empereur Lothaire, qui place cet établissement in Ducatu Helisacensi*; l'auteur de la Vie de saint Wandregesile* nous apprend encore que le monastère de Sainte-Ursanne, fondé à la même époque que celui de Granfelt et donné au même saint Germain, était placé in territorio Elisangio. Remarquons que les successeurs du Gundon, cité par Bobolène, furent évidemment ducs d'Alsace, et ce fait semble indiquer par conséquent que Gondonius fut aussi duc d'Alsace. Il mourut vers l'an 660 et Boniface lui succéda,

BONIFACE.

\$ 50. Bonifacius.

BOBOLÈNE donne à Boniface le titre de successeur de Gondon*. « Contingit » dit-il, ut moreretur Gundonius Dux, et Bonifacius Dux, sive Chaticus *in locum ejus succederet. » De ce passage mal interprété est née l'erreur de MABILLON, qui a supposé que notre Boniface était le même que Chaticus. Il est vrai que le texte latin dit Bonifacius Dux sive Chaticus, mais la conjonction sive ne doit pas être prise dans son sens naturel, comme l'ont fort bien démontré le P. LECOINTE* et NICOLAS SUDANUS*, auteur de la Basilea Sacra. L'hypothèse de Mabillon est détruite par deux chartes que Childéric II concéda au monastère de Munster : la première est adressée au duc Boniface, la seconde au duc Chadicus. Ce fut sous le gouvernement de ce Boniface que fut fondée l'abbaye de Saint Grégoire ; l'existence de cet établissement remonte donc en l'année 660. J'en trouve la preuve dans une toute vieille chronique de l'abbaye de Saint-Grégoire écrite sur parchemin et dont l'auteur dit : « Vers l'an 660 « de l'incarnation de notre Seigneur, sous le pape Vitalianus, sous l'em « pereur Constantin, fils de Constantin (ce dernier était fils d'Héraclius le « triomphateur), alors que Childéric, fils de Clovis, était roi des Francs, « que Rothaire était évêque de Strasbourg et que Boniface était duc, cette « localité commença à être habitée par des moines. » C'est à ce même duc Boniface que Childéric adressa l'acte de confirmation de la fondation de cette abbaye, et la Chronique que je viens de citer reproduit le commencement de ce titre. L'original lui-même a péri avec toutes les copies qui ont dû en être faites et il ne nous en reste plus que les préliminaires.

Boniface n'était plus de ce monde en 666, car cette année vit accomplir le meurtre de saint Germain, exécuté par l'ordre de Chatic, successeur de Boniface. Le souvenir de Boniface s'est perpétué dans le nom d'un bourg appelé Bonifacii Villare, qui appartenait autrefois au monastère de Saint Grégoire et dont il est question dans une charte de 896. Il est vraisemblable que ce bourg est devenu la petite ville de Wihr-au-Val,

Les monuments ne nous disent ni à quelle famille appartenait Boniface, ni s'il laissa une descendance masculine.

ÉTICHON.

§ 51. Nom d'Étichon, date de sa naissance,

Ainsi, de l'avis de BoBoLÈNE", Boniface eut Chaticus pour successeur. Ce Chaticus n'est autre qu'Étichon : tout le prouve, et le nom, et le temps, et les circonstances. Les anciens monuments reproduisent de différentes manières le nom de ce personnage. En allemand, et par conséquent dans le langage usuel de cette époque, on écrit Edith *, Etich *, Edichin *; le latin adopte les formes de Athicus, Atticus*, Adalricus", Athelricus, Ethico", Ethicus*. Ces différentes manières d'écrire n'ont d'autres règles que le caprice des écrivains ou des notaires, rédacteurs des chartes. Sous leur plume et en raison de l'aspiration gutturale si fréquente chez les Francs, ce nom devient même Chadicus*. Nous qui nous appuyons sur l'autorité de cette vénérable stèle de pierre qu'Herrade, abbesse de Hohenbourg, érigea à la fondatrice de son couvent, nous appelerons Etichon le per sonnage dont nous nous occupons. Etich est un mot allemand (et Étichon était certainement Aléman ou Franc d'origine) qui est contracté de Edel rich et qui signifie très-noble, comme Adelbert veut dire un homme célèbre par sa noblesse. Il est vraisemblable que les Ettons, les Heddons qui figurent parmi les successeurs d'Étichon, descendaient de ce duc et par le nom et par le sang.

On n'est pas d'accord sur la date de la naissance d'Étichon. CHARLES HUGON " la reporte à l'année 595. Mais comment Childéric aurait-il offert le duché d'Alsace à un vieillard septuagénaire ? Il existe peu de documents chronologiques du temps d'Étichon. Les chartes des monastères de Hohenbourg et d'Ebersheim, qui furent fondés par lui, auraient pu jeter une grande lumière sur ce point, mais elles ont toutes péri. Attale, petite-fille d'Étichon et fille d'Adelbert, a été nommée, en 716, abbesse du monastère de Saint-Étienne; que si l'on compte, à la manière ordinaire, une période de trente années pour chaque génération, si l'on suppose qu'Attale avait le même âge, lorsqu'elle fut mise en possession de son abbaye, on arrivera à un chiffre de quatre-vingt-dix ans qui, retranchés de l'an 716, nous reportent en 626, époque probable de la naissance du duc Étichon.

§ 52. Etichon était duc d'Alsace.

Étichon fut investi du duché d'Alsace à l'époque de la mort de Boniface, son prédécesseur, que nous croyons devoir placer à l'année 666. Nous appelons à notre aide ici deux diplômes des rois Childéric II et Théodoric III. Le

premier a été donné à l'abbaye de Munster la treizième année du règne de Childéric", c'est-à-dire en 675. Le second appartenait à l'abbaye d'Ebersheim, à qui il a été donné pendant la dixième année du règne de Théodoric, c'est-à-dire en 680. Tous deux ont été adressés à Étichon; l'un porte la suscription Chadico Duce, Rodeberto Comite; l'autre Attico Duci et Adelberto Comiti. L'Encomiaste de sainte Odile, la Chronique d'Ebersheim et le Fragment historique d'Urstius répètent à l'envi que le duché d'Alsace fut confié à Étichon par Théodoric II. BUCELIN* a donc eu tort de reporter cette investiture au règne de Théodoric III. KOENIGSHOVEN a commis un métachronisme semblable °, lorsqu'il a prétendu qu'Étichon n'avait été constitué duc d'Alsace qu'en 680. Tous les faits démontrent qu'il occupa cette dignité sous les trois rois Childéric II, Dagobert II et Théodoric III. On sait qu'à cette époque les duchés n'étaient pas encore héréditaires. Ce fut donc librement et en vertu de ses prérogatives royales que Childéric éleva Étichon à la dignité de duc, soit que le père de ce dernier eût déjà joui de la même prérogative, soit qu'il n'eût été qu'un dynaste ordinaire. D'après les coutumes allemandes, et dans le duché d'Alémanie même, on ne privait pas facilement le fils du pouvoir dont avait disposé son père; il fallait, pour en venir à cette extrémité, qu'il se fût rendu indigne par sa conduite d'une semblable faveur *. Si l'on en croit le Topologue d'Ebersheim, le Fragment historique d'Urstius, Koenigshoven et les écrivains modernes qui se sont basés sur eux, l'autorité ducale en Alsace fut confiée à Étichon parce qu'il était fils de Leudesius, maire du palais, et qu'il était devenu l'époux de la soeur de la reine Bilihilde. Nous verrons plus tard ce qu'il faut admettre de cette opinion et nous démontrerons qu'il faut renier Leudesius comme le père d'Étichon.

§ 55. Étichon n'était pas duc d'Alémanie.

Au temps où vivait Étichon, le duché d'Alémanie était administré par Godefrid, comme je l'ai prouvé au chapitre précédent. Cependant GEBWILLER ", LAZIUS*, VIGNIER °, CHIFFLET ", OBRECHT *, SCHILTER", ECCARD", CHARLES HUGO°, HERRGOTT° et d'autres encore veulent qu'Étichon ait admis à la fois le duché d'Alsace et celui d'Alémanie; leur prétention ne s'appuie pas sur une autorité suffisante. Obrecht était si persuadé de ce fait qu'il écrivait : « C'est avec raison que Wolfgang Lazius a fait dériver de « cet Athic comme de l'origine la plus certaine les anciens ducs d'Alémanie » et d'Alsace qui existèrent sous les rois mérovingiens. » L'opinion d'Obrecht est réfutée par ce que j'ai dit précédemment sur les ducs d'Alémanie; j'ai démontré alors qu'à cette époque l'Alémanie réfractaire avait ses ducs à elle et qu'elle essaya de se soustraire à l'autorité des rois. Il est à remarquer d'ailleurs que ni le Biographe de sainte Odile, ni le Chroniqueur d'Ebersheim, ni le Fragment historique d'Urstius, au témoignage , desquels on réfère, ne disent un mot du duché d'Alémanie qui aurait été attribué à Étichon. Le Biographe de

sainte Odile l'appelle simplement l'illustre duc Adalric. La Chronique d'Ebersheim dit qu'il fut investi par le roi du duché de Germanie. KoENIGSHOVEN ", en constituant Étichon duc de l'Alsace et des pays environnants, à provoqué les auteurs qui l'ont suivi à investir ce personnage du duché d'Alémanie. Koenigshovon a transcrit dans sa chronique manuscrite latine" les paroles mêmes du Chroniqueur d'Ebersheim. Tout homme de bonne foi reconnaîtra avec moi avec quelle inexactitude s'exprime cette chronique. Sous l'appellation générale de Ducatus Germaniae, on pouvait comprendre le duché d'Alsace tout aussi bien que celui de l'Alémanie ou tout autre duché de la Germanie.

§ 54. Monastères construits par lui.

Étichon était un prince pieux et tranquille, et l'Alsace paraît avoir joui sous son règne du repos le plus complet, tandis que l'Alémanie était en proie aux querelles intestines. L'Alsace commença à sortir alors des ténèbres où elle avait été plongée au cinquième siècle. Cet éclat qui l'en vironna dès ce moment et qui ne fit que s'accroître de jour en jour, elle le dut au zèle ardent qui poussa Étichon et ses successeurs à bâtir des églises, à doter des couvents et à donner aux établissements religieux de toute nature les immenses propriétés qu'Étichon avait possédées en deçà et au delà du Rhin, en deçà et au delà du Jura.

La piété d'Étichon est attestée par deux monuments célèbres, le couvent de Hohenbourg et le monastère d'Ebersheim.

Le premier fut érigé par lui en faveur de sa fille Odile; le château qui s'élevait sur la montagne se transforma en couvent et de nombreux revenus vinrent l'alimentel".

C'est là que le pieux vieillard vint méditer sur les erreurs de sa jeunesse; les dernières années de sa vie s'y passèrent dans la pénitence, et il les partagea entre le séjour de Hohenbourg et celui d'Ebersheim".

Combien n'avons-nous pas à regretter la perte des lettres d'institution de ces deux monastères! Cependant l'accord unanime des écrivains contemporains, le témoignage des chartes écrites dans les siècles suivants ne nous permettent pas de douter qu'Étichon soit réellement le fondateur du monastère de Hohenbourg. Mais on ne peut s'appuyer sur des témoignages semblables pour démontrer que c'est à lui qu'appartient aussi l'ins titution d'Ebersheim; car les diplômes Carolins et Ludovicains sont inter polés. Le seul témoignage que nous puissions invoquer est celui du Topo logue d'Ebersheim, et, si on l'en croit, c'est aux conseils de saint Déodat que serait due la construction de ce monastère. L'aversion du chroniqueur a été adoptée par plusieurs auteurs; mais ECCARD doute de l'exactitude de cette

assertion*. Quoi qu'il en soit, si Étichon n'est pas le fondateur d'Ebersheim , il contribua du moins à le doter richement.

§ 55. Année de sa mort.

L'ammée de sa mort n'est pas moins incertaine que celle de sa naissance. L'auteur de la Vie de sainte Odile, publiée par PisToRIUs, auteur qui fut pres que le contemporain de cette époque, dit qu'il se retira avec Bereswinde, sa femme, dans le monastère de Hohenbourg, fondé par lui, qu'il y mourut et qu'il y fut enseveli". Étichon vivait encore en 680, comme le constate le diplôme donné par Childéric III à l'abbaye d'Ebersheim. Donc, si d'après la règle adoptée par les chronologues et les généalogistes, on accorde trente années à chaque génération, il est à supposer qu'Étichon est mort vers l'an 690, après avoir administré pendant vingt - quatre années le duché d'Alsace. L'illustre OHLENSCHLAGER date sa mort de 698, DENYS ALBRECHT, prieur des prémontrés réguliers, qui occupent aujourd'hui le mont Saint-Odile, la place en 699 ou à l'année suivante. Il fut enseveli dans l'église même avec son épouse Berswinde, morte peu de jours après son mari. Le sarcophage d'Étichon est formé de la pierre même de la montagne. J'en ai fait graver le dessin et je le donne parmi les monuments de la période Franque. Les chartes et plusieurs autres ouvrages rangent Étichon au nombre des bienheureux. Conrad, évêque de Strasbourg, dans les lettres qu'il écrivit en 1190*, lui donne le titre de saint, chose qu'ont faite aussi, en 1512 et 1485, Catherine, abbesse de Hohenbourg, et Su sanne de Hohenstein. Dans l'ancien directoire de Hohenbourg, il était en joint aux obéances de célébrer tous les ans d'une manière solennelle la mémoire de saint Athic*. Cependant son admission au nombre des saints n'est pas généralement admise.

§ 56. Son caractère.

La plupart des écrivains représentent Étichon comme un homme d'un esprit dur, féroce et même cruel. BOBOLÈNE" rapporte que Chadicus, supportant avec impatience que les paysans voisins de l'abbaye de Gran felt témoignassent plus de respect à l'abbé qu'à lui, le duc ordonna à ses sicaires de massacrer ce dernier. Cet abbé était saint Germain, dont Bo bolène nous a retracé la vie. Cependant on ne sait si l'on doit attribuer ce meurtre à Étichon lui-même ou à un de ses fils qui portait le même nom que lui. Le nom d'Étichon peut s'appliquer au père comme au fils, mais il n'en est pas de même de l'année 672, date aux environs de laquelle le P. LECOINTE place la mort de saint Germain. On a prétendu encore qu'Odile, sa fille, étant venue au monde aveugle, il ordonna qu'on la fit périr, et on ajoute enfin qu'il tua de sa main un de ses fils dont le nom nous est inconnu, parce qu'il avait donné à sainte Odile le conseil de quitter le monastère de Baume pour revenir chez ses parents*. Le caractère d'Étichon s'améliora avec l'âge.

Louis-le-Débonnaire s'exprime de la manière suivante dans le diplôme interpolé, il est vrai, de Hohenbourg : « Alhicus, « pater s. Odiliae virginis, Princeps honorosus, acta generosus, mente vir « tuosus, devotione gloriosus. » Si donc on veut bien faire une distinction entre les époques, on admet facilement et les détracteurs, et les panégyristes de ce prince. On a peine à croire, au contraire, avec JÉRÔME GUEB WILLER * et quelques autres écrivains, qu'Étichon ait été toute sa vie un modèle de vertus.

§ 57. Autres personnages du même nom.

Du reste, il faut distinguer avec soin Étichon ou Adalric d'un autre Adalric, qu'un diplôme de Théodoric III qualifie de duc de Bourgogne !. Ce dernier était fils d'Amalarius ; il est né en Bourgogne et n'a rien de commun avec l'Alemanno-Alsatique Étichon. Il en est de même de ce duc Adalric, que le Biographe de saint Léger place au nombre des persécuteurs de ce prélat*. Au temps où vécut Etichon existait aussi un certain duc, nommé Héricus, auquel Clovis III adressa, de même qu'au comte Charei civus, un mandement en faveur de deux monastères. Ce mandement est daté de la seconde année de son règne, l'an de Jésus-Christ 695. HENSCHE NIUS°, qui a reproduit cette charte d'après le Codex de Bamberg, écrit AEricus au lieu de Héricus, et donne au comte le nom de Charievius. MA BILLON *, qui n'a connu que la copie faite par Henschenius, a supposé que c'était par erreur que ce savant jésuite avait écrit AEricus, et il a substitué à ce mot celui d'Athicus qu'il suppose s'appliquer à notre duc d'Alsace. MARTÈNE* a publié une copie fidèle de ce diplôme, et on y lit clairement Héricus et non pas AEricus. BOUQUET °, qui a cité ce diplôme d'après la copie de Martène, s'est cependant laissé influencer par l'autorité de Mabillon, et au lieu d'Éricus il a écrit Etichus, qu'il a pareillement supposé être le duc Éticon d'Alsace. -

Il exulta aussi dans la Gaule un autre Athicus dont VENANTIUS FORTUNATUS° écrivit l'éloge vers la fin du sixième siècle, et dont il vante la noblesse, l'éloquence et la libéralité.

§ 58. Aieux d'Etichon.

Les descendants d'Etichon sont devenus les chefs de familles illustres et puissantes; aussi les généalogistes ont-ils cru devoir s'enquérir avec sollicitude des aïeux de ce prince. Nous ne voulons point parler ici de Wolfgang Lazius, de Henningesius, de Gab. Bucelin et des autres écrivains de ce genre qui, dans leur audace à créer des généalogies, ont souvent publié leurs conjectures pour des documents. Mais lorsqu'on en fut revenu à un système de travaux plus sérieux, qu'André Du Chesne, dans ses descriptions des familles franques, eut montré comment on rattachait entre elles ces différentes généalogies, JÉRÔME VIGNIER ", du vivant même de Du

Chesne, adopta le premier la méthode la plus exacte pour arriver à la généalogie d'Etichon. Vignier, prêtre de la congrégation des oratoriens de saint Magloire, était un homme de beaucoup de talent; aussi le livre qu'il publia à ce sujet fut-il accueilli avec beaucoup de faveur *. JACQUES CHIFFLET, de Besançon, et DAVID BLONDÉ, un Champenois, bien qu'ils eussent écrit l'un contre l'autre avec beaucoup de violence, chacun pour son roi, tombèrent d'accord pour admettre le système de Vignier sur les ancêtres d'Etichon. Le premier s'efforça de le consolider par de nouveaux documents*; le second donna à la famille des Habsbourg d'Autriche le nom d'Erchinoaldina*, parce que Vignier attribuait à Etichon Erchinoald, maire du palais, pour aïeul et Leudesius pour père. Nous, nous appelle rons le système de Vignier système Leudesien, parce que c'est surtout sur ce Leudesius que roule la plus grande discussion. Cette discussion rejaillit ensuite sur Etichon, puisque les uns lui donnent pour père Leudesius de la Neustrie et les autres Leuthaire de l'Austrasie. Vignier soutient Leude sius, le P. Lecointe combat pour Leuthaire, et tous deux ont trouvé des Partisans. Les écrivains modernes, ceux du moins que nous connaissons, se sont tous partagés entre ces deux systèmes. VIGNIER, pour défendre sa cause, appelle à son aide le Biologue de sainte Odile *, écrivain du dixième siècle, dans l'ouvrage duquel nous lisons ces paroles : « Aux « temps de l'empereur Hildéric était un duc illustre, nommé Adalric ou même Édichin,... tirant le nom de sa famille de la parenté la plus illustre, et né sur le territoire de la Gaule. Son père, qui avait nom Luithericus", était élevé à la dignité de major-dôme dans le palais dudit empereur. » Mais ce témoignage nuit plutôt à Vignier qu'il ne lui vient en aide. En effet, ce Luithéric, qui est représenté ici comme le père d'Etichon, ressemble bien plus au Leuthaire alémanique qu'au Leudesius de la Neustrie.

Bien plus, il est à remarquer encore que ce passage du Biologue contrarie le système Leutharien en ce qu'il établit clairement que Leutharius était non un duc d'Alémanie, mais maire du palais de Childéric II.

§ 59.

SYSTÈME LEUDESIEN. Le premier qui donne Leudesius pour père à Etichon, est l'Annaliste d'Ebersheim, religieux de ce couvent, qui compta au treizième siècle la chronique connue sous le nom de Chronicon Novientense*. Voici comment il s'exprime : « Leodesius (fils d'Erchinold), « étant maire du palais, épousa une femme de la plus haute noblesse de la race de Sigismonde et de Gothmar, rois de Bourgogne, et engendra d'elle un fils, nommé Athic ou Adalric. » « Leodesius (Erchinoldi filius), Major Domus existens, duxit uxorem mobilissimam de prosapia Sigis mundi et Gothmari, Regum Burgundiae, genuitque ex ea filium, nomine Atbicum seu Adalricum. » Un peu plus loin, l'écrivain continue en ces termes : « Athic, son fils, prit pour épouse, du vivant de son père et sous le règne de

Childéric, Berswinde, fille de la soeur de saint Léger, évêque, et de Guarin, comte de Poitiers, c'est-à-dire la soeur de la reine. C'est pourquoi, en raison de cette consanguinité ou de parenté avec ledit roi, il fut élevé au duché de Germanie, et il fixa sa résidence dans la villa royale qui est appelée Ehenheim, ou dans le château qui est placé au sommet d'un mont et que l'on appelait autrefois..... Altitona, et qu'on nomme aujourd'hui par la même étymologie Hohenburc. »

Le fragment d'un auteur anonyme, publié par URsTIsIUs*, reproduit la plupart de ces faits dans les mêmes termes. C'est ce qu'a fait aussi notre KoENIGSHOVEN* qui, en parlant d'Étichon, cite tantôt les paroles de la Chronique d'Ebersheim, tantôt celles du Fragment d'Ursusius Ainsi, ni l'unni l'autre de ces derniers écrivains n'augmentent le nombre des témoins qu'on peut invoquer pour faire de Leudesius le père d'Étichon. Ainsi, de tous ceux qui favorisent le système Leudesien, le premier est le Topologue d'Ebersheim; il a été successivement suivi dans les derniers siècles par SÉBASTIEN MUNSTER *, GASPARD BRUSCH *, JEAN BUCELIN" et NICOLAS VIGNIER ", aïeul de notre Jérôme. D'après leur système, Étichon, né d'un père neustrien et d'une mère bourguignonne, fut constitué chez les Au strasiens duc d'Alémanie.

§ 40. Difficultés de ce système.

Mais cette hypothèse est hérissée de noeuds et pleine de difficultés qu'il est presque impossible de résoudre :

En effet :

1° Leudesius n'a été nommé maire du palais qu'après la mort de Childéric II et sous le règne de Théodoric III. Et à cette époque toutes les affaires étaient encore partout dans le plus grand désordre, comme le démontrent et les Gesta Regum Francorum ", et le CONTINUATEUR DE FRÉDÉGAIRE*. D'ailleurs, si Étichon était le fils du maire du palais de Childéric II, comment aurait-il pu lui-même être nommé duc par Childéric, puisque Chil déric n'a régné que quatorze ans tant sur l'Austrasie que sur toute la France ?

2° Le Topologue d'Ebersheim prétend que Leudesius fut maire du palais mon-seulement sous Childéric II, mais encore sous son père Clovis II; or, tous les faits historiques démentent cette assertion*.

3° Leudesius fut mis à mort peu après que Childéric eut été tué, et c'est à peine s'il fut pendant une année maire du palais. Ce fait est constaté par SIGEBERT GEMBLOU * et il est confirmé par le CONTINUATEUR DE FRÉDÉGAIRE *, les Gesta Regum Francorum " et l'auteur contemporain de la Vie de saint Léger".

Comment donc Leudesius a-t-il pu, durant un gouvernement d'une année, et engendrer un fils, et le voir duc de Germanie ?

4° On confond entre eux les noms de Leudesius et de Leutheric, quoi qu'ils soient bien différents.

§ 41. Autres difficultés.

5° On dit que Childéric II concéda le duché à Étichon, consanguini tatis causa, pour cause de consanguinité, parce que les épouses de Chil déric et d'Étichon , étaient soeurs. Ces relations de parenté auraient été établies par Leudesius, maire du palais, qui, par son crédit, avait mérité une si belle alliance à son fils Étichon.

Or, sous Childéric II, le maire du palais n'était pas Leudesius.

6° Bilihilde, femme de Childéric II, était la fille de Sigebert, roi d'Austrasie, qui était l'oncle paternel de Childéric. Ce fait résulte de la Vie de saint Leudgar (saint Léger), écrite par un biographe contemporain ". Le saint y blâme vivement Childéric de ce que la reine qu'il a pour femme est la fille de son oncle, filia sui esset avunculi*. Comment donc Bers winde, femme d'Étichon, a-t-elle pu être la soeur de Bilihilde, puisqu'elle était la tante maternelle de saint Léger ?

En effet, elle était soeur de Sigrade, mère de saint Léger, et non la fille de sa soeur, ce que constate la Vie de sainte Odile, publiée par MABIL LON *. -

7° Le Topologue d'Ebersheim, pour donner plus de poids à sa narration, adopte la fable du fils unique d'Étichon, tué par son père, et il en arrive à conclure qu'Étichon, après avoir divisé ses biens en quatre parts, les donna aux églises. La Biographie de sainte Odile, éditée par Pistorius, démontre la fausseté de cette allégation, puisqu'elle nous fait connaître l'existence de trois fils d'Étichon, Adelbert, Étichon II et Hugon, dont les deux premiers survécurent à leur père, des biens duquel ils héritèrent.

Je ne dis rien du mont Altitona, que le Topologue confond avec la montagne Sainte-Odile. En effet, l'Altitona fait partie de la Vosge lorraine.

Telles sont les erreurs où tombent ceux qui donnent à Étichon Leudesius pour père et Erchinoald pour aïeul.

Étichon a été investi du duché d'Alsace par Childéric II; je suis loin de le nier, car ce prince est monté sur le trône d'Austrasie en 660. Mais que ce

duché lui ait été concédé parce qu'il était le fils de Leudesius, maire du palais, et le parent de Childéric, c'est ce que je nie énergique II10II{.

Le P. LECOINTE", pour sauver l'autorité du Fragment historique, publié par Urstisius, car à cette époque la Chronique d'Ebersheim était inédite, prétend qu'outre le nom d'Athic, il faut y effacer les mots : cum Major Domus esset, et ceux sororem videlicet Reginoe. C'est un remède violent qu'il faudrait avant tout faire subir à la Chronique d'Ebersheim, à qui l'auteur anonyme du Fragment d'Urstisius a emprunté les détails qu'il rapporte.

De tout ce qui précède, nous concluons donc qu'on ne saurait établir par des preuves solides qu'Étichon était le fils de Leudesius, maire du palais de la Neustrie, et que, par conséquent, la généalogie Leudesienne de Vignier s'écroule faute de bases solides. Et cependant, outre Blondel et Chifflet, dont nous avons déjà parlé, elle a été adoptée encore, en ce qui concerne les ancêtres d'Étichon, par CHARLES-LOUIS TOLNER °, CONRAD- SAMUEL SCHURZFLEISCH", et de notre temps par le R. D. CALMET ", le R. MARQUARD HERRGOTT*, et tout récemment par l'illustre OLENSCHLAGER".

§ 42.

SYSTÈME LEUTHAIRIEN. Cependant il ne manque pas dans le camp rival de savants pour contester à Leudesius la paternité d'Étichon. En tête marche CH. LECOINTE", prêtre de la congrégation des Oratoriens, et qui a édité, en 1668, à Paris, le célèbre ouvrage intitulé : Ecclesiasticae Francorum Annales. Ce savant, adoptant une conjecture plus vraisemblable, a donné pour père à Étichon Leuthéric, duc d'Alémanie, que le biographe de sainte Odile appelle simplement Luithéric et que l'auteur anonyme, édité par Urstisius, nomme Luthéric, après l'avoir confondu avec Leudesius. Ch. Lecointe a rencontré comme partisans ULRICH OBRECHT*; MABILLON qui, dans ses Annales* et dans la Dissertation qui précède la Vie de sainte Odile*, a adopté la même opinion. Le sentier qu'ils avaient frayé a été suivi ensuite par HERMANN SCHMINCK *, professeur d'histoire et d'éloquence à Marbourg, GEORGE ECCARD, CHARLES HUGO°, évêque de Ptolomaïs et abbé de Stigvag, et CHARLES LE GENDRE ". Tous sont d'accord pour reconnaître que Leuthaire, père d'Étichon, est ce même duc d'Alémanie qui apparaît le second dans l'ordre des ducs de ce nom", qui est célébré dans la Chronique de FRÉDÉGAIRES " et qui fit trancher la tête sous le règne de Sigebert d'Austrasie et, en 642, à Otton, fils de Béron, maire du palais et rival de Grimoald. BENOIT PICART", capucin de Toul, et le P. LAGUILLE" flottent indécis entre le système de Leudesius et celui de Leuthaire. Je reconnais sans peine que dans le système Leuthaire rien ou alémanique, les circonstances cadrent mieux entre elles. On évite avec lui la difficulté de s'expliquer comment

Childéric II a pu placer à la tête du duché d'Alsace un homme de la Neustrie. Du moment qu'Étichon appartient à l'Alémanie, personne n'est plus surpris s'il a possédé d'immenses propriétés dans le Brisgau, le Mortenau et l'Alsace, et même dans la partie de la Bourgogne trans-jurane, voisine de nos contrées. Mais Lecointe, Mabillon, Eccard se trompent quand ils font d'Étichon le fils de Leuthaire, duc d'Alémanie, et quand ils le constituent duc d'Alémanie et d'Alsace. En effet, tous les monuments contemporains établissent que Leuthaire II remplissait dans l'Alémanie les fonctions de duc, à l'époque où Étichon était investi de cette dignité en Alsace. Ce dernier resta fidèle à Childéric II, à Dagobert II et à Théodoric III, pendant que toute l'Alémanie était pleine de troubles. Ainsi, de même que nous ne pouvons placer les maires du palais, Leudesius et Erchinoald, au nombre des ancêtres d'Étichon, de même il nous est impossible aussi de lui donner Leuthaire pour père. Cependant il a très-bien pu se faire qu'il fût son parent. Leuthaire et Étichon sont, selon toute apparence, issus d'une souche alémanique commune.

§ 45. Autres conjectures.

Le père d'Étichon, qui laissa à son fils des biens si considérables, était certainement un dynaste riche et puissant de l'Alémanie rhénane. Mais si, en raison de la similitude des noms, Lecointe et Mabillon ont donné Luithéric et Leuthaire pour père à Etichon, pourquoi, puisque le nom d'Étichon était si commun chez les Guelfes, ne pas admettre qu'Étichon, duc d'Alsace, tirait son origine d'une puissante famille guelfe ?

Étichon d'Alsace et Leuthaire d'Alémanie peuvent très-bien être issus du sang guelfe. Il faut chercher entre eux une liaison de parenté et non une filiation directe. Et je ne vois pas ce qui s'oppose à ce que, m'associant au biographe de sainte Odile et à l'auteur anonyme du Fragment historique, je donne au père d'Étichon le nom de Luithéric ou celui de Leutéric, sans toutefois en faire ni un duc d'Alémanie, ni un préfet du palais, ni un fils d'Erchinoald. Les noms de Luthéric et d'Étichon étaient fréquents dans l'Alémanie. Judith, femme de Louis-le-Débonnaire et Alémane d'origine, avait un frère du nom d'Étichon " qui appartenait à la caste des Guelfes. Ce dernier eut de son fils Henri un petit-fils qui mourut célibataire à Constance. Le frère de celui-ci, Conrad, évêque de Constance, échangea avec son troisième frère Rudolphe la part de l'héritage paternel et reçut de lui en dédommagement Colmir, en Alsace*, preuve certaine que les Guelfes avaient des domaines en Alsace. Étichon d'Altiorff, né d'un père incertain, fut créé, en 985, évêque d'Augsbourg, et vivait encore cinq années après *.

Il est résulté de la connaissance de ces faits que GABRIEL BUCELIN * a fait descendre ses Guelfes de l'Alsace et de la famille d'Étichon I". Selon lui, Guelphus I" a pour père Isenbart, qui fut l'aïeul d'Étichon I" le

Guelphique, et il fait de cet Isenbart le fils d'un certain comte Warinus, qui devait lui-même le jour à Eberhard d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Murbach. Malheureusement, cet Eberhard est mort sans postérité; il faut donc rattacher d'une autre manière la famille des Guelfes à la souche alsatique ou plutôt faire dériver le rameau alsatique de la souche alémano guelphique. Il nous est plus facile de faire descendre Étichon de ces Guelfes d'Alémanie que de déduire les origines guelfes du sang d'Étichon.

Enfin, LECOINTE * a reproché à tort à Vignier d'avoir qualifié Leudesius de duc d'Alémanie, car Vignier n'a rien dit à ce sujet. Je ne saurais souscrire à cette conjecture de Lecointe qui lui fait établir une différence entre Adalric et notre Athic et qui lui fait supposer que l'un était le fils de Leudesius et l'autre celui de Leuthaire. D'où sortaient Gundonius et Boniface, les prédécesseurs d'Étichon dans le duché d'Alsace, c'est ce que je ne saurais établir. Dans une recherche semblable, il serait plus facile de s'égarer que d'établir quelque chose de solide.

\$ 44. Berehsinde, femme d'Étichon.

La femme d'Étichon se nommait Berehsinde : tel est du moins le nom que lui donne le biographe de sainte Odile dont Mabillon a publié les écrits. Le Fragment Pistoriens l'appelle Brusuinda. Les chartes d'Ebersheim, la Chronique de ce couvent et le Fragment historique écrivent Bersuinda. Mais Koenigshoven préfère Bertsuinda et il suppose qu'elle donna son nom au village de Boersch qui se trouve au pied du mont Sainte-Odile et qui plus tard est devenu une petite ville. Le Panégyriste de sainte Odile explique de la manière suivante la généalogie de Bereswinde : « La vénérable épouse « que les liens du mariage attachaient à Adalric, était issue de la plus « noble parenté ; elle avait reçu le nom de Berehsinda, et comme nous « l'avons appris par l'assertion de plusieurs, elle était attachée à saint « Léger par les liens du sang, car elle était la soeur de sainte Sigrade, « mère de ce prélat. » Cette assertion est contredite par le chroniqueur d'Ebersheim et par l'auteur du Fragment historique qui font de Bereswinde la fille de la soeur de saint Léger et la nièce de la reine Bilichilde, femme de Childéric II. Or, comme ces derniers avaient lu dans la Vie de saint Léger, écrite par un auteur contemporain, que Léger avait reproché à Childéric quod Regina, quam habebat conjugem, filia sui esset avunculi, que la Reine qu'il avait pour femme était la fille de son oncle, c'est-à-dire de l'oncle de Childéric, ils supposèrent, bien à tort évidemment, qu'il était ici question de l'oncle de saint Léger*. C'est sans plus de vraisemblance que LECOINTE a vu dans Bereswinde la femme de cet Adalric qu'il donne pour fils à Leudesius, maire du palais, et qu'il a distingué de notre Étichon. En effet, les chartes d'Ebersheim données par Charlemagne et par Louis-le-Débonnaire, attribuent constamment Bereswinde pour femme à Atticus, duc d'Alsace. Cette Bereswinde se transporta, peu avant sa mort, avec Étichon, son époux,

dans le monastère de Hohenbourg, fondé par sainte Odile, et y mourut neuf jours après son mari ».

\$ 45. Enfants d'Etichon.

Les écrivains sont loin d'être d'accord sur les enfants qu'Étichon eut de Berehsinde. Vignier et Mabillon s'étayant sur l'autorité de RUYR *, qui lui-même avait été séduit par JÉRÔME GEBWILLER *, lui assignent six enfants : Étichon II, Adelbert, Hugon, Batacon, Haichon et un autre dont on ne connaît pas le nom. Il est évident que ces auteurs sont trop généreux, tandis que le Topologue d'Ebersheim et l'auteur de la Vie de saint Hidulphe pèchent par l'excès contraire; car ces derniers ne donnent à Étichon qu'un fils qui fut tué par lui, parce que, malgré ses ordres, on avait laissé la vie à sainte Odile. Étichon, resté ainsi sans postérité, partagea ses biens de telle sorte, selon le Topologue d'Ebersheim, qu'un quart en échut à l'abbaye de Saint-Étienne, un second quart aux religieux d'Ebersheim, un troisième au monastère de Hohenbourg et le reste à ses colla téraux. Mieux renseignés, nous laissons Gebwiller avec de Ruyr et le Topologue et nous allons exposer, d'après les monuments, la descendance d'Étichon. L'auteur de la Vie de sainte Odile, éditée par Pistor, qui se déclare le contemporain de cette sainte, nous fait connaître trois fils d'Étichon : Adelbert, Étichon II et Hugon. Voici ses paroles : « On vit venir « aux funérailles de leurs parents le duc Étichon et le duc Adelbert, des cendances très-glorieuse d'Étichon et de Bruswinde. » Et un peu plus loin : « Elle (Odile) soumit aux lois du Seigneur les ducs dont je viens de parler, de telle sorte que non-seulement ils employaient leurs biens à fonder des monastères, mais encore que ses neveux, tant les fils d'Étichon (dont l'un, qui portait le même nom que lui, était évêque de Strasbourg, et dont l'autre s'appelait le comte Albert), que les fils d'Adelbert, à savoir : Eberhard et Luitfrid, et même que ceux de Hugon, mort avant ses parents, dotèrent largement des monastères et en construisirent d'autres. »

On voit donc qu'il y a là trois fils d'Étichon : le duc Étichon, le duc Adelbert et Hugon. Étichon est qualifié de duc, quoiqu'il n'ait administré aucun duché. Hugon mourut avant son père, mais il laissa des descendants. Adelbert, à la mort de son père, reçut du roi le duché d'Alsace et le transmit à sa mort à son fils Luitfrid. Tous les autres petits-fils d'Étichon étaient rangés dans la classe des comtes. J'établirai leur généalogie, lors que j'aurai dit quelques mots d'Odile, fille d'Étichon, et des monuments du père et de la fille.

Observation sur le \$ 45.

.. Notre célèbre GRANDIDIER a découvert dans les archives épiscopales de Saverne un manuscrit de l'abbaye de Honau, qui contient une nouvelle

généalogie des descendants du duc Attic et qui modifie en quelques points l'opinion de Schoepflin. Ce titre, d'une grande importance, a été publié par le savant chanoine, dans son Histoire de l'Église de Strasbourg, t. I^e, Pièces justificatives, n° 45. Nous le reproduirons in extenso avec les commentaires de Grandidier.

NOTITIA eorum qui bonis suis dotaverunt Abbatiam Ho maugensem, quae multū inservit ad illustrandam Genealogiam filiorum Adalrici Ducis Alsacie*.

Inserta codici manuscripto Chartularii Honaugiensis, quod est in Archivo Episcopali Tabernensi, et libro albo Collegiae Sancti Petri Senioris.

« HAEC est genealogia filiorum Adalrici Ducus, vel alio nomine Hetti chonis.

« Hettich genuit quatuor filios, Adalbertum, Battichonem, Hugonem, Hettichonem et sanctam Otiliam *.

« Adelbertus genuit duos filios, Luitfridum et Ebrohardum *, et tres filias, sanctam Attalam, Eugeniam et Gerlindam ". Et predicti construxerunt Monasterium, quod dicitur Muorbach^o, et in multis locis dederunt terram suam ad Monasterium Scotorum Hohenaugia juxta flumen Rheni in honore sancti Michaelis Archangeli". Filius Luitfridus Dux dedit de suo alodo in multis locis, sicut carte ejus testantur.

« Batticho genuit Boronus " : Boronus genuit duos filios, Adelbertum et Hugonem*; Hugo autem genuit unicum filium, nomine Adelbertum.

« Hugo genuit duos filios, Bodolum et Bleonum ". Bodol autem genuit duas filias Ruchuinam et Atalam ". Bleon autem genuit unicum filium nomine Hug, qui dedit totum quod habuit in marca Odradesheim.

« Heticho genuit duos filios Hugonem et Albericum". Hug autem genuit unicum filium Haichonem **. Albericus autem genuit quatuor filios, Hugbertum, Hebrohardum, Horbertum et Thetibaldum^o,

« Hi omnes predicti dederunt terras suas in variis locis ad ecclesiam sancti Michaelis, quam construxit sanctus Benedictus Episcopus et Adelbertus Dux in honorem sancti Michaelis Archangeli et sanctorum Petri et Pauli. »

Notice de ceux qui ont doté de leurs biens l'abbaye de Honau. Cette notice est du plus grand secours pour éclaircir la généalogie des fils d'Adalric, duc d'Alsace.

Elle est insérée dans un codex manuscrit du chartulaire de Honau, qui se trouve aux archives épiscopales de Saverne et dans le livre blanc de la collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux.

« Voici la généalogie des fils du duc Adalric, autrement appelé Hetti chon.

« Hettich engendra quatre fils, Adelbert, Battichon, Hugon, Hetichon et Sainte Otile.

« Adelbert engendra deux fils, Luitfrid et Ebrohard, et trois filles, sainte Atale, Eugénie et Gerlinde. Et lesdits construisirent le monastère qui est appelé Muorbach; et dans beaucoup d'endroits, ils donnèrent leur terre au monastère des Ecossais de Hohenaugia, construit près du fleuve du Rhin, en l'honneur de saint Michel, archange.

« Le fils, le duc Luitfrid, donna de son alleu en plusieurs endroits, comme le témoignage ses chartes

« Battichon engendra Boronus; Boronus engendra deux fils, Adelbert et Hugon ; Hugon engendra un fils unique, nommé Adelbert.

« Hugon engendra deux fils, Bodole et Bléon. Bodole engendra deux filles, Ruchuina et Atale. Bléon engendra un fils unique, nommé Hug, qui donna tout ce qu'il avait dans la marche d'Odradesheim.

« Hetichon engendra deux fils, Hugon et Albéric. Hug engendra un fils unique, nommé Haichon. Albéric engendra quatre fils, Hugbert, Hebrohard, Horbert et Thetibald.

« Tous lesdits donnèrent leurs terres en divers endroits à l'église de Saint-Michel, que construisirent saint Benoît, évêque, et le duc Adelbert, en l'honneur de saint Michel, archange, et des saints Pierre et Paul. »

§ 46. Sainte Odile.

Odile, Odilia, Othilia, abbesse du monastère de Hohenbourg, fondé et doté par son père Étichon, était la fille ainée de ce prince, comme elle fut la plus illustre. CHARLES HUGON " croit qu'elle naquit vers l'an 620, et, par conséquent, sous le règne de Chlotaire II; d'autres la font naître sous Sigebert et Clovis II; d'autres enfin sous Childéric II, qui régna de l'an 660 à l'an 674. Si l'on connaissait l'époque de la fondation du monastère de Hohenbourg, il serait facile de déterminer, tant bien que mal, la date de la naissance d'Odile.

Il faut donc remonter à la création du monastère de Saint-Étienne, qui eut pour première abbesse Attale, fille d'Adelbert, frère de sainte Odile. Or, nous établirons plus loin que la fondation de cet établissement fut confirmée par un titre de Chilpéric II, qui régna de l'an 715 à l'an 720. Attale, qui fut alors créée abbesse, avait au moins trente ans, et sa grand' tante sainte Odile devait être septuagénaire.

Et, en effet, si, comme cela est probable, et comme l'ont fait MABIL LON*, ECCARD* et d'autres encore, l'on place la date de sa mort vers 720, sainte Odile n'a pas dû dépasser de beaucoup l'âge de soixante-dix ans. Que ceux qui font vivre Odile jusqu'en 760 et qui lui donnent, par conséquent, cent ans, s'entendent avec GEBWILLER *, RUYR °, LECOINTE " et PELTRE ", pour défendre leur opinion, car ils ont été induits en erreur par le Biographe de sainte Odile, dont Pistor Lebègue, secrétaire du duc de Lorraine, a édité l'écrit. La charte donnée à Honau par Luitfrid et par Eberhardt, neveux de sainte Odile par leur père Adelbert, vient les contredire. En effet, elle a été donnée dans la troisième année du règne de Théodoric de Chelles, l'an de Jésus-Christ 725, et elle a été signée par Eugénie, fille d'Adelbert, frère de sainte Odile, qui succéda à sa tante dans le gouvernement du couvent de Hohenbourg et qui prend dans cet acte le titre d'abbesse de Hohenbourg. Cette charte démontre qu'en 725 Odile et son frère Adelbert étaient morts, à moins que l'on ne suppose que sainte Odile se soit démise de ses fonctions de son vivant, ce qui n'est pas probable. Tous les historiens admettent que le 15 décembre, jour où l'on célèbre sa mémoire, est aussi celui de sa mort.

L'histoire qu'a laissée de cette sainte son panégyriste, se résume de la manière suivante : Elle vint au monde aveugle, et à peine était-elle née que son père ordonna, en raison de cette infirmité, qu'elle fût mise à mort. Sauvée par sa mère, elle fut élevée dans le monastère de Palme (Beaume les-Dames), en Bourgogne. Là elle reçut le baptême des mains de saint Er hard, et elle recouvrta la vue sur les fonds baptismaux. Les écrivains de Moyenmoutier prétendent que ce miracle s'accomplit à Moyenmoutier, lorsqu'Odile y fut baptisée par saint Hidulphe, en présence de saint Er hard. Un de ses frères, dont on ignore le nom, intercède pour elle auprès de son père; mais Étichon le tue dans un transport de colère. Cependant elle rentre en grâce près de lui, et est placée par Étichon à la tête du monastère de Hohenbourg, qu'il fonde pour l'amour d'elle. Là elle s'y fait remarquer par tant de piété, par tant de religion, qu'elle est placée après sa mort au nombre des saints.

Maximilien I^o s'estimait heureux de descendre de la famille de sainte Odile *.

§ 47. Monuments d'Etichon. Son cercueil.

Il nous est parvenu trois monuments du duc Étichon. Le premier est son tombeau, le second est un bas-relief qui le représente, le troisième est son effigie, gravée sur le couvercle d'une cassette d'argent. Les deux premiers de ces objets se voient au monastère de Hohenbourg, aujourd'hui occupé par des prémontrés, le troisième est conservé chez les bénédictins de Moyenmoutier.

Le sarcophage, que nous avons fait dessiner parmi nos monuments de la période Franque", est taillé dans une pierre fort dure de couleur grise; il a plus de six pieds de long et ne se recommande par aucune oeuvre d'art ; le travail en est même très - grossier. Ce cercueil fut conservé jusqu'au dix-septième siècle dans l'église de Hohenbourg. Mais lorsque , en 1546, le monastère eut été dévoré par un incendie, tout resta enseveli sous les décombres, jusqu'à ce que, en 1617, l'archiduc Léopold fit rétablir le cloître. A cette époque, le cercueil fut transporté dans la Chapelle des Anges, qui surplombe un immense précipice, et fut incrusté dans le mur*; on l'y voit encore aujourd'hui. Dans la suite des temps, et je ne sais par quel hasard, la plus grande partie des ossements d'Etichon a été extraite du cercueil qui les contenait pour être transportés au monastère d'Ebersheim qui les conserve dans sa sacristie. Certes, ce cercueil est un monument bien vénérable, et tous ceux-là comprennent le respect qui s'y rattache, qui savent combien d'augustes familles, issues de celui qui fut l'enfermé, ont gouverné et gouverné encore le monde chrétien. C'est là un fait que nous ferons ressortir dans la période Germanique.

§ 48. Bas-relief d'Etichon.

Au sarcophage d'Etichon, qui est l'oeuvre du septième siècle, doit succéder la description d'un monument du douzième siècle, plus curieux que le premier, et qui se rattache aussi à Étichon. C'est une stèle en pierre quadrilatérale de trois pieds et demi de côtés. L'une des faces représente Etichon avec une barbe et la couronne sur la tête, il est revêtu d'une tunique qui retombe sur les pieds et porte la chlamyde. Tout ce bas-relief est d'un travail grossier. Étichon est chaussé de souliers et siège sur un fauteuil à bras. De la main droite il présente un livre à sainte Odile, sa fille. La couronne qu'il porte est déprimée et ouverte; elle est telle que les portaient la plupart des rois mérovingiens, sinon tous*. MABILLON *, qui a publié ce monument avant moi, n'en a pas dessiné avec assez de soin la couronne, et son oeuvre a été copiée par ECCARD * et LAGUILLE*. Avant que je n'eusse examiné moi-même cette pierre, il me vint dans la pensée qu'Etichon, Aléman ou Souabe d'origine, portait une partie de ses cheveux reliés en touffe sur le sommet de la tête, à l'instar des anciens Suèves. En effet, Tacite* dit des Suèves : « Ils lient leur chevelure sur le sommet de la tête et les chefs y mêlent plusieurs ornements. » Mais lorsque j'eus

examiné le monument, je reconnus non des tresses nouées, mais une couronne, et j'en conclus que ce bas-relief n'appartenait ni à l'époque Mérovingienne, sous laquelle vécut Étichon, ni à la période Carlovingienne; car alors on ne donnait pas encore aux ducs la couronne royale. Cet in signe ne commença à être adopté que lorsque les duchés furent devenus héréditaires. Voy. ce bas-relief, pl. XX, fig. 1.

§ 49. Les cheveux.

Étichon porte des cheveux tressés qui lui tombent sur les épaules. Chez les Francs c'était une marque de distinction royale que d'avoir les cheveux longs. Leurs princes avaient coutume de porter une longue chevelure, divisée au sommet de la tête et flottant au hasard. Souvent même ils les tressaient en forme de boucles". TERTULLIEN* parle déjà des boucles des Germains. SIDOINE APOLLINAIRE * dit que ces tresses étaient plus longues et les appelle flagella crimum. GRÉGOIRE DE TOURS dit* : « Ut Regum istorum « mos est crinium flagellis per terga demissis. » Et de même en parlant de la chevelure de Clovis* : « Una tantum pars capillorum, quae subter « fuerat, jam defluxerat, alia vero cum ipsis crinium flagellis intacta dura bat. » Et enfin, dans son Livre des Pères, il s'exprime ainsi" : « Nec tamen « ille, ut quidam, dimissis capillorum flagellis aut barbarum, demis « sione.... »

Une longue chevelure n'était pas l'apanage des rois seuls, elle était aussi le privilége des princes de la famille royale, et elle s'étendit ensuite aux ducs et aux personnes illustres sans en excepter les femmes. Voilà pour quoi notre bas-relief représente Odile avec de longues tresses de cheveux. AGATHIAS " remarque que les rois francs étaient décorés d'une chevelure longue, vierge du ciseau, bien peignée et flottante; elle se divisait au haut de la tête en deux parties, comme si l'on avait fait une raie au milieu. On en voit la preuve par l'anneau de Chilpéric 1^{er}*. Les statues de Chloïtaire Ier et d'Ultrogothe, femme de Childebert I^{er}, qui sont placées à l'entrée de l'église de Saint-Germain, à Paris, représentent ces personnages avec des cheveux tressés". Que si l'on remonte jusqu'à la période Ro maine, nous rencontrons dans l'église de Mont-Morillon " et sur un monument de Chalon-sur-Saône " un druide gaulois qui porte des touffes de cheveux tressés diagonalement et pendantes sur les épaules. TACITE **, décrivant l'expédition de Paulinus Suetone dans l'île de Mona, parle des cheveux épars des prophétes de cette île. SÉNÈQUE dit aussi * : « Quid « capillum ingenti diligentia comis ? cum illum vel effuderis, more Par thorum, vel Germanorum nodo vinxeris, vel ut Scytha solent, spar Seris. »

La longue chevelure d'Étichon nous indique l'âge où il était parvenu lorsqu'il fonda le monastère de Hohenbourg.

§ 50. Cheveux de sainte Odile. — Son livre.

ECCARD s'étonne des cheveux de sainte Odile ". Cet auteur s'est imaginé, en effet, avec beaucoup d'autres, que sainte Odile avait introduit à Hohenbourg la règle monastique. Or, les religieuses, après avoir prononcé leurs voeux, avaient coutume de couper leur chevelure 2. Mais la pieuse fille d'Étichon préféra la manière de vivre des chanoines de saint Augustin à la règle monastique et la fit adopter par ses compagnes. Nous l'établirons dans notre Alsacia sacra. Aux preuves qui démontrent ce fait, on doit ajouter ce bas-relief qui représente Odile avec de longues tresses de cheveux. Mabillon était disposé à considérer cette chevelure comme un indice de la virginité de la sainte, mode que conservent encore aujourd'hui les jeunes filles de Strasbourg. Mais les tresses semblables qu'il remarqua sur la tête d'Étichon lui firent rejeter cette hypothèse.

Quant au costume, sainte Odile a la tête couverte d'un voile ; elle porte un manteau oblong qui croise sur la poitrine, au haut de laquelle il est retenu par une agrafe, et il retombe sur le bras gauche; elle est couverte d'un vêtement ample et est chaussée de souliers terminés en pointe. Ma billon, qui s'était persuadé qu'Odile s'était soumise à la règle monastique et non à celle des chanoines, chercha à expliquer pourquoi le costume de la sainte différait de l'habit religieux, et il prétendit que le vêtement représenté par le bas-relief était celui que portaient au dixième siècle les vierges de Hohenbourg qui, à cette époque, comme il le reconnaît lui-même, avaient abandonné la règle monastique.

Étichon présente un livre à sa fille; c'est là le signe de l'investiture. Ce mode d'investiture fut en usage pendant plusieurs siècles dans l'église de Hohenbourg. Il existe une charte de Frédéric, duc de Souabe, dans laquelle il s'intitule : Elizatii Dux et Hohemburgensis Ecclesiae Advocatus, et qui est datée de 1178. Cette charte, où il est question de l'investiture que l'abbé de Stivag doit recevoir de l'abbesse de Hohenbourg, en raison du lieu de Saint-Gorgon, contient le passage suivant : « que l'abbé de Sti « vag reçoive sans contradiction et à la première entrevue, gratis et par la remise du livre..... des mains de l'abbesse les mêmes bénéfices avec toutes les choses conférées ou à conférer à ce lieu *. » Les lettres données en 1185 par le pape Lucius pour la fondation du monastère de Trutenhusen *, ordonnent aussi que : « Dans le cas où le prieur de Trutemhusen « sera décédé ou qu'il se sera démis de ses fonctions, les frères qui y de meurent doivent élire une personne convenable et religieuse de leur ordre, et que l'élu doit recevoir l'investiture du prieuré des mains de l'abbesse de Hohenbourg, sans aucune contradiction, à la première entrevue, gratis et par la remise du livre. » Ainsi, le monastère de Trutenhusen, fondé par Hérade, abbesse de Hohenbourg, fut constamment soumis au patronage de cette abbaye.

§ 51. Image de saint Léger.

Sur la même stèle et derrière Odile on voit saint Léger, évêque d'Au tun 1. Selon les uns, ce prélat était le cousin de notre sainte, selon d'autres il était le frère de son aïeule. Voy. pl. XX, fig. 2.

La chasuble, dont il est revêtu, flotte de toutes parts à la mode antique, et elle est relevée par les bras, tandis que les chasubles modernes sont découpées sur les épaules; sous la chasuble on aperçoit l'aube, Au cou du saint est une étole, dont les extrémités tombent presque jusqu'au bas de l'aube. Le bras gauche porte un manipule. De la main gauche il tient un livre et de la main droite une crosse pastorale ; ce sont les insignes usuels des évêques. La mitre épiscopale de Léger est déprimée et la pointe en est arrondie. Ce genre de mitre était encore en usage au douzième siècle, époque où le bas-relief a été sculpté. La parenté qui rattachait Léger à sainte Odile a fait que plusieurs églises d'Alsace ont été consacrées à ce saint. Les monastères de Murbach et de Massevaux, l'église paroissiale de Munster, dans le val Saint-Grégoire, sont dédiés à saint Léger. Afin de bien établir la parenté de Léger et de sainte Odile, nous donnons ici deux tracés généalogiques dont le premier est exact*.

Sigrade	Berehsinde
Léger	Odile.

De son côté, le Chroniqueur d'Ebersheim donne le tracé suivant :

Sigrade	Anonyme
Léger	Berehsinde
	Odile.

§ 52. Époque de ce monument.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de l'âge du bas-relief de sainte Odile. En effet, je remarque que les érudits sont partagés sur cette question. MABILLON !, en lui attribuant plus de six cents ans d'antiquité, le date du dixième siècle, et son opinion a été adoptée sans la moindre hésitation par GEORGE ECCARD*. LAGUILLE, de son côté ", en fait remonter l'antiquité jusqu'au septième siècle. Il s'est appuyé sur l'autorité de Théodorie Ruinart qui, sur la foi d'autrui, attribue à la même époque les statues de l'église de Saint-Germain, de Paris, qu'il suppose ressembler aux bas reliefs

de Hohenbourg. Mais il y a peu de temps que le hasard a constaté d'une manière évidente l'âge de ce monument. En effet, en 1747, DENYS ALBRECHT, prieur des prémontrés de Sainte-Odile, ayant fait ouvrir le mur dans la paroi duquel se trouvait incrusté le bas-relief, la face cachée du monument apparut au jour et l'on y découvrit une sculpture représentant deux abbesses agenouillées aux pieds de la sainte Vierge. C'étaient Rélinde et Herrade, toutes deux abbesses de Hohenbourg; l'une au milieu, l'autre à la fin du douzième siècle. Ni l'une ni l'autre n'ont de manteau, ni de tresses de cheveux. Elles avancent chacune une main pour soutenir un livre qui paraît contenir les louanges de la mère de Dieu. La Vierge et l'enfant Jésus qu'elle tient ont tous deux les cheveux tressés. Il est donc évident maintenant que, contre tout ce que l'on avait cru jusqu'ici, ce bas relief est l'œuvre du douzième siècle. Il est possible cependant que l'image d'Étichon et de sainte Odile aient été gravées sur cette pierre d'après un monument plus ancien. Voilà tout ce qui reste en Alsace des monuments d'Étichon, car le portrait de ce prince, que l'on voit à Obernai, est beaucoup plus récent. Voy. pl. XX, fig. 2.

§ 55. Monument en argent.

Le troisième et dernier monument d'Étichon, qui est presque contemporain de celui que nous venons de décrire, n'est pas en pierre, mais en argent; il n'appartient pas à la Vosge alsacienne, mais à la Vosge lorraine, il est la propriété de Moyenmoutier. MABILLON " et HUMBERT BELHOMME * ont cru y reconnaître l'œuvre du douzième siècle, et ce n'est pas sans raison. RICHER *, qui fut au treizième siècle moine de l'abbaye de Senone, voisine de Moyenmoutier, nous apprend qu'à cette époque déjà les reliques de saint Hidulphe étaient renfermées dans une châsse d'argent. JEAN BAYON * observe de son côté, qu'en 1150, le corps de saint Hidulphe fut déposé dans un nouveau reliquaire. Il est donc vraisemblable qu'à cette époque la châsse de saint Hidulphe fut ornée de plaques d'argent ciselées. De ces plaques, nous n'avons reproduit que celles qui concernent Étichon, Odile et Hidulphe. Étichon est à genoux, la tête nue; il pleure et présente Odile à saint Hidulphe. Celle-ci, agenouillée aussi, prie l'évêque de la guérir de sa cécité. Odile n'est plus un enfant; elle est représentée sous les traits d'une jeune fille, parce qu'on croyait à Moyenmoutier qu'Odile était déjà une jeune fille lorsqu'elle reçut le baptême et qu'elle recouvra la vue. En effet, d'après une ancienne tradition, Odile aurait été baptisée à Moyenmoutier par Hidulphe, évêque de Trèves, en présence de son frère Erhard, archevêque de Ratisbonne, et elle aurait收回 la vue sur les fonds baptismaux. Mais cette tradition n'est pas exacte, puisqu'il est établi qu'elle fut baptisée dans le monastère de Palme, en Bourgogne. Voy. pl. XXI, fig. 1.

LE DUC ADELBERT.

§ 54. Adelbert, premier-né d'Étichon.

Le Panégyriste de sainte Odile donne à Abelbert le nom d'Alardus ; sur de vieilles tapisseries de l'abbaye de Saint - Étienne il porte le nom vulgairement usité d'Obrecht¹. Il était l'aîné des fils d'Étichon, quoi qu'en aient dit plusieurs auteurs qui attribuent le droit d'aïnesse à Étichon II, parce que dans le fragment édité par PisToR LEBÈGUE* il porte le titre de duc et est cité avant Adelbert. Mais il existe en faveur d'Adelbert des raisons beaucoup plus sérieuses. En effet, le mandement que Théodoric III donna, en 680, à l'abbaye d'Ebersheim, le place immédiatement après le duc Athic en le qualifiant de comte. Attico Duci et Adelberto Comiti cete risque fisci exactoribus. Si donc, du vivant de son père, il marche après lui avec le titre de comte, si, à la mort de ce dernier, il est cité comme son successeur dans le duché d'Alsace, pourquoi ne serait-il pas le pre mier de ses fils? En effet, quoiqu'à cette époque les duchés n'aient pas été encore héréditaires, comme je l'ai déjà dit, on avait cependant le plus souvent égard à la naissance. C'est par cette raison que notre Adelbert fut créé, du vivant de son père, par le roi Théodoric, comte dé l'Alsace inférieure², et qu'à la mort de ce dernier il fut investi de tout le duché d'Alsace. Aussi ne m'expliqué-je pas comment Mabillon a pu se per suader que le fils, frappé de mort par Étichon lorsqu'il l'implorait pour Sa soeur Odile, était ce même Adelbert.

Du reste, la fondation de l'abbaye de Saint-Étienne de Strasbourg, que l'on doit à notre Adelbert*, a surtout rendu sa mémoire chère à la postérité. L'empereur Lothaire a rappelé dans son diplôme de 845 l'érection de cet établissement. Malheureusement nous n'avons plus aujourd'hui ni les lettres de fondation données par Adelbert, ni le privilège particulier par lequel le roi les confirme. Mais elles avaient été vues par Lothaire, par Louis-le-Germanique et même par Wernher, qui fut évêque de Strasbourg au commencement du onzième siècle. En effet, on lit dans le diplôme de Lothaire : « Abbatissa S. Prothomartiris Stephani Basilla, in ambitu infra « muros Argentoraco, Majestatem nostram adiit, offerens obtutibus nos tris auctoritates et munimina Chartarum illustris parentelae nostrae pro genitoris Ducis Adelberti ; qui fundavit jam dictum locum in parte suae haeredatis, quae sibi pertinuit inter ruinas veteris Argentoraci, etc. Et quemadmodum in eisdem insertum continebatur auctoritatibus, eundem locum per pragmaticam Regis Childerici constitutionem praerogativa emunitatis libertate communiri impetravit. »

Louis-le-Germanique, dans le diplôme qu'il donna en 871 à cette même Basilla, dit aussi : « Praedictus locus S. Stephani a Duce Alberto fundatus « erat et per constitutionem Chylderici Regis emunitatus, et per Pipinum Majordomum locupletatus et munitus, crescebat. » « Ledit lieu de Saint Étienne avait été fondé par le duc Albert et jouissait de l'émunité par la

constitution du roi Childéric; enrichi et fortifié par Pépin, maire du palais, il s'était étendu. »

§ 55. A-t-il vécu sous le roi Childéric II?

Ce qui précède établit donc que ce fut sous un des Childéric que le duc Adelbert fonda l'abbaye de Saint-Étienne. Selon quelques auteurs, le diplôme que nous venons de citer désigne Childebert II; selon d'autres, il s'agit de Chilpéric II ; il en est même qui prétendent qu'il est question de Childéric III. Ceux qui soutiennent la première de ces questions ont beau coup de difficultés à résoudre. En effet, puisque Childéric II régna en Alsace de l'an 660 à l'an 674, il faut nécessairement qu'Attale, première abbesse de ce monastère, ait vécu dans l'intervalle de ces quatorze années. Prenons une moyenne et adoptons l'année 667. Attale devait avoir au moins vingt-cinq ans lorsqu'elle fut nommée abbesse; elle était donc déjà née en 642. Si l'on suit la règle adoptée par les généalogues, il faut admettre qu'Adelbert, père d'Attale, avait trente ans lorsqu'il engendra sa fille, et que c'était aussi l'âge d'Étichon lorsqu'il procréa Adelbert. D'après ce système, Adelbert serait né en 612 et Étichon en 582. De ce comput, que nous ne pouvons restreindre davantage et que nous devrions au contraire augmenter encore, il résulterait qu'Étichon avait au moins soixante-quatorze ans lorsqu'il reçut l'investiture du duché d'Alsace, et qu'Adelbert avec sa soeur Odile atteignirent leur centième année. Le fragment, publié par Pis tor Lebègue, donne, il est vrai, cet âge à Odile, mais personne n'a osé encore le donner à son père et à son frère.

Remarquons d'ailleurs que les écrivains sont unanimes à reconnaître qu'Odile reçut le jour sous le règne de Childéric II.

Et s'il en est ainsi, comment est-il possible que dans les quatorze années de ce règne Odile soit mée, qu'elle soit devenue abbesse de Hohenbourg, qu'elle ait pu instruire dans les préceptes de la vie monastique Attale, fille de son frère, et la voir diriger le couvent de Saint-Étienne ?

§ 56. Ou sous Childéric III ?

Ces difficultés suffisent pour réduire à néant l'opinion de ceux qui veulent voir dans la charte de Saint - Étienne une allusion à Childéric II. OBRECHT³ les avait entrevues sans doute, car, pour les résoudre, il proposa de substituer Childéric III à Childéric II. Mais il tomba alors de Charybde en Scylla, puisqu'il ne se souvint pas assez que lorsque Childéric III commença à régner, il y avait vingt ans qu'Adelbert était mort. CHARLES HUGO* et HUMBERT BELHOMME " avancent, je ne sais sur quelle autorité, qu'Obrecht reconnut plus tard son erreur. Et pourquoi, lorsque les faits étaient si palpables, ne l'aurait-il pas reconnue?

GUILLIMAN*, en attribuant la charte de Saint-Étienne à Childéric I^o, parce que le premier Childéric, père du grand Clovis, était païen, et en réfu tant ceux qui combattent pour Childéric III, défend mal sa cause, puisqu'il prétend que Childéric III n'existeit que de nom et qu'on ne connaît de lui ni actes, ni décrets. En effet, D. BOUQUET " a publié cinq des diplômes donnés par ce roi pendant les dix années de son règne.

\$ 57. Ou sous Chilpéric II ?

Après avoir éliminé ainsi les Childéric, il convient d'examiner quel est celui des rois de France qu'il faut inscrire dans le diplôme de Saint Etienne. CHARLES LECOINTE^o suppose que dans la charte de Lothaire et de Louis-le-Germanique, il faut convertir le nom de Childéric en celui de Chilpéric, qui régna de l'an 715 à l'an 720, et il en conclut que la fondation de Saint-Étienne est renfermée dans l'une de ces cinq années. On doit reconnaître, en effet, que toutes les circonstances cadrent parfaitement avec cette époque, que toutes les difficultés que l'on a à résoudre lors qu'il s'agit de Childéric II disparaissent spontanément. Adelbert, comte d'Alsace sous Théodoric III, administra le duché sous le règne des fils de Théodoric, Clovis III et de Childebert III, sous celui de Dagobert III, fils de ce dernier, et enfin sous celui de Chilpéric II, fils de Childéric II. Il mourut, soit sous le règne de Chilpéric, soit sous celui de Théodoric IV de Chelles, successeur de ce prince. Or, il résulte du texte du diplôme de Lothaire qu'Adelbert avait déjà le titre de duc lorsqu'il fonda le monastère de Saint - Étienne. Ainsi, à cette époque Étichon était mort; son fils avait été envoyé en possession de l'héritage paternel, puisque l'acte porte : In parte suae hereditatis quae sibi pertinuit, dans la part de son héritage qui lui appartenait.

Ajoutons que sous le règne de Chilpéric II, Attale, fille d'Adelbert, pouvait déjà avoir été initiée aux règles de la vie monastique par sainte Odile, et que la perspective de placer Attale à la tête du nouveau monastère a pu rendre Adelbert plus disposé à faire de pieuses donations.

Que si quelqu'un hésite à reconnaître que la substitution du nom de Childéric à celui de Chilpéric dans les trois chartes de Lothaire, de Louis et de Wernher est une erreur de scribe, qu'il veuille bien songer que ce n'est pas la seule fois qu'on a confondu à cette époque les Childérics avec les Chilpérics. C'est ainsi que les rédacteurs des actes ont jugé convenable de faire une distinction entre les Clovis et les Louis, quoique ce fut le même nom prononcé de deux manières différentes.

GoLDAST exhibe une charte donnée au monastère de Saint - Gall, qui a été donnée, dit-elle, le XVII. Kal. Febr. sub Regno Domini nostri Elperici Regis. GoLDAST * et GEBHARDI * reconnaissent que par Elperic il faut en

tendre Childéric III. MABILLON*, et après lui D. BOUQUET ", ont reproduit une charte où on lit aussi Chilpéric pour Childéric.

Mais si on a pu écrire Chilpéric pour Childéric, pourquoi dans la charte de l'abbaye de Saint-Étienne l'empereur Lothaire n'a-t-il pas pu mettre Childéric au lieu de Chilpéric? Était-il donc si difficile au notaire de changer par inadvertance un p en d. Il est donc presque impossible de combattre l'opinion du P. Lecointe, qui reporte l'origine de Saint-Étienne non à Chil déric II, mais à Chilpéric II. J'en conclus donc que cette fondation eut lieu peu avant la mort d'Adelbert et qu'Attale, sa fille, avait alors trente ans.

\$ 58. Fondation de l'abbaye de Honau. — Villa royale. — Année de la mort d'Adelbert.

On attribue encore à Adelbert l'origine de l'abbaye de Homau", et les chartes données par ses fils rendent cette opinion assez vraisemblable. Mais l'année de la fondation de cet établissement n'est pas moins incertaine que celle de l'abbaye de Saint-Étienne. LAZIUS et DE RUYR * insistent pour l'année 721.

Plusieurs écrivains supposent que les deux établissement ont été fondés en une seule et même année.

Du reste, on sait par le texte d'une charte, reproduite par COCCIUS^o, qu'Adelbert construisit à nouveau une habitation royale dans une propriété renfermée dans la nouvelle banlieue de Strasbourg.

On peut établir le temps de la mort d'Adelbert, si l'on compare entre elles la date de l'origine du couvent de Saint-Étienne et celle d'une charte qui a été donnée par le duc Luitfrid et le comte Eberhard, la troisième année du règne de Théodoric, c'est-à-dire en 825. Comme les chartes de Saint-Étienne établissent qu'Adelbert vivait encore sous le règne de Chilpéric II, le titre donné par Luitfrid nous démontre qu'il avait cessé d'exister dès le commencement du règne de Théodoric IV. Il faut donc placer la date de sa mort entre les années 720 et 725.

Observation sur le § 58.

∴ La charte de Théodoric IV, à laquelle Schoepflin fait allusion, a été reproduite par lui dans l'Alsace diplomatique, avec la date : Datum III idus Decembris anno III regni domini nostri Theodorici Regis. Il l'avait copié dans un manuscrit du quatorzième siècle qui appartenait à la collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux.

GRANDIDIER a aussi publié ce document', et il déclare l'avoir extrait d'un chartulaire du seizième siècle qui existait aux archives de Saverne et du Codex de Saint-Pierre-le-Vieux, auquel il donne la date approximative de 1475. D'après lui, cette charte porte pour date : Datum tercio idus Decembris anno secundo regni Domini nostri Theoderici Regis. C'est-à-dire le 11 décembre 722.

Si la leçon de Grandidier est exacte, il en résulte qu'Adelbert est mort entre les mois de juin et de décembre 722. Car on connaît de ce personnage un titre du mois de juin 722, et celui du 11 décembre dit : Conpla cuit nobis animus, ut de ipsa insula, que dicitur Homaugia,..... quantum cumque genitor moster Adelbertus Dux nobis moriens dereliquit, ad ipsum Monasterium condonare deberemns.....

§ 59. Monuments d'Adelbert.

Il est vraisemblable que nous possédons deux monuments du duc Adelbert : l'un est en pierre, l'autre en argent; ce dernier est une pièce de monnaie.

Non loin du monastère de Saint-Étienne, dans la petite rue de Saint Médard, on voit incrustée sur un mur une effigie d'un travail grossier. L'anatomie de l'œuvre, les tresses de cheveux semblables à celles que porte Étichon, le voisinage de l'abbaye de Saint-Étienne, dont Adelbert était le fondateur, tout nous porte à croire que cette effigie est son portrait, et cette raison nous a déterminé à la reproduire dans une des planches de nos monuments de la période franque. Pl. XX, fig. 5.

J'ai fait graver aussi un denier d'argent, trouvé dans l'Alsace inférieure, et qui m'a été envoyé. Ce dernier offre en légende d'avers, en lettres romaines mal formées, le nom ADALBERTO, sans effigie. Pl. XXI, fig. 6.

En effet, à cette époque, les monnaies ne reproduisaient pas encore les profils des ducs et des comtes.

Au lieu d'une effigie, le champ porte le cœur surmonté d'une croix à branches égales, que l'on retrouve dans toutes les monnaies mérovingiennes. Les caractères sont conformes à ceux qu'employaient les Mérovingiens. Le champ de revers nous représente un dessin inextricable". BLANC* a publié une monnaie de Pépin qui ressemble en quelques points à la nôtre; mais il n'a pas osé lui-même dire ce que signifiait ce dessin, tant le travail est grossier. On dirait deux boucliers accolés, entre lesquels se trouverait un bâton recourbé. Si ce bâton était une crosse épiscopale, il faudrait rejeter cette monnaie du huitième siècle, parce qu'à cette époque les évêques n'avaient pas encore le droit de battre monnaie.

§ 60. Epouses et filles d'Adelbert.

Le Biographe de sainte Attale " attribue au duc Adelbert deux femmes, dont la première se nommait Gerlinde et la seconde Batilde ou Bachilde. Si l'on en croit KOENIGSHOVEN*, il eut de Batilde deux filles, Lutgarde et Savina, que l'on croit avoir été ensevelies avec lui dans le choeur de l'église de Saint-Étienne ". Le Panégyriste de sainte Odile lui donne de son premier mariage trois fils, Luitfrid I", Eberhard et Mason, et trois filles, Eugénie, Attale et Gundelinde ; il s'accorde en cela avec l'auteur de la Vie de sainte Attale. Voici, en effet, comme il s'exprime : « Les parents « d'Attale instruisirent dans la discipline de Dieu leur fille Attale avec ses deux soeurs, Eugénie et Gundelinde. Ces enfants, en apprenant la piété de la bienheureuse vierge Odile, qui gouvernait alors le couvent des servantes de Dieu à Hohenbourg, se retirèrent près d'elle. » Eugénie succéda plus tard à Odile, sa tante maternelle, dans l'administration du Hohenbourg et souscrivit, en 725, à la charte de ses frères, Luitfrid et Eberhard, en ces termes : Ego Eugenia, ac si indigna Abbatissa, consensi. Attale reçut la direction de l'abbaye de Saint-Étienne, fondée par son père ; elle fut placée après sa mort au nombre des saints de l'Alsace.

Ses reliques et son manteau sont religieusement conservés dans ce monastère. De vieilles tapisseries, qui datent déjà de quelques siècles, représentent les miracles opérés sur son tombeau. SCHILTER en a fait graver les dessins *. Odile s'était réservé l'administration des deux monastères de Hohenbourg; après sa mort, Gundelinde fut placée à la tête du monastère inférieur et sa soeur Eugénie fut élue abbesse de celui qui se trouve au haut de la montagne. Au seizième siècle, GEBWILLER a vu * le corps de Gerlinde exposé sur l'autel. L'abbaye d'Einsidlen et l'église des jésuites de Molsheim conservent quelques parties de ses reliques". Aussi ne puis-je m'expliquer comment ECCARD " a pu se persuader que Gundelinde avait été mariée au comte Bernhard, frère du roi Pépin. Il allègue pour preuve de son opinion que dans le diplôme donné en 845 par Lothaire à l'abbaye de Saint-Étienne, ce prince qualifie le duc Adelbert père de Gundelinde, progenitorem parentela suae. J'expliquerai le sens de la charte de Lothaire dans la généalogie des Luitfridignes, descendants du duc Adelbert.

LE DUC LUITFRID.

§ 61. Le duc Luitfrid et le comte Eberhard.

Luitfrid ou Liutfrid, fils du duc Adelbert, fut incontestablement le successeur de son père dans le duché d'Alsace. Mais selon BUCELIN", BLONDDEL et OBRECHT, Eberhard succéda à Adelbert dans son duché, et cet Eberhard est le seul duc d'Alsace de la race d'Étichon qu'admettent

BLoNDEL et OBRECHT *. Or, Eberhard ne fut pas duc; il ne porta, comme plusieurs autres descendants d'Étichon, que le titre de comte.

Eberhard n'est qualifié nulle part de duc; partout, au contraire, on l'appelle comte. Nous en citerons pour preuve le diplôme par lequel Théo doric IV confirme la fondation de l'abbaye de Murbach et qui est de la septième année de son règne. Nous citerons encore la charte donnée par Widegerne, évêque de Strasbourg, à la même abbaye pendant la huitième année du règne de Théodoric; il y reçoit le nom de comte. Enfin, Eber hard se qualifie lui-même de comte dans le diplôme qu'il signa à Monno machum ⁹, vico publico, en faveur de l'abbaye de Murbach, pendant la onzième année du règne de Théodoric, c'est-à-dire en 751. Mais le roi Théodoric même adressa le règlement qu'il rédigea pour l'abbaye de Honau et qui a été cité par COCCIUS *, Luitfrido Duci et Eberhardo Domestico. Tous deux, enseignant ce règlement, prirent le même titre. Toutes ces preuves établissent à satiété qu'Eberhard n'était pas duc, mais comte. La même charte de Honau établit que ce fut Luitfrid, fils du duc Adelbert, et non Eberhard qui succéda à son père dans le duché d'Alsace. C'est ainsi que dans la donation faite en 725 par Luitfrid et son frère, le comte Eberhard, à l'abbaye de Honau, on lit : S. Luitfridi Ducis, S. Eberhardus Domesticus*. Dans la charte de l'abbaye de Murbach, de 728, Eberhardus Comes dé clare qu'il a fondé Murbach, cum germano suo, Leudofrido Duce. Dans une autre charte donnée, en 751, à la même abbaye, il rappelle la mémoire de Leudefridi Ducis, germani sui. En outre, dans le diplôme de Théodoric IV, donné en 725, pour le prieuré de Saint-Léobard", on rencontre le Vir illustris Luitfridus, paroles qu'il faut interpréter par les mots duc d'Alsace.

§ 62. Époque où vivait Luitfrid.

Aucun monument n'établit combien de temps vécut ce Luitfrid. Mais comme son frère Eberhard atteignit l'année 747, nous en concluons que Luitfrid mourut aussi vers le milieu du huitième siècle.

Eccard place sa mort en 750, parce que cette année-là mourut Lantfrid, duc d'Alémanie, que cet écrivain a confondu avec notre Luitfrid, duc d'Alsace. C'est le nom de Luitfrid qui a égaré Eccard. En effet, comme il a toujours été persuadé qu'Etichon ¹⁰ et sa postérité ont administré et le duché d'Alémanie, et celui d'Alsace, il a supposé que Léodefride était ce même duc d'Alémanie qui se révolta contre Pépin d'Hérastal et Charles Martel, et que c'est par erreur que les écrivains, faussant le nom de Léode fride, l'ont appelé Godefride. Aussi attribue-t-il à Luitfrid tout ce qu'ils ont dit de Godefride. En outre, tous les faits que l'on attribue à Lantfrid, duc d'Alémanie, contemporain de notre Luitfrid, comme sa rébellion contre Charles Martel, ses combats malheureux, sa mort, arrivée en 750, tous ces

faits, dis-je, il les a appliqués à notre Léodefride. Mais tout ce système s'appuie sur une base bien fragile.

1° D'abord, à dater du milieu du septième siècle, le duché d'Alémanie était distinct de celui d'Alsace; je l'ai déjà établi précédemment.

2° A la fin du septième siècle, il y avait réellement un Godefrid, duc d'Alémanie; le fait est établi par le témoignage des écrivains les plus graves,

3° Les noms de Lantfrid et de Luitfrid sont bien différents.

Enfin, 4° Luitfrid ou Leudefride, duc d'Alsace, ne peut être le même que l'Aléman Lantfrid; car à l'époque où ce dernier se rendait coupable de trahison, notre Leudefride gouvernait tranquillement l'Alsace; il don naît ses soins avec son frère Eberhard à l'érection de l'abbaye de Mur bach; enfin, il était honorablement nommé dans toutes les chartes. Ce même Eberhard a signé tous les rescrits des rois francs contre qui s'était révolté Lantfrid.

On en voit la preuve par les lettres que le roi Théodoric signa en faveur de l'abbaye de Marmoutier. Cette base renversée, tout l'édifice qu'Eccard avait construit par dessus s'écroule ; c'est-à-dire que Leudefride est mort en 750.

Observations sur le § 62.

1. De nouveaux documents viennent établir que le duc Luitfrid a vécu longtemps après l'année 750.

Ainsi une charte du 22 décembre 755 porte " : ego inluster uir luitfridus dux cogitans pro remedio anime mee.... complacuit mihi quod res meas quod in batenandouilla pater meus moriens dereliquid et ego contra germano meo hebroardo in porcionem recepi..... ad iam dicto monasterio (uuizenburg) uel agentibus suis a die presente in uestrum trado dominacionem.....

On lit dans une charte du 5 février 757* : Fratre rantuuigo emtore. uir inluster liutfridus. uenditor uendidisse me tibi constat.... hoc est in aunulfouillare. quicquidina genitore meo prouendi : titulus firmauit et in sulcia quan tum luitulfus habuit et ad me pervemit et in hildbrunnus. quicquid genitor meus ibidem tenuit. et in suinderadouilla quicquid genitor meus habuit.

Le 10 mars 759, l'abbaye de Wissembourg reçoit une nouvelle charte, où il est dit* : ego inluster uir luitfridus dux complacuit mihi ut res meas quod in uilla burghaime pater meus adalbertus condam mihi moriens dere liquid et ego contra germano meo hebroardo in porcionem recepi..... in uestram trado dominacionem.

Cette charle donnée in ciuitate argendoracince, publice, porte parmi les signatures celle de la femme du duc: teste hiltrude que consensit.

Je dis que ce11e Hiltrude est la femme du duc; en effet, une charte du 16 mars de la même année porte * : *inluster uir luitfridus dux et hiltrudis ducissa pariter uenditores constat nos tibi ueddissemus et ita uendimus uillam mostram in pago halisacinse. cui uocabulum est burghaime.* Ces deux noms se retrouvent encore dans une charte sans date, donnée à l'abbaye de Wissembourg 5, sous le gouvernement de l'abbé Er loald, entre 750 et 759 : *ego luitfridus et coniunx mea hiltrudis salutamus uobis.*

Ainsi de ces titres il résulte que Luifrid vivait encore en 759. Nous le voyons encore reparaître dans un diplôme du 27 mai 742", mais sans que nous puissions affirmer qu'il vécût encore à cette époque. Ratuuigus, fils de Chrotuuig, vend à l'abbaye de Wissembourg *in uilla sulcia quem mihi luitfridus dux contra pretio tradidit.*

Ajoutons que toutes les chartes, moins la dernière, sont datées de Strasbourg, ce qui fait supposer que le duc Luitfrid y résidait habituelle Iment .

\$ 65. Fils supposés de Leudefrid.

Eccard assigne à notre Leudefride, duc d'Alsace, deux fils, Théode bald et Luifrid II, qu'il constitue tous deux ducs d'Alémanie. Théodebald, duc d'Alémanie, était fils du duc Godefrid, qu'Eccard avait supposé être le même que Leudefride. Je dis qu'il était le fils de Godefride, et je m'ap puie sur le texte si explicite du Continuateur de FRÉDÉGAIRES" et du Continuateur des Gestorum Francorum*, sur HERMANN LE CONTREFAIT * et sur SIGE RERT GEMBLUO *. Et l'on m'objecterait en vain que HEPIDANUS *, contem porain d'Hermann le Contrefait, constitue dans ses Annales Théodebald, fils du duc Léodefrid. L'autorité des historiens que je viens de citer est pré férable à celle de Hepidanus, qui écrivit à une époque plus récente que la plupart d'entre eux.

Il est peu vraisemblable d'ailleurs que Théobald fut le fils de Leudefride. En effet, 1° Théodebald chassa saint Pirmin du monastère de Richenau. Luitfrid d'Alsace, au contraire, le reçut avec empressement dans ses propriétés et s'entendit avec son frère Eberhard pour bâtrir pour lui le monastère de Murbach. 2° Théobald vint en Alsace en ennemi et la ravagea en 745. En eût-il été ainsi s'il avait été à la fois Alsacien et duc d'Alsace ?

On peut presque dire la même chose de Lantfride II, duc d'Alémanie, mort en 751. Je ne trouve nulle part la preuve la plus petite que l'Alsace se soit

révoltée contre Pépin, maire du palais, et cependant Lantfrid, duc d'Alémanie, fut jusqu'à sa mort l'ennemi de ce prince. On ne saurait donc admettre le système d'Eccard qui fait de Théobald et de Lantfrid les fils de Luitfrid, duc d'Alsace. Il faut les placer au nombre des ducs d'Alémanie, qui à cette époque n'avaient rien de commun avec l'Alsace.

\$ 64. Abolition des ducs.

Du reste, non-seulement notre Luitfrid fut le dernier des descendants d'Étichon, qui fut duc d'Alsace, mais encore nul autre après lui ne fut promu à cette dignité par les rois francs descendant de Charlemagne. Il laissa, il est vrai, un fils du même nom, mais qui porta seulement le titre de comte. En effet, l'Alsace releva dès lors de ses comtes particuliers, quoique le titre de duché continuât être employé. La Bavière, voisine de l'Alémanie, fut frappée d'un sort semblable par Charlemagne, lorsqu'après la défaite de Tassilon, il partagea entre plusieurs comtes l'administration de ce duché. Ainsi le duché d'Alémanie, dont les ducs furent abolis à peu près dans le temps où ils disparurent de l'Alsace, fut confié à la vigilance des nonces de la chambre. Il leur fut soumis jusqu'en 817; à cette époque, Bourcard fut créé duc d'Alémanie et l'Alsace fut placée sous ses ordres. Les premiers des nonces de la chambre qui gouvernèrent l'Alémanie après la suppression des ducs furent Warin et Ruthard; mais je ne vois d'eux aucune mention dans les monuments alsaciens. Il est vrai que Bucelin et plusieurs écrivains modernes prétendent qu'en même temps qu'ils administraient l'Alémanie, ils gouvernaient aussi l'Alsace, et, bien plus, qu'ils étaient revêtus de je ne sais quels titres de ducs et de landgraves d'Alsace et qu'ils descendaient d'Eberhard, fondateur de Murbach.

Mais il est hors de doute qu'Eberhard mourut sans postérité, comme je le démontrerai plus tard. On pourrait croire que l'Alsace supérieure a été administrée par un certain Warinus, parce que le roi Carloman, fils de Pépin, adressa, la première année de son règne, un rescrit ad Warinum quondam Comitem, et il lui affirme par ce rescrit, qu'il a donné à l'abbaye de Munster, les hommes fiscalins qu'il possédait à Uffolz.

Mais ce Warin paraît avoir été un comte ou dynaste de l'Alsace supérieure ou du Sundgau, qui n'avait rien de commun avec Warin l'Alémanique, nonce de la chambre. Il faut en dire autant d'un comte Ruothard, que l'on représente comme le fondateur des abbayes de Schwarzach et de Genbenbach. On ne saurait certainement nier que le couvent d'Arnolfesau a été institué vers cette époque par un comte Ruthard, et que ce couvent fut transporté cent ans plus tard à Schwarzach. Il faut placer l'origine d'Arnolfesau vers l'an 750, ce qui résulte non-seulement du testament de Ruthard, fait vers l'an 756 !, mais encore de la charte de confirmation, rendue en 751* par Etton, évêque de Strasbourg. Ce Ruthard avait acquis

par échange ou à prix d'argent beaucoup de propriétés dans l'Alsace et le Brisgau. De ces biens, il donna au monastère d'Arnolfesau ceux qu'il possédait en Alsace, et il vendit à Fulrade, abbé de Saint-Denis, issu d'une famille noble d'Alsace, ses propriétés du Brisgau; l'acte de vente est daté de la treizième année du règne de Pépin, c'est-à-dire de 764 *. Mais ce Ruthard était-il le même que Ruthard, nonce de la chambre, c'est ce que je n'oserais ni nier, ni affirmer.

\$ 65. Le nom du duché fut conservé.

Mais pour en revenir à notre Alsace, c'est ici le lieu de rappeler que lorsque les ducs d'Alémanie et d'Alsace eurent été supprimés, les formules des duchés d'Alsace et d'Alémanie n'en restèrent pas moins distinctes, quoique l'un et l'autre fussent administrés en commun par des nonces de la chambre. Louis-le-Débonnaire donne à l'Alsace le titre de duché dans les deux chartes données à Murbach en 816. Toutes les deux placent Murbach dans le Ducatum Alsacensem.

L'empereur Lothaire dit, en 849, que l'abbaye de Granfelt est située in Ducatu Helisacensi. Les Annales de saint Bertin rapportent que Louis le-Débonnaire rentra en possession des provinces que son fils Louis avait usurpées, c'est-à-dire de l'Helisatia, de la Saxe, de la Thuringe, de l'Aus trie, de l'Alamanie ".

En 859, lorsque Louis-le-Débonnaire eut partagé le royaume de Lorraine entre ses fils Lothaire et Charles, Lothaire reçut pour sa part le duché des Ripuaires, Wormazfeld, Sperohgovi, le duché Helisatiae, le duché d'Alamanie, Coire, le duché de Toringube avec ses marches*.

En 841, Louis-le-Germanique fit rentrer sous sa dépendance les Aus trasiens, les Thuringiens et les Alémans. Cependant, au même moment, Lothaire, obtenant l'Alsace, se prépara à passer le Rhin pour arrêter Louis. Ainsi, alors l'Alémanie n'était pas annexée à l'Alsace.

En 845, l'Alsace fut assignée à l'empereur Lothaire ; mais l'Alémanie devint la propriété de Louis-le-Germanique. Plus tard, en 855, l'Alsace échut à Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire ; il la rendit, dit-on, à son tour, en 861, à Louis-le-Germanique, son oncle *. Mais ou il ne fit que promettre de la lui rendre, ou Louis refusa cette cession, car quelques années après, Louis en était encore le propriétaire.

HUGON.

\$ 66.

Que si, à la mort du duc Luitfrid, c'est-à-dire au milieu du huitième siècle, l'Alsace ne possédait plus de duc, si du moins on ne retrouve la trace d'aucun d'eux dans les monuments qui nous restent de cette époque, il est certain qu'à la fin du siècle suivant, Lothaire, fils de l'empereur du même nom, faisait revivre cette dignité. En effet, ce prince, qui fut le second et le dernier roi de Lorraine, donna en 867 à Hugon, son fils, qu'il avait eu de sa concubine Waldrade, le duché d'Alsace, Ducatum Elisazium donavit, comme disent les Annales de saint Bertin". Ce roi, épris d'un violent amour pour cette femme qui causa de si grands troubles dans l'Église et dans le royaume, imposa de force Hugon à l'Alsace, et il est hors de doute que le nouveau duc reçut des attributions bien plus étendues que ses prédécesseurs. Tout nous porte à croire que sous le nom de duc, Hugon exerça en Alsace le pouvoir royal, car la passion de Lothaire pour Waldrade et son fils ne connaissait pas de bornes. L'année 869, qui fut fatale à Lothaire, fit rentrer dans de justes limites l'autorité de Hugon. En effet, lorsque par suite du pacte de famille de 870, Louis-le-Germanique eut obtenu notre province, on mit à Hugon un frein qu'il finit par ronger. Après avoir gouverné le duché depuis dix-sept ans, il se révolta contre Charles-le-Gros. Pris par trahison, il eut les yeux crevés et fut renfermé dans le monastère de Saint-Gall. Enfin, du temps de Zwentibold, roi de Lorraine, il fut relégué dans le monastère de Prum, où il prit l'habit monastique et où il fut rasé de la main même de l'abbé Reginon, qui rapporte ce fait dans sa chronique*. Hugon fut le dernier des ducs d'Alsace de la période Franque et le premier de la période Germanique; cependant, Charles-le-Gros ne lui donna pas de successeur. Après la déposition de Charles-le-Gros, Arnoul fut nommé roi de Germanie, et l'affection qu'il portait à son bâtard Zuentibolchus ou Zwentibold, le décida à donner à ce prince le royaume de Lorraine, dont l'Alsace faisait partie. Les religieux de l'abbaye de Munster possèdent un beau monument du règne de Zwentibold; c'est un diplôme authentique qu'il leur donna, en 896, comme roi de Lorraine.

DUCS APOCRYPHES DE L'ALSACE.

\$ 67.

Avant d'en terminer avec les ducs d'Alsace, nous devons dire quelques mots de Hermann et de Udon, deux frères, à qui l'on attribue la fondation de l'église de Wetzlar, et que les hommes les plus célèbres placent au nombre des ducs d'Alsace. Il existait autrefois dans cette église une épître taphe que l'empereur Maximilien I", très-curieux de tout ce qui touchait à la généalogie de sa famille, fit transférer à Inspruck.

Ce prince pensait que ces ducs appartenaient à sa lignée parce qu'ils étaient Alsaciens. Cette épître a été reproduite par SCHILTER !, qui dit la tenir d'Eyenius. La voici :

Illustres Duces ab Elsassen meliores,
 Gaudent in coelis hoc construxisse fidelis,
 Templum, quo Domini laus exercetur ab omni.
 Anno ter deno LX cum septingento,
 Clerus cum populo gaudens utrique patrono,
 Publice collati requiescant luce beati,
 Hermannus, Vdo , quivis hoc corpore nudo ,
 Herman Aprili moritur, sic Vdo Novembri.
 Codice velati sunt anni conveterati.

Mais elle a été reproduite d'une manière plus complète par BUCELIN*, à qui elle avait été communiquée par Othon Reinold, administrateur de ce lieu et évêque diocésain, Nous croyons devoir reproduire ici cette ver sion,

Hoc Saxo Habsburius frater est hic uteque sepultus
 Illustres Heroes in Alsassen meliores
 Hermannus et Vdo, quivis nunc corpore nudo
 Gaudeat in coelis : hoc contruxisse fidelis
 Templum , quo Domini laus exerceretur ab omni.
 Anno terdeno LX. cum septingento.
 Herman Aprili moritur, sic Vdo Novembri.
 Clerus cnm populo gaudens utroque Patrono
 Codice velati sunt anni conveterati
 Publice collati, requiescant luce beati.

Nous préférons la version de Bucelin, parce que la première ligne, qui n'existe pas dans celle de Schilter, a seule pu déterminer l'empereur Maxi milien à transporter à Innspruck ce monument trouvé à Wetzlar. Les vers de Bucelin ont un sens plus exact. D'ailleurs on y lit Heroes in Alsassen, tandis que l'épitaphe d'Eybenius porte Duces ab Elsassen, ce qui est moins conforme à la vérité.

§ 68. Date récente de cette épitaphe.

Cette épitaphe me remonte pas à l'époque Carlovingienne qu'elle cite cependant. Que si, en effet, les constructeurs de l'église de Wetzlar sont morts à la fin du huitième siècle, il est de fait cependant que l'inscription est postérieure à cette époque; cela résulte du mot Habsburius, comme nous le verrons bientôt. Ainsi cette inscription ne prouve rien autre chose que, dans les siècles suivants et lorsqu'elle fut rédigée, on croyait à Wetzlar que cette église avait été fondée par deux frères, issus de l'Alsace, et que l'auteur de l'inscription place dans la famille des Habsbourg. Cette épi taphe mérite peu de confiance, et en effet :

1° Il n'est question de Hermann et de Udon dans aucun monument.

2° L'auteur de l'inscription appelle Habsburii ces deux frères morts en 790, tandis que le nom de Habsbourg n'est pas antérieur au onzième siècle. Chacun sait que Wernher, évêque de Strasbourg, est l'auteur du nom et du château de Habsbourg. Or, Wernher est mort en 1029.

3° L'épitaphe nous apprend que les fondateurs de l'église sont morts en 790; or, la basilique a été consacrée en 897, comme BRowER t l'a dé montré par des documents. De cette manière il se serait écoulé plus de cent ans entre la construction de cette église et sa consécration.

4° Les fondateurs sont qualifiés de Illustres Heroes in Elsassen.

Il est difficile d'expliquer comment deux frères nés en Alsace ont pu et voulu construire à Wetzlar une splendide église et la doter largement.

5° Enfin, pour terminer, je dois faire remarquer que dans toute la lignée d'Etichon, duc d'Alsace, d'où descendent les Habsbourg, on ne trouve ni un Hermann, ni un Udon.

Brower, plus prudent en cette circonstance, appelle Hermann et Udon par fratrum Alsatiae; peut-être peut-on les annexer à la classe des dynastes d'Alsace.

On ne doit donc pas tirer de cette inscription les conclusions qu'en fait dériver Schilter. Déjà au huitième siècle on accordait parfois aux comtes le titre honorifique de duc; ne pouvant placer Udon et Hermann au nombre des ducs d'Alsace, il en fait des comtes.

LUDOLPHE* a déjà fait descendre Hermann et Udon des comtes de Franconie, dont sortait Conrad I^r, roi de Germanie. De là, sur la foi de ToL NER^o, il présente ces deux frères comme provenant du comte Gebehard, frère de Conrad de Frizlar, qui fut le père du roi Conrad Ier. En sorte que Hermann et Udon, qui moururent vers le milieu du dixième siècle, auraient été les cousins germains paternels de ce Conrad. Ceci démontre assez que la dédicace de l'église de Wetzlar fut faite à la demande du comte Gebehard, ce que BRowER * a prouvé. Et je ne nierai pas que Gebe hard était ce même oncle du roi Conrad I^r, qui fut le père des comtes Hermann et Udon. Cependant le comte Gebehard était encore vivant en 910, et il sollicita lui-même la dédicace de cette église ; il est donc assez étonnant que ses fils aient déjà possédé les biens immenses qu'ils prodi guèrent avec tant de largesse à cette fondation.

CHAPITRE IV.

COMTES D'ALSACE ET AUTRES MAGISTRATS.

§ 69.

TACITE donne à ceux qui chez les Germains présidaient à la justice le nom de "Principes", ceux qui les assistaient dans leurs fonctions prenaient titre de Comites. Les personnages qui accompagnaient dans les provinces, soit comme amis, soit comme officiers, le chef de l'Empire Romain, s'appelaient aussi Comites*. Auguste choisit des Comites dans le sénat ; Gallien en prit dans les autres ordres pour lui servir de conseil*. Cons tantin-le-Grand et ses successeurs accordèrent libéralement le titre de comte, Comes, aux officiers qui faisaient partie du cortège sacré du prince et aux magistrats choisis dans ce cortège pour être envoyés dans les provinces*. Il en résulte que dans la moyenne Latinité, les Grecs^o et les Latins emploient le mot de comte au lieu de celui de prince ou de duc". Vers les derniers temps de l'Empire Romain, on plaçait des comtes à la tête des cités et des provinces, comme on le voit par la notice de l'un et de l'autre Empire. Ces titres de ducs, de comtes furent empruntés aux Romains par les Bourguignons ", les Goths et les Francs. Agathias, écrivain grec du sixième siècle, observe que ces derniers adoptèrent plusieurs usages romains. Il en résulte que la Gaule, enlevée aux Romains, fut gouvernée par les Francs à peu près de la même manière que par les Romains, si ce n'est qu'ils introduisirent dans leur administration les Centeniers, les Dizeniers, les Rachenburg, les Schulteis, emplois d'origine germanique. La Gaule était alors peuplée de villes fortes, chose que ne connaît pas la Germanie; il y eut donc dans nos contrées des comtes urbains et des comtes ruraux. SIDONIUS APOLLINAIRE * démontre par plusieurs exemples que les Goths agirent ainsi pendant leur séjour dans les Gaules. Le monitoire d'Alaric, roi des Visigoths, dans les Gaules, qui est placé en tête de l'abrégié du Code Théodosien, fut adressé aux comtes Goticus et Timothée, pour qu'ils rendissent, d'après lui, la justice dans leurs provinces. Trente-deux comtes signèrent la loi donnée par Gundobaud aux Bourguignons. OTTON DE FRISINGEN se trompe donc lorsqu'il prétend^o que le nom de comté, Comitatus, vient du pouvoir de faire des menaces, a potestate comminandi. Ceux-là aussi sont dans l'erreur qui font dériver les comtes de la Gaule Francique de ces comtes de la Germanie dont parle TACITE : « C'est encore dans ces assemblées, dit-il, qu'on choisit les chefs qui doivent rendre la justice dans les cantons et les bourgades. On adjoint à chacun d'eux cent assesseurs, Comites, tirés du peuple, pour former leur conseil et ajouter à leur autorité. »

Ces Comites germains n'étaient donc que des assesseurs, une espèce de jury que l'on ne peut point du tout comparer aux comtes romains et francs, chefs de la justice. Les Francs avaient à côté de leurs juges des Scabini, des

échevins, et c'est à ces derniers que l'on doit assimiler les Comites de Tacite. En effet, ils étaient pris dans le peuple pour être adjoints aux princes qui remettaient la justice dans les cantons et les bourgades. Au contraire, les comtes, dont nous parlons, doivent être placés sur la même ligne que ces princes dont CÉSAR dit" : « Les princes des contrées et des « districts rendent la justice parmi les leurs. »

§ 70. Gravem.

Ces princes sont appelés Graven par les anciens Germains; de ce mot les latinisants ont fait Graviomes. Il n'y a peut-être pas de mot tudesque, car ce serait folie que de faire dériver ce mot du grec Υγρόν, écrire, qui ait autant exercé l'imagination des critiques. Les Germains, comme beaucoup d'autres peuples, confiaient l'administration de la justice à des hommes qui avaient dépassé l'âge mûr. Ils donnaient donc naturellement aux présidents de leurs tribunaux le nom de Grauen, c'est-à-dire d'hommes à cheveux blancs, d'anciens, de même que les Romains les avaient appelés Senatores, et les Angles Aldermann. SELDENUS^o observe que les Annales des Anglo-Saxons rendent dans leur langue le mot de Comites par celui d'Aldermann. Sous le roi Athelstanne, Aluin, parent du roi Edgar, est appelé Aldermann de toute l'Angleterre, parce qu'il était le haut justicier du royaume, comme l'était chez les Francs le comte palatin. Les Aldermanns font aujourd'hui à Londres l'office de sénateurs ou d'échevins, et le lord-maire * y remplit celui de comte*. Dans le Recueil de la loi salique, il est souvent question du Gravio", du Graven. Le mot Sherif, si usité dans la Grande-Bretagne, est dérivé, dit-on, du mot Shire-Gerefa ", juge du comté. Les GI aven, qui avaient le commandement d'un grand district, composé de la réunion de plusieurs petits, ou qui administraient une province, étaient, comme tous les autres, appelés simplement Comites. Les noms de Comites provinciaux et de Landgraven n'étaient pas encore adoptés alors. La période Francique ne connaissait que des comtes palatins, des comtes de districts et des comtes de marches^o. Les siècles suivants virent surgir de nouvelles espèces de comtes.

Les comtes palatins, chefs de justice dans la cour du roi, occupaient le sommet de la hiérarchie. MARCULFE " nous a fait connaître leur formule. Il en existait plusieurs en même temps dans le palais*. Nous n'avons à parler ici ni d'eux, ni des comtes des Marches". Les autres ne portaient à cette époque que le simple titre de comtes", et on n'ajoutait à ce titre aucune indication du district où ils exerçaient leur charge. C'est ce que démontrent d'un consentement unanime les anciennes chartes que nous possédons encore.

§ 71. La dignité de comte était révocable.

Le style public de la chancellerie des Mérovingiens et des Carolingiens a induit en erreur les écrivains modernes de l'histoire d'Alsace, et ils ont encore été confirmés dans cette erreur par Koenigshoven. En effet, on a cru jusqu'ici que le comté de Wuorand, le comté de Hugon, le comté d'Eberhard étaient des comtés différents, tandis que ces noms furent ceux des comtes qui administrèrent à des époques diverses le comté de Kir cheim dans le Nortgau. Ces appellations n'étaient donc que transitoires ; elles changeaient avec chacun des comtes qui prenait l'administration du Pagus de Kircheim.

Je puis invoquer ici le témoignage irréfragable de l'empereur Frédéric I^{er}, qui dans le diplôme qu'il accorda, en 1155, à l'abbaye alsacienne d'Altorf, s'exprime ainsi :

« Otto Imperator Eberhardo quondam Comiti, concessit... potestatem, mercatum, monetam, tabernam et teloneum publicum habendi..... in quodam suae proprietatis allodio, quod dicitur, Altorph, in quo avus et pater ipsius Hugo Abbatiam in honore sacratissimi Marthiris Christi cons truxit Cyriaci, in Provincia Alsatia, in Pago quoque Northgowe, in Co mitatu praedicti quondam Eberhardi, nunc autem haeredis sui Hugonis sito.
» -

« L'empereur Otton a concédé à Eberhard, autrefois comte, le pouvoir d'établir un droit de commerce, de monnayage, de taverne et de péage public.... dans un certain alleu de sa propriété où son aïeul et son père Hugon ont bâti une abbaye en l'honneur du très-saint martyr de Jésus Christ, saint Cyriaque. Cette propriété est sise en Alsace dans le district de Northgowe, dans le comté du feu comte Eberhard, qui est aujourd'hui le comté de Hugon, son héritier. » Il était donc en usage alors de donner un double nom aux comtés de l'Alsace. Le premier, emprunté à la géographie, était permanent; le second, pris dans le système politique, était celui du comte à qui l'administration du comté était confiée, et changeait avec lui. Ainsi, le comté d'Illiche, le comté de Tronia étaient des noms permanents; mais on n'a dit qu'à une époque donnée : le comté de Wuorand, le comté d'Eberhard. C'est comme si l'on disait en langage ordinaire le bailliage de Worand, le bailliage d'Eberhard. Cette énonciation temporaire jette le désordre dans la classification des duchés d'Alsace. Et je n'affirmerais pas que les comtés étaient, comme les districts, en clavés en un seul tenant, dans des limites certaines, car ils ont très bien pu être formés de bourgades disséminées dans différents districts, comme cela se montre encore dans certains comtés modernes. Tant que les districts furent gouvernés d'après l'ancien système, les rois ajoutèrent dans leurs diplômes les noms des ducs et des comtes. Voilà pourquoi les chartes données par Childéric au monastère de Saint-Grégoire ont été adressées au duc Chadicus et au comte Rodebert. Celles données par Théodoric aux reliquias d'Ebersheim ont été envoyées au duc Attic et au comte Adelbert. Mais lorsque les comtés furent

devenus héréditaires, cette formule cessa d'être employée, et les comtes tirèrent leurs noms des bourgades et des provinces qu'ils possédaient par droit de succession ou des châteaux qui étaient comme les capitales de leurs domaines. Ce système, qui commence à prévaloir dans le onzième siècle, était entièrement adopté au douzième. C'est alors qu'on voit apparaître les comtes provinciaux et les landgraves d'Alsace, les comtes d'Eguisheim, de Tagsbourg, de Ferrette et d'autres en corse. Il en résulte une clarté bien plus grande dans les affaires de l'Alsace.

§ 72. Prérogatives des comtes.

Dans la période Franque, la plupart des comtes étaient pris parmi les nobles ou parmi les agents de la puissance royale. Lorsqu'ils s'étaient fait remarquer par leurs actes dans leur gestion, ils étaient élevés à la dignité ducale.

VENANTIUS FORTUNATUS¹, évêque de Poitiers et contemporain de GRÉ GOIRE DE TOURS, s'exprime ainsi dans ses vers sur le comte Galactorius :

Ante Comes merito, quam datus esset honor.
Judicio Regis valuisti crescere Judex,
Famaque quod meruit, regia lingua dedit.
Debet et ipse potens, ut adhuc bene crescere possis,
Praestet ut arma Ducis, qui tibi restat apex.

Les comtes étaient donc à la nomination et à la révocation du roi. GRÉ GOIRE DE TOURS² se sert, en parlant de ces derniers, de l'expression Revocati ex Comite, révoqués des fonctions de comte. Les Capitulaires francs les désignent sous le nom générique de Principes, d'Optimates; les écrivains emploient à leur égard les noms de Proceres, de Primi. Nous Voyons que le titre d'Illustres, que l'on donnait aux ducs et même aux rois, s'appliquait aussi aux comtes. Charlemagne, dans une charte de Saxe, dit : Trutmannum, virum Illustrem, Comitem ordinamus.

Dans un titre d'échange, qui appartient à l'abbaye de Murbach et qui est daté de 829, on rencontre Geroldus Comes, vir illustris. Il faut aussi ranger dans la catégorie des titres honorifiques donnés aux comtes, les épithètes magnitudo vestra, utilitas vestra, votre grandeur, votre utilité. Pour soutenir l'éclat de leur dignité, les comtes avaient la jouissance de certains revenus du fisc qu'ils finirent par s'approprier dans la suite. Charlemagne³ se plaint déjà de cet abus dans ses Capitulaires. « Nous avons « appris, dit-il, comment et les comtes et d'autres hommes qui paraissent avoir nos bénéfices s'attribuent des propriétés de notre bénéfice même. »

§ 73. Fonctions des comtes. - Crédit de diverses catégories.

Le devoir principal des comtes était, comme nous l'avons déjà dit, de rendre la justice. On appelait Comitia, Cometia, Comitiana cet office lui même. Les noms de juge et de comte s'emploient souvent l'un pour l'autre. Ils avaient, en outre, la surveillance des revenus du roi, des redevances, des impôts ".

Cette surveillance s'étendit même sur les évêchés, les monastères, jus qu'à ce qu'un privilége royal vînt soustraire à leur autorité les évêques et les abbés². Ce privilége fut rendu sur l'inslance des églises, lorsque les ducs, non moins que les comtes, abusèrent de leur autorité. Il est dit dans une charte que Louis-le-Germanique donna, en 858, en faveur de l'église de Worms*. L'évêque s'est plaint : « quod regiae potestatis procuratores et « exactores atque Comites frequens incommodeum sibi facerent. Nos igitur..... sub integra emunitatis tuitione domavimus atque concessimus, ut nullus noster, aut successorum nostrorum, Comes aut aliquis publicus judex.... nec ad causas audiendas, etc., » « de ce que les procureurs et les exacteurs du pouvoir royal, ainsi que les comtes, lui causent un fréquent préjudice. C'est pourquoi nous.... nous avons donné et nous avons concédé, sous la protection entière d'émunité, qu'aucun comte ou aucun autre juge public ne s'arroge le droit,..... ni d'entendre les causes. » Ce pendant il arriva souvent que, malgré cette exemption, les rois confierent souvent à des comtes, non moins qu'à des ducs, l'advocatice des monastères et des évêchés, comme nous le verrons dans l'Alsatia sacra. L'autorité de nos comtes devint plus grande lorsque, sous les Carolingiens, le titre de duc eut été supprimé en Alsace. L'Alémanie, lorsqu'elle eut perdu ses ducs, fut administrée par des nonces de la chambre ; mais je ne trouve en Alsace aucune trace de ces fonctionnaires.

Les différents ordres de comtes que nous venons d'indiquer furent considérablement augmentés pendant la période Germanique. En effet, lors que les évêques eurent obtenu dans les cités où ils résidaient la plupart des droits royaux, ils convertirent les comtes royaux en comtes épiscopaux, comme le firent les évêques de Cambrai, d'Arras, de Trèves, de Metz *, de Verdun et de Genève. C'est ainsi qu'en l'an 1007, Henri-le-Saint concéda à Erloin, évêque de Cambrai, le comté de Cambrai*. Plus tard, ces comtes épiscopaux commencèrent aussi à devenir insolents, et les évêques attirèrent à eux le pouvoir comtal. Voilà pourquoi l'archevêque de Cambrai prend aujourd'hui le titre d'archevêque et duc de Cambrai, prince du saint Empire Romain, comte de Cambrai. Bourcard II, évêque de Worms, dit dans une charte datée de 1157 : In Comitatu Proefecturae civitatis nostrae". Le comte de Cologne, constitué par l'archevêque, jouit encore aujourd'hui du droit du glaive.

Mais revenons à l'énumération des comtes d'Alsace.

COMTES DE LA FAMILLE D'ÉTICHON.

\$ 74.

Aucune famille de l'Alsace Francique n'a vu naître plus de comtes que celle d'Étichon. Outre son fils Adelbert et Luitfrid, son petit-fils, qui furent ducs d'Alsace, l'illustre duc d'Alsace Étichon, père de sainte Odile, laissa une nombreuse postérité de comtes, qui se firent surtout remarquer par leur nombre dans le huitième siècle. Alors, en effet, les petits fils d'Adelbert, d'Étichon II et de Hugon, tous trois fils d'Étichon, s'étaient établis dans toute l'Alsace avec le titre de comte, avec cette réserve cependant, que quelques-uns d'entre eux n'exerçaient aucune des attributions des comtes en exercice, et qu'ils n'étaient revêtus de ce titre que comme descendants d'une famille ducale¹. On les distinguait ainsi de la noblesse ordinaire; ils étaient comte de nom, mais, de fait, seigneurs indépendants. On pourrait donc, sans s'écartez de la réalité, appeler ceux de la première classe Comtes du fisc, et les autres Comtes du sol. La rareté des monuments de cette époque, le style publicalors en usage ne permettent pas de désigner dans laquelle de ces deux classes on doit ranger chacun des descendants d'Étichon. Aussi, dans l'énumération que je vais en faire, je parlerai d'abord des descendants d'Adelbert, le premier-né des enfants d'Étichon; et comme le nom de Luitfrid se reproduit fréquemment parmi eux, je les appellerai Luitfridgènes. Je m'occuperai ensuite de la postérité du second fils d'Étichon, fils qui porta le même nom que son père, et je les qualifierai d'Eberhardgènes, parce que je rencontre souvent dans cette branche le nom d'Eberhard. Enfin, en troisième lieu je placerai les Hugonides, qui descendent de Hugon, mort avant son père. Ces derniers s'éteignirent au huitième siècle.

Les Luitfridgènes, au contraire, et les Eberhardgènes laissèrent une longue postérité que fera connaître l'histoire de la période Germaine.

LUITFRIDGÈNES.

\$ 75. Le comte Mason.

Parmi les fils d'Adelbert, duc d'Alsace, qui ne furent pas ducs, je dois donner la première place à Mason. Il n'est pas question de ce per sonnage dans le fragment de la Vie de sainte Odile, publié par PisToR LEBÈGUE; est-ce peut-être parce qu'il était mort sans postérité avant sa soeur ? Cependant le diplôme que Louis-le-Débonnaire concéda, en 825, à l'abbaye de Massevaux prouve que Mason était fils d'Étichon et frère d'Orville *. Ce diplôme nous apprend que cette abbaye a été fondée dans un district de la

Vosge par un certain prince, personnage noble, appelé Mason, qui lui a donné son nom, et que Mason est frère du duc Luitfrid et d'Eberhard, qui a fondé le monastère de Murbach.

Ce fait est encore confirmé par le Topologue d'Ebersheim, qui rapporte qu'un fils de Mason tomba dans les flots de la Doller et s'y noya. On montre encore dans l'église de l'abbaye le tombeau de cet enfant, et on y lit cette épitaphe : *Hic jacet filius Regis Masonis, qui hoc Monasterium construxit, ci-git le fils du roi Mason, qui construisit ce monastère.* Mais le tombeau et l'épitaphe sont d'une époque beaucoup plus moderne. Ils datent du temps où florissait la Légende du roi Mason, imaginée pour rehausser, par le titre de son fondateur, la gloire du monastère. Mason fut un de ces Toparques de l'Alsace que nous voyons très-souvent revêtus des titres de comte, de duc, de prince, de petit roi. Le Biographe de sainte Odile donne à Childéric II, roi de France, la qualification d'empereur.

§ 76. Eberhard.

Le comte Eberhard prend dans l'oeuvre éditée par Pistor le nom de fils du duc Adelbert. Ce titre lui est confirmé par une charte de l'abbaye de Honau qui porte la date de 725. Par cette charte, Luitfrid et Eberhard donnent à cette abbaye, disent-ils, de parte nostra quantumcunque genitor noster Adalbertus Dux moriens mobis dereliquit, de notre part de l'île de Honau, tout ce que notre père, le duc Adelbert, nous a délaissé en mourant. OBRECHT !, qui a suivi Blondel, considère par une double erreur cet Eberhard comme le seul des descendants d'Adelbert qui fût duc, et duc d'Alémanie. Loin de là, jamais Eberhard n'a porté le titre de duc, lui qui dans la charte de Honau se qualifie de *domesticus*, et qui dans l'acte donné par Théodoric IV, pour confirmer la fondation de l'abbaye de Murbach, ne reçoit que le titre de comte. D'ailleurs, eût-il même porté le titre de duc, il ne serait pas le seul de la famille d'Adelbert dans ce cas, puisqu'il est incontestable que Luitfrid, fils de ce prince, fut investi du duché d'Alsace. De plus, aucun des descendants d'Étichon n'a été duc d'Alémanie. Notre Eberhard fonda le château d'Eginesheim *, qui devait donner son nom et servir de résidence à sa lignée. Mais ce qui a surtout illustré sa mémoire, c'est la fondation faite par lui de l'abbaye de Murbach, en 727. Théodoric IV, dans le diplôme qu'il donna à cette abbaye la septième année de son règne, nous apprend que ce monastère a été fondé *in loco qui dicitur Vivarius peregrinorum, nostris temporibus in alodo fidele nostro Eborhardo Comite, cum ipsis adjutorio, dans le lieu qu'on appelle le Vivier des pèlerins, de notre temps, dans l'alleu de notre fidèle Eberhard, comte, avec l'aide d'icelui.* Du reste, Eberhard lui-même, dans la charte de dotation, qui porte la date de la huitième année du règne de Théodoric IV, s'ex prime en ces termes : « *Ego Eberhardus, filius Adalberti quondam Ducus, « ante hos annos cum Germano meo Leudofreudo Duce et conjugae mea Emeltrude, in*

re mea propria, in loco, qui dicitur Maurobaccus..... à novo meo opere.... Monasterium edificavi, et illis diebus, juxta quod in illo priore Testamento continetur, de rebus meis aliiquid ditavi. Nunc autem Salvator.... me in corpore visitare dignatus est, et fallax tempo raleque lumen subtraxit... eciam sua providentia.... ex proprio corpore legitimum heredem, qui mihi successor existeret, similiter subtraxit, ([C.] »

Le Topologue d'Ebersheim est d'accord avec cette charte en ce qu'il reconnaît qu'Eberhard était frappé de cécité lorsqu'il fonda l'abbaye de Murbach; mais il se trompe en ce qu'il prétend qu'Eberhard n'avait ni femme ni enfants.

§ 77. Sa femme et son fils.

Eberhard nous apprend lui-même dans cette charte qu'il était marié et qu'il avait eu un fils mort avant lui. Sa femme se nommait Emeltrude. Ainsi, ceux-là! s'écartent de la vérité qui donnent pour fils à Eberhard ce comte Ruthard, qui fonda vers l'an 750 l'abbaye d'Arnolfisau, trans férée sous Louis-le-Débonnaire à Schwarzach, et qui passe aussi pour avoir construit le monastère de Gengenbach. Ce qui, sans doute, a motivé leur opinion, c'est que dans la charte donnée par Louis-le-Débonnaire en faveur de Schwarzach, il est dit que le comte Ruthard donna plusieurs de ses propriétés en Alsace au monastère d'Arnolfesau. Ces propriétés, comme il le dit lui-même dans son testament daté de 758 *, avaient été achetées par lui ou provenaient de divers échanges. Cependant comme un descendant d'Étichon a très-bien pu construire un monastère sur des propriétés acquises à prix d'argent ou à titre d'échange, je ne veux mi admettre Ruthard dans la famille de ce prince, ni l'en exclure. GUILLIMAN* fait de ce Ruthard un fils de Luitfrid I*. Mais il y a un Ruthard qui figure parmi les comtes qui gouvernèrent l'Alémanie après la suppression des ducs, comme nous le voyons dans le supplément ajouté par ERMENRIC à la Vie de saint Magnus, abbé de Campden *. Cette biographie nous apprend qu'après la mort du roi Pépin, c'est-à-dire vers l'an 769, Othmar, abbé de Saint-Gall, se plaignait amèrement de la persécution quam a pessimis Co mitibus, Warino et Ruthardo patiebatur, qu'il souffrait des très-méchants comtes Warin et Ruthard. WALAFRID nous dit aussi que les comtes Warin et Ruthard avaient l'administration de toute l'Alémanie*. Ce Ruthard était nonce de la chambre dans l'intérieur de la Souabe; il m'est donc impossible de le considérer comme un descendant d'Étichon.

Mais revenons à Eberhard. Ce prince mourut en 747, privé de son fils unique, et fut enterré dans l'abbaye de Murbach. On voit encore aujourd'hui son tombeau dans l'église de ce monastère; mais il a été restauré, il y a moins de cinq cents ans, en même temps que l'église. Nous en don nons le dessin dans les monuments de la période Francique". Il institua pour héritier

son frère Luitfrid I^o, qui paraît avoir concédé une partie de sa succession à ses agnats, les descendants d'Étichon II. En effet, nous voyons dans le siècle suivant les descendants d'Étichon II être les possesseurs du château d'Éguisheim, fondé par notre Eberhard.

§ 78. Luitfrid II.

Luitfrid, duc d'Alsace, fils d'Adelbert, que j'ai placé au nombre des ducs, ne décèda pas sans postérité. Il eut pour fils Luitfrid II, comte d'Alsace, et je le prouve : 1^o par le nom de Luitfrid, fréquent dans la famille d'Adelbert; 2^o par les biens que Luitfrid II et ses enfants possédaient en Alsace ; 5^o par Théganus, qui nous apprend qu'Ermengarde, petite-fille de ce Luitfrid, était de la race du duc Édith, et par le diplôme que l'empereur Lothaire donna, en 845, à l'abbaye de Saint-Étienne. Ce prince y qualifie le duc Adelbert de progenitor parentelae nostroe. Preuve évidente que notre Luitfrid II, dont Ermengarde était la petite - fille, descendait d'Étichon par Adelbert, fils d'icelui.

Mais le Luitfrid II dont nous parlons n'était pas le Luitfrid, fils d'Adelbert ; car ce dernier fut revêtu de la dignité de duc d'Alsace, tandis que le nôtre n'a jamais porté que le titre de comte. Il en résulte que Luitfrid II était le fils de Leudefrid I^o et le petit-fils d'Adelbert. Je ne connais aucun monument qui parle de Luitfrid II de son vivant; mais la charte que Lothaire II, roi de Lorraine, donna en 859 " en faveur de l'église d'Eckirch, nous apprend qu'il eut pour fils Leutard et Hugon. En effet, le roi confirme à ce monastère : « bona quae à Leutardo Comite et Hugone fratre « donata fuerant et quae jure hereditario ad eos per obitum Luitfridi Co mitis, eorum patris, pervenerant, » « les biens qui lui avaient été donnés par le comte Leutard et par Hugon, frère de ce dernier, et qui leur étaient parvenus par droit héréditaire par la mort du comte Luitfrid, leur père. »

DU CHESNE donne à la femme de Luitfrid II le nom de Hiltrude; à ses fils il faut ajouter une fille, Basilla, qui fut abbesse de Saint-Étienne, de l'an 845 à l'an 871 , et que l'empereur Lothaire appelle sa parente, cognata, parce qu'elle était la tante maternelle de sa femme.

§ 79. Leutard et Gerhard.

Le comte Leutard, fils de Luitfrid II et frère de Hugon III, est cité dans un diplôme d'Eckirch "; il eut Grimilde pour épouse. On rencontre cette dernière dans la charte de fondation des abbayes de Poutière et de Vézélay ; Gerhard, leur fils, qui en fut l'auteur vers 860, dit qu'il veut rendre à ses parents, c'est-à-dire à Leutard et à Grimilde, l'honneur qui leur est dû, honorificentiam genitoribus atque parentibus, id est, Leutardi et Grimildis* se rependere. Ce barbare jargon indique que Gérard de Roussillon, célèbre

dans l'histoire des Francs du neuvième siècle, était fils de Leutard. DU CHESNE * raconte au long son histoire. Les troubadours, ces poètes provençaux du moyen âge, le célébrèrent dans leurs vers et dans leurs cantilènes*. Élevé à la cour de Louis-le-Débonnaire, sous le nom de comte de Bourgogne, il se concilia, en 854, la faveur et la reconnaissance de l'empereur. Car, lorsque les fils de Louis se révoltèrent, ce fut lui qui apaisa leurs ressentiments et qui les rendit aux embrassements de leur père, « mitigatis eorum animis, paternos in amplexus revocaret, patremque « restitueret * . »

L'empereur, pour reconnaître ce dévouement, le créa comte de Paris. En 858, Gerhard fut un des grands du royaume qui prêtèrent serment de fidélité à Charles-le-Chauve", et il l'observa en 840, alors que les Aquitains se révoltèrent et se donnèrent pour souverain Pépin, fils du roi d'Aquitaine du même nom ". Mais quand, après la mort de Louis-le-Débonnaire, Lothaire envahit la Neustrie, Gerhard se détacha de Charles-le-Chauve* et fut pour ce fait dépouillé de son comté de Paris. Il faut cependant qu'il soit rentré en faveur près de Charles, car nous le retrouvons plus tard comme gouverneur du pays de Bourges^o. Les biens immenses qu'il possédait en Bourgogne et qu'il tenait de la munificence de l'empereur Lothaire^o, le rendirent suspect à Charles-le-Chauve. Dépouillé de son comté de Bourges, en 867", il se retira dans le royaume de Provence et en prit, à ce qu'il paraît, le gouvernement. A cette époque, Charles-le-Chauve voulait envahir le royaume de Provence; Gerhard lui résista avec énergie, bien décidé à ne céder qu'à la dernière nécessité !*

Il fut le fondateur des monastères de Poutière et de Vézélay, dans le diocèse de Langres. Son surnom de Roussillon lui vient d'un château du même nom, où il demeura fréquemment. D'après DU CHESNE, « les ruines « de son château de Roussillon se voient encore entre Mussi-l'Évêque et Chatillon-sur-Seine**. »

La CHRONIQUE DE VÉZÉLAI ** place en 867 l'année de sa mort, et elle affirme que Berthe, femme de Gerhard, était morte en 844. Mais l'inexactitude de ce fait résulte des détails où nous venons d'entrer. Les Annales de saint Bertin, à la date de 871, parlent de Gerhard et de Bertha comme s'ils vivaient encore.

Il fut enseveli dans l'église de Vézélay, et VIGNIER * affirme y avoir vu son épitaphe, celle de Berthe, sa femme, et celle de ses enfants, Éva et Théodoric.

§ 80. La femme de Gerhard et ses enfants.

Gerhard lui - même, dans la charte de fondation de l'abbaye de Vézélay et dans sa lettre au pape Nicolas pour la fondation du monastère de Pou lière, diocèse de Langres", nous fait connaître que sa femme se nommait Bertha. Dans le premier de ces titres, il dit : « *communi voto dilectissimae* » et *amantissimae conjugis meae Berthae* ; » dans l'autre il nomme Bertha ' *conjugem suam gratissimam*.

Cette Bertha a semblé à tous les auteurs qui se sont occupés d'elle être la fille de Pépin, roi d'Aquitaine, parce que l'ASTRoNoME, auteur de la Vie de Louis-le-Débonnaire, parle d'un comte Gerhard, qui fut le gendre de Pépin, roi d'Aquitaine, et qu'il lui joint un autre comte Hraterius, qui fut aussi le gendre de Pépin *. ÉTIENNE BALUZE * suppose que ces faits s'appliquent à un autre Gerhard, qui était comte de Limoges, et que LUPUS DE FERRARE * loue dans ses lettres, lorsqu'il dit que ce Gerhard était cher au roi Pépin. ADÉMAR DE CHABANNES 5 dit dans sa Chronique, que parmi les guerriers tués au combat de Fontenai se trouvèrent : Girhardum et Raterium Comites, quorum uterque genere..... Malheureusement il y a ici une lacune, et l'on doute si Adémard a voulu indiquer la race, genus, de chacun d'eux ou s'il a voulu dire que l'un et l'autre étaient les gendres de Pépin Les noms sont évidemment les mêmes que ceux que donne l'ASTR0 NOME, dont nous venons de parler. BESLIUS^o na rien osé décider.

Cette Berthe, quel que soit d'ailleurs son père, donna à Gerhard une fille, nommée Éva, qui est citée dans la charte de Vézélay et dans la lettre adressée au pape Nicolas. A la fin de ces deux titres on lit : *S. Evae filioe eorum quo voluntatem Parentum consentiendo firmavit. Vignier donne en core à Gerhard un fils, nommé Théodoric, quoiqu'il n'existe aucun document qui justifie de la descendance masculine de Gerhard.*

\$ 81. Hugon III. — Ermengarde.

Revenons donc à l'oncle paternel de Gerhard, Hugon III. Le diplôme de l'église d'Eckirch, précédemment cité par nous, nous apprend qu'il était frère de Leutard et fils du comte Luitfrid II ; en effet, on y lit en termes précis : *Leutardus et Hugo fratres filii Luitfridi Co mitis.*

THEGANUS" s'est contenté de dire qu'il était né de stirpe Ducis Edith. Les Annales de saint Bertin et de Fulde placent la mort de Hugon à l'année 857. La charte de Vézélay donne à sa femme le nom de Bava. Gerhard y déclare, qu'en faisant cette fondation, il est « *non immemorem benevo* » *lentiae gratissimorum Hugonis atque Bavae, amabilibusque filiis et filiabus* « *eorum, consanguinitate, affinitate 2 et propinquitate etiam nobis junctis,* » *id est Leufredi et Adalardi Comitum praeclarissimorum.* » Ainsi, la charte de Vézélay nous apprend que Hugon eut de Bava deux fils, Leufrid et Adalard; mais ce ne furent pas les seuls, car elle lui donna encore un troisième fils,

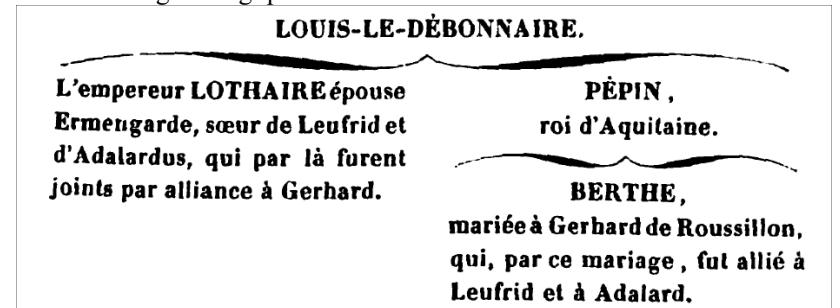
nommé Hugon, et deux filles, Ermengarde et Adelhayde. Nous con naissions Hugon, frère d'Ermengarde, par un diplôme de l'empereur Lo thaire, daté de la douzième année de son règne (855). Dans ce diplôme, qui attribue la curtis Limonta à l'église de Saint-Ambroise, le prince dé clare qu'il est poussé à cette donation : « *instinctu dilectae conjugis nostrae* » *Hirmingardis, occasione actuata ex dilectione fratris sui, puerili ele gantia delati, Hugomis nomine; pro remedio ejusdem pueri.... ut ejus dem Ecclesiae gubernantes attentius praedicti pueri exorent veniam, etc. ** »

THEGANUS* nous fait mieux connaître encore Ermengarde, puisqu'il nous dit que Lothaire épousa Ermengardem filiam Hugonis Comitis de stirpe Ducis Edith. Voilà pourquoi Lothaire, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire et d'Ermengarde, appelle Leutfride III, comte d'Alsace, fils de Hugon et de Bava, avunculum suum *. L'empereur Lothaire lui - même, dans le diplôme donné en faveur de l'abbaye de Saint-Étienne, donne au duc Adelbert la qualification de progenitor parentelae, progéniteur de sa femme, et celui de cognata à l'abbesse Basilla, qui était la tante mater nelle d'Ermengarde. -

. . Les Annales de Metz nous font connaître qu'Ermengarde est morte en 851 ; elle était la mère de l'empereur Louis II, de Lothaire, roi de Lorraine, et de Charles, roi de Provence. -

2 Ces paroles affinitate juncti sont tout à fait improches ici, ou elles prouvent que Gerhard de Roussillon était le gendre du roi Pépin d'Aquitaine.

Voici l'arbre généalogique :



. . Les Traditiones possessionesque Wissemburgenses nous fournissent un nouveau renseignement sur Hugon III. Le 2 septembre 820 °, ce personnage a fait approuver par l'empereur Louis-le-Débonnaire un acte d'échange, Concambitio, qu'il a passé avec l'abbaye.

La charte dit : « igitur quidam uir inluster nomine huc quondam « come s adiit ad monasterium..... Tradidit quoque predictus comes par tibus iam fati monasterii res suas proprias in pago alisa cinsse in uillis uel in locis muncupantibus id est in villa quae dicitur bru nnon quicquid ibi de rebus propriis habere uidebatur excepta illa eclesia et illa has tunna. et tres partes de villa marca siluatica portione uidelicet sua..... Similiter in bruning esu uilar e curtilem tradidit umam de terra ara bili iurnales XXIII et prata ad carrad. V. seu quicquid in eadem marca habere putabatur. sed et in ualab u quicquid ibi habere dinoscitur idem hob. Ill et iurnales XXIII et illam marcam siluaticam uel quicquid in eadem marca habere uisus est. ad barram uero et ad fr os claim illas uineas quas ibi habere uidetur.... quocontra accepit de rebus eius dem monasterii in pago alsacinese in villa muncupante dettunuilari super fluum qui dicitur sorna quicquid ibidem rectores ipsius monas terii habere videbantur.

Facta commutatio car siaco palati o publico sub die IIII. NON, sept. anno. VII. regnante domno ludouico imperatore super regna fran a corum feliciter. sign. h ugoni com. qui hanc commutationem fieri ro gauit et confirmauit, etc.»

S 82. Adélaïde.

Nous connaissons Adelhayde par les Annales de saint Bertin^o, qui constatent que « Lothaire-le-Jeune enleva l'archevêché de Cologne à Gunthaire « et qu'il le donna à Hugon, dit l'abbé, fils de Conrad, oncle du roi Charles le-Chauve et de la tante maternelle de Charles. «Lotharium Jum. Archie piscopatum Coloniensem ademisse Gunthario, atque dedisse Hugoni, dicto Abbas, filio Conradi, Caroli (Calvi) Regis avunculi, et materterre SII^o. . »

Ainsi Ermengarde avait une socur qui était la tante maternelle de Lo thaire-le-Jeune. Cette socur était mariée à Conrad, comte d'Auxerre, oncle de Charles-le-Chauve, frère d'Eudon, duc d'Orléans, qui était le père d'Irmentrude, épouse de Charles-le-Chauve*. Mais le moine HÉRICH* nous apprend que cette soeur de l'impératrice d'Ermengarde, qui était mariée à Conrad d'Auxerre, s'appelait Adelhayde.

A la mort de Conrad, Adelhayde, formant de nouveaux noeuds, épousa Robert-le-Fort, comte d'Anjou, le chef de l'auguste famille des Capétiens. Voilà pourquoi AIMoN * appelle l'abbé Hugon fils de Robert-le-Fort, quoi que l' Annaliste de saint Bertin dise en termes formels qu'il était le fils d'Adélaïde et de Conrad d'Auxerre. Aimoin eût été plus exact en le maintenant le beau-fils de Robert.

C'est aussi la raison pour laquelle Otton et Robert, fils de Robert-le Fort, issus de son mariage avec Adélaïde, sont appelés les frères de l'abbé Hugon;

en effet, ils avaient la même mère, quoiqu'ils fussent nés d'un père différent^o. Ils étaient donc des frères utérins*. Occupons-nous maintenant d'Adélard et de Luitfrid, que j'ai déjà désignés comme étant les premiers des enfants de Hugon III et de Bava.

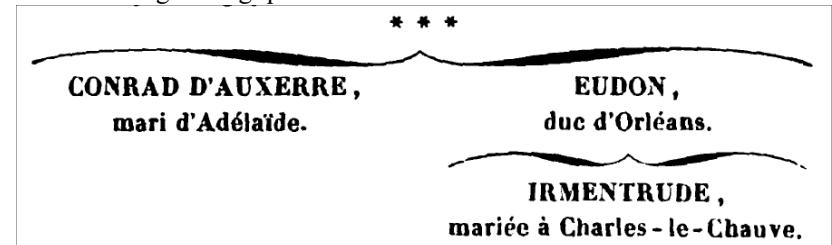
§ 85. Adélard. — Luitfrid III.

Le comte Adélard se fit remarquer à la cour de Louis-le-Germanique ; ce prince l'envoya vers Charles pour le partage de l'héritage de l'empereur Louis II*.

On ne sait s'il se maria et s'il eut des enfants. Vignier prétend qu'il eut - une fille, nommée Ermeltrude; mais nos documents ne nous fournissent aucune preuve de cette assertion.

Reste donc Luitfrid III. Celui - ci obtint de son parent, l'empereur Lo thaire, la confirmation de tous les droits dont avait joui jusqu'à ce jour

Voici l'arbre généalogique :



l'abbaye de Granfelt. Le diplôme est daté de 849, et notre Luitfrid y est appelé : Illustris Comes Dominusque Monasterii Grandvallensis*.

L'ANNALISTE DE SAINT BERTIN * le représente comme un des courtisans de Lothaire-le-Jeune, qui soutinrent les intérêts de Waldrade contre Théot berge, l'épouse légitime de ce prince : « faventibus sibi, dit-il, Luitfrido « avunculo suo, et Vultario, qui vel ob hoc illi erant familiares, etc. » « Lo thaire envoya ensuite ce même Luitfrid, son oncle maternel, en Italie, comme ambassadeur près de son frère l'empereur Louis II, lui demandant d'obtenir du pape qu'il envoyât en sa faveur des lettres à ses oncles paternels, afin que, observant la paix, ils ne lui fissent aucun empêchement pour son royaume. »'

Luitfrid III mourut en 864, comme cela résulte de l'ancienne Chronique du monastère de Saint-Gall *, qui rejette à cette année la mort de Luitfrid, Princeps regni (Alemannici). Avait-il pour femme une des sœurs et des héritières de Landolaus, qui vécut au milieu du neuvième siècle et qui fut

seigneur de Vindonissa"? C'est ce que, faute de documents, nous nous garderons bien d'affirmer avec DU CHESNE " ou de nier positivement. Il est certain qu'il laissa deux fils, Hugon IV et Luitfrid IV.

§ 84. Hugon IV. — Luitfrid IV.— Humfrid. — Hugon V.

Hugon IV exerçait une grande autorité en Alsace et même dans toute l'Alémanie. Aussi lorsqu'en 869, Charles-le-Chauve voulut s'emparer du royaume de son frère Louis, « il se hâta de se diriger vers l'Alsace pour « s'attacher Hugon, fils de Luitfrid, ce qu'il fit'. » Hugon obtint de son cousin Lothaire, roi de Lorraine, la confirmation des priviléges de l'ab baye de Granfelt. Le diplôme est daté de 866 Lothaire s'y exprime ainsi : « Quia Hugo , Comes illustris, avunculi nostri Ludfridi filius, deprecalus « esset mansuetudinem nostram, etc.*» Hugon mourut sans postérité. La preuve nous en est fournie par son frère Luitfrid IV qui, dans la charte concédée par lui à l'abbaye de Saint-Trutpert, déclare qu'il possède ce monastère comme une part de l'héritage de son frère Hugon*. Il résulte de ces paroles que Hugon IV n'eut pas d'autre héritier que son frère. Ec card n'est pas de cet avis, et il pense que Hugon eut un fils nommé Luitfrid. Mais l'opinion de ce savant est entièrement réfutée par cette charte. Nous supposons qu'il mourut vers l'an 880, car, quatre ans après, son frère Luitfrid avait déjà obtenu l'avocatice de l'abbaye de Moutier-Granval. Ainsi Luitfrid IV succéda à son frère Hugon IV dans l'avocatice des abbayes de Moutier-Granval et de Saint-Trutpert, comme il lui avait suc cédé dans ses autres biens. En ce qui concerne l'abbaye de Moutier-Gran val, nous avons une preuve dans le diplôme par lequel Charles-le-Gros confirme, à la prière du comte Luitfrid, rogatu Comitis Luitfridi, le pri vilège que l'empereur Lothaire avait donné aux religieux de Granval *. L'avocatice de l'abbaye de Saint-Trutpert donna lieu à cette célèbre charte de 905, par laquelle notre Luitfrid, d'accord avec ses fils Hunfrid, LuitfridV et Hugon V, confirma les droits de l'abbaye de Saint-Trutpert et lui céda un grand nombre de terres de son patrimoine*. Nous ne savons ni la date de la mort de Luitfrid IV, ni le nom de sa femme. Cette dernière a été appelée Ermentrude par ECCARD, qui en a fait la soeur de Berthold et d'Erchanger, monce de la chambre. Eccard s'est basé sur une épitaphe de l'abbaye de Saint-Trutpert, décrite par LAZIUS et GUILLIMAN ", quoique ceux-ci ne l'aient pas copiée sur l'original. Aussi Eccard est-il attaqué par PEZIUS". BUCELIN* est celui qui l'a le mieux donnée de tous : *Hic requiescant fumdatores hujus loci Comites de Habsburg, Olpertus, Rampertus et Luitfridus, Landgravii Alsatiae. Item Huntfridus, Luitfridus et Hugo; Domna Ermentruda.*

L'épithète Landgravii Alsatiae démontre que cette inscription est postérieure au douzième siècle, puisque le titre de Landgrave ne commença à être pris par les Habsbourg qu'en 1186. Ainsi l'autorité de ce monument que Bucelin élève si haut est bien faible si elle n'est complètement nulle. La

charte de Saint-Trutpert nous donne aussi les noms des fils de Luitfrid IV : « Hunfridus, qui major est in illis natu, dedit in Norgauwe unam curtim, quae dicitur Kunigishova, Luitfridus in Sungauua in Schowinsheim, Hugo in Eginshiem. » « Hugo, qui est l'aîné d'entre eux, a donné dans le Nord gau une cour qu'on appelle Kunigshova; Luitfrid, dans le Sundgau, Saus heim, et Hugon des biens à Éguisheim. » Hunfrid ne figure que dans cette charte de 905. Herrgott en fait le père de Gontram-le-Riche, souche de la famille des Habsbourg.

Hugon, comme son frère, ne paraît que dans cette charte. Herrgott en fait dériver la famille des comtes d'Égisheim.

§ 85. Luitfrid V. — Luitfrid VI. — Luitfrid VII.

En revanche, il est plus souvent fait mention de Luitfrid V. Nous ne prétendons pas avec Eccard qu'il est le même que ce Luitfrid qui s'associa avec ses oncles, Erchanger et Berthold, pour persécuter Salomon, évêque de Constance, et qui, condamné pour ce crime, par Conrad, roi de Ger manie, comme coupable de haute trahison, eut la tête tranchée". Aucun de ces faits ne se rapporte à Luitfrid V, car il vivait encore en 925. A cette époque, les Hongrois ravageaient l'Alsace; Luitfrid les attaqua, et après un grand carnage de part et d'autre, il fut vaincu et mis en fuite*. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Tels sont les détails que les m0 numents nous produisent sur les trois fils de Luitfrid IV. Herrgott a dé montré contre Eccard que leur descendance se propagea. Ce fait résulterait d'une charte de l'abbaye de Moutier-Granval, datée de 967*, par laquelle Conrad, roi de Bourgogne, déclare que la descendance de Luitfrid s'étant accrue et multipliée, et l'abbaye de Saint-Trutpert s'étant trouvée divisée entre tous les membres de la famille, il a appelé dans son palais le fils de Luitfrid et a acheté de lui ce monastère, etc. Ce diplôme démontre : 1° que vers l'année 967 les descendants de Luitfrid étaient distingués en divers rameaux; et, en effet, la progéniture de Luitfrid avait crû, en se multipliant, et le monastère de Granval se trouvait divisé entre elle; 2° que le MARQUIS DE SAINT-AUBIN a émis une opinion sans valeur* lorsque, pour renverser l'origine alsacienne de la maison de Habsbourg, il applique les paroles de cette charte aux trois fils de Luitfrid IV, Hunfrid, Luitfrid V et Hugon. En effet, puisque Conrad avait appelé dans son palais le fils de ce Luitfrid, dont la descendance s'était multipliée en croissant, il faudrait nécessairement dans cette hypothèse que Conrad eût fait citer dans son palais l'un des trois fils, ou Hunfrid, ou Luitfrid, ou Hugon. Mais, en 905, ces trois personnages étaient d'âge à pouvoir donner un conseil à leur père et faire abandon d'une partie de l'héritage qui leur revenait *; ils avaient donc ainsi au moins vingt-cinq ans. Mais alors, celui des fils que Conrad aurait fait venir dans son palais, en 967, aurait été au moins nonagénaire, ce qui m'est pas

vraisemblable. Pourquoi ne pas dire plutôt que Luitfrid V, fils de Luitfrid IV, était celui dont la descendance s'est multipliée en croissant.

Luitfrid V eut pour fils Luitfrid VI, qui est évidemment celui que Conrad, roi de Bourgogne, appela dans son palais.

Ce Luitfrid VI est encore cité dans le diplôme qu'Otton II donna, en 975, aux religieux de l'abbaye de Payerne^o, et où sont énumérés des biens situés in Alsatia in Comitatu Luitfridi Comitis. Il paraît être mort peu après, laissant un fils nommé aussi Luitfrid. Luitfrid VII vivait en 986, et, selon un diplôme de l'abbaye de Payerne, délivré par Otton III^o, il avait la villa Columbra dans son comté. On le retrouve encore en 997 ; car dans une charte donnée par Otton III à la même abbaye, Columbra est encore indiquée comme située dans son comté.

En 999, il figure comme témoin dans un titre d'Otton III, donné aux religieux d'Altorf. Mais il ne semble pas qu'il ait dépassé de beaucoup l'an mil, parce que, quatre ans après, on voit apparaître un comte Otton, qui possède dans son comté les biens précédemment indiqués comme étant auparavant dans le comté de Luitfrid.

Enfin, ici s'arrête le nom des Luitfrids, et j'en tire cette conjecture bien sérieuse, qu'avec Luitfrid VII s'éteignit leur branche, mais non pas toute la famille d'Adelbert, comme il l'a semblé à Eccard.

II,

EBERHARDIGÈNES.

§ 86. Étichon II. — Eddon. — Albéric.

Étichon, fils du duc Attic, a été considéré par ECCARD comme le premier né de ce prince et comme un duc d'Allemagne. Nous avons déjà réfuté cette opinion^o. Étichon ne fut duc ni de l'Alsace, ni de l'Allemagne. Du moins, si l'on admet que le fragment de la Vie de sainte Odile, publiée par Pistor Lebègue, lui a donné justement le titre de duc, il faut reconnaître qu'il a été duc sans duché, car ce nom a été parfois donné aux comtes, surtout lorsqu'ils étaient fils de ducs, de même que l'on a appelé les fils des rois des Francs Reges, et les filles Reginae, même du vivant de leur père*. Eccard suppose que son frère Adelbert lui a succédé dans la dignité ducale, et il en conclut que sa vie a été courte et qu'il a laissé des fils impubères. Quoi qu'il en soit sur cette question, Etichon II a laissé une postérité qui est restée dans la classe des comtes. Nous en avons un témoin dans l'écrivain de la Vie de sainte Odile, que nous venons de citer et qui dit : « Les fils d'Etichon II

furent un évêque de Strasbourg du même « nom et le comte Albéric. Ejus filii fuerunt Episcopus Argentinensis oequi « vocus, et Albericus Comes. »

La chronologie et toutes les circonstances nous démontrent qu'il s'agit ici d'Eddon, Heddon, évêque de Strasbourg. Ce prélat fut d'abord relié à l'abbaye de Munster^o; il passa ensuite avec saint Pirmin, dont il était le disciple, dans l'abbaye de Richenau, et il en devint l'abbé en 727; peut-être même réunit-il sous son gouvernement l'abbaye de Munster*. En 732, la haine de Théobald, duc d'Allemagne, le chassa de son abbaye et le reléguait au fond des Alpes, dans un désert du canton d'Uri*; mais rappelé par Charles Martel, il fut enfin nommé, en 754, au siège épiscopal de Strasbourg. Il resta bien longtemps revêtu de cette dignité, car la onzième année du règne de Pépin, 763, il rédigea un testament qui est venu jusqu'à nous. Ce testament nous apprend qu'Eddon avait reçu de son père des biens considérables dans le duché de Souabe et même dans l'Erégovie et la Lorraine; il signa encore les actes du concile d'Attigny. Nous en parlerons plus au long dans l'Alsatia sacra.

Le comte Albéric, frère d'Eddon, continua sa race. Nous ne connaissons cependant ni sa femme, ni l'époque de sa mort. Mais comme il paraît avoir été l'aîné, il est probable qu'il était déjà décédé avant l'année 765.

.. D'après la notice de l'abbaye de Honau, que nous avons citée plus haut, Étichon II eut deux fils, Albert et Hugon; elle ne parle point de l'évêque Heddon. On pourrait donc supposer que ce prélat n'appartenait pas à la famille des ducs d'Alsace, si l'autorité de l'auteur anonyme de la Vie de sainte Odile n'était contestable. Schoepflin a passé Hugon sous silence et l'a confondu avec Hugon, qui fut fils du premier duc Attic. Ce Hugon eut un fils, nommé Haichon, dont Schoepflin a fait un fils de Hugon, fils lui-même du duc Attic. -

Haichon procréa deux fils, Hugon et Albrice. En effet, on lit dans une charte qu'il rédigea, en 725, pour le monastère de Honau : Signum Haichonis qui hanc donationem fieri rogavit; Signum Hugonis filii sui qui con sensit, signum Albrici ?ili sui testis,

§ 87. Eberhard Ier et ses descendants.

Il résulte de la même Vie de sainte Odile qu'Albéric eut un fils, nommé Eberhard, car nous y lisons : « Eberhard, fils du comte Albéric, était « plus féroce que le lion et l'ours, car, pendant quelque temps, il persécuta les serviteurs de Dieu et usurpa nos biens. Cependant, par la grâce de Dieu et les mérites de sainte Odile, non-seulement il rendit ce qu'il avait enlevé, mais même il constitua de riches possessions sur son propre patrimoine ». »

Dans un autre passage, le biographe dit qu'il aurait pu voir sainte Odile, mais qu'il a négligé de le faire. Cette sainte est morte Vers l'an 720.

Ce même anonyme a vu Eberhard, qui est mort vingt-cinq ans après Heddon, son oncle, et par conséquent vers l'an 800. Ainsi il ne serait pas extraordinaire de prétendre que le Harihardus Comes, qui signa, en 777, le testament de Fulrade, abbé de Saint - Denis et originaire de l'Alsace*, était notre Eberhard.

Un religieux de Lure, qui a écrit la Vie de saint Déicole*, parle d'un certain Eberhard, comte du pays d'Alsace, qui fut l'ami et le parent de Waldrade, la concubine du roi Lothaire, et à qui Waldrade confia le mo nastère de Luxeuil. Cet Eberhard avait reçu l'advocatie de ce monastère, et il paraît qu'il exerçait ses droits plus rudement qu'il convenait aux religieux ; car ça et là le biographe lui prodigue le nom d'Hérode, et pis encore, si c'est possible, et pour rendre la comparaison plus sensible, il ajoute qu'il mourut dévoré par les vers, comme Hérode.

Un Eberhard signa encore en 898 la charte qu'Hérimout donna au monastère de Saint-Grégoire et qui fut faite proesente Illustrissimo Comite Eberhardo. Sa femme se nommait Adélinde. Il la répudia dans la suite pour s'appliquer, comme dit le biographe de saint Dié, une nonne du monastère d'Erstein. Le lecteur comprendra facilement que cet Eberhard, parent de Waldrade, est complètement différent de notre Eberhard Ier, fils d'Albéric. La raison du temps s'y oppose complètement, et elle ne nous permet pas même de donner comme fils à Eberhard I^o et comme petit-fils au duc Athic cet Eberhard, parent de Waldrade, qui ne mourut que vers l'an900. En effet, Eberhard I^or est mort vers l'an 800. Ainsi il faut donc placer entre ces deux Eberhard un autre personnage du même nom, ou même de nom différent, qui les relie l'un à l'autre. Cependant Vignier pense qu'Eberhard I", fils d'Albéric, est le même qui vécut en 869 et qui fut parent de Waldrade. Il omet ainsi le second et le troisième Eberhard.

.". Schoepflin n'a donné qu'un fils à Albéric; d'après la Notice de Honau, Albéric engendra quatre fils, Hugbert, Hébrohard, Horbert et Thétibald. Mais dans les titres qui nous sont restés de cette époque, on ne trouve plus d'autre mention de ces trois personnages ni de leur postérité.

§ 88. Suite du précédent.

Cette lacune n'a pas été sentie par CHIFFLET*, qui a défendu le système de Vignier. Mais elle a été aperçue par BLONDEL, qui a voulu apporter un remède au mal. VIGNIER lui avait envoyé un exemplaire de son livre; Blondel effaça de sa main Adélinde, que Vignier avait donné pour femme à Eberhard I", et l'attribua à Eberhard II, fils du premier. Ce livre fut porté à

Rome, je ne sais par quel hasard, et il se trouve aujourd'hui en ma possession, enrichi de plusieurs notes et rectifications de la main de Blondel. Cependant le mal n'est pas encore suffisamment réparé, car même en faisant entrer dans le tableau généalogique un Eberhard II, il reste en core une lacune importante. ECCARD *, pour la combler, a faitvenir de Paris deux générations de comtes. C'est d'abord le comte de Paris, Bégon, qui avait pour femme Alpaïs, fille de Louis-le-Débonnaire, et ensuite leur fils Eberhard. Eccard a été amené à employer un moyen aussi énergique*, parce qu'il avait lu dans FRDoARD* qu'Ebrard et Leutard étaient les fils de Bégon, et que, comme le nom d'Eberhard était commun aux descen dants d'Etichon, il croyait opportun de l'intercaler dans notre arbre généalogique. Je dois avouer cependant que tandis que je corrige Eccard, je ne trouve ailleurs aucun comte que je puisse mettre à la place de l'absent. Néanmoins je vais essayer de combler la lacune. La CHRoNIQUE de SAINT GALL* nous présente, pour l'année 864, un certain Eberhard. Parmi les grands du royaume qui moururent à cette époque dans l'Alémamie, l'An naliste place en première ligne un certain Ebrachard et un certain Luit frid. La similitude des temps et l'origine alémanique d'Etichon I", qui porte à conclure que les princes de la maison possédaient de vastes terres en Alémanie, nous permettent de faire de cet Ebrachard un Eberhard second. Nous arrivons ainsi pour la deuxième branche des descendants d'Etichon à Eberhard III, qui ferme notre période Francique. Dans la période Germanique, nous continuerons l'histoire de sa postérité. C'est d'Eberhard III que Vignier et Eccard font sortir les familles de Habsbourg et de Lorraine; nous traiterons longuement ce sujet.

III.

HUG0NIDES.

§ 89. Postérité de Hugon.

Il nous reste à nous occuper de la troisième branche de la famille d'Etichon, qui comprend les descendants du comte Hugon. Hugon mourut avant ses parents, laissant cependant des enfants dont les noms ne nous sont pas directement connus; mais les circonstances des temps et des lieux nous permettent de reconstituer cette filiation. Nous sommes autorisés par les faits à donner pour fils à Hugon Boronus, Haichon ou Etichon et Bléon, auxquels GUILLIMAN" ajoute Remi ou Remédius, évêque de Strasbourg et fondateur du monastère d'Eschau. ECCARD* a nié que Remi fût le descendant de Hugon; l'opinion contraire a été soutenue avec violence, mais non avec assez de preuves, par Hugon, abbé d'Estival*.

Les raisons suivantes démontrent d'une manière positive que les trois autres étaient fils de Hugon. 1° Boromus et Haichon, faisant en 723 une donation à

l'abbaye de Honau, vécurent à une époque qui se rapporte au temps de la vie du fils de Hugon; 2° Boronus donna à l'abbaye de Honau, pour me servir de ses expressions : « de ipsa insula Hohenaugia, quam « genitor meus dereliquit, et ad me pervemis, de parte meâ.... » Haichon, dans la charte qui contient sa donation, dit : « de ipsâ insulâ, quae dicitur • Hohenaugia, de parte meâ, ad ipsum Monasterium (Honaugiae) condo-« nare, etc. » De leur côté, Luitfrid I^{er} et Eberhard, fils d'Adelbert, disent dans leur donation : « de ipsa insula Hohenaug, de parte nostra, quantum « cunque genitor noster Adalbertus Dux nobis moriens dereliquit.»

Ainsi l'île de Honau était divisée entre le duc Adelbert et le père de Boronus et de Haichon. Nos conjectures ne sont-elles donc pas justes, lors qu'elles nous amènent à conclure que le duc Adelbert et le père de Boronus et de Haichon étaient frères ? 5^e Boronus, dans une autre charte de Honau, datée de 750, est appelé Vir Illuster; ce titre, donné autrefois aux ducs, indique qu'il était sorti d'une très-noble famille ducale.

4^e Haichon lui-même, honoré du nom d'Étichon, appartient évidemment à la descendance de ce duc. Nous concluons qu'il avait Hugon pour père, 1^{er} de ce que le fils de Haichon a été nommé Hugon et, sans nul doute, pour rappeler le souvenir de son aïeul; 2^{de} de ce qu'en outre la Vie de sainte Odile, publiée par Pistor Lebègue, loue les fils de Hugon d'avoir largement doté les monastères, circonstance qui s'applique évidemment aux personnages dont nous parlons.

5^e Il faut en dire autant de Bléon qui posséda de même une partie de Honau et qui laisse un fils qui fit, en 750, une donation au monastère de Honau, comme nous le verrons bientôt.

§ 90. Boronus. — Hugon II.

Nous venons de voir que Boronus, fils de Hugon I^{er}, céda à l'abbaye de Honau sa part dans l'île de Honau. Cette donation eut lieu la troisième année du règne de Théodoric IV, c'est-à-dire en 725 *. La sixième année du règne de Childéric III, qui correspond à 748, il donna à la même abbaye d'autres biens dans la mark Joabagine*. Boronus a été considéré par Gebwiller, de Ruyr et Guilliman comme le fondateur du couvent de Béron dans le comté de Lenzbourg, et ces auteurs croient que ce monastère a pris le nom de son fondateur. Ils donnent à Boronus Batacon pour père, pour fils Albert et Hugon, fondateurs de l'abbaye de Hugshov, et cependant ces personnages vécurent longtemps après notre Boronus, comme nous le démontrerons dans notre Alsace sacrée.

Haichon donna aussi, en l'an 725, sa part de l'île de Honau à l'abbaye du même nom*. Un acte semblable de munificence conféra à l'abbaye de Moyenmoutier maximam partem proedi Bergheim *.

Haichon eut pour fils Hugon II qui est cité avec son père dans la charte précédente, car on lit à la fin : « S. Haichionis, qui hanc Donationem fieri « rogavit. S. Hugonis, filii sui, qui consentit. » Ce Hugon ne dépassa pas la moitié du huitième siècle ; il laissa en mourant un fils nommé Bodalus.

s 91. Bodalus, Egerhard, Attale, Bléon.

Bodalus lui-même s'avoue pour le fils de Hugon dans la charte qu'il donna à l'abbaye de Honau, la septième année du règne de Childéric, c'est-à-dire en 749. En effet, il cède à cet établissement : « In insula « Hohnaug. quantumcunque genitor meus, nomine Hugo , quondam mihi « ibidem moriens dereliquit. » Dans une autre charte, par laquelle il donna à l'abbaye de Munster les biens qu'il possédait à Hodulsesheim (Holtzheim) et qui est datée de la sixième année du règne de Childéric III, soit de 748, il parle ainsi : « Ego itaque Bodalus, filius Hugone quondam. » Il ne survécut pas longtemps à cette donation, car une charte inédite d'Attale, sa fille, datée de 754, en parle comme s'il était mort. Quelques auteurs ont pensé que le village de Blodelsheim avait reçu son nom de Bodalus. Il avait eu un fils nommé Égerhard et une fille appelée Attale.

Égerhard a été cité par Bodalus même comme étant son fils, car dans la charte de l'abbaye de Munster que nous venons de citer, il déclare qu'il a fait cette donation : « Pro animae meae remedio, et pro anima filii mei « Egerhardi. » Il ne paraît pas qu'Égerhard ait survécu à son père,

Attale était religieuse ; elle donna, en 754, au monastère de Hornbach les villa de Vazzelenheim et de Esphenwilere, disant : « Quantum in ipsis « marcis genitor meus Bodalus quondam michi moriens dereliquit.... » Actum villa Bergas An. III. Pippini. Cette charte commence par les mots : Ego Adala, filia Bodali, Deo sacra; c'est ce qui nous fait conjecturer qu'elle était religieuse. Ici s'éteint la branche de Haichon.

Ainsi des fils de Hugon l^{or} il reste Bléon, qui, dans son existence, n'a laissé aucun souvenir de lui. Nous savons seulement qu'il laissa un fils nommé Hugon, qui, dans la sixième année du règne du roi Childéric, abandonna à l'abbaye de Honau cette partie de l'île que genitor meus Bleonus michi moriens dereliquit. Ces paroles exceptées, nous ne trouvons plus aucune mention de ce Hugon et de ses descendants. Ainsi, vers la fin du huitième siècle, la race des Hugonides s'éteignit, tandis que la postérité d'Adelbert et d'Étichon II continua à fleurir dans les siècles suivants.

Observations sur les § 89, 90 et 91.

!. Si l'on s'en rapporte à la notice de Honau que nous avons publiée et aux travaux de GRANDIDIER, la généalogie des descendants de Hugon, donnée par SCHOEPFLIN, manque complètement d'exactitude. Nous allons essayer de la rétablir dans le sens de la notice, laissant au lecteur le soin de se prononcer.

Le comte Hugon était fils d'Attic ou d'Étichon, duc d'Alsace; GRANDIDIER veut que ce soit lui qui fut tué par son père, lorsque celui-ci apprit l'existence de sa fille Odile. Hugon laissa trois fils : Bodole ou Bodale, qui florissait en 748 et 749 et qui mourut vers 754, comme nous l'apprend SCHOEPFLIN ; Bléon, décédé avant 748, et Remi ou Remédius, évêque de Strasbourg en 776, fondateur de l'abbaye d'Eschau, et mort le 20 mai 785.

Je dis que Remi, évêque de Strasbourg, était fils de Hugon, sur l'autorité de GRANDIDIER " qui s'est appuyé lui-même sur celle de DE RUYR, de CoCCIUS, de VIGNIER, de PELTRE et de HUGO. « M. Schoepflin, dit-il, pré « tend que Remi fut fils d'un autre comte Hugues, qui descendait aussi « par son père du même Hugues I"; mais l'opinion de ce savant n'est « qu'une simple conjecture qui n'est fondée sur aucune autorité certaine.

Bodale eut pour fils Égerharde, mort avant 754, et trois filles : Adale, première abbesse d'Eschau, en 778; Rodune ou Ruchuine, seconde abbesse d'Eschau, et Scolastique qui vivait en 778. L'existence d'Adale n'est pas contestée; nous avons la preuve de celle de Ruchuine dans la Notice d'Eschau qui dit : « Bodol autem genuit duas filias, Ruchuinam et Attalam, et dans le testament de Remi qui, en parlant de l'île même d'Eschau, ajoute : « Tibi dono..... et ipse ipsam ecclesiam..... cum ipsa insula « Ascangia quam Roduna religiosa Dei et Adala Abbatissa earum por « tiones de ipsa insula nobis et sancte Sophie tradiderunt et ad condona « Verunt. »

La parenté de Remi avec Hugon admise, Scolastique doit être considérée comme la fille de Bodolus, car dans son testament le prélat suppose et conjure ses successeurs « ut per nullam occasionem licentiam ha « beatis Scolastice nepte mee, nec Raderamno abnepoti meo de ipso bene ficio, quod ego dedi, ejicere foras. »

De ce passage et de deux autres encore, où Scolastique porte toujours le titre de mepta et Raderamne celui d'abnepos, on peut conclure que Raderamne était lui-même le fils d'Égerharde et le petit-fils de Bodole.

Schoepflin prétend à tort que Bodalus ou Bodol déclare qu'il est le fils de Hugon II. Bodale convient simplement qu'il est le fils d'un Hugon, genitor meus, nomine Hugo, quondam mihi ibidem moriens dereliquit, mon père,

nommé Hugo, m'a laissé autrefois en mourant. Ce quondam signifie une époque déjà éloignée et semble confirmer la Notice de Honau qui dit :

« Hettich genuit quatuor filios, Adelbertum, Batticonem, Hugonem, « Hetichonem « Hugo genuit duos filios, Bodolum et Bleonum..... »

Dans ces explications nous n'avons pas trouvé de place pour Boronus ; cela tient à ce que Boronus n'était pas fils de Hugon, chef des Hugonides.

Parmi les enfants délaissés par le duc Attic, il en est un que Schoepflin a passé sous silence : c'est Battichon ou Batacon dont l'existence a été affirmée par GEBWILLER, DE RUYR, VIGNIER et MABILLON.

La Notice de l'abbaye de Honau vient à l'appui de l'assertion de ces savants et elle lui donne pour fils Boronus.

Les Tradit. Possess. Wiz.* confirment à leur tour la Notice de Honau. La charte n° 14 porte :

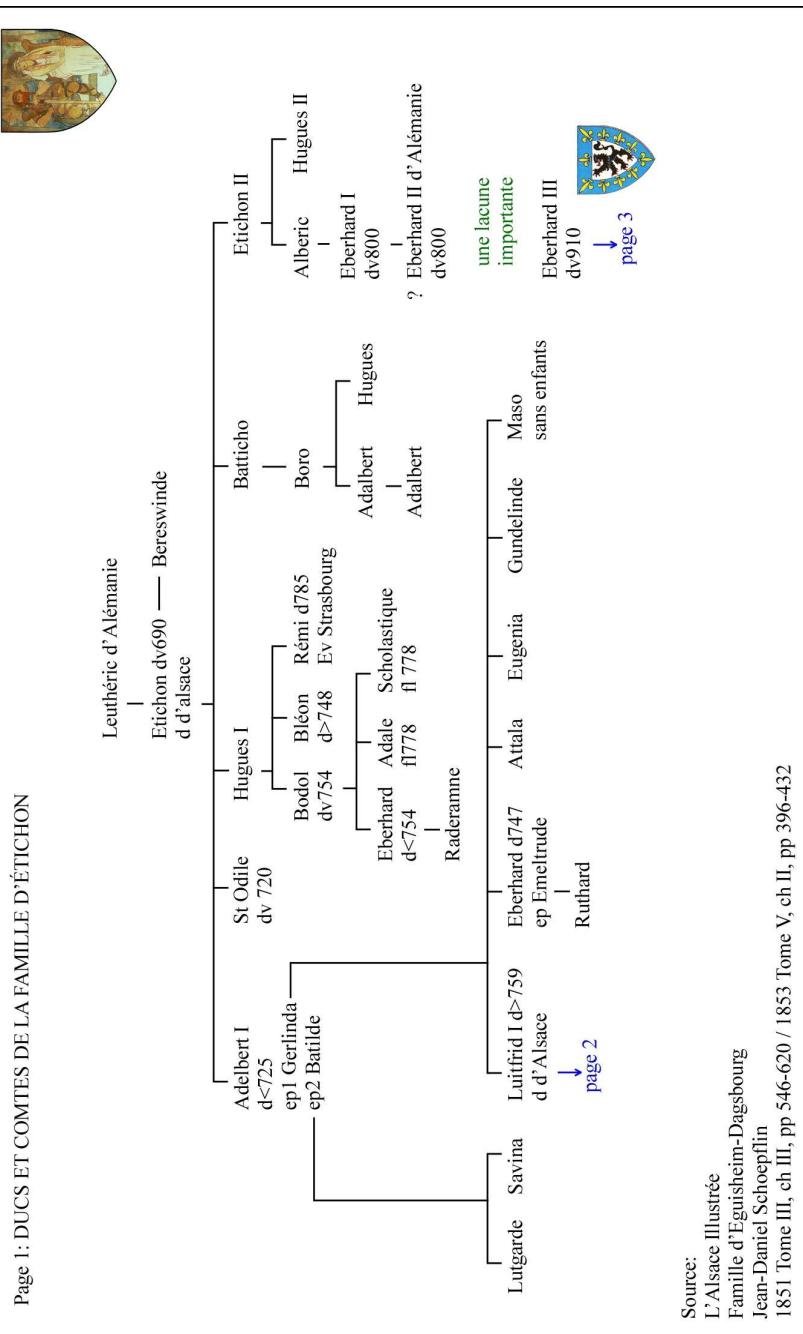
« Ego in dei nomine boronus dono ad ipsa casa dei. in pago alsacio rum uillas nuncupantes. lupinstagni. batsinagmi. hischaigitagmi. in uul dromodihaim. in saxinhaime. in tunteshaime. in inginhaime. patenhaime. papanhaime. in iam dicta loca de genitore meo ba d'oc une ad me per uenit. Actum man d'odr o castro publici, teste ilustro uiro b'oro no qui hanc epistolam donacionis fieri rogauit..... anno tercio post transitum theodorici regis (759). »

SCHOEPFLIN a reproduit quelques titres où l'on voit figurer ce personnage. Nous le retrouvons dans un acte du 26 juin 726, donnant à l'abbaye de Honau les biens qu'il possède dans l'île de ce nom et dans le lieu qui est appelé Gwillistet (Killstet sur le Rhin, près de Bettenhofen). Cette charte est remarquable en ce qu'elle porte la signature d'un Albéric, qui est peut-être l'Albéric, fils de Haichon et par conséquent cousin de Bo l'Oillis.

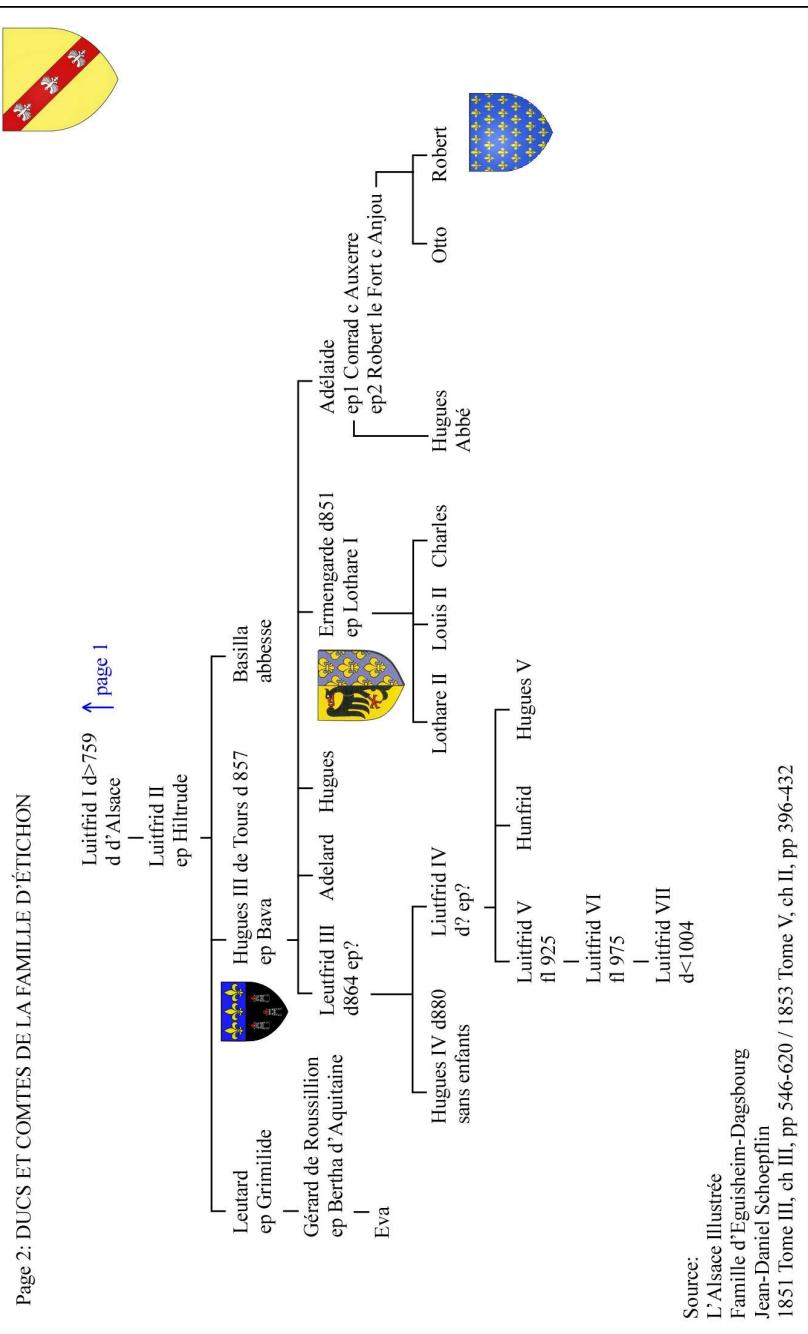
D'après la Notice de Honau, Boronus fut le père d'Adelbert et de Hugon ; Hugon, à son tour, eut un fils nommé Adelbert : nous ne savons rien des uns et des autres.

Afin de rendre plus claire cette longue généalogie, nous en avons publié le tableau chronologique. Ce tableau est divisé en deux parties : l'une exclusivement consacrée à la descendance du duc Adelbert, la seconde aux autres enfants du duc Attic. Nous le faisons précéder de celui qui a été dressé par Schoepflin.

Page 1: DUCS ET COMTES DE LA FAMILLE D'ÉTICHON



Page 2: DUCS ET COMTES DE LA FAMILLE D'ÉTICHON



EBERHARDIGÈNES. — FAMILLE D'ÉGUISHEIM-DAGSBOURG.

L'Alsace Illustrée

Jean-Daniel Schoepflin

1853 Tome V

<https://books.google.com/books?id=wedOAAAAcAAJ&pg=PA414&lpg=P414&dq=spanehilde&source=bl&ots=zuk6nG3GBy&sig=WO4JuIwMwoTIHsU7SU2xHSfXUU&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwi5p4SR453XAhWp5IMKHWesA1kQ6AEIMjAC#v=onepage&q=spanehilde&f=false>

CHAPITRE II. (pp396-432)

EBERHARDIGÈNES. — FAMILLE D'ÉGUISHEIM-DAGSBOURG.

§ 28. Prolégomènes.

Les Eberhardigènes se divisent en deux branches, dont l'une comprend les Éguisheim-Dagsbourg et l'autre les Éguisheim de Lorraine. Je les appelle Eberhardigènes, parce que je trouve parmi eux une longue série d'Eberhard qui descendent non d'Eberhard, fondateur d'Éguisheim, mais de son oncle paternel, le frère du duc Adelbert, Étichon II, souche de cette lignée. Comme ces Eberhardigènes avaient fixé leur résidence au château d'Éguisheim, ils sont connus dans les chartes et les annales sous le nom de comtes d'Éguisheim. Parmi ces comtes d'Éguisheim, l'empereur Henri III donna à l'Église le pape saint Léon IX et au monde politique Gerhard*, duc de la Lorraine mosellane, dont l'empereur François I, qui commence aujourd'hui une nouvelle dynastie d'archiducs d'Autriche*, tire son origine.

Le château d'Éguisheim* a été fondé par Eberhard, fils d'Adelbert, duc d'Alsace, petit-fils d'Étichon I. Eberhard est décédé sans enfants, en 747, et a été enseveli dans l'abbaye de Murbach, fondée par lui. Après la mort d'Eberhard, on ne connaît aucun propriétaire d'Éguisheim pendant un siècle et demi. Cependant, comme les chartes et les monuments du dixième siècle et des suivants nous font connaître une série de plusieurs Eberhard et Hugues de la descendance d'Étichon, j'ai été amené à conjecturer qu'Éguisheim est passé de la ligne des Luitfrid, qui était l'aînée, à la cadette, qui descend d'Étichon II, c'est-à-dire aux Eberhardigènes, ce que j'ai déjà établi dans mon premier volume. Quoique les descendants d'Étichon II aient possédé la plus grande partie de leurs biens dans l'Alsace inférieure, diverses raisons ont pu cependant les rendre propriétaires d'Éguisheim et de ses dépendances.

Dans mon troisième volume, j'ai amené la série des Eberhardigènes à Eberhard III*, maintenant je vais faire connaître leur postérité.

§ 29. Hugues I.

Eberhard III délaissa un fils du nom de Hugues qui fut le premier des comtes d'Éguisheim de ce nom. Le biographe de Saint-Diécole parle de Hugues en ces termes : « Pendant que ce même comte passait sa vie dans « une telle obstination d'esprit, son fils, nommé Hugon, qui avait déjà « été fait comte lui-même, envahit, soit justement, soit par force et violence, tout ce qui appartenait à son père. Comme il était fameux dans « presque tous les royaumes par la puissance de sa descendance masculine » et que, dans beaucoup de choses, il était considéré comme un guerrier « invincible dans son château, il s'appropria impunément, pendant quelque « temps, le bien de Saint-Diécole. » Mais cette gloire dura peu. Saint-Diécole, dont la famille de Hugues avait l'habitude d'envahir les domaines pour se livrer à la chasse, finit par se venger. Par une même nuit, « les trois fils de Hugon, dont l'aîné s'appelait Heberard, le second Hugon et le troisième Guntram, » s'étant réveillés, se trouvèrent perclus de tous leurs membres, ne conservant que l'usage de la parole. Ce que voyant leur père Hugues, il reconnut la vengeance de saint-Diécole, et, pour se le rendre favorable, il lui restitua son monastère de Lure, de telle sorte cependant qu'il abdiqua son droit entre les mains d'Otton I, roi de Germanie, et qu'il se réserva pour lui et ses fils l'avouerie et la protection du monastère. Il finit même par y embrasser la vie religieuse et mourut. Ce récit du bio graphique de saint-Diécole apporte une grande lumière à notre généalogie. Il a servi de base au système de Vignier, qui fait dériver d'Eberhard la maison de Lorraine, de Hugues les comtes d'Éguisheim et de Guntram les Habsbourg. La question est résolue en ce qui concerne la maison de Lorraine. Mais nous prétendons faire davantage, car nous voyons dans Hugues la souche, non-seulement des ducs de Lorraine, mais encore de celle des comtes d'Éguisheim par son fils Hugues III. D'un autre côté, nous considérons Guntram, frère d'Eberhard IV, comme différent de Guntram-le-Riche, qui fut son contemporain et que les Actes de Muri constituent le chef de la maison de Habsbourg.

§ 30. Réfutation de Vignier.

En effet, les Actes de Muri attribuent au fondateur de la maison de Habsbourg le titre de Riche, ce qui ne saurait s'appliquer à notre Guntram, qui était le dernier de trois frères. Guntram-le-Riche, Luitfridigène, proscrit par Otton I, avait déjà perdu, en 952, ses possessions d'Alsace*. Guntram, au contraire, descendant d'Eberhard, donna la dîme de Torollesheim* à l'abbaye d'Altorf, terminée en 966. Ainsi, ces deux Guntram sont des personnages bien distincts. Remarquons, en outre, que cette donation de dîme fut révoquée par Eberhard V, neveu de Guntram, frère d'Eberhard IV ; et cette révocation n'aurait pu être faite, si Guntram, auteur de la donation, avait délaissé des enfants. Au nombre des biens que possédaient les

Luitfridgènes, on compte l'avouerie de l'abbaye de Saint-Trudpert, dans la Forêt-Noire. En 903, Luitfrid IV décida, au sujet de cette abbaye : « Ipsi quoque filii mei Advocati sint rectissimi ipsius « loci et haeredes ipsorum. » Or, cette advocacie devint dans la suite la propriété des Habsbourg, et ce fait suffit seul à prouver que les Habsbourg furent les héritiers du comte Luitfrid IV, et que par conséquent ils descendaient du duc Adelbert et non d'Étichon II. On voit les Luitfrid se succéder successivement dans le titre de comtes de l'Alsace supérieure et être remplacés par les Habsbourg, sans l'intercalation d'aucun Eberhard digène, et, en effet, ces derniers occupaient le comté de l'Alsace inférieure. Les Luitfridgènes étaient les avoués de l'abbaye de Grandval, et il était facile par là à Guntram, qui descendait d'eux, d'acquérir des biens dans la Suisse, qui devinrent, par la suite, le patrimoine et la résidence principale de la famille des Habsbourg. Voilà ce que j'avais à dire contre Vignier.

§ 31. Réfutation de Herrgott.

Herrgott, au contraire, pense qu'il résulte du récit du biographe que les trois fils de Hugues I sont décédés sans postérité, parce qu'ils se sont faits religieux tous les trois. Mais combien ne connaissons-nous pas d'hommes célèbres qui ont pris le froc après avoir eu beaucoup d'enfants. Léon IX, petit-neveu de cet Eberhard IV, qui entra avec ses frères Hugues II et Guntram au monastère de Lure, ne vit-il pas son père et sa mère renoncer à la vie du siècle pour se retirer dans un cloître ?

Le second argument produit par Herrgott n'a pas une valeur plus grande. Lorsqu'il eut vu dans la charte de donation, signée, en 903, par Luitfrid IV, que des fils de Luitfrid, l'un, Huntfrid, avait donné des biens dans le Nordgau, l'autre, Luitfrid V, dans le Sundgau, et enfin le troisième, Hugues in Eguisheim, il en conclut que Hugues était le procréateur des comtes d'Eguisheim. Ce serait bien, si les raisons qu'il donne ne combatraient pas aussi en faveur d'Eberhard. Eberhard a été puissant à Eguisheim; il était comte de ce pays; il a laissé une postérité qui a été souveraine d'Eguisheim. Que si tous ceux qui ont possédé des biens des Eguisheim devaient être inscrits parmi les comtes de ce nom, cet Herimald, qui figure dans une charte de Munster, devrait être admis aussi comme comte d'Eguisheim.

§ 32. Eberhard IV.

Le comte Eberhard vivait à l'époque même où fut reconstituée l'abbaye de Lure, et il figure avec son frère Hugues dans un diplôme qu'Otton-le Grand donna, en 959, à cet établissement. Hugues et Guntram paraissent être morts sans enfants. Eberhard, qui méditait la construction de l'abbaye d'Altorf, comme nous l'apprend la bulle donnée, en 1049, par Léon IX, en faveur de cette abbaye, fut prévenu par la mort avant d'avoir pu accomplir son

dessein. Or, comme elle était déjà construite et consacrée en 966, il faut admettre qu'Eberhard n'était plus de ce monde à cette époque. Les monuments ne nous font pas connaître son épouse; mais ils nous révèlent l'existence de ses fils au nombre de quatre : Adelbert, marquis de Lorraine, qui apparaît en 979, Gérard, deux Hugon et Adélaïde, qui épousa Hézilon, duc de Franconie. De ce mariage naquit le duc Conrad, qui succéda, en 1024, à l'empereur Henri II. Unie en secondes noces avec le comte Hermann, fils de Conrad, comte de la France orientale, que quelques-uns qualifient de duc, elle devint la mère de la maison de Hohenlohe. Adélaïde avait encore deux frères vivants, à l'époque où Conrad II monta sur le trône impérial. En effet, WIPPON nous dit ! : « La « mère de Conrad appartient à une très-noble famille de Lorraine; elle « était la soeur des comtes Gerhard et Adelbert..... » HERMANN CONTR. * appelle en termes exprès le comte Gérard avunculus de l'empereur Conrad. Adalberon, prieur de Saint-Paulin, appelle Conrad II son neveu*, parce qu'Adelbert, margrave de Lorraine, avait eu en mariage, comme nous le démontrerons plus loin, Jutta, tante paternelle d'Adalberon.

§ 33. Les deux Hugues.

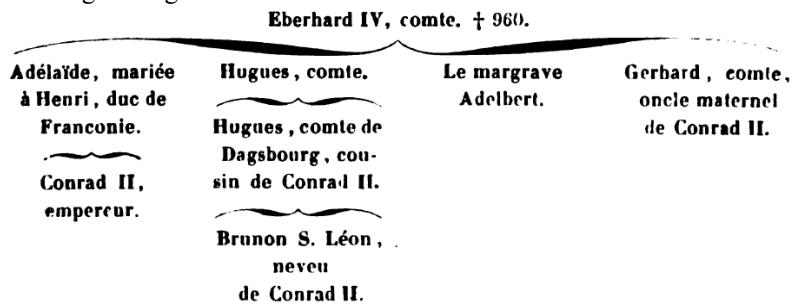
Il nous reste à prouver qu'Adélaïde avait en outre deux frères du nom de Hugues. ALBÉRIC, abbé de Trois-Fontaines, généalogiste habile, tranche la question en disant : « Le comte Hugues de Dagsbourg, père de saint « Léon, pape..... et cet empereur Conrad étaient cousins. » Son opinion est confirmée par WIBERT. Dans Wibert*, on voit Conrad II appeler le pape saint Léon dulcissimus nepos*. Mais Léon IX nous fournit de ce fait une preuve éclatante, lorsque, dans la bulle qu'il signa en faveur d'Altorf, en 1040, il donne pour fils au comte Eberhard IV Hugues qui réalisa la fondation de l'abbaye vers 966, en présence d'Erchambault, évêque de Strasbourg, et de Majolus, abbé de Cluny. Or, ce Hugues, fondateur de l'abbaye d'Altorf, est appelé par Wibert père du Hugues dont saint Léon était le fils. Le pontife lui-même dit que ce monastère a été construit à progenitoribus nostris. Le Nécrologue d'Altorf, écrit sur parchemin au commencement du treizième siècle, nous fournit les mêmes renseignements.

Voilà pour l'un des deux Hugues ; il s'agit de constater l'existence du second. Le Nécrologue dont nous venons de parler dit : « Ceux-ci sont les « fondateurs de l'église de Saint-Cyriaque dans Altorph. Au XV des cal. de «janvier mourut le comte Heberhard qui repose dans le haut du chœur « de cette église. Le II des cal. d'août mourut Hugues, comte et moine, « qui repose devant l'autel de Saint-Grégoire. Aux nones de septembre « mourut le comte Hugues, frère de Hugues, comte et religieux, que nous « venons de citer. Il est enseveli in summo monasterio. »

§ 34. Hugues III.

Examions maintenant l'histoire des deux frères. Nous ne connaîtrions pas l'aîné, si le Nécrologe d'Altorf ne nous apprenait qu'il était moine et le frère du plus jeune. Ce dernier, le troisième de son nom, remplaça son père dans le comté du Nordgau ". Il fonda l'abbaye d'Altorf, dont son père avait conçu la pensée. En effet, le pape Léon IX dit dans sa bulle de 1049 : « Comme le comte Eberhard..... en fut empêché par la maladie et « la mort, son fils Hugues, qui était quelque peu enroué (raucus), et qui « avait souvent entendu son père manifester sa volonté, commença à bâtir « une petite église..... Cette église fut consacrée par l'évêque de Strasbourg

Voici la généalogie :



« Erchambault, à la demande du même Hugues. » L'église fut consacrée après l'an 966, qui fut la première de l'administration d'Erchambault. Hugues III ne dépassa pas l'année 986.

En effet, son fils Eberhard était déjà à cette époque comte du Nordgau. Nous ne connaissons pas le nom de sa femme, mais nous savons qu'il eut d'elle trois fils : Eberhard V, Hugues IV et Matfrid ou Mefrid. L'existence d'Eberhard nous est manifestée par un diplôme donné, en 1152, à l'abbaye d'Altorf par l'empereur Frédéric I, où il est dit que les priviléges de cette abbaye lui ont été accordés par l'empereur Otton, sur la demande du comte Eberhard, par le père et l'aïeul de qui ladite abbaye a été insituée. Hugues IV nous est signalé par Wibert, qui dit qu'Altorf a été fondé par le père et l'aïeul Hugonis, qui S. Brunonis fuit pater. Léon IX, fils de ce Hugon, reconnaît le fait; car, dans une charte de 1050, il appelle patruelus suos Gérard et Matfrid, fils d'Eberhard IV. C'est là la raison pour laquelle ce Hugues était le cousin de l'empereur Conrad II ; en effet, il avait pour père Hugues III, frère d'Adélaïde, mère de Conrad. Enfin, nous devons dire de Matfrid qu'une très-ancienne notice de la fondation de l'abbaye d'Altorf, rédigée au commencement du onzième siècle, porte qu'un certain Mafridus, oncle paternel, patruus des quatre fils d'Eberhard, avait donné certains biens à l'église de Saint-Étienne de Metz.

§ 35. Eberhard V.

Eberhard V succéda à son père Hugues dans le comté du Nordgau, comme je le prouverai en parlant des landgraves. Imitant la piété de ses ancêtres, il obtint de l'empereur Otton II ou III les priviléges de foires, de péage, de monnaies pour l'abbaye d'Altorf. Le diplôme n'existe plus ; mais il en est question dans la bulle que Léon IX donna à Altorf, en 1049. D'ailleurs, Frédéric I, confirmant les droits de ce monastère en 1153, dit : « Donationes, quas predecessor noster pyus Otto Imp. Eberhardo, « quondam Comiti, concessit..... scil.jus..... mercatum, monetam, taber « nam et teloneum publicum habendi..... in quodam suae proprietatis « allodio, quod dicitur Altorph, in quo avus et pater ipsius Hugo Abba « tiam in honore..... construxit Cyriaci, in provincia Alsatia, in Pago « quoque Northgowe, in Comitatu praedicti quondam Eberhardi, nunc « autem haeredis sui Hugonis sito. »

Il résulte de ces paroles : 1° Qu'Eberhard V avait pour père Hugues et pour aïeul Eberhard IV, fondateurs d'Altorf, comme cela est établi par ce que nous avons dit et par la bulle de Léon IX ; 2° qu'Eberhard V était monseulement comte du sol, mais encore comte du fisc dans le Nordgau ; nous le plaçons donc avec raison parmi les landgraves de l'Alsace inférieure ; 3° que la descendance d'Eberhard ne s'étendit pas jusqu'à l'époque de Frédéric I, puisque cet empereur appelle Hugues, comte de Dagsbourg, avoué d'Altorf, non pas l'arrière-petit-fils, pronepos, d'Eberhard, mais son héritier, haeres. Plus tard nous verrons que ce Hugues descendait des comtes de Metz par son père Folmar, et par sa mère de Hugues, frère de cet Eberhard et père de saint Léon. Du reste, il ne paraît pas qu'Eberhard V ait atteint la fin du dixième siècle. En effet, dans le diplôme qu'Otton III donna, en 999, à l'abbaye d'Altorf, on voit figurer Eberhardus Comes avec ses frères Gerhard, Hugues et Matfrid, fils de l'Eberhard dont nous parlons ; indice manifeste que déjà alors Eberhard, leur père, avait quitté ce monde.

§ 36. Sa femme et ses enfants.

La femme d'Eberhard V se nommait Bertha ; nous le savons par la Notice déjà citée qui se trouve au dos de la bulle donnée par Léon IX à l'abbaye d'Altorf. Il y est dit que Bertha Comitissa, Eberardi Conjux, a enlevé à l'abbaye des biens à elle donnés par un certain Matfrid et par Guntram, fils de Hugues, et qu'à l'instigation de Wernher, évêque de Strasbourg, elle les a transmis à l'église de Sainte-Marie de Strasbourg.

Eberhard eut de Bertha quatre fils : Eberhard VI, Hugues V, Gerhard II et Matfrid II, qui, comme je l'ai déjà dit, sont nommés ensemble dans le diplôme qu'Otton III donna, en 999, à l'abbaye d'Altorf. En effet, on y lit : « Hanc paginam conscribi, testesque suscribi jussimus expetione Eberardi »

Comitis. » Ensuite parmi les témoins et après l'évêque Pilgrinus figurent Hugo, Gerhardus, Matfridus; Uto Dux, Luitfridus Comes. L'ordre dans lequel sont placés les témoins indique que Hugues, Gerhard et Matfrid appartenaient à la famille d'Eberhard, puisqu'ils sont placés avec le duc Uton. D'ailleurs, cette Notice d'Altorf elle-même nous apprend que ces personnages étaient les fils d'Eberhard VI, puisqu'elle dit : « Wernherus « Episc. Arg. (seculo XI. ineunte vivens) attitulavit ad altare S. Ciriaci in « hujus templi dedicatione ex XVII. mansis decimas, quae dicuntur Sele « gelende, sive praedia essent Comitis Eberhardi sive Comitis Hugonis vel « istorum fratribus Gerhardi et Maffridi. »

Je conclus de ce qui va suivre que leur père était le comte Eberhard V, qui était le frère de Hugues IV, de Dagsbourg, père lui-même de saint Léon IX.

1° La Notice d'Altorf nous présente Mafrid, l'un des frères de Hugues de Dagsbourg, comme l'oncle paternel de ces personnages ; car on y lit : « Pars quarta decimorum ex praediis, quae tradidit Mafridus, patruus « praefatorum Dominorum. » On y voit de plus, à quelques lignes de là : « Quatuor seniores praefatos Eberhardum, Hugonem, Gerhardum et « Mafridum. »

2° Léon IX lui-même, dans une charte de 1050, appelle Gérard et Matfrid ses patruelles, cousins de père. Ainsi, ou il faut donner au père de saint Léon un troisième frère, aujourd'hui entièrement ignoré, ou les reconnaître comme fils d'Eberhard V. Cette conjecture se corrobore en outre de ce qu'Eberhard VI, l'aîné des frères, succéda à Eberhard V dans le canton du Nordgau, comme nous l'a appris le diplôme d'Otton III, cité plus haut.

Admettons donc qu'Eberhard V soit le père des quatre frères Eberhard VI, Hugues, Gerhard et Matfrid, dont on ne voit plus figurer aucune mention ni dans les écrivains ni dans les chartes. Nous savons seulement par la bulle que le pape saint Léon donna, en 1050, au monastère de Hissen, que Gerhard eut pour femme Cunitza et qu'il fut enterré avec elle et son frère Matfrid dans le monastère de Hissen'.

Je n'ai pas vu qu'aucun des quatre frères ait eu des enfants. Il est certain dans tous les cas que cette lignée s'éteignit peu après, puisque, déjà au douzième siècle, l'avouerie d'Altorf, qui avait été administrée par droit héréditaire par Eberhard V et Eberhard VI, était déjà passée dans la famille de Hugues, père de saint Léon, comme on le voit dans le diplôme de l'empereur Frédéric I, daté de 1153.

§ 37. Hugues IV.

La branche dont descendait Eberhard se dessécha donc. Il faut, par conséquent, que nous revenions à Hugues IV, frère d'Eberhard V, fils de Hugues III^r, père de Léon IX. Hugues avait sa résidence au château d'Éguisheim. Imitant la piété de ses ancêtres, il fonda une abbaye à Woffenheim, en l'honneur de la Sainte-Croix, et la fit consacrer en 1006*. Lors que Conrad II, fils de sa tante paternelle, fut monté sur le trône impérial, il suivit son parti et fut en butte aux persécutions d'Ernest, duc de Souabe. En effet, WIPPON nous apprend que : « en 1027, Ernest, duc de « Souabe, fils du premier lit de l'empereur Conrad, dévasta l'Alsace et « détruisit les châteaux du comte Hugues, qui était cousin de l'empeur « reur. » Hugues ne survécut que peu de temps à sa femme, morte en 1046*. Car Léon IX dit dans la bulle qu'il donna à l'abbaye de Sainte Croix, à Woffenheim, l'an 1049, le premier de son pontificat : « Ecclesiam patris « mei Hugonis et matris meae Heilwigdis, amborumque fratrum meorum, « Gerardi et Hugonis videlicet jam defunctorum, etc. » Ainsi, la femme de Hugues se nommait Heilwidge, ou, comme l'appelle WIBERT, Heileuuide. Nous devons à BAYoN* de connaître sa généalogie, car il rapporte ce qui suit : « Beatrix, Lotharingiae Ducissa..... et Ludovicus Comes de Dasporch, « avus S. Brunonis..... fabricam inibi (près Saint-Dié) pulchri operis « erexerunt. » Or, comme l'aïeul paternel de Léon IX était le comte Hugues, ainsi que nous l'avons vu, il faut conclure que ce Louis, comte de Dagsbourg, était le père de Heilwige et par conséquent l'aïeul maternel de saint Léon.

§ 38. Louis, comte de Dagsbourg.

Nous ne savons à quelle famille appartenait ce Louis, comte de Dagsbourg. WIBERT nous apprend* qu'il fonda l'abbaye de Hissen, située dans son comté, car il nous dit qu'Altorf et Hissen furent construits par les aïeux et les parents de Hugues et de Heileuuide. Il bâtit aussi, en 966, sous François, abbé de Marmoutier, le prieuré de Saint-Quirin, qu'il donna à l'abbaye*. Ce Louis paraît avoir été le dernier de sa race, puisque le comté de Dagsbourg parvint aux comtes d'Éguisheim par sa fille Heilwige, femme de Hugues IV. Nous en avons pour témoin Léon IX lui-même, qui, après avoir récapitulé, dans sa bulle pour le monastère de Hissen, tous les revenus que cet établissement perçoit en divers lieux, ajoute : « De familia Ecclesiae pater noster Hugo justus in eisdem bonis « advocatus et haeres hanc constituit concordiam, etc. » Ainsi, l'héritier du comté de Dagsbourg fut Hugues, qui succéda à son beau-père.

Louis eut encore une fille dont le nom nous est inconnu et qui était mariée à Hermann, comte de Verdun. Hermann est appelé Comes de Dasburg par ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES, qui dit* : « Godefroi, comte des « Ardennes, eut pour femme Mathilde, comtesse de Saxe, qui lui donna « Alberon, évêque de Verdun, le comte Frédéric, moine de Saint-Viton, « Comitem de Dasburg Hermannum, le comte de Dagsbourg Hermann, « dont

le fils fut Grégoire, archidiacre de Liège, et deux ducs de Lorraine, « célèbres par leur descendance, Godefroi et Gothelon. » Cette assertion est confirmée par SIGEBERT DE GEMBLOurS*, qui ajoute que ce Hermann, nommé par lui Hetzelon, obtint, à la mort du duc Godefroi, son frère, le château d'Eiham avec la province du Brabant. Hermann mourut, en 1028, religieux au monastère de Saint-Viton de Verdun*. Il est évident, par ce qu'Albéric et Sigebert disent de la race de Hermann, qu'il ne pos sédait pas le comté de Dagsbourg à titre propre, puisqu'il était Belge d'origine, mais qu'il avait obtenu de sa femme, issue de cette famille, l'être appelé comte de Dagsbourg. - - -

Les faits suivants nous prouvent que la femme de Hermann était la fille de Louis de Dagsbourg : 1° Il y a concordance de temps, puisque la femme de Hermann vécut nécessairement au commencement et au milieu du onzième siècle. Mais, à cette époque, Heilwige, fille de Louis, était aussi vivante, puisqu'en 1002, elle mit au monde Brunon et qu'elle mourut en 1046, comme nous l'apprend BAYoN.

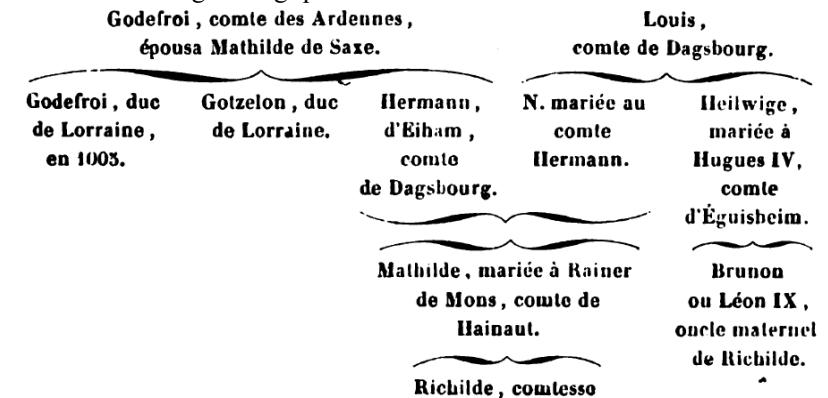
2° Dans une ancienne généalogie des comtes de Flandre", le pape Léon IX est appelé avunculus Richildis, comtesse du Hainaut, mariée à Baudouin de Mons, comte de Flandre. Les annalistes sont unanimes pour reconnaître Raginer ou Rainer, comte du Hainaut, comme père de notre Richilde, qui fut sa fille unique et son héritière ". Un auteur contemporain, BALDERICUS NoviMENsIs, évêque de Tournai*, rappelle que Rainer épousa la fille du comte Hermann. Ainsi, la mère de Richilde, que les modernes nomment Mathilde, était fille de Hermann, comte de Das bourg, comme l'appelle Albéric. Mathilde, à son tour, était fille de Hermann, comte de Verdun et de Dagsbourg, à qui nous avons donné pour femme la fille de Louis, comte de Dagsbourg, et soeur de Heilwige, tant pour établir de quelle manière ce Hermann, comte de Verdun et des Ardennes, a obtenu le titre de comte de Dagsbourg, que pour expliquer comment Léon IX, fils de Heilwige, est appelé oncle maternel de Richilde. En effet, comme il était cousin de Mathilde, mère de Richilde, Richilde était sa nièce à la mode de Bretagne". C'est ainsi que Conrad II appelle Léon IX son neveu, nepos, quoiqu'il ne fut que le cousin du Hugues que nous avons montré avoir été le père de Léon IX.

§ 39. Enfants de Hugues IV.

De Hugues IV et de Heilwige naquirent trois fils : Gerhard, Hugues et Brunon, qui devint évêque de Toul et pape sous le nom de Léon IX. Ces enfants et leurs parents figurent dans la bulle que Léon IX donna lui-même au monastère de Sainte-Croix, à Woffenheim". Il faut ajouter à ces personnages une fille de nom douteux, mariée à un certain comte de Calbe, comme nous l'apprend TRITHEMIUS*. « Dans ce temps-là, dit-il,

demeurait « à Calbe un comte, nommé Adelbert, qui descendait du comte Erlafred » « premier fondateur du monastère de Saint-Aurélius de Hirsau. Il était « neveu du pape saint Léon par sa mère, fille du comte d'Éguisheim et « soeur du souverain pontife. Ce comte, apprenant que le pontife romain, « son oncle maternel, venait en Souabe, court à sa rencontre.... » L'ANNA LISTE SAXON* qualifie aussi cet Adelbert de fils de la soeur de saint Léon,

Voici le tableau généalogique :



pape. Mais MALLINKROT* a encore donné à Hugues IV une autre fille qu'il nomme Geppa et qui aurait obtenu de son frère Léon IX le corps de saint Quirin pour le déposer dans le prieuré de ce nom. Mais tout est tellement établi, qu'il nous est facile d'évincer cette soeur de saint Léon. L'auteur de la Vie de saint Quirin avait déjà douté de ce fait*.

§ 40. Brunon ou Léon IX. — Hugues VI.

Occupons-nous de chacun des frères individuellement. Brunon est né en 1002, comme l'affirment BAYoN" et les Fragments historiques d'URSTISIUS. Élevé avec soin dans les sciences et les lettres par Bertolf, évêque de Toul, il fut choisi par l'empereur Conrad II pour succéder à Hermann, évêque de cette église, en 1026. En 1049, l'empereur Henri III le désigna pour monter sur le siège pontifical, et il y prit le nom de Léon IX. Léon mourut en 1055 et fut placé au rang des saints.

Hugues VI était le plus jeune des frères de Brunon. On ne sait s'il a vécu à son père et s'il administra le comté. Léon lui-même nous apprend qu'il était déjà mort en 1049. Il était marié à Mathilde, femme d'origine incertaine, et il eut d'elle un fils nommé Henri I. Hugon, abbé d'Estival2, donne à Hugues V un second fils, Albert, et il allègue dans ce but une charte du prieuré de Saint-Quirin, donnée en 1093. Il aurait bien mérité de nous s'il avait publié cette charte qui nous est inconnue et qui n'existe ni aux archives

de Saint-Quirin, ni à celles de Marmoutier. Mais, comme nous ne pouvons assigner d'autre père à cet Albert, nous adoptons l'opinion de l'abbé d'Estival, jusqu'à ce que la charte de 1093 tombe en nos mains. Albert aurait pu être le fils de Gerhard III, qui, d'après ce document, ne serait que son oncle.

§ 41. Albert I.

Ainsi, Albert serait, avec Henri, le fils de Hugues VI et de Mathilde. Albert fut le premier des comtes d'Éguisheim qui possèda le comté de Muha, situé sur les frontières du Brabant, dans l'évêché de Liège !; aussi se qualifie-t-il fort souvent de Comes de Musau*. Le Nécrologe de Saint Viton 3 nous autorise à le ranger parmi nos comtes d'Alsace, car on y lit : « IX kal. sept.'Albert, comte de Dagsbourg, qui nous donna le prieuré « de Saint-Martin avec toutes ses dépendances. » Otton, évêque de Strasbourg, confirma, en 1097, la donation faite au monastère d'Altorf d'un bien situé in Eichhofen, per manum Comitis Adelberti, praefatae villae Advocati. Nous supposons qu'il mourut peu après, car sa femme se remaria en 1101. Elle se nommait Ermesinde et était fille de Conrad I, comte de Luxembourg, dont la généalogie a été longuement traitée par DU CHESNE*. Le Nécrologe de Saint-Viton enregistre aussi le décès d'Er mesinde à la date du VIII des cal. de juin. « Ermesinde, comtesse de « Namur, qui, de concert avec son mari Albert, nous a donné le prieuré « du mont Saint-Martin et qui a confirmé cette donation par sa charte. » Elle est qualifiée de comtesse de Namur, parce que, après la mort d'Albert, elle épousa Godefroi, comte de Namur, dont elle eut une nombreuse postérité*. On peut voir dans Du Chesne de plus amples détails sur Er mesinde.

§ 42. Henri II.

Du mariage d'Albert avec Ermesinde naquit Henri, qui figure comme témoin dans les chartes que sa mère donna à l'abbaye de Saint-Viton. S. Domini mei Godefridi Comitis et filii mei Henrici Comitis. Nous l'attri buons à notre Albert, parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'Ermesinde ait fait apposer sur ses titres le sceau d'un enfant d'un an, et c'est l'âge qu'aurait eu Henri s'il avait dû le jour à Godefroi, puisque sa mère n'a pu se remarier avant 1098. Il est certain qu'Ermesinde eut aussi de Godefroi un fils nommé Henri ; ce fils, d'après Albéric, vivait encore en 1191, et eut, vers 1188, une fille qu'il appela Ermesinde !. Il est probable que Henri, fils d'Albert, mourut sans postérité peu après son père, car il n'est plus question de lui après 1101. Quelques modernes lui donnent pour soeur Luitgarde, qui se serait mariée à Godefroi, duc de Brabant. Nous examinerons plus en détail cette opinion.

§ 43. Henri I.

Revenons donc à Henri I, fils de Hugues VI et frère d'Albert. Henri, propriétaire du château d'Éguisheim, fut constitué par son oncle paternel, Léon IX, avoué de l'abbaye de Sainte-Croix, à Woffenheim, à la condition que, « lorsqu'il mourra, l'avouerie de ce monastère soit due à l'aîné des propriétaires de ce château, s'il existe plusieurs propriétaires. » Cette bulle fut donnée en 1049 ; mais Henri mourut peu après. En effet, Léon IX dit lui-même dans la charte de Hissen, écrite vers l'an 1050 : « Pour répondre « aux justes prières de Dame Mathilde et de son fils Henri, qui fut autre « fois notre neveu, nostri quandam nepotis, nous avons dédié nous-même « l'autel de cette église. » Il en délaissa d'une femme, dont le nom et l'origine sont incertains, deux fils, Hugues VII et Brunon, et une fille, Officia. Nous ne connaissons Brunon que par la mention suivante du Nécrologe d'Altorf : « Le IV des cal. de juillet mourut le comte Henri, pour qui « son vénérable fils Brunon donna un moulin à cette maison de Dieu, « dédiée à saint Cyriaque. » Officia figure dans une charte de 1091, par laquelle Lutulphe, doyen de Toul, nous fait connaître l'histoire de la fondation de l'abbaye de Saint-Léon. « La jeune Officia, soeur du comte de « Hugues, a donné des vignes et deux arpents de terre !. »

§ 44. Hugues VII.

Il est question de Hugues VII dans une charte délivrée par Pibon, évêque de Toul, à l'abbaye de Saint-Léon à Toul : « Le courageux comte « Hugues de Dasborc, fils du vénérable Henri, de la noble famille de « saint Léon, dont il descend, nous a abandonné la villa du mont Saint « Martin, avec le consentement de son épouse et de ses héritiers. » Hugues eut avec le comte Gerhard III un procès au sujet de l'avouerie de Sainte Croix, à Woffenheim. Gerhard, fils du frère de saint Léon, prétendait, qu'étant le plus âgé des propriétaires du château d'Éguisheim, l'avouerie lui appartenait aux termes de la décision rendue par Léon IX. D'un autre côté, Hugues prétendait y avoir des droits plus grands comme fils de ce Henri, à qui le pontife avait remis l'avouerie. L'affaire fut portée devant Grégoire VII, qui la résolut en faveur de Gerhard III*. Hugues VII prouva par diverses dotations sa piété envers les églises. On lui attribue la première part dans la fondation de l'abbaye de Léon IX, hors des murs de Toul. En effet, Lutulphe, doyen de l'église de Toul, dit dans une charte de 1091 : « Placé entre l'espérance et le souci, j'ai exposé ma volonté à « ce sujet au comte Hugues, fils du comte Henri. D'un commun accord, « le comte, sa comtesse et moi, nous sommes allés trouver l'évêque de « Toul, Pibon, etc.... » La piété de Hugues excita dans son esprit une haine profonde contre l'empereur Henri IV, qui avait été excommunié, et cette haine, il l'étendit à Frédéric de Hohenstaufen, gendre de l'empereur, duc de Souabe et d'Alsace. « Hugues, comte d'Éguisheim, envahit l'Alsace, occupée déjà depuis deux ans par ses ennemis, et s'efforça de la faire rentrer en sa possession *. » Malheureusement son trop de

confiance le perdit : il périt, en 1089, victime d'une odieuse trahison. « Hugues, comte d'Egensheim, indefessus miles S. Petri, mais trop confiant dans le pseudo-évêque de Strasbourg, est tué par les serviteurs de l'évêque, dans le lit du prélat, où il couchait à côté de lui , le II des nones de sep tembre*. » Le Nécrologe manuscrit d'Altorf enregistre aux nones de sep tembre : « Le comte Hugues et avec lui quatre chevaliers : Bertolf, Egelolf « et deux Lambert moururent en 1089. » Ainsi, BRUSCHIUS* s'est trompé, lorsqu'il a placé sa mort à l'année 1090, date à laquelle on lit dans WAL TRAM° : « Hug potentissimus Comes Alsatiae. » Nous ignorons le nom et l'origine de la femme que la charte de Lutulphe, citée plus haut, donne à Hugues VII. Elle paraît avoir été la fille de Louis, comte de Montion, de Barr et de Ferrette, et de Sophie, soeur de Frédéric, duc de Lorraine. C'est BAYON " qui a donné lieu à cette conjecture, lorsqu'en commençant le récit de la mort de Hugues, il a dit : « Nonis septembribus Hugonis « Comitis, generis Sophiae, cum Ludovico Comite pridem nuptae, occisus « nimis acer et subitus fuit. » L'éditeur de Bayon, HUMBERT BELHOMME, suppose que le vocable generis doit être expliqué par ex genere. Mais, comme il n'y a là aucune nécessité, nous pensons qu'il faut maintenir le mot gener avec sa signification naturelle. Ainsi Hugues aurait été le gendre de Louis et de Sophie et le cousin de Berthold, duc de Zähringen, qui avait épousé Béatrix, fille de Louis et de Sophie. Cette alliance même avec Berthold a dû être un nouveau motif pour que Hugues embrassât le parti hostile à Henri IV. On ne sait s'il laissa de la postérité. § 45. Gerhard I.

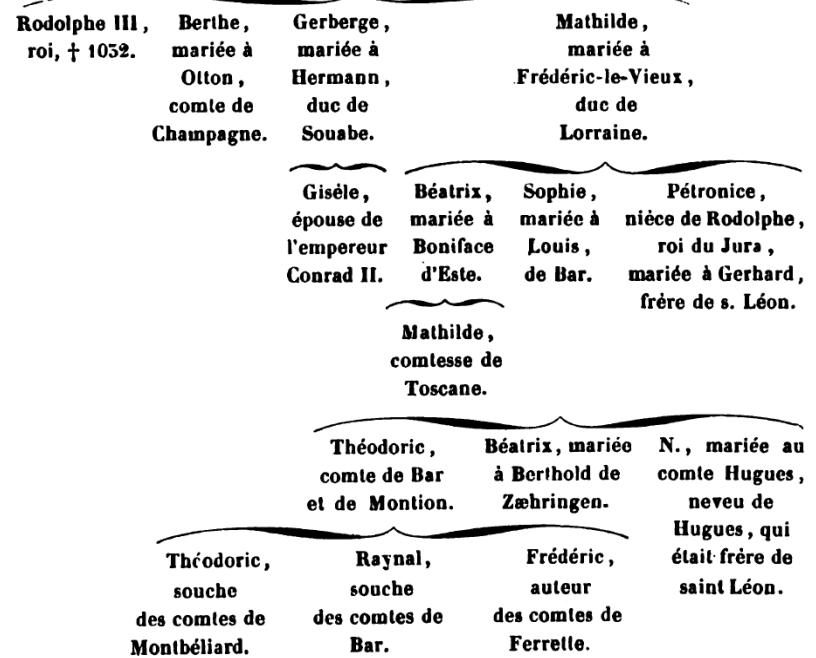
Voilà ce que nous avions à dire de la descendance du comte Hugues, qui était le plus jeune des frères du pape Léon IX ; lorsqu'elle s'éteignit, tout son héritage passa à la postérité de Gerhard I, l'aîné de Hugues et de Brunon et auquel nous revenons maintenant. Gerhard mourut long temps avant son père Hugues IV; il succomba dans une lutte à main armée. BAYON nous dit, sous la date de 1038 : « Le comte Gérard du « château d'Ekenisheim , frère..... de l'évêque Brunon, ayant marché « avec une poignée d'hommes contre Regnibald du château qui a reçu « de ce dernier le nom de Regnibaldi petra, il y eut un grand conflit, et « Gérard fut tué pendant qu'il combattait courageusement. Sa mort causa « une profonde douleur, tant à ses parents et à son frère, qu'à toute la « province et à l'empereur lui-même. » Il avait épousé Pétronice, fille de Frédéric, duc de la Lorraine mosellane, et de Mathilde, fille de Conrad, duc de Bourgogne. Pétronice était par conséquent la soeur de Béatrix, qui se maria à Boniface d'Este, marquis de Toscane, et qui eut pour fille la célèbre comtesse Mathilde. Elle était aussi la soeur de Sophie, qui, par Louis, comte de Bar et de Montion, devint la mère de Théodoric, souche de la famille des comtes de Bar, de Ferrette et de Montbéliard, et d'une fille anonyme, mariée au comte Hugues, petit-neveu de notre Gérard par son père, comme nous l'apprend Bayon. Cette Pétronice, soeur de Béatrix et de Sophie, a échappé jusqu'ici à tous les yeux, et nous la connaissons par BAYON, qui dit*: « Les trois soeurs du duc

Frédéric II furent : 1° Sophie, qui épousa le comte Louis; 2° Béatrix, mariée à Boniface, marquis d'Italie ; 3° Pétronice, qui s'unît à quidam Elisatii Princeps. Or, nous voyons dans WIBERT* que ce prince d'Alsace n'était autre que notre Gerhard I, car il nous dit : « Dieu délivra Brunon aux « instantes prières de sa cousine, la nièce du roi du Jura, Rodolphe (qui « était le frère de Mathilde, mariée au duc Frédéric), et la femme de son « frère Gerhard. » Tout cela est tellement clair, qu'il ne peut rester aucun doute.

Afin que le lecteur puisse embrasser toute cette famille d'un regard, nous plaçons sous ses yeux la généalogie suivante :

Voici le tableau généalogique :

Conrad , roi de Bourgogne.



§ 46. Gerhard III.

Ainsi, notre Gérard, mari de Pétronice, eut d'elle un fils, Gerhard III, et deux filles, Haduvide ou Heiluvige et Spanehilde. Gerhard III succéda à son aïeul Hugues, père de Brunon, dans l'administration du Nordgau ou de l'Alsace inférieure, comme nous le prouverons en son lieu. En 1074, le pape Grégoire VII décida une contestation qui s'était élevée entre lui et Hugues VII, fils de son cousin Henri I, au sujet de l'avouerie de Sainte Croix de

Woffenheim*. Plus tard, Hugues étant mort sans postérité, l'héritage de Gerhard s'accrut de tout ce qu'avaient possédé les Dags bourg, à l'exception de la part qui échut à Albert, oncle paternel de Hugues ; cette part elle-même passa bientôt après aux filles de Gerhard. Gérard mourut sans enfants, peut-être même célibataire, laissant tous ses biens à ses deux soeurs.

La première était Heilwige, qui portait le même nom que son aïeule et qui épousa Gérard, comte de Vaudemont. ALBÉRIC dit² : « Gérard, comte « de Vaudemont, épousa la fille du comte de Daburg, nièce du pape saint « Léon. » Mais ce comte de Daburg était Gerhard I, car la charte d'une donation, faite à l'Église de Strasbourg, en 1118, parle de Domina Hel wigis Comitissa, filia Comitis Gerhardi de castro Egensheim*. Dans le partage des biens de son frère, cette Helwige reçut le comté d'Éguisheim, qu'elle laissa à son fils cadet. Celui-ci prend souvent le titre de comte d'Éguisheim, comme nous le verrons plus loin.

\$ 47. Spanehilde.

Nous disons que la seconde soeur de Gerhard III était Spanehilde, mariée à Folmar, comte de Metz et de Lunéville. Nous la connaissons par la Notice de la fondation de l'abbaye de Saint-Remy, à Lunéville, qui nous apprend que Comes Folmarus a donné à Saint-Remy trois manses pour le repos de l'âme de Spanchilde et que ce don a été reçu par l'évêque Pibon. Pibon a administré l'église de Toul de 1070 à 1107.

Il nous reste à prouver que Spanehilde était la soeur de Gerhard III et de Hadwide.

1° Elle était contemporaine de Gerhard III et de Hadwide.

2° Godefroi, fils de Folmar et de Spanehilde, succéda à la famille d'Éguisheim dans le comté de l'Alsace inférieure, et le transmit à sa postérité. Les comtés féodaux commençaient déjà à être héréditaires, et il eût été difficile que ce comté de l'Alsace passât à la famille des comtes de Lunéville et de Metz autrement que par mariage.

3° Folmar posséda et laissa à ses héritiers le comté allodial de Dags bourg, avec les droits y annexés et l'avouerie d'Andlau. Nous en concluons que Folmar se rattachait à la famille de Dagsbourg, soit par lui-même, soit par sa mère, soit par sa femme. Il n'était pas de cette famille, puisque nous connaissons tous ses ancêtres depuis le dixième siècle, que tous étaient comtes de Metz, n'appartenant à l'Alsace par aucun lien*. Sa mère n'était pas une Dagsbourg, parce que, dans ce cas, les frères de Folmar, Godefroi et Hermann, auraient obtenu quelques parcelles de cet opulent héritage.

Folmar était le plus pauvre de tous. Nous avons donc raison de dire que sa femme appartenait à la famille de Dagsbourg.

\$ 48. Folmar I. — Godefroi I.

Folmar eut pour frères Hermann et Godefroi, qui firent, en 1034, une donation à l'abbaye de Saint-Remy. On lit en tête de cette charte : « Gode « fridus et Hermannus, Francorum Comites. Catholica commonemur cen « sura, etc.» Nous savons qu'ils étaient les frères de Folmar par la charte de fondation de l'abbaye de Lunéville déjà citée, où il est dit que ce monastère a reçu divers biens des Comites Godefridus et Folmarus pour l'âme patris sui Folmari. En 1085, l'empereur Henri IV donna à l'abbaye de Neuwiller trois parties de l'église de Hochfelden, située in Pago Nort guwe, ayant pour témoins Comite Volmaro, ejusdemque loci advocato, et filii ejus Gotfrido et Volmaro. Peu après, Folmar rejoignit dans le tombeau sa femme Spanehilde.

Il laissa donc deux fils, Godefroi I et Folmar II, et nous savons que le premier a administré le comté de l'Alsace inférieure. On ignore la date de sa mort. A notre avis, il eut un fils du nom de Théodoric. En effet, le successeur de Godefroi dans le comté du Nordgau est un Théodoric, qui apparaît déjà en 1129, et chacun sait qu'à cette époque déjà les comtés étaient héréditaires. Ensuite le fils de ce Théodoric porte aussi le nom de Godefroi, qui était vraisemblablement celui de son aïeul.

\$ 49. Théodoric I. — Godefroi II.

Ce Théodoric assista, en 1129, à l'assemblée de Mommenheim et inter vint dans la donation qui fut faite à l'abbaye de Sainte-Walpurge !. Il mérite d'autant plus notre attention, qu'il est le premier qui, à notre connaissance, ait fait usage du titre de Comes Provincialis ou de Land grave. Il est mort vers 1150, d'après ce que constate une charte de l'abbaye de Neubourg, qui fonde un anniversarium pro remedio animae Pro vincialis Comitis Theodorici, nostris temporibus defuncti.

Théodoric délaissa Godefroi et d'autres fils et une fille, comme nous l'apprend une charte de Neubourg, datée de 1159, dans laquelle il est dit que b. memorioe Provincialis Comes Theodoricus, déjà mort alors, et pro absolucione anime (ejus) filii sui una cum filia et matre corum ont donné au monastère de Neuwiller praedium Mulnbach. Les religieux de Neuwiller transférèrent alors ce bien à ceux de Neubourg, à la condition que filius ejus (Theodorici) Provincialis Comes Godefridus ejusdem predii advocatus sit et tutor. On ne sait à quelle époque est mort ce comte Godefroi. Il est encore cité, en 1175, dans une charte de Neubourg, par laquelle il est dit résidant à Huneburch. Les autres monuments se taisent sur ses frères et sa soeur.

Cependant on peut avancer sans trop de témérité que cette dernière épousa Sigebert de Werd, qui fut désigné par l'empereur Henri IV pour succéder à Godefroi dans le landgraviat. Théodoric, fils cadet de ce Sigebert, porta le nom de son aïeul maternel. L'histoire généalogique des comtes de Werd nous fera connaître la postérité de Sigebert.

§ 50. Folmar II et ses fils.

Nous nous sommes jusqu'à présent occupé de la descendance de Godefroi I, qui était le plus jeune des fils de Spanhilde et de Folmar. Nous allons rechercher l'histoire du fils aîné de Folmar. Il figure avec son père dans la charte de Neuwiller de 1085 que nous avons déjà citée¹, et il ne paraît pas avoir survécu au neuvième siècle, puisqu'en l'an 1101, il n'est question que de ses fils. Il fut le père de Folmar III et de Hugues VIII.

Une charte de 1101, par laquelle Ermesinde, comtesse de Namur, confirme la donation du mont Saint-Martin, faite par son premier mari, Albert, à l'abbaye de Saint-Viton, à Verdun, nous fait connaître Hugues. On y lit parmi les témoins : « Hugo filius Folmari Comitis. » Mais alors Hugues était encore enfant et d'un âge égal à celui de Henri, fils d'Erme sinde et d'Albert. En effet, en 1103, un certain Voccon donna à l'abbaye d'Altorf une demi-manse à Dutelnheim, Hugone adhuc puero, predicti tamen coenobii advocato; le bas-âge de Hugues paraît avoir été le motif pour lequel l'avouerie de l'abbaye d'Andlau, qui lui était due comme héritier des terres de son père en Alsace, fut administrée pendant quelque temps par Folmar III, héritier des terres patrimoniales de Metz. Folmar est encore qualifié, en 1114, d'avoué d'Andlau. Cependant il rendit cette avouerie à son frère, car ce dernier en porte le titre en 1122². Hugues mourut l'année suivante à la fleur de l'âge. C'est du moins ce que nous affirme l'ANNALISTE SAxON³ : « Hugues de Dagesburch, dit-il, meurt; il « égalait Alexandre par la beauté et Hector par le courage. » Néanmoins, on voit encore figurer en 1125 un Hugo Comes Tagesburch dans un diplôme que l'empereur Henri V donna à l'abbaye de Lucelle, et ce Hugo devait être ou Hugues VIII ou son neveu Hugues IX, dont nous parlerons bientôt. Hugues VIII mourut sans enfants et les propriétés que les Dagsbourg possédaient en Alsace passèrent ainsi à son frère aîné Folmar.

§ 51. Folmar III.

Le comte Folmar eut la principale part dans la fondation de l'abbaye de Beaupré, dans le diocèse de Toul. La charte de l'évêque Henri, rappelant, en 1155, l'histoire de cette fondation, dit qu'elle eut lieu en 1135 : « Viro mobili Folmaro Comite inchoante..... Praedictus vir, illustris Comes, « et conjux ejus femina felicis memoriae Comitissa Mathildis, sed et filii « eorum Folmarus et Hugo, nec non et filiae Clementia, Agnes et Adelei «

dis..... dederunt etiam terram, etc.* » Nous avons ici la femme de Folmar, ses deux fils et ses trois filles. Cette charte se trouve corroborée par un passage de la Chronique de Metz, dont WASSERBURG⁴ a donné un fragment : « Folmar, dit cette Chronique, eut de Mathilde, son épouse, « deux fils, Folmar et Hugues, et trois filles, Clémence, Agnès et Adé « laïde. Folmar régna le premier, puis vint Hugues, qui engendra Albert, « comte de Metz. Albert engendra une fille, Catherine, qui fut l'épouse de « Thiébaud, fils de Frédéric, duc de Lorraine, et le dernier des comtes « de Metz. » Ce fragment est d'un grand prix, car il suffit pour repousser les erreurs de quelques historiens, qui, trop indulgents pour les écarts de leur imagination, reconstituent d'une manière toute différente la famille des derniers des Dagsbourg. Les monuments ne nous disent pas à quelle époque notre Folmar cessa de vivre. Je ne l'ai d'ailleurs jamais trouvé revêtu du titre de comte de Dagsbourg; il porte toujours celui de comte de Metz, et cela tient sans doute à ce que toutes les chartes qui nous restent ne se rapportent qu'au pays messin.

§ 52. Folmar IV.

Il eut pour successeur dans le comté de Metz son frère aîné, Folmar IV, dont il est fait souvent mention dans les chartes⁵. Sa soeur Clémence épousa Folmar, comte de Castre⁶, à qui elle apporta en dot le comté de Lunéville⁷ et qui signa, en 1125, la charte de Lucelle⁸. ALBÉRIC nous fait connaître leur descendance sous la rubrique de 1168.

§ 53. Hugues IX.

Il reste donc Hugues IX, qui, à la mort de son frère Folmar IV, réunit tout l'héritage paternel, Un diplôme de l'empereur Conrad IV, donné en 1146, comprend parmi les témoins Hugues, comte de Dagsbourg⁹. L'année suivante, le comte Hugues, avoué d'Andlau, consent à ce que l'abbesse Mathilde cède Estival aux Prémontrés¹⁰. On voit encore figurer en 1156 Hugo, Comes de Dagespurch, dans un diplôme donné par Frédéric I aux religieux de Neubourg, en 1157. Hugo, Comes de Tagesburg, est l'un des témoins qui signent une charte du même Frédéric, en faveur d'Héraclius, archevêque de Lyon¹¹. Les titres de Neuwiller de cette année et de la suivante l'appellent Comitem Hugonem de Dagesburch, Metensium ac principalem Abbatio hujus ex Metensis Episcopi beneficio Advocatum. En 1161, il accompagna en Italie l'empereur Frédéric I¹², et, à son retour en Allemagne, il détruisit le château de Horbourg qui appartenait à l'un de ses ennemis¹³. Nous négligeons de citer plusieurs chartes qui furent signées par Hugues. Il mourut vers l'année 1180.

§ 54. Adelbert II et ses frères.

Hugues IX eut pour fils Adelbert II, qui, après 1160, figure avec son père comme avoué d'Andlau" ; Adelbert signa encore avec lui, en 1163, les lettres données par Arnold, archevêque de Trèves, pour le rétablissement de la paix entre Folmar, comte de Castre, et le monastère de Beaupré*. Hugues fut encore père de Henri III et de Hugues X. Nous connaissons Henri III par Adelbert lui-même, qui, dans la charte de fondation du couvent de Vaux-nos-Dames*, de l'ordre de Citeaux, signée en 1210, écrit : « Pro remedio animae meae et parentum meorum, fratrisque « mei Henrici et uxoris meae ac filiae. » Enfin, ALBÉRIC, abbé de Trois Fontaines*, nous a révélé l'existence de Hugues X. Il paraît que ces deux personnages moururent sans enfants, car cette noble famille s'éteignit avec Adelbert II. Ce dernier figure seul, en 1186, comme avoué d'Andlau*. Deux ans après, il signa au palais de Toul une charte du roi Henri VI". En 1190, il fit de même à Besançon. En 1196, on voit figurer Comes Albertus de Dagesburg parmi ceux qui ratifièrent à Obernai le privilége des églises collégiales de Strasbourg ; enfin, son nom se retrouve encore dans une foule de chartes de Henri VI et des empereurs qui suivirent. En 1194, d'après les conseils du duc de Brabant, il s'associa à plusieurs comtes pour porter secours au comte de Namur. Nous en avons la preuve dans J. B. GRAMAYE", qui l'appelle Comes Damborchanus et Muha. En 1200, il concéda à l'abbaye de Sturzelbrunn une part dans certaines salines*.

.". Hugues IX eut encore une fille nommée Pétronille, qui, dans un diplôme de Frédéric I, daté de 1157, est appelée filia Comitis de Dasburg et uxori ribaldi de Vaffrimont.

§ 55. Sa conduite politique.

Adelbert exerçait une grande influence en Allemagne. Lorsque la guerre civile éclata entre Philippe de Souabe et Otton IV, il embrassa le parti d'Otton avec une ardeur telle que, d'après GODEFRoi !, moine du couvent de Saint-Pantaléon, à Cologne, il s'associa à l'évêque de Strasbourg pour ravager les terres de Souabe. Bien plus, en 1198, il fut envoyé en Angleterre avec le comte de Linange par l'archevêque de Cologne et par Conrad, évêque de Strasbourg, pour en ramener Otton IV qu'on voulait opposer à Philippe de Souabe *. Il existe une lettre d'Adelbert à Innocent III, par laquelle il recommande chaleureusement la cause d'Otton ; on connaît aussi une lettre d'Innocent, qui engage Adelbert à veiller aux intérêts de ce prince^o.

§ 56. La femme et les enfants d'Adelbert II.

La femme d'Adelbert II s'appelle Gertrude; CALMET" et d'autres encore veulent qu'elle soit issue de la famille de Los; mais, mieux informé, nous la faisons descendre du margrave de Baden. Les chartes que nous citerons plus

loin établissent clairement que Gertrude, fille d'Albert II et de Gertrude, était nièce de Hermann, margrave de Baden et fille de sa soeur.

Albert aurait laissé son comté et ses terres à ses fils, Guillaume et Henri, si un déplorable événement n'était venu détruire toutes ses espérances. Baudouin, comte de Flandre, qui devint plus tard empereur de Constantinople, se préparait alors pour les croisades. Il donna à Anden, ville du comté de Namur, un tournoi où Albert de Muha assista avec ses fils. Au moment de regagner leur demeure, ceux-ci, échauffés par l'ardeur de la joûte, poussèrent leurs chevaux l'un contre l'autre et se blesserent mortellement*. Albert, privé de ses héritiers et désespérant presque d'avoir désormais aucune descendance, destina la plus grande partie de sa fortune à l'Église de Liège. Il traita de cette affaire avec l'évêque Hugues et il lui donna ses terres de Muha et de Vouviers, à la condition que s'il lui naissait un fils ou une fille, ceux-ci recevraient ces terres de l'Église de Liège à titre fiduciaire et qu'elles reviendraient de plein droit à cette Église à l'extinction de la postérité d'Adelbert. Le traité fut signé l'an 1204, Indiction VII*. La même année, Philippe de Souabe concéda à Henri I, duc de Brabant, le droit de succession dans les fiefs impériaux d'Adelbert *.

Peu après, Albert vit naître sa fille Gertrude, et il commença à se repentir de sa détermination ; mais, comme il était dans l'impossibilité de révoquer la donation qu'il avait faite et comme il avait contracté des dettes onéreuses, il convertit cette donation en une vente. L'évêque promit de payer au comte une somme considérable*. Albert mourut enfin, laissant une fille unique, Gertrude, qu'il avait vanté, presque enfant, à Thiébaud, duc de Lorramianrei"é.e, cinq ans auparavant.

§ 57. Héritage d'Albert II.

Outre le comté de Dagsbourg et une partie de celui d'Éguisheim, en Alsace, Albert II possédait le comté de Metz, en Lorraine, celui de Moha et de Vouviers. A la cour des évêques de Metz, comme dans un très-grand nombre d'évêchés, une des plus grandes charges était l'office de comte, auquel étaient attachés des villages et divers autres biens"; c'est ce qui explique comment les comtes de Metz se rencontrent si souvent dans les chartes*. Dans l'acte de fondation de l'abbaye de Vaux-nos-Dames, daté de 1210, Albert II s'appelle Comes de Daborch et Metensis^o. Les terres de Moha et de Vouviers étaient situées dans la Lorraine inférieure, entre le Brabant et le territoire de Liège. MIRAEUS* écrit que Moha ou Muha était autrefois une forteresse située sur les frontières du Brabant, à une lieue de Huy et qu'elle était le chef-lieu du comté de Muha. Dans les chartes, Albert prend souvent le titre de comte de Muha, soit seul*, soit joint à celui de comte de Dagsbourg^o.

§ 58. Gertrude.

Albert mourut en 1211 ; sa fille Gertrude obtint avec peine de l'évêque de Metz l'investiture des fiefs qui dépendaient de lui. On lui imposa la condition que si elle mourait sans enfants, ces fiefs reviendraient de plein droit à l'Église de Metz". -

Gertrude n'éprouva pas des difficultés moindres pour rentrer dans son héritage de Muha. Ce comté touchait aux terres de Henri, duc de Brabant ; ce prince, qui, à la mort d'Albert, avait résolu de mettre une garnison dans le fort de Muha, proposa de se rembourser sur le comté du même nom d'une somme d'argent qu'il avait prêtée à Adelbert. Mais l'évêque de Liège, Pétrapontius Hugon, à l'Église duquel appartenait la directe de Muha, comprit que Henri voulait rattacher ce comté au Brabant par un lien indissoluble, et il déclara qu'il préférerait courir les périls les plus grands que de permettre au duc l'entrée de la citadelle. Il en résulta une guerre acharnée ; le prélat ne se laissa ébranler ni par les prières, ni par la violence, et, fort du secours de ses alliés*, il défendit énergiquement le château de Muha et en revendiqua la possession au nom de Gertrude, qui finit par rentrer en possession de l'héritage paternel. Mais elle reçut à titre de fief mouvant de l'Église de Liège Muha et Vouviers, jusqu'alors propriétés allodiales. Voilà pourquoi les historiens contemporains* l'appellent Comitissa de Daborch et Muha. L'acte par lequel Gertrude confirma, en 1223 *, la fondation de l'abbaye de Vaux-nos-Dames, faite, en 1210, par son père, commence d'une manière curieuse. On lit en tête : « Ger « trudis de Daborch, Comitissa Metensis et de Muhaut. » Cependant Buce lin, Reusner et, ce qui m'étonne, BLONDEL* ont donné à Gertrude le nom de Catherine. RosIÈRES" ne sait s'il doit l'appeler Agnès ou Catherine.

§ 59. Epoux de Gertrude.

Gertrude épousa d'abord Thiébaud I, duc de Lorraine ", qui, en raison de ce mariage, s'intitula, en 1218 : Ego Theobaldus dux Lotharingiae, Marchio, Comes Metensis et Dagsburgensis*. Thiébaud mourut en 1220, empoisonné, à ce que l'on croit, à son retour de Strasbourg *, et il eut pour successeur son frère Mathieu. Celui-ci donna en douaire à Gertrude Nancy et Gondreville, à la condition qu'à sa mort, ces localités feraient retour aux ducs de Lorraine. MEURISSÉ pense * que l'office de comte de Metz disparaît avec Thiébaud de Lorraine, mari de Gertrude.

Après la mort de Thiébaud de Lorraine, Gertrude épousa en secondes noces Thiébaud, comte de Champagne et de Brie; mais ce mariage étant resté stérile, il fut rompu, trois ans après, pour cause de parenté*. C'est ce Thiébaud qui devint roi de Navarre et qui se fit remarquer par ses gracieuses poésies écrites en français.

Le troisième mari de Gertrude fut un comte de Linange, dont les écrivains contemporains, Richer et Albéric, taisent le nom. Les modernes l'appellent Simon, Simund, Aimund, Émichon. Ce mariage fut aussi stérile, et il en résulta qu'après le décès de Gertrude, ses terres furent fractionnées en plusieurs parties, ce que les annalistes de cette époque déplorent vivement. Gertrude mourut en 1225".

.". On voyait autrefois dans l'église de Hohenbourg l'épitaphe suivante : An. Dom. 1234. Sigmund. Comes de Dagsburg, ortu generosus, nomine famosus princeps, corruvit ense sine culpâ ".

§ 60. Partage de son héritage.

Le comté de Dagsbourg fut occupé par Simon, mari de Gertrude, et après la mort de ce dernier par Frédéric, comte de Linange, son frère. L'empereur Frédéric II invita les Strasbourgeois à ne point prêter secours à Berthold, leur évêque, contre le comte ' ; enfin, une transaction inter vint, et celui-ci conserva la plus grande part du comté*. En outre, l'évêque de Metz détacha aussi une partie de celui de Dagsbourg et s'attribua les châteaux de Turquestein, de Herrenstein et la ville de Sarrebourg°. Enfin, les terres de Muha passèrent à l'évêché de Liège, en vertu de la transaction dont nous avons parlé*.

§ 61. Difficultés généalogiques.

Dans l'étude de la généalogie des comtes d'Éguisheim et de Dagsbourg, on rencontre deux difficultés importantes. D'abord on se demande pour quel motif le comté de Dagsbourg est passé aux Folmar, comtes de Metz. La question se résout, si l'on admet le mariage de Spanehilde, héritière de ce comté, avec Folmar I. Il s'agit ensuite d'établir la parenté qui existe entre les comtes de Dagsbourg et les Godefroi, ducs de Brabant, qui, cependant, n'obtinrent rien de l'héritage des Dagsbourg à l'extinction de ces derniers. Pour cela, il faut remonter au double mariage de Luitgarde, qui épousa d'abord Godefroi, duc de Brabant, et ensuite Hugues IX, comte de Dagsbourg. Notre hypothèse lève sans peine toute difficulté. Cette même généalogie des Éguisheim démontrera aux lecteurs que la plupart des premiers landgraves de l'Alsace inférieure que nous connaissons descendent de la famille d'Éguisheim, et que, lorsque presque toutes les dignités devinrent héréditaires au onzième siècle, une femme, dont nous ne connaissons pas le nom, mais qui était la soeur ou la fille d'un des anciens landgraves, épousa le premier des landgraves de la famille des comtes de Werd. Ces faits seront mieux établis encore dans le chapitre où nous traiterons des landgraves de l'Alsace inférieure.

CHAPITRE III.

EBERHARDIGENES. — FAMILLE D'ÉGUISHEIM-LORRAINE.

§ 62.

Le plan que je me suis tracé m'amène à passer des Eberhardigènes de la branche d'Éguisheim de Dagsbourg à ceux de la branche d'Éguisheim Lorraine. C'est de là que descendront à la fois cette famille de Lorraine qui devait succéder aux Habsbourg d'Autriche en Allemagne, en Belgique, en Italie, et ce rameau, qui, commençant à Claude de Lorraine, se perpétue en France dans les d'Harcourt d'Armagnac. En effet, cet Eberhard IV, qui mourut vers 966, continua par son fils Hugues la famille d'Éguisheim, et il devint par son fils Adelbert la souche des ducs de Lorraine. Les Éguisheim devinrent maîtres du comté du Nordgau, c'est-à-dire du landgraviat de l'Alsace inférieure, et d'eux descendirent par les femmes les comtes de Dagsbourg et de Werd, de même que des Luitfridigènes maquirent les Habsbourg, comtes du Sundgau, landgraves de l'Alsace supérieure. Nous commencerons par Gerhard que j'appelle Gerhard I, parce que son frère Adelbert, duc de Lorraine, eut pour fils Gerhard II, qui devint lui-même le père de Gerhard III, le premier des ducs de Lorraine de ce nom et le petit-fils de Gerhard I.

§ 63. Gerhard I.

Gerhard, le premier de ce nom dans la famille d'Éguisheim, fut investi, vers l'an 1002, par l'empereur Henri II, d'un comté qui était situé dans le duché de Hermann, duc d'Alémanie".

Gerhard était un homme d'un esprit turbulent qui attaqua le duc de Lorraine ; mais il fut battu en 1015, et son fils unique, Sigefrid, blessé sur le champ de bataille, fut fait prisonnier et mourut en captivité*.

Il avait épousé Eva, fille de Sigefrid, comte de Luxembourg, et par conséquent soeur de l'impératrice sainte Cunégonde. BAYON dit* que Gerhard avait épousé sororem Caesaris Henrici Evam nomine. Mais on voit par DITMAR* qu'elle était la soeur, non de l'empereur même, mais de l'impératrice ; car, après avoir raconté le combat qui eut lieu entre Gerhard et Godefroi de Lorraine, il ajoute : « Capti sunt autem ex parte senioris sui « Sigefridus, ejusdem filius, nepos autem Imperatricis nostrae. » Or, cette impératrice était Cunégonde, femme de l'empereur Henri II. Il eut d'elle un fils Sigefrid, qui portait le nom de son aïeul et qui mourut sans postérité, avant son père, dans la prison du duc de Lorraine, et deux filles, Jutta et Gisèle. L'auteur de la Vie de sainte Cunégonde* dit : « Cunégonde « avait avec elle la fille de sa soeur nommée Jutta, qu'elle avait élevée dès « sa

jeunesse et qu'elle avait instruite également dans la pratique de la « vertu et dans l'étude des lettres. Jutta, autant par amour pour sa mère « adoptive que par piété, la suivit dans le cloître et s'y consacra au sei gneur. » Gisèle se maria à Gerhard II, fils d'Adelbert I, son cousin.

§ 64. Le duc Adelbert I.

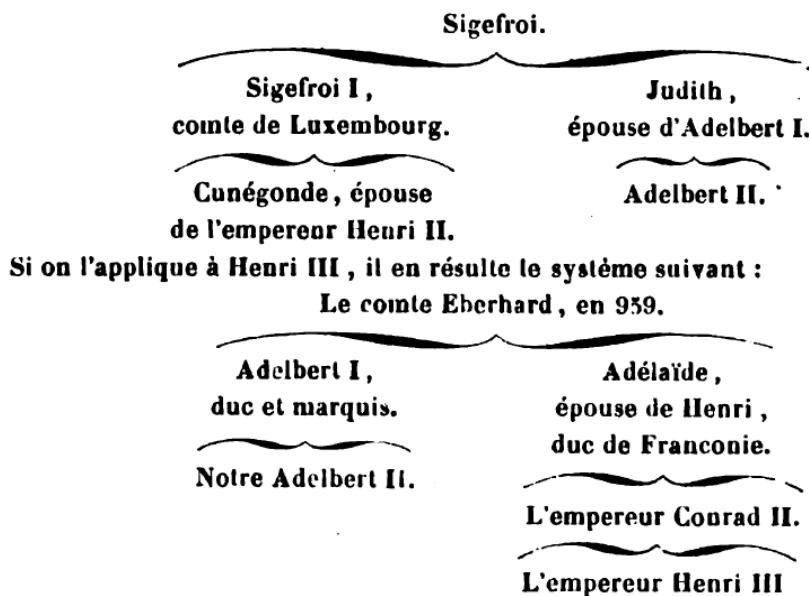
Le frère ainé de Gerhard, le premier des fils d'Eberhard IV, Adelbert I, exerçait une grande autorité en Lorraine. Déjà en 979, dans une donation faite à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, il est qualifié de vir mobilis Domnus Adelbertus Dux Lotharingiae et Marchio, et Juditta uxor sua. Il mourut dans un âge avancé, après 1037. En effet, cette année-là, Adelbert, duc de Lorraine et marquis, donna, de concert avec sa femme Judith, la villa Mamendorf à l'Église de Saint-Mathias*. Il fut enterré dans le monastère de Bosonville que Judith avait fait construire en l'honneur de la sainte Croix, pendant que son mari se rendait en Palestine *. Cette Judith était la soeur de Sigefroi I, comte de Luxembourg*, et par conséquent la tante de l'impératrice Cunégonde et d'Ève, épouse de Gerhard I. Son parent, Albert I, eut d'elle deux fils, Albert II et Gerhard II.

§ 65. Le duc Adelbert II.

Adelbert II mérite notre attention pour plusieurs motifs. Une charte de Théodoric, duc de Lorraine, datée de 1090 et citée par WASeBBoURG , prouve qu'il était fils d'Adelbert I. « Hinc est quod ego Theodoricus, filius « Gerardi Ducis Lotharingiae, do fratribus Ecclesiae b. Matthiae..... eadem « forma, sicut pater noster Gerardus et propatrius noster Adelbertus seu « Albertus, Dux Lotharingiae, ex stirpe Alsatica orti. » Ce Théodoric avait pour père Gerhard III, duc de Lorraine, d'origine alsacienne. Son aïeul était Gerhard II, frère de notre Albert II, grand-oncle de notre Théodoric et duc de Lorraine. Voilà sans doute pourquoi BAYON* nomme le duc Adelbert II nepos de l'empereur Henri*. Quoi qu'il en soit, cet Adelbert fut placé par l'empereur Henri III à la tête du duché de la Lorraine ripuaire, l'an 1044", et, après l'avoir administré pendant quatre années, il fut vaincu et tué dans un combat * par Godefroi, duc de la Lorraine inférieure. -

Le fragment d'une charte que nous avons cité tout à l'heure et qui a

Voici le tableau généalogique :



Si on l'applique à Henri III , il en résulte le système suivant :
Le comte Eberhard , en 959.

Bayon l'appelle nièce et de l'empereur Henri II et de Gerhard II lui même, et on ne saurait expliquer plus clairement son texte qu'en disant que Gerhard II a épousé sa cousine, fille de Gerhard 1 et d'Eve, soeur de l'impératrice Cunégonde.

\$ 67. Ses fils.

Douze années après le décès de son père, notre Gerhard mourut, laissant de sa femme Gisèle deux fils, Théodoric et Gerhard. On lit dans la Notice de la fondation de Bosonville déjà citée : « La douzième année « après la mort de son père, Gerhard trépassa et fut enterré dans le « choeur de Sainte-Croix, à côté de son père, et son épouse Gisèle fut « enterrée dans le choeur de Saint-Pierre. Gerhard eut pour successeurs « ses fils, le comte Deodelric et le duc Gerhard. » Ici encore. CALMET n'est pas d'accord avec cette Notice, car il attribue à Gerhard onze enfants. Le savant bénédictin a été induit en erreur par un passage même de cette Notice qui porte : « Voici les noms des frères vivants ou défunt... « par l'alleu ou l'aumône desquels cette petite localité, consacrée à la « sainte Croix, a été fondée : Le comte Adelbert avec dame Juditha, sa « noble femme; le comte Gerhard, Gisille et son illustre descendance, « Adalbert, Gerhard, Cuonrald, Adalbero, Béatrix, Cuonon, Gisille, « Isedda, abbesse, Azelin, Ida, Adeleth. » Calmet considère comme les enfants de Gerhard et de Gisèle tous ceux, hommes et femmes, dont les noms suivent les leurs. Mais le premier passage de la charte de Boson ville que nous avons cité répugne manifestement à cette hypothèse, car il porte que Gerhard et Gisèle n'ont eu que deux fils, le comte Deodel ric et le duc Gerhard, et il ne fait aucune mention des autres. Remarquons d'ailleurs que Deodelric est complètement omis dans le catalogue sur lequel s'appuie Calmet, et qu'Adelbert, le premier-né d'Adelbert, selon lui, n'a pas été le successeur de son père. De plus, Calmet n'est pas d'accord avec lui-même, car il admet le témoignage de Bayon, qui place le mariage de Gerhard avec Gisèle à l'année 1037, et en même temps il veut que six ans après, c'est-à-dire en 1043, époque où a été rédigée la charte de fondation, il veut, dis-je, qu'ils aient eu onze enfants. Bien plus, Isedda , qui est la huitième sur cette liste, y est qualifiée d'abbesse, tandis que, à moins d'une espèce de miracle, elle aurait pu à peine être née à cette époque.

Nous ne connaîtrions pas Deodelric ou Théodoric, si la charte de Boson ville ne l'attribuait à Gerhard II ; en effet, les Annales gardent un silence complet sur ce personnage*. Il paraît être ce Théodoric que le généalogiste de Muri inscrit comme duc de Lorraine au commencement de sa Généalogie et qui serait le père du duc Gerhard, l'aïeul du duc Gerhard d'Eguisheim, le bis-aïeul d'Udalric et de Stéphanie. Mais cette hypothèse est en opposition flagrante avec les documents authentiques de la véritable généalogie.

été publié par Wassebourg, donne à sa femme le nom de Jutta. Nous ignorons s'il laissa des enfants. -

\$ 66. Le comte Gerhard II.

Le comte Gerhard II était le frère de cet Adelbert et par conséquent le fils d'Adelbert I. On lit dans la charte de fondation du monastère de Bosonville : « Successit eis (à Adelbert I et à Judith) Gerhardus Comes « Marchio filius , qui cum uxore sua Gisila, etc. 1..... » BAYON* nous apprend que cette Gisila était la nièce de l'empereur Henri II. « Une grave « dissension s'éleva, en 1012, entre l'empereur Henri..... et le comte « Gérard, frère du duc Albert de Lorraine, lequel Gérard avait épousé « Gisèle, nièce de l'empereur par sa mère. » Le même auteur dit dans un autre passage* : « En 1037, le comte Gérard épousa Gisèle, nièce de « l'empereur par sa mère, pour une chose qu'il convient de passer sous « silence, et comme il mourut peu de temps après, le fils équivoque qui « naquit d'elle obtint le duché de Lorraine. » Il est évident qu'ici Bayon place à tort le mariage de Gerhard avec Gisèle à l'année 1037, puisque son fils Gerhard, créé duc de Lorraine en 1048, n'aurait été alors âgé que de dix ans. Au contraire, dans le premier des passages que nous avons cité, il confond Gerhard I avec Gerhard II, et CALMET*, contrairement à ses paroles, a fait de Gisèle la nièce de l'empereur Conrad II ou la fille de la soeur de l'impératrice. Pour moi, je ne trouve aucune soeur de Conrad II ou aucune soeur de sa femme Gisèle, dont la fille Gisèle puisse être appelée la femme de Gerhard II.

§ 68. Gerhard III.

Gerhard III, second fils de Gerhard II, est le même que l'empereur | Henri III crée duc de la Lorraine supérieure ou mosellane, l'an 1048, après que son oncle paternel, Adelbert II, eut été tué. Les historiens l'ap pellent communément Gerhard d'Alsace, et il est le premier duc de Lor raine de son nom. ALBÉRIC, abbé de Trois-Fontaines, dit* : « Albertus qui « Ducatum Godefrido negatum suscepferat, à Godefrido perimitur. Ducatum « ejus Gerardus de Alsatia, alterum vero Ducatum Fridericus obtinet. » En 1064, l'empereur Henri IV, sur le conseil des ducs Frédéric, Godefroi et Gerhard, rendit à l'église d'Utrecht des biens qui lui avaient été enlevés par les comtes de Hollande*. Trois ans après, Gerardus, Lothariensis Dux, sur la demande uxoris Hadvidis filiique Theodorici, fit une donation au monastère d'Epternac ut habeatur ibidem in perpetuum memoria mei, et uxoris meae Hadvidis, filiique nostri Theodorici, et annuatim fiat solem niter anniversarius dies patris mci Gerardi, matrisque meae Gislae, etc. * Le duc Gerhard mourut en 1070; il eut pour successeur son fils Théodoric; un autre de ses fils, Gérard, fut le premier des comtes de Vaudemont. L'épouse de Gerhard était Hadwide, soeur d'Albert, comte de Namur, fille d'Ermengarde, dont le père était Charles de Lorraine, frère du roi de France Lothaire *.

.". Outre ses deux fils, Théodoric et Gerhard, Gerhard III en eut encore un troisième, Bertric, abbé de Moyenmoutiers, qui mourut en 1115 et que la chronique de ce monastère appelle frère de Théodoric, duc de Lorraine *.

§ 69. Le duc Théodoric.

Le duc Théodoric eut de Gertrude, fille de Robert de Frise, comte de Flandre, Simon, depuis lequel la série des ducs de Lorraine continue sans interruption jusqu'à ce jour, et Théodoric, qui devint la souche des comtes de Flandre, d'origine alsacienne, et qui reçut des Belges pour ce motif le nom de Theodoricus de Alsatia'. Il reçut les terres de Bitche pour sa part de l'héritage paternel. Ce Théodoric eut pour successeur dans le comté de Flandre, l'an 1168, son fils Philippe d'Alsace. Il existe de ce prince des monnaies d'argent avec la légende : Philippus Elsaiae Comes Flan driae, et en champ d'avers : Gratia Domini Dei nostri factus sum*. Philippe mourut au siège de Ptolémaïs, l'an 1191, sans laisser d'enfants. Margue rite, sa soeur, qui clôt la série alsacienne des comtes de Flandre, s'était mariée à Baudouin, comte de Haynaut, dont le fils Baudouin devint empereur de Constantinople.

§ 70. Gerhard IV.

Gerhard II, frère puiné du duc Théodoric, reçoit du généalogiste de Muri le titre de comte d'Éguisheim !; mais ALBÉRIC le qualifie de comte de

Vaudemont. Cette terre de Vaudemont fut érigée en comté par l'empeur Henri IV, en faveur de Gerhard IV. ALBÉRIC* nous fait aussi connaître sa femme et ses enfants : « Ce comte Gerhard d'Alsace épousa la fille du « comte de Daburg, nièce de saint Léon, pape, de laquelle il eut Hugues, « comte de Vaudemont, et Gisla, qui fut comtesse de Bar. » L'épouse de Gerhard IV était Heilwige, fille de Gerhard I, comte d'Éguisheim et de Dagsbourg, qui était frère de saint Léon*.

C'est donc à tort que CALMET* en a fait une fille du duc de Bourgogne. Heilwige fit une donation à l'Église de Strasbourg laudantibus et consenseribus Hugone filio suo majore ceterisque filiis, et en échange elle fut investie des bénéfices de la cour épiscopale cum filiis ambobus laycis Hugone majore et minore Udalrico. Son frère Gerhard III étant mort sans enfants, Heilwige hérita des terres d'Éguisheim et les laissa à ses fils Hugues et Udalric. Outre ses fils, elle mit au monde Stéphanie, épouse de Frédéric, comte de Ferrette*, et Gisla, mariée à Raynold I^o, comte de Bar. Comes Gerardus Vadanimontis, oncle paternel de Henri, évêque de Langres, et Comitissa Helvidis cum filiis suis Hugone et Olderic Comitibus, donnèrent Belval au monastère de Moyenmoutiers".

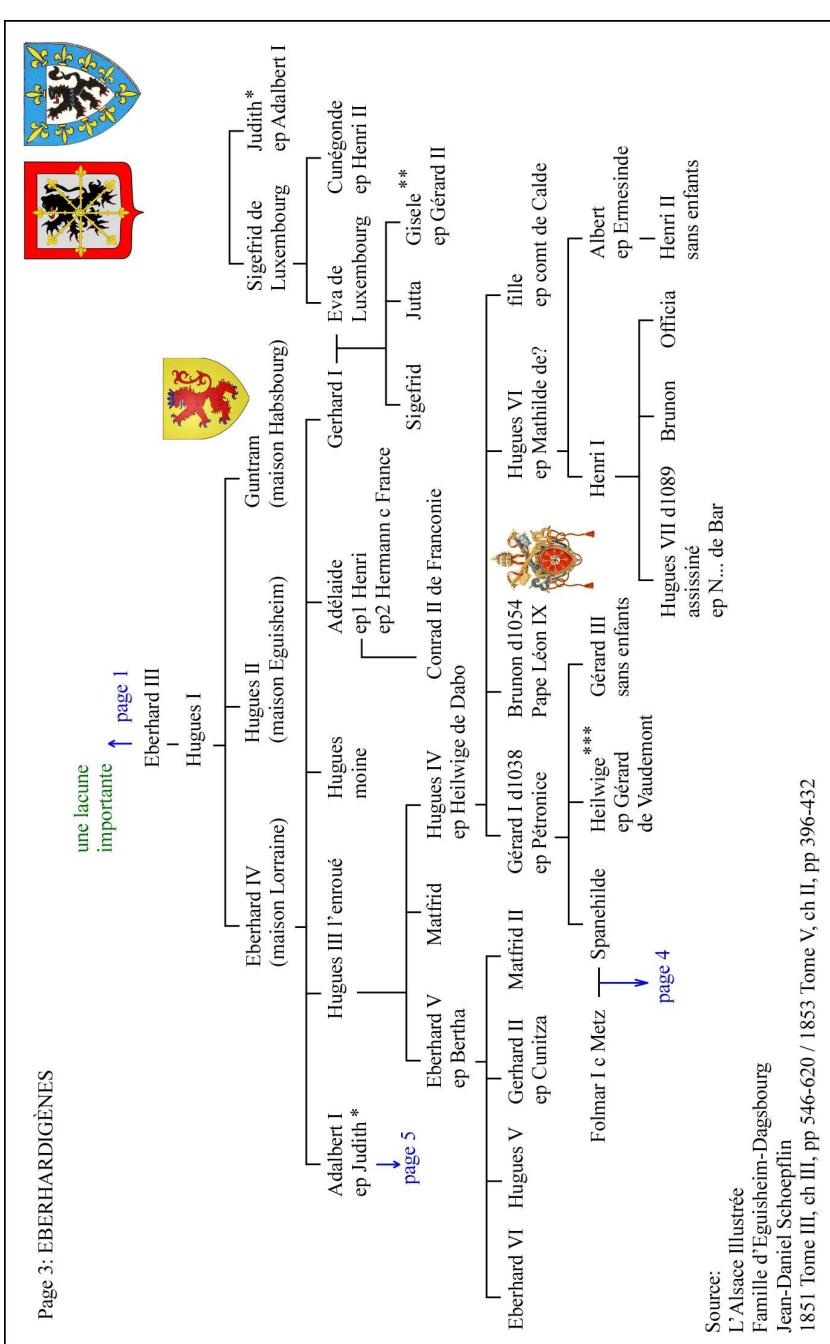
§ 71. Ulric.

Udalric Comes de Egisheim signa avec Hugo Comes de Tagesburg, l'an 1125, un diplôme que l'empereur Henri V donna aux religieux de Lucelle". Il assista à l'assemblée des princes que l'empereur Lothaire II tint à Bâle, en 1129*. Ulric fonda, vers l'an 1138, l'abbaye de Pairis, dans le comté d'Éguisheim*. Quelques diplômes de Conrad III, datés de 1141* et de 1144*, font encore mention de Odalricus Comes de Egensheim. Il est probable qu'il mourut peu après sans enfants, car il n'est plus question de lui dans les titres. Après cet Ulric, je ne vois plus personne qui ait porté le titre de comte d'Éguisheim. Ce comté paraît avoir été partagé à cette époque et transféré aux comtes de Ferrette. Louis, comte de Ferrette, fils de Stéphanie, soeur d'Ulric, déclare, en 1187, qu'il a succédé here ditarie avunculo suo Ulrico". Hugues, frère d'Ulric, continua la famille des comtes de Vaudemont.

§ 72. Épilogue.

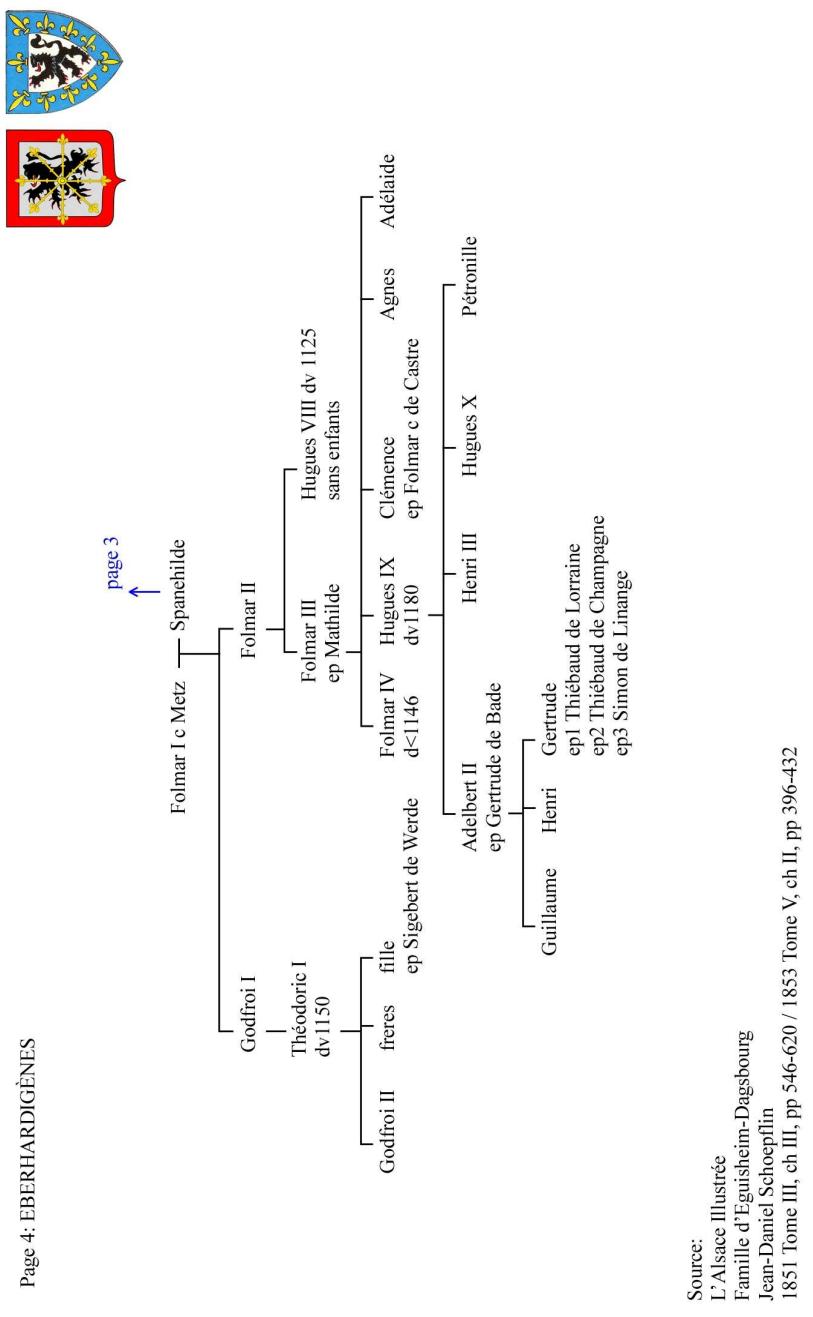
Telle est l'histoire générale de la famille d'Étichon, qui se propagea par les Luitfridigènes et les Eberhardigènes. Nous allons détacher de son arbre généalogique ceux des membres de cette famille, qui, pendant une longue série de siècles, ont rempli les principales magistratures de l'Alsace, et nous en occuper spécialement. -

Le lecteur pensera sans doute que nous aurions dû placer en première ligne les ducs d'Alsace, puisqu'ils tenaient le rang le plus élevé dans notre province. Et cette première place, je ne la leur eusse pas refusée, si je n'avais cru qu'il fallait la céder à cette noble race d'Etichon, illustrée par tant d'empereurs et de rois. Je m'occuperai donc d'abord des landgraves issus du sang d'Étichon ; je passerai ensuite aux ducs, qui, dans la période Germanique, appartiennent à d'autres familles, pour exposer enfin l'histoire des Landvogt , leurs successeurs. Viendront enfin les comtes ter riens et les seigneurs. Je laisse aux écrivains de la Lorraine le soin d'éta blir la série des ducs de la Lorraine mosellane, content d'avoir pu démon trer leur origine alsacienne.

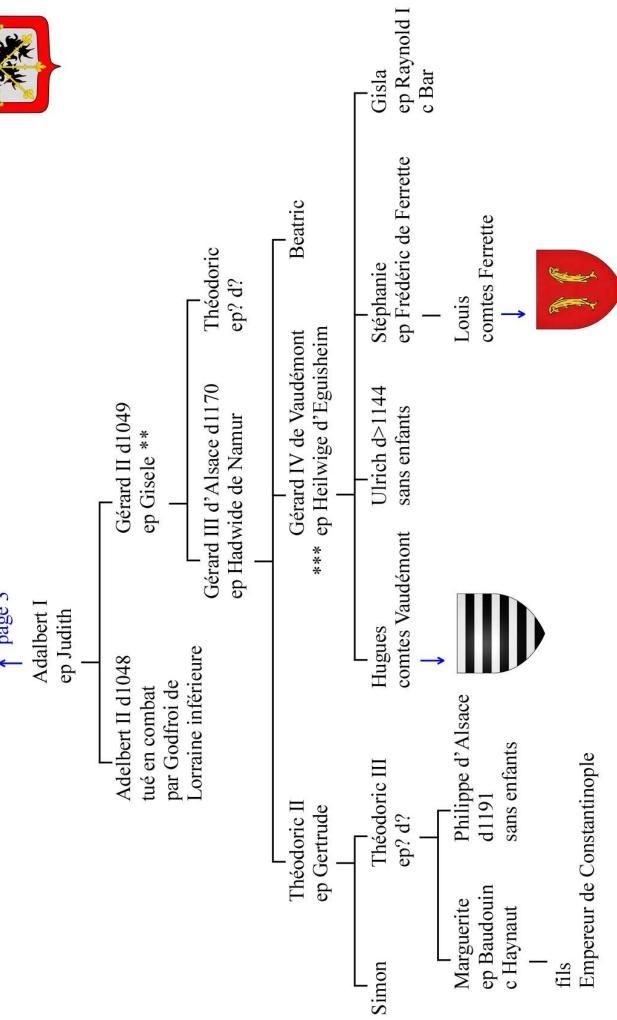


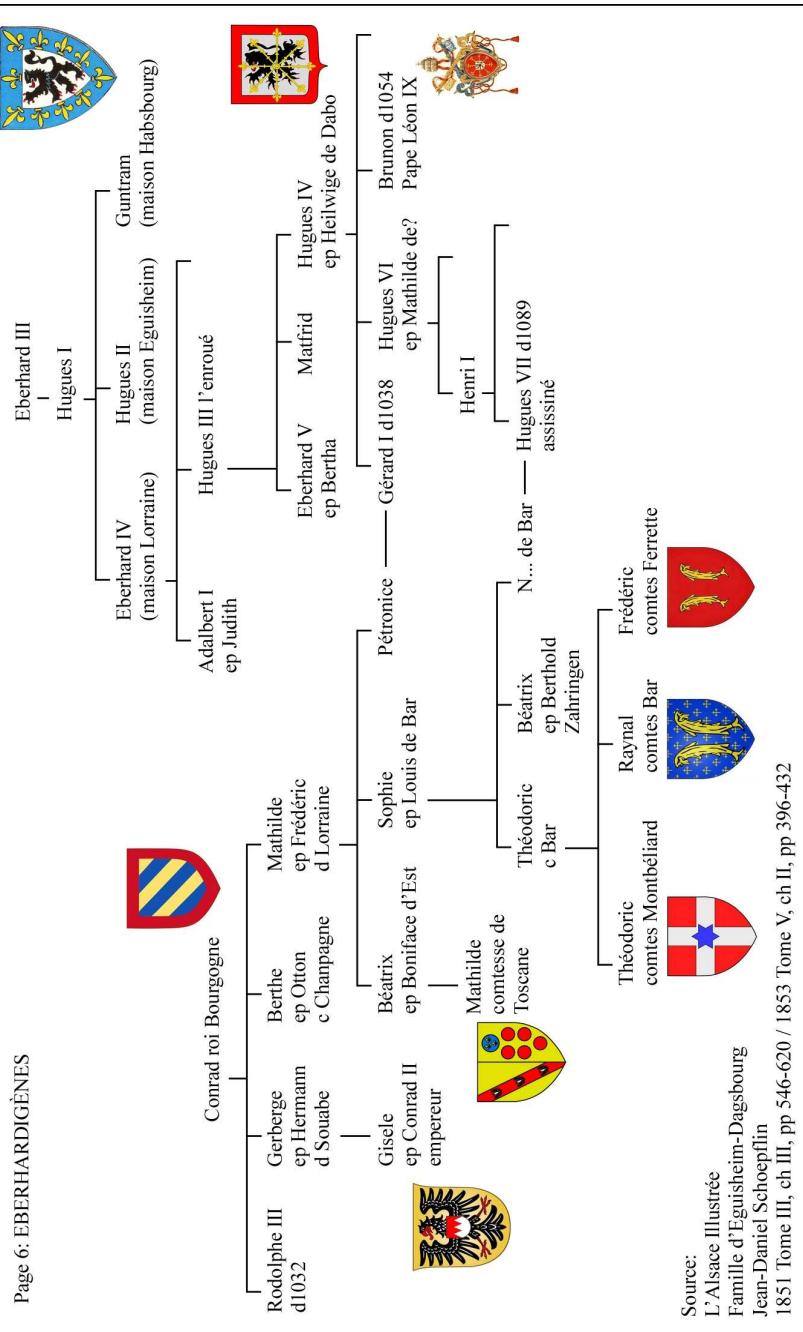
Page 4: EBERHARDIENNES

page 3



Page 5: EBERHARDIENNES





NOTES:

NOTES:

NOTES:

NOTES: